

Égalité Fraternité

Rapport du jury

Concours : Agrégation interne et CAER-PA

Option : Sciences économiques et sociales

Session 2023

Rapport de jury présenté par : Frédéric CARLUER, Inspecteur général, Président du jury

SOMMAIRE

I - Introduction générale3
II -Cadre reglementaire : description des epreuves
2.1 - Epreuve écrite d'admissibilité7
2.1.1 - Une composition de sciences économiques et sociales d'une durée de 6h (coeff. 6)2.1.2 - Une composition d'une durée de 6 heures élaborée à partir d'un dossier (coefficient 4)
2.2 - Epreuves orales d'admission8
2.2.1 - Une leçon à dominante économique ou sociologique (coeff. 6)
2.2.2 - Un commentaire d'un dossier (coefficient 4)
III - Epreuves d'admissibilité9
3.1 - Épreuve de composition de sciences économiques et sociales9 3.1.1 - Les résultats
3.1.2 - Sujet : « La dynamique des inégalités économiques internationales (entre pays) et internes (au sein des pays) depuis 2000 »
3.1.3 - Proposition(s) de corrigé (Frédéric Carluer et Miguel Sarzier)
3.1.4 - Commentaires généraux sur les prestations des candidats
3.1.5 - Exemple de bonne copie de composition
3.2 - Épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier (coeff. 4)
3.2.2- Les résultats
3.2.3 - Sujet du dossier (Sociologie) : « Age / génération et formes d'engagement politique » 3.2.4 - Attentes des correcteurs
3.2.5 - Éléments de corrigé (Catherine Bruet et Mathieu Béra)
3.2.6 - Démonstrations (exemples)
3.2.7 - Bibliographie complémentaire d'approfondissement et de soutien3.2.8 - Exemple de bonne copie de dossier
IV - Epreuves d'admission77
4.1 - Épreuve orale de leçon
4.1.1 - Résultats
4.1.2 - Exemples de sujets
4.1.3 - Commentaires et conseils pour la préparation de l'épreuve de leçon
4.2 - Épreuve orale de commentaire d'un dossier84
4.2.1 – Résultats
4.2.2 - Commentaires et recommandations
 4.2.3 – Les mathématiques à l'épreuve sur dossier 4.2.4 - Sources des dossiers (première partie de l'épreuve)
4.2.5 - Exemples de sujets de mathématiques (seconde partie de l'épreuve)
T.2.5 Exemples de sujets de maniemanques (seconde partie de l'epicuve)
V. Annexes
5.1 – Sujets d'admissibilité des années passées (depuis 2000)121

I - Introduction générale

Le concours d'agrégation interne / CAERPA (Concours d'Accès à l'Echelle de Rémunération des Professeurs Agrégés du privé sous contrat) de sciences économiques et sociales proposait une stabilité parfaite du nombre de postes, en cette année 2023, 28 à l'agrégation et 2 au CAER. L'ensemble des postes a été pourvu à nouveau cette année (y compris la liste complémentaire de deux postes proposée à l'agrégation), confirmant la réelle qualité des candidats promus dans la discipline.

Le nombre d'inscrits se maintient à un bon niveau (plus de 370 candidats) et le nombre de présents augmente (pour atteindre 227 en tout, en particulier pour le CAER : +33% ; avec 6 copies blanches le 1^{er} jour et seulement 6 abandons lors du 2nd jour), tandis que le ratio postes/présents diminue légèrement (de 1 à 2%, à 14% pour l'agrégation ; et de seulement 7% pour le CAER). Au bilan, l'attractivité du concours se maintient et les indicateurs restent très satisfaisants.

Si le nombre d'admissibles est quasi identique et dépasse le ratio de 2 pour 1 admis, la barre d'admissibilité baisse un peu (-0,8 point à l'agrégation et -2 points au CAER).

En revanche, la barre d'admission est quasi stable et surtout similaire pour les deux concours (autour de 12/20).

A noter, enfin, les belles moyennes générales des majors de concours, en particulier celui de l'agrégation (16,1/20!).

		Agrégation interne					CAERPA				
	2013	013 2021 2022 2023 2023/22					2013	2021	2022	2023	2023/22
Inscrits	324	351	349	322	-7,7%		52	57	48	49	+2,1%
Présents	168	173	185	199	+ 7,6%		27	26	21	28	+ 33,3%
Présents (non éliminés)				186						23	
Nombre d'admissibles	38	67	59	59	Stable		8	5	5	4	-1
Barre d'admissibilité		10,8	11,2	10,4	-0,8			8,8	12	10	-2
Nombre d'admis	17	32	28	28			5	2	2	2	Stable
Barre d'admission			12,6	12,2	-0,4				13	11,8	-1,2
Major du concours / 20				16,1						14,2	
Nombre de postes	17	32	28	28	Stable		5	3	2	2	Stable
postes /présents en %	10,1	18,5	15,1	14,0	-1,1%		18,5	11,5	9,5	7,1	-2,4%

Évolution des grands indicateurs du concours depuis 2013

A l'issue de ce concours 2023, dont nous félicitons les 32 lauréats (28+2 à l'agrégation et 2 au CAER) qui viennent de changer de statut et conforter leur légitimité professionnelle, nous ne saurions assez insister pour les sessions à venir sur la nécessaire maîtrise des connaissances générales qui fondent la science économique et la sociologie/science politique. Aussi les candidats doivent-ils se concentrer sur les notions/auteurs/faits/exemples qui fondent l'économie (macroéconomie, microéconomie, économie internationale, ...) et la sociologie générale (socialisation, stratification, changement social, engagement politique...), enseignés en Licence de science économique et en Licences de sociologie/science politique, et qui sont en lien avec les programmes de lycée en SES. Un certain nombre de thématiques transverses (ou « regards croisés ») sont aussi incontournables: économie et sociologie du travail, économie et sociologie des organisations, économie et sociologie de l'éducation, économie et science politique de l'environnement... A ceci s'ajoutent une compréhension et une réflexion propres à l'épistémologie de ces sciences (les démarches spécifiques de «l'économiste» et du «sociologue») et, bien évidemment, les grands courants/faits de l'histoire de la pensée économique et sociologique. Le jury insiste particulièrement sur l'importance de bien maîtriser les avancées scientifiques propres aux thématiques des programmes de SES.

Il paraît aussi nécessaire de rappeler que tout sujet (à l'écrit comme à l'oral) mérite une analyse sémantique rigoureuse, terme à terme, et une étude des articulations qui unissent ou séparent les notions appelées (sans même parler du vocabulaire de base utilisé). C'était encore particulièrement vrai cette année en ce qui concerne la dissertation relative aux inégalités. Sans ce préalable incontournable, il est rare que des problématiques pertinentes voient le jour et qu'un plan idoine se détache.

De surcroît, mobiliser un certain nombre d'exemples et de chiffres-clés (sans même évoquer quelques calculs simples ou des graphiques adéquats...), en lien avec l'histoire des faits économiques ou sociaux et avec l'actualité économique et sociale (trop souvent ignorée, mais dont la maîtrise est de plus en plus « différenciante » lorsqu'on sait que le dernier admis a plus de 12/20 de moyenne générale), pour appuyer son argumentation, est assurément un gage de réussite.

Enfin, malgré la charge d'enseignement des collègues en exercice, il est fondamental de ne faire aucune impasse sur les 4 thèmes au programme de la composition de SES (toute mise à l'écart est un pari risqué!) et de garder à l'esprit que le sujet de dossier n'est pas forcément lié à ces derniers!

Ce rapport de jury aussi exhaustif que possible vise à fournir aux futurs candidats tous les éléments pour les accompagner dans leur préparation, et ce d'autant plus que des retours sur les prestations individuelles n'ont plus lieu. Comme les années précédentes, nous leur conseillons de consulter régulièrement le site DGESCO-ENS (http://ses.ens-lyon.fr/) alimenté par notre collègue Anne-Cécile Broutelle, qui fournit des renseignements actualisés sur les concours de recrutement, combiné au site du ministère et aux fiches Eduscol, et à ceux du collège de France, de France stratégie et de Melchior entre autres qui proposent des approfondissements et souvent une veille scientifique.

En ce qui concerne le déroulement du concours, je tiens à remercier vivement :

- l'ensemble des collègues membres de ce jury (et plus particulièrement les deux vice-présidents : Catherine Bruet et David Mélo) pour leur implication sans faille ;
- la direction de l'UFR SEGGAT de l'Université de Caen, avec en premier lieu son secrétaire général Pierre-Edouard Le Bail pour la qualité de son accompagnement ;
- les personnels du rectorat de Caen, avec des remerciements particuliers à l'équipe des appariteurs menée par Christine Priault et Elisabeth Mauger pour leurs accueil et organisation du concours (sans parler de leur gestion-actualisation de la bibliothèque dédiée aux concours d'agrégation de notre discipline depuis plus de 12 ans maintenant!);
- et bien sûr la sous-direction « Concours » de la Direction Générale des Ressources Humaines du Ministère, pour le suivi quasi hebdomadaire de ce concours.

Frédéric CARLUER Inspecteur Général - Président du jury

Radiographie du concours : spatiale, de genre, générationnelle, statutaire et de formation

• Quelles académies d'origine ?

- L'Ile-de-France (et ses 3 académie non dissociées) représente 9 des 28 admis, Strasbourg 3, et Aix-Marseille, Bordeaux, Lyon et Orléans-Tours 2 chacun. Contrairement à l'agrégation externe, ce concours d'agrégation interne est donc relativement « homogène » spatialement.
- 8 académies se caractérisent par un engagement « concret » (Présents/Inscrits) à plus de 75%, en particulier Nancy-Metz.
- Enfin, 5 académies ont un « taux de conversion » (Admis/Présents) supérieur à un tiers : Reims, Amiens et Limoges à 50% que suivent Lyon et Strasbourg.

	Agrégation						CAER			
ACADEMIE	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	%Présents		Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
ACADEMIE	Histitis	Tiesents	Admissibles	Aums	/Inscrits	Présents	Inscrits	Tresents	Admissibles	Adillis
Aix-Marseille	15	9	2	2	60	22	4	2	0	0
Besançon	4	3	0	0	75	0	0	0	0	0
Bordeaux	16	9	3	2	56	22	2	1	0	0
Clermont-Ferrand	6	4	1	0	67	0	3	1	0	0
Dijon	9	7	1	0	78	0	2	1	0	0
Grenoble	13	5	2	0	38	0	1	1	0	0
Lille	14	9	4	1	64	11	5	2	0	0
Lyon	15	6	2	2	40	33	4	4	1	1
Montpellier	12	9	2	1	75	11	2	1	0	0
Nancy-Metz	7	6	4	0	86	0	1	0	0	0
Poitiers	4	3	0	0	75	0	0	0	0	0
Rennes	11	5	1	0	45	0	2	1	0	0
Strasbourg	12	9	4	3	75	33	1	1	0	0
Toulouse	17	13	3	2	76	15	1	0	0	0
Nantes	12	8	1	0	67	0	4	2	0	0
Orléans-Tours	17	10	3	2	59	20	0	0	0	0
Reims	5	2	1	1	40	50	0	0	0	0
Amiens	5	2	2	1	40	50	0	0	0	0
Limoges	3	2	1	1	67	50	0	0	0	0
Nice	7	5	2	0	71	0	0	0	0	0
Corse	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
La Réunion	9	4	0	0	44	0	0	0	0	0
M artinique	3	0	0	0	0	0	2	1	0	0
Guade loupe	4	3	0	0	75	0	0	0	0	0
Guyane	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Polynésie	1	1	0	0	100	0	0	0	0	0
Normandie	10	7	2	1	70	14	5	4	1	0
Créteil-Paris-Versailles	88	58	18	9	66	16	10	6	2	1
TOTAL	322	199	59	28	62	14	49	28	4	2

• Quelle proportion hommes / femmes ?

La dominante féminine se concrétise dans tous les indicateurs : plus forte présence au regard des inscrits (pourtant moindres), plus grand nombre d'admissibles (un tiers des présents contre un quart pour les hommes) et surtout plus de deux tiers des admis (près de 60% de réussite à l'oral contre un tiers pour les hommes) ; ces tendances structurelles ne sont pas vérifiées pour le petit échantillon du privé.

	Agrégation				CAER			
	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
Femme	144	98	33	19	22	13	1	1
Homme	178	101	26	9	27	15	3	1

• Quelles générations ?

Les collègues les plus âgés et les très jeunes (nés en 1995-96) ont du mal obtenir le concours. La génération 80 et début 90 est celle qui transforme l'essai avec le meilleur taux. Si ce sont les cohortes les plus nombreuses, une fois admissibles leur taux d'admission est proche de 50%.

	Agrégation				CAER			
	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
1958-64	12	4	0	0	3	1	0	0
1965-69	21	11	1	1	5	4	0	0
1970-74	41	19	5	3	8	4	1	1
1975-79	45	29	7	1	11	5	0	0
1980-84	56	34	10	6	9	7	2	1
1985-89	73	50	19	10	8	6	1	0
1990-94	67	45	15	6	4	1	0	0
1995-96	7	7	2	1	1	0	0	0
TOTAL	322	199	59	28	49	28	4	2

• Quels statuts et titres ?

- 58 des admissibles (sur 59, en raison d'une absence) sont des certifiés, ce qui signifie qu'aucun personnel de la fonction territoriale, professeur des écoles ou PLP n'a réussi à obtenir le concours (idem pour le CAER).
- Pour ce qui est des titres-diplômes, 20 des 28 admis ont un Master MEEF (pour moitié), un autre master ou sont « enseignants » (disposant souvent d'une maîtrise). Ces derniers ont les meilleurs résultats à l'oral (plus de 50% d'admission). A noter aussi que les collègues ayant validé un grade master dans une école de commerce ainsi que les docteurs ont un beau taux de réussite tant à l'admissibilité qu'à l'admission (proche de 100%).

	Agrégation				CAER			
	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
Doctorat	25	11	4	3	7	3	0	0
Enseignants	69	42	11	6	10	4	0	0
Master MEEF	91	67	22	9	8	5	1	0
Master	86	52	16	5	12	8	2	1
Ecole commerce	12	5	3	3	3	2	1	1
Autres	39	22	3	2	9	6	0	0
TOTAL	322	199	59	28	49	28	4	2

II -Cadre reglementaire : description des epreuves

Les épreuves de ces deux concours sont définies par l'arrêté du 28 décembre 2009 modifié. Pour consulter les textes de référence : https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98753/les-epreuves-de-l-agregation-interne-et-du-caerpa-section-sciences-economiques-et-sociales.html

2.1 - Epreuve écrite d'admissibilité

2.1.1 - Une composition de sciences économiques et sociales d'une durée de 6 heures (coefficient 6)

Le programme sur lequel porte cette épreuve est publié sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale. Il est constitué de deux thèmes de sociologie. Chaque thème vaut pour deux sessions, avec une année de décalage : chaque année un nouveau thème est donc introduit, en science économique comme en sociologie.

Les deux thèmes d'économie de la session 2023 étaient, en science économique, « Économie des inégalités » et « Economie des comportements individuels » (nouveau thème) et ceux de sociologie, « Sociologie du risque » et « Sociologie des âges de la vie » (nouveau thème).

→ Les deux thèmes d'économie de la session 2024 seront « Économie des comportements individuels » et « Économie de l'éducation » (nouveau thème) et ceux de sociologie : «Sociologie des âges de la vie » et « La dimension spatiale des rapports sociaux » (nouveau thème).

Les références bibliographiques de ces thèmes sont publiées sur le site du ministère :

 $\underline{https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-\underline{degre-de-la-session-2024-1229}$

2.1.2 - Une composition d'une durée de 6 heures élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat (coefficient 4)

Il est demandé de construire à partir du dossier, pour une classe de niveau déterminé, le plan et le contenu d'une séance de travail intégrant des travaux devant être réalisés par les élèves.

→ La référence à une séance d'une durée de deux heures n'est plus en vigueur. Le candidat est invité à préciser le temps requis pour la séance qu'il présente.

Le candidat doit indiquer les documents qu'il retient parmi ceux du dossier en justifiant son choix. Il doit aussi en présenter les modalités d'exploitation en classe, en exprimant les résultats à attendre de celle-ci sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, et prévoir les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées. Il doit enfin signaler les ouvrages ou articles qui pourraient être utiles, d'une part au professeur, d'autre part aux élèves pour approfondir le sujet étudié. À noter que l'usage de la calculatrice peut, à la discrétion du jury, être interdit si celle-ci ne paraît pas nécessaire au traitement de l'épreuve.

2.2 - Epreuves orales d'admission

2.2.1 - Une leçon à dominante économique ou sociologique se rapportant aux programmes de SES des classes de lycée, suivie d'un entretien avec le jury (coefficient : 6)

La durée totale de l'épreuve est de 50 minutes, se décomposant en l'exposé (maximum : 30 minutes) et l'entretien devant une commission du jury du concours, composée de trois membres (20 minutes). La durée de la préparation en salle de bibliothèque est de 5 heures. L'entretien de 20 minutes est lui-même décomposé en trois parties. Le premier membre du jury interroge sur l'exposé et des questions qui lui sont liées, et dans la discipline concernée. Le deuxième membre du jury interroge à son tour sur l'autre discipline (en économie si le sujet est un sujet de sociologie ou de science politique ; et inversement). Le troisième membre du jury peut revenir sur diverses questions, et notamment sur des questions relevant de l'histoire de la pensée ou des faits économiques et sociaux, et des éléments de connaissance générale des faits et de leur appréhension statistique.

2.2.2 - Un commentaire d'un dossier (coefficient 4) qui est constitué d'un ou plusieurs documents se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales du lycée.

Le dossier est à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique et à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique. Le dossier comporte des données quantitatives (tableaux, graphiques, etc.) et inclut des questions d'ordre mathématique ou statistique. Le candidat ne dispose d'aucun document autre que ceux inclus au dossier. L'utilisation d'une calculatrice est autorisée. Seuls les modèles de calculatrices autorisés par le jury peuvent être utilisés : des calculatrices sont mises à disposition et les candidats peuvent utiliser leurs calculatrices personnelles, si le modèle correspond, et exclusivement en mode examen. La durée de la préparation est de 3 heures et la durée de l'épreuve de 45 minutes (exposé : 15 minutes ; entretien : 15 minutes ; interrogation sur les données quantitatives : 15 minutes).

Le programme de mathématiques et de statistiques convoqué pour cette épreuve est appliqué aux sciences économiques et sociales. Il n'est pas attendu des candidats qu'ils maîtrisent les mathématiques pour elles-mêmes, mais qu'ils soient capables d'utiliser les outils mathématiques et statistiques dans les domaines des sciences économiques et des sciences sociales (sociologie et science politique) pour résoudre des problèmes et analyser des situations ; ils doivent connaître les conditions d'utilisation de ces outils, leurs apports et leurs limites.

De façon générale, les candidats doivent maîtriser les notions de rapport, proportion, pourcentage, de taux de variation (global, moyen) et de moyennes (arithmétique, géométrique, harmonique).

Ils doivent notamment maîtriser les bases de l'algèbre linéaire (résolution d'un système d'équations et d'inéquations linéaires, calcul matriciel élémentaire) et de la théorie des graphes (modélisation de certaines situations par des graphes simples).

Le programme de mathématiques et statistiques a été publié au BO spécial n°1 du 27 janvier 2011 : https://www.education.gouv.fr/bo/2011/special01/menh1031995n.html

III - Epreuves d'admissibilité

3.1 - Épreuve de composition de sciences économiques et sociales

Jury (12 correcteurs): Nathalie Alonso, Gwenola d'Astorg, Fabien Benoit, Elise Braud, Laura Cruchet, Nicolas Danglade, Jean-Yves Deler, Sébastien Galanti, Virginie Guardiolle, Sophie Mattern, Miguel Sarzier, Eric Vasseur.

Rapporteurs: Frédéric Carluer et Miguel Sarzier

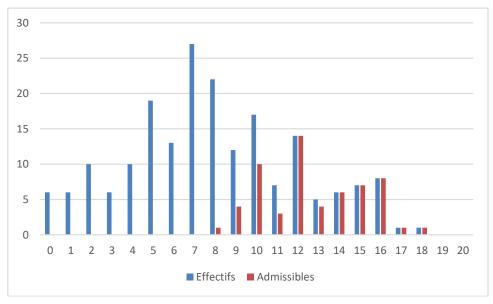
3.1.1 - Les résultats

A grands traits les résultats de l'épreuve sont les suivants :

- Un nombre de candidats inscrits en légère baisse pour l'agrégation et en hausse pour le CAER et un nombre de présents supérieur à l'an passé, en particulier au CAER ; avec une moindre renonciation globale de ce fait (plus de 61% des inscrits sont allés au bout contre 51% en 2022) ;
- Des moyennes en baisse d'un point dans le public (à 7,92/20) et d'1,5 point dans le privé (6,32/20), en lien avec la non-anticipation d'une nouvelle dissertation d'économie pour quelques candidats ;
- Un tiers des présents admissibles dans le public et un septième seulement dans le privé (ce qui légitime une augmentation de postes au CAER), avec une barre d'amissibilité similaire : en baisse de 0,8 point à 10,4/20 dans le public et en baisse de 2 points dans le privé (10/20 versus 12 l'an passé) ;
- Une moyenne des admissibles supérieure à 12 dans les deux concours (12,69 et 13,75/20).
- Un major à 18/20 (copie retranscrite en fin de partie) et 16/20 respectivement comme l'an dernier.
- Il fallait avoir 08/20 dans le public et 12/20 dans le privé à cette épreuve pour être admissible.

3.1.1.1. - Agrégation interne

Graphique 1 : Notes des 199 candidats ayant composé et notes des 59 admissibles

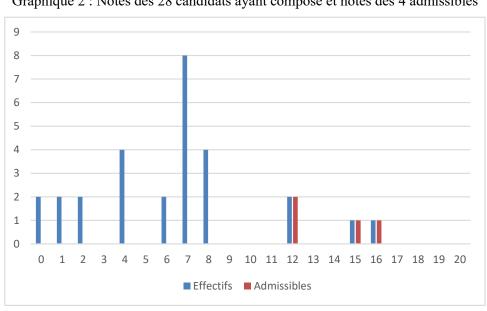


- 322 candidats inscrits (contre 349 l'an passé) et 199 présents (185 en 2022 ; 183 en 2021 ; 195 en 2020, 227 en 2019, 197 en 2018, 172 en 2017; 192 en 2016; 198 en 2015; 211 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 7,92/20 (8,96 en 2022 ; 9,97 en 2021 ; 9,19 en 2020, 9,49 en 2019; 9,31 en 2018; 9,08 en 2016; 9,22 en 2016; 8,76 en 2015; 9,0 en 2014).

- Note moyenne des 59 candidats admissibles : 12,69/20 (13,42 en 2022 ; 13,46 en 2021 ; 13,03 en 2020, 12,77 en 2019; 13,68 en 2018; 13,3 en 2017; 13,3 en 2016; 13,94 en 2015; 13,33 en 2014).

3.1.1.2 - Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)



Graphique 2 : Notes des 28 candidats ayant composé et notes des 4 admissibles

- 49 candidats inscrits (contre 48 l'an passé) et 28 candidats présents (22 en 2022 ; 28 en 2021 ; 28 en 2020, 46 en 2019; 39 en 2018; 36 en 2017; 35 en 2016; 31 en 2015; 34 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 6,32/20 (7,81 en 2022 ; 6,14 en 2021 ; 7,90 en 2020, 7.98 en 2019; 8,85 en 2018; 7,7 en 2017; 8,97 en 2016; 8,66 en 2015; 7,94 en 2014).

- Note moyenne des 4 candidats admissibles : 13,75/20 (13/20 en 2022 ; 11,2 en 2021 ; 10.90 en 2020, 12.33 en 2019; 14,2 en 2018; 13,4 en 2017; 13,00 en 2016; 13 en 2015; 11,75 en 2014).

3.1.2 - Sujet : « La dynamique des inégalités économiques internationales (entre pays) et internes (au sein des pays) depuis 2000 »

Il est rappelé que les thèmes sont susceptibles d'être choisis indépendamment des thèmes liés aux sujets des années précédentes.

3.1.2.1 – Analyse du sujet

A.1- Définition des termes du sujet

Cadrage notionnel:

- 1- Inégalité de quoi ?
- Inégalité économique = inégalités de patrimoine et inégalités de revenu, et plus particulièrement ces dernières.
 - 2- De quelles inégalités de revenu parler ?
- Entre les nations = inégalités de PIB/hab en PPA
- Au sein des nations = inégalité de niveau de vie entendu comme le Revenu Disponible Brut (RDB) par unité de consommation (...)
 - 3- Inégalité entre quoi ? entre qui ?
- Inégalités entre les nations : de pays à pays ;
- Inégalités <u>au sein des nations</u> (internes) : entre les citoyens d'un même pays, de région à région, voire de territoire à territoire :
- Inégalités <u>internationales</u> (pondération par le poids que la population du pays représente dans la population mondiale);
- Inégalités <u>mondiales</u> (entre tous les citoyens du monde : elle intègre donc à la fois l'inégalité entre les nations et l'inégalité au sein des nations)
- 4 Comment mesurer ces inégalités économiques ?
- Coefficient de Gini
- Percentiles et Rapport/écart inter-quantile : D9/D1 ; D9/D5 ; D5/D1...
- Top 1%, Top 10% dans le revenu total
- Ratio de Palma
- Indice de Theil : particulièrement utile dans ce sujet car il permet de décomposer l'inégalité totale (inégalité mondiale) en une inégalité entre les groupes (inégalités entre les nations) et une inégalité à l'intérieur des groupes (inégalités au sein des nations)
- 5- La notion de « dynamique » :
- * Définition du dictionnaire Robert : « Rapport, écart entre les niveaux extrêmes d'une grandeur » ou encore « qui considère les choses dans leur mouvement » impliquant donc la nécessité de se référer à des indicateurs idoines décrivant le phénomène étudié et au cadrage spatio-temporel de ceux-ci ;
- * ... appliquée aux inégalités :
- évolution des inégalités entre les nations depuis 2000 : mouvement baissier généralisé ;
- évolution des inégalités au sein des nations depuis 2000 : mouvement haussier aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement mais stagnation, voire baisse, depuis 2008 ;
- évolution de l'inégalité mondiale = mouvement baissier ;
- des difficultés méthodologiques pour mesurer les inégalités internes et l'inégalité mondiale car il n'existe pas d'enquête mondiale sur les revenus des ménages menée dans tous les pays (qui plus est avec les mêmes critères) et car il est très difficile de prendre correctement en compte le haut de la distribution des revenus.

- Et la question de l'évolution future qui reste posée... il existe un risque que la hausse des inégalités internes associée à l'envol du niveau de vie des Chinois entraînent une hausse des inégalités mondiales (risque « d'internalisation de l'inégalité mondiale » selon Bourguignon). En termes de chiffres, l'inégalité mondiale en 2011 s'explique à hauteur de 70 % par les inégalités entre les pays.

A.2. Cadrage spatio-temporel

Dans le monde nécessairement!

- 1- Jusqu'en 2000 : quelles dynamiques ?
- Nécessité de réfléchir en introduction sur les inégalités de PIB/hab PPA sur le long terme :
- Jusqu'en 1800 : peu d'inégalités de niveau de vie entre les différents territoires du monde ;
- A partir de 1800 : la révolution industrielle permet aux pays occidentaux de sortir de la trappe malthusienne : début de la grande divergence et de l'apparition de fortes inégalités entre les nations. Ces inégalités sont croissantes jusqu'aux années 1990-2000 (Travaux de Bourguignon et Morisson). La « Grande évasion » d'Angus Deaton montre que le prix à payer quand il y a du développement, c'est l'accroissement des inégalités entre ceux qui « s'évadent » et ceux qui n'en ont pas la possibilité.
- 2- Depuis 2000 : pourquoi ?
- Tournant du siècle : point de bascule, grand renversement, durant lequel les inégalités entre les nations se réduisent ; on assiste à une convergence des PIB/hab en PPA entre les pays, principalement grâce à la dynamique de rattrapage de la Chine.
- Parallèlement la révolution numérique conforte la position de certains leaders, en particulier les Etats-Unis.
- Deux sous périodes ? 2000-2008 et 2008-2018 ?

A.3 – Questionnements et problématiques

- Quelles sont les grandes mutations de nos économies depuis la fin des années 1990 ?
- Choc commercial et productif = adhésion de la Chine à l'OMC en 2001, émergence du futur leader commercial planétaire, nouvelle mondialisation avec réorientation de ses principaux flux ;
- Développement des stratégies globales des entreprises multinationales : structuration/flexibilité des chaînes de valeur mondiales ;
- Approfondissement de la globalisation financière ;
- Mutation-foisonnement-accélération technologique / 2ème âge de la machine / transition numérique avec les TIC, l'intelligence artificielle, ...
- Affirmation de l'individualisme et de la logique marchande, notamment dans le monde du travail.
- → Fondamentalement, ces mutations expliquent une grande partie de la réduction des inégalités entre les nations et des inégalités mondiales mais aussi l'accroissement des inégalités internes. L'analyse empirique des centiles depuis deux décennies permet de mettre en évidence la forte hausse de revenus des classes moyennes et riches des pays émergents (phénomène de rattrapage) et la stagnation des revenus des classes moyennes et populaires des pays de l'ancien monde développés, tant capitaliste que communiste (paupérisation relative).

Tableau de synthèse : Inégalités mondiales, inégalités entre nations et inégalités au sein des nations : quelles évolutions constate-t-on depuis 2000 ?

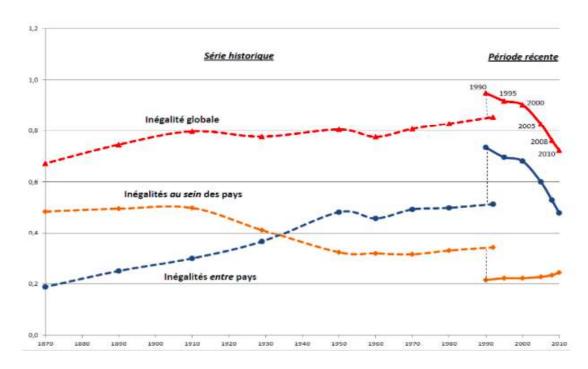
	Inégalité mondiale	Inégalité entre nations	Inégalité au sein des nations
2000-2018	Baisse	Baisse	Hausse
2000-2008	Baisse	Baisse	Hausse
2008-2018	Baisse	Baisse	Stagnation ou légère baisse

Les problématisations possibles :

- Comment les inégalités entre les nations et les inégalités au sein des nations ont-elles respectivement contribué au grand nivellement de l'inégalité mondiale depuis 2000 ?
- Ce mouvement des inégalités entre les nations et au sein des nations est-il continu sur la période ou connaît-il des inflexions ?
- Comment expliquer les dynamiques respectives des inégalités internationales et des inégalités internes ?
- Quelles peuvent être les causes et les probables conséquences de cette dynamique de l'inégalité mondiale depuis 2000 sur le futur des inégalités ainsi que sur les régimes démocratiques ?

A.4 – Données et graphiques-clés

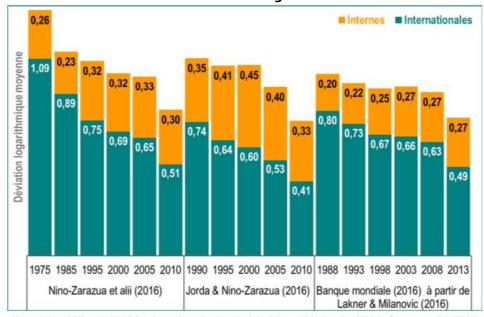
a – L'évolution historique des inégalités mondiales de revenus (coefficient de Theil, 1870-2010)



Source : François Bourguignon, (2016), « L'évolution des inégalités mondiales de 1870 à 2010 », SES-ENS-Lyon ; https://ses.ens-lyon.fr/ressources/stats-a-la-une/levolution-des-inegalites-mondiales-de-1870-a-2010

b - CEPII (2019) : types d'inégalités quantifiées

Trois estimations de l'inégalité mondiale

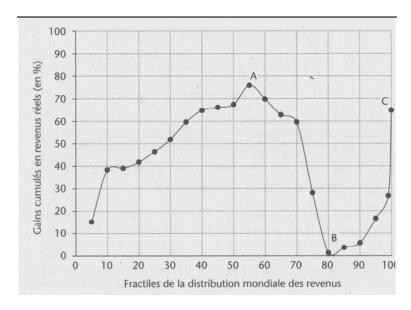


Notes: Lakner & Milanovic (2016) fournissent des estimations des inégalités mondiales jusqu'en 2008. La Banque mondiale (2016) fournit quant à elle des estimations pour les mêmes années et l'année 2013 en mentionnant comme sources Lakner & Milanovic (2016), Milanovic (2016) et ses propres calculs à partir de <u>PovcalNet</u>. Néanmoins les estimations présentées par la Banque mondiale, pour les années qui sont en commun, ne correspondent pas exactement à celles de Lakner & Milanovic (2016), comme le montre le graphique A.2 en annexe.

Sources: Banque mondiale (2016), Jorda & Nino-Zarazua (2016), Lakner & Milanovic (2016) et Nino-Zarazua et alli (2016).

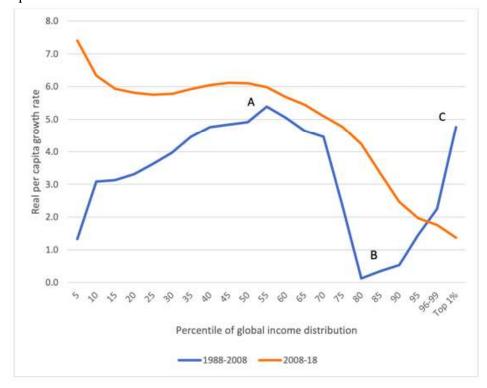
Source : Isabelle Bensidoun, Grégoire Elkouby, (2019), « Un monde moins inégalitaire mais des pays plus inégaux ? », *Panorama du CEPII*, février.

c - La courbe de l'éléphant de Branko Milanovic (2019) : gains de revenus réels par centiles de revenus mondiaux entre 1988 et 2008



Source : Branko Milanovic (2019), *Inégalités mondiales, le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances*, La Découverte.

d - Courbe d'incidence de la croissance mondiale sur la période 2008-<u>2018</u> : la disparition de la courbe de l'éléphant



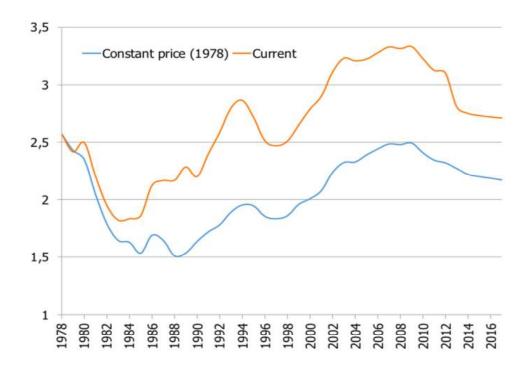
Source: Milanovic B., (2022b), « The three eras of global inequality, 1820-2020 with the focus on the past thirty years », Stone Center on Socio-Economic Inequality, working paper, n° 59.

e - Evolution du PIB/habitant par grandes régions du monde entre 2000 et 2018 (en \$ PPA de 2011)

	Europe de l'Ouest	Europe de l'Est	Amérique du Nord	Amérique latine	Asie (Est)	Asie (Sud et Sud- Est)	Moyen- Orient	Afrique subsaharienne
2000	32526	8986	44329	10225	8164	3437	9640	1981
2010	37818	17021	48090	13453	12853	5367	16716	3156
2018	39790	20681	53756	14076	16327	7648	18430	3532
TCAM 2000-18	1,12%	4,74%	1,08%	1,79%	3,93%	4,54%	3,66%	3,26%
TCAM 2000-10	1,38%	6,6%	0,82%	2,78%	4,64%	4,56%	5,66%	4,76%
TCAM 2010-18	0,80%	2,46%	1,40%	0,57%	3,04%	4,53%	1 ?23%	1,42%

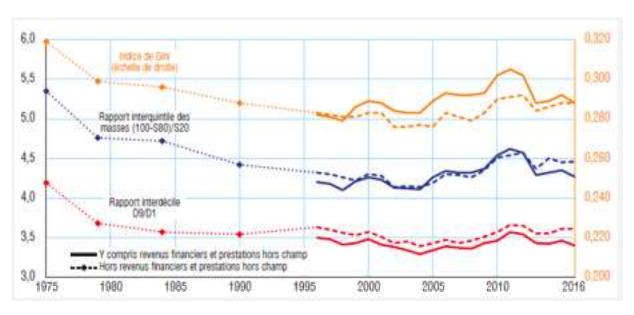
Source: Groeningen Growth and Development Center, Maddison Project Database 2020

f - Évolution de l'écart de revenu entre la Chine rurale et la Chine urbaine



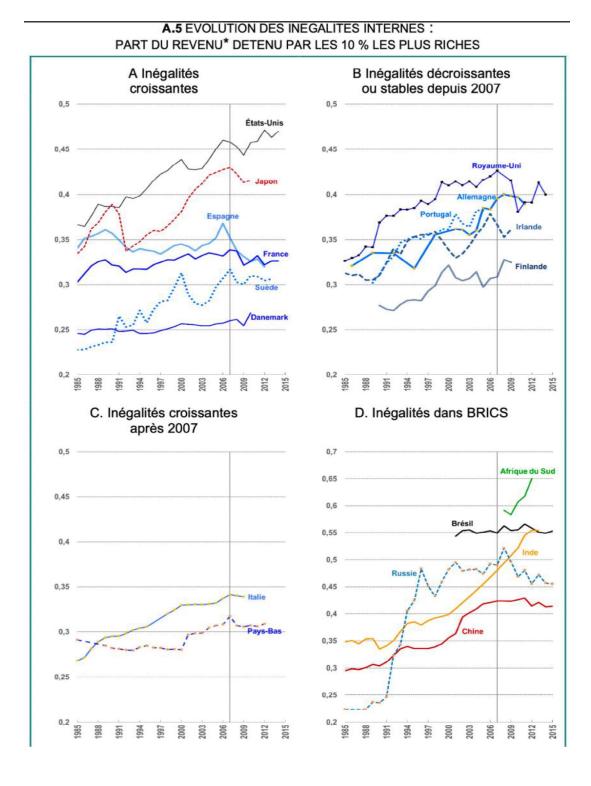
Source : Sylvie Démurger (2019), « Économies émergentes : quelles inégalités ? L'exemple de la Chine », SES-ENS-Lyon, 2 avril.

g - Évolution des inégalités de niveau de vie après redistribution en France de 1975 à 2016

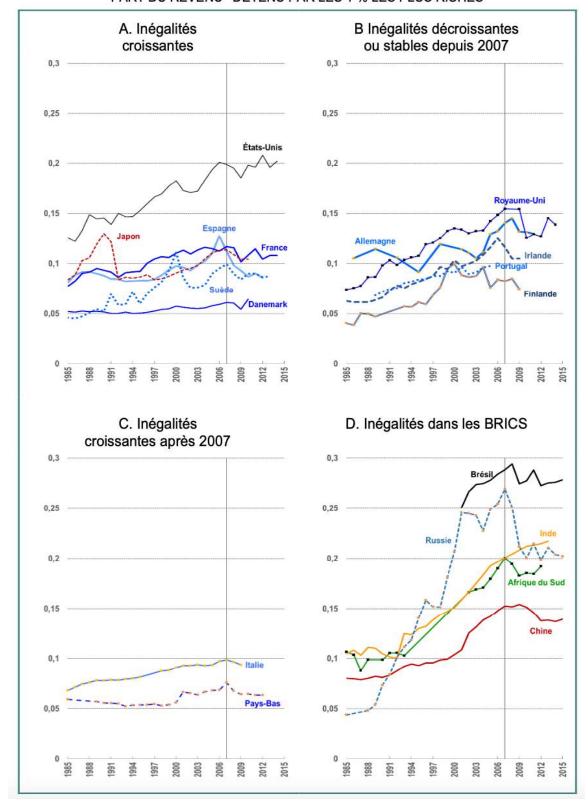


Source: INSEE, France Portrait social, Edition 2019.

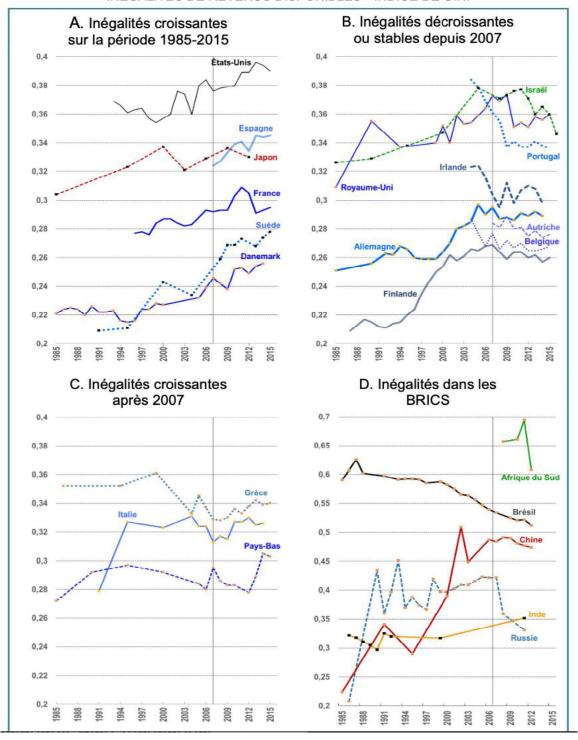
h - Les évolutions des inégalités internes à travers différents indicateurs (parts du top1% et du top10% dans le total des revenus ; indice de Gini)



A.6 EVOLUTION DES INEGALITES INTERNES : PART DU REVENU* DETENU PAR LES 1 % LES PLUS RICHES



A.4 EVOLUTION DES INEGALITES INTERNES : INEGALITES DE REVENUS DISPONIBLES - INDICE DE GINI



Source : Isabelle Bensidoun, Grégoire Elkouby (2019), « Un monde moins inégalitaire mais des pays plus inégaux ? », *Panorama du CEPII*, Février.

B.1 - Principales attentes concernant le sujet

Ce sujet correspond au programme de Licence en sciences économiques.

En fonction de la manière dont le sujet est traité par le candidat, certaines notions ou théories peuvent ou non être mobilisées. Cependant, un certain nombre de connaissances sont attendues par les membres du jury au regard des exigences d'une copie d'un candidat à l'agrégation interne de SES. Celles-ci sont considérées comme importantes, ou parfois indispensables, pour répondre de façon complète et approfondie au sujet. Dans le cas des notions et des concepts, ceux-ci doivent à chaque fois être définis, à commencer par les termes du sujet eux-mêmes bien sûr, et les liens qui les unissent.

Grille d'évaluation utilisée pour la correction					
Critères	Pondération				
Définition et discussion des termes du sujet	+++				
Contextualisation et mise en perspective	+				
Problématique et qualité du plan (cohérence, annonce, respect)	+++				
Auteurs-clés ; concepts et mécanismes analysés	++++				
Connaissances factuelles et exemples	+++				
Bonus (auteurs complémentaires, références, originalité du plan, graphique)	+ à +++				
Malus (absence d'un auteur-clé, paragraphe hors-sujet, confusion)	- à				
Qualité de l'écrit (syntaxe, orthographe)	++ /				

B.2 - Ce qui est indispensable :

➤ Les théories/auteurs attendus :

- B. Milanovic, F. Bourguignon, T. Piketty, J. Schumpeter, S. Kuznets, A. Deaton, D. Rodrik, A. Atkinson, P. Aghion, S. Rosen, théorème de Stolper & Samuelson, R. Solow, D. Acemoglu et J. A. Robinson, J. Stiglitz...
- Analyse des causes des inégalités à travers l'acronyme TOP : Technologie, Ouverture, Politique
- Analyses de la convergence
- Analyses du commerce international et de ses effets sur les inégalités
- F. Bourguignon (2012), La mondialisation de l'inégalité
- Courbe de Kuznets (1955)
- Courbe de l'éléphant de Branko Milanovic et ses travaux récents : les « vagues » de Kuznets (2022)
- OCDE (2008), « Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE »
- Rapport sur les inégalités mondiales (2022) et distinction entre revenus du travail et du capital : Banerjee et Duflo ; ou encore la base WID de Alvaredo, Chancel, Piketty, Saez, Zucman (2017-18).

➤ Les apports empiriques attendus :

- Chiffrage de l'inégalité mondiale à partir de l'indice de Theil ou de l'indice de Gini (avec une perspective démographique)
- TCAM du PIB par habitant dans les pays développés et dans les pays émergents entre 2000 et 2018 (à partir des données Maddison Database Project)
- Part des revenus captée par le top 10 %, et le top 1 % en France et aux États-Unis.
- Niveau du Gini en France, aux Etats-Unis et dans quelques pays émergents dont la Chine
- Évolution du rapport interdécile en France en longue période (données INSEE).

B.3 - Ce qui est valorisé (et/ou bonus) :

Les connaissances théoriques valorisées :

- D. Autor, A. Lewis, M. Grossman et E. Rossi-Hansberg, R. C. Feenstra et G. H. Hanson, J. Azar, P. Krugman, R. Gordon, L. Summers
- Les vagues de Kuznets qui ne sont pas synchrones
- Modèle d'Arthur Lewis
- Dépassement du modèle marxiste basé sur les seules inégalités entre pays (vers une inversion des dépendances ?)
- Analyse des effets sur les inégalités de l'internationalisation des chaînes de valeur
- Économie géographique avec modèle centre-périphérie de Krugman
- Stagnation séculaire du côté de l'offre et du côté de la demande
- Angus Deaton (2016) : « La grande évasion », toutes les innovations majeures s'accompagnent d'une hausse des inégalités
- La définition des «inégalités mondiales» bute sur des difficultés méthodologiques de caractérisation.

Les connaissances empiriques valorisées :

- Chiffrage de l'inégalité mondiale à partir de l'indice de Theil en décomposant ce qui est dû aux inégalités entre nations et aux inégalités à l'intérieur des nations.
- Décrypter la courbe de Milanovic comme étant "discrète", simple liaison formelle des points entre eux
- Distinguer les périodes 2000-2008 et 2008-2018 afin de cerner l'inflexion dans la dynamique des inégalités à l'intérieur des pays
- Courbe d'incidence de la croissance mondiale sur les différents percentiles de revenus sur la période 2008-2018 : disparition de la courbe de l'éléphant
- Positionner les percentiles d'un pays (Chine notamment) dans la distribution mondiale des revenus qui amène à se poser la question de son qualificatif « d'émergent» (factuellement ce n'est plus le cas)
- Comparaison des revenus moyens de la Chine urbaine et de la Chine rurale, et plus généralement de la dimension territoriale
- Comparaison de la croissance des revenus dans les métropoles et dans les périphéries (en Europe ou en France) notamment à travers les différents degrés de granularité des données NUTS (nomenclature des unités territoriales statistiques) dont les conclusions de convergence/divergence diffèrent selon l'échelle retenue
- Parmi les 124 femmes milliardaires les plus riches du monde, 2/3 sont chinoises !... et le nombre de milliardaires a été multiplié par près de 6 en 20 ans (passant de moins de 500 à près de 3000 en 2022).

B.4 – Malus

- Faible analyse des termes du sujet (différents types d'inégalités), de la période considérée (depuis 2000) avec les dangers de hors sujet (période précédente uniquement à évoquer en introduction)
- Aucune statistique
- Aucun exemple
- Des difficultés à raisonner sur les distributions
- Absence des auteurs-clés : Bourguignon, Milanovic, Kuznets, OCDE, CEPII, Piketty, Deaton
- Aller trop au-delà du sujet en développant l'analyse des inégalités de « patrimoine »
- Danger d'une introduction trop longue polarisant le discours sur les inégalités avant 2000
- Conclusion terminant sur une ouverture banale évoquant les « inégalités face au changement climatique »

3.1.2.3 - Notions des programmes de sciences économiques et sociales en lien avec le sujet

Ce sujet peut être relié à plusieurs chapitres des programmes de sciences économiques et sociales du lycée, même si l'essentiel des connaissances et des problématiques se situe dans :

- le chapitre 2 de Terminale (« Quels sont les fondements du commerce international ? »),
- le chapitre 1 de Terminale dans une moindre mesure (« Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ? »)
- le regard croisé de Terminale (« Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ? »).
- et dans une moindre mesure un aspect d'un chapitre de Première et d'un chapitre de Seconde.

Le tableau suivant met en évidence les notions et objectifs d'apprentissage du programme qui peuvent être questionnés pour traiter le sujet :

Programme	Chapitres	Notions
Classe de seconde	-Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?	 Savoir que la croissance économique est la variation du PIB et en connaître les grandes tendances mondiales sur plusieurs siècles; Savoir que le PIB est un indicateur global qui ne rend pas compte des inégalités de revenus.
Classe de première	-Comment le marché concurrentiel fonctionne- t-il ?	-Comprendre la notion de gains à l'échange et savoir que la somme des surplus est maximisée à l'équilibre.
Classe de terminale	-Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ? -Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	-Comprendre comment le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus ; -Comprendre le rôle des dotations factorielles et technologiques (avantages comparatifs) dans les échanges commerciaux et la spécialisation internationale ; -Comprendre l'internationalisation de la chaîne de valeur et savoir l'illustrer ; - Comprendre les effets induits par le commerce international : gains moyens en termes de baisse de prix, réduction des inégalités entre pays, accroissement des inégalités de revenus au sein de chaque pays ; comprendre les termes du débat entre libre-échange et protectionnisme.
	-Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?	 Connaître les grandes tendances d'évolution des inégalités économiques depuis le début du XXe siècle et comprendre que les inégalités économiques et sociales présentent un caractère multiforme et cumulatif. Savoir interpréter les principaux outils de mesure des inégalités, statique (rapport inter-quantiles, courbe de Lorenz et coefficient de Gini, top 1%) et dynamique; Comprendre que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale (fiscalité, protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations) s'exerce sous contrainte de financement et fait l'objet de débats en termes d'efficacité (réduction des inégalités), de légitimité (notamment consentement à l'impôt) et de risque d'effets pervers (désincitations).

Par ailleurs, ce sujet ayant une dimension empirique très importante, il exige une maîtrise fine de l'analyse des données et des outils afférents. Nombre d'entre eux sont précisés dans la rubrique du programme : « Objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques » référencée ci-dessous (les incontournables sont mis en gras).

Calcul, lecture, interprétation
□ Proportion, pourcentage de répartition (y compris leur utilisation pour transformer une table de
mobilité en tables de destinée et de recrutement).
☐ Taux de variation, taux de variation cumulé, coefficient multiplicateur, indice simple.
☐ Moyenne arithmétique simple et pondérée.
• Lecture et interprétation
☐ Indice synthétique.
☐ Médiane.
☐ Écart et rapport inter-quantile.
□ Coefficient de Gini.
☐ Corrélation et causalité.
☐ Taux de variation moyen.
□ Valeur nominale, valeur réelle (notamment, taux d'intérêt nominal et taux d'intérêt réel).
☐ Tableau à double-entrée.
☐ Représentations graphiques : diagrammes de répartition, représentation de séries
chronologiques, courbe de Lorenz.
☐ Représentation graphique de fonctions simples (offre, demande, coût) et interprétation de leurs
pentes et de leurs déplacements.

3.1.3 - Proposition(s) de corrigé (Frédéric Carluer et Miguel Sarzier)

3.1.3.1 – Plan principal

Introduction:

Les travaux d'Angus Maddison (*L'économie mondiale : une perspective millénaire*, 2001) montrent que les PIB par habitant en Europe, dans les pays d'immigration européenne, en Asie, en Amérique latine ou en Afrique étaient relativement proches les uns des autres à la veille du XIX^{ème} siècle. Les inégalités de revenu moyen entre les nations étaient donc relativement faibles. L'inégalité mondiale, à savoir l'inégalité entre tous les citoyens du monde, étaient alors essentiellement due aux inégalités à l'intérieur de chaque pays.

Avec la première révolution industrielle, la donne de l'inégalité mondiale change radicalement. C'est l'apparition de la « grande divergence », à savoir un mouvement de creusement des inégalités entre les nations. Dans *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du 16*ème siècle à nos jours (2016), Paul Bairoch estime que le PIB par habitant du pays le plus développé était supérieur de 28 % à ceux des pays du Tiers Monde en 1800. En 1995, ce même rapport représentait un coefficient multiplicateur proche de 11. Le prix à payer de la « grande évasion » permise par les révolutions industrielles semble donc être un accroissement des inégalités entre les nations (Angus Deaton, 2016).

Sur cette même période, les inégalités internes n'ont pas connu une évolution aussi linéaire que les inégalités entre les nations. De 1800 au milieu du 20^{ème} siècle, les inégalités internes ont augmenté ; de 1945 à 1980, elles ont baissé ; et, depuis les années 1980, elles augmentent à nouveau.

Les années 2000 actent un renversement historique en termes d'inégalité : pour la première fois depuis le 19ème siècle, l'inégalité mondiale recule. Cette période se caractérise par des bouleversements majeurs. Tout d'abord, l'économie mondiale connaît un choc productif et commercial d'une ampleur inédite avec l'adhésion de la Chine à l'OMC en 2001. Les flux commerciaux sont modifiés en profondeur et les chaînes de valeur mondiales s'allongent et se complexifient dans un contexte d'intégration financière planétaire croissante. Cette période est également le moment où se déploient et se diffusent de nouvelles technologies à portée générale, à savoir les technologies de l'information et de la communication (TIC) ou bien encore l'intelligence artificielle (IA). Enfin, l'individualisme et la logique marchande se renforcent, notamment dans le monde du travail. Fondamentalement, toutes ces évolutions sont les facteurs explicatifs majeurs de la dynamique des inégalités entre les pays et au sein des pays depuis 2000.

Pour Branko Milanovic (2022), la période s'étendant de l'an 2000 à nos jours est celle du « grand nivellement » de l'inégalité mondiale. Comment les inégalités entre les nations et les inégalités au sein des nations ont-elles respectivement contribué à ce grand nivellement depuis 2000 ? Ce mouvement des inégalités entre les nations et au sein des nations est-il continu sur la période ou connaît-il des inflexions ? Comment expliquer les dynamiques respectives des inégalités internationales et des inégalités internes ?

Après avoir analysé de manière empirique la dynamique des inégalités entre et au sein des nations depuis 2000 (1), il s'agira d'expliquer d'une part la baisse de l'inégalité entre les nations depuis 2000 (2) et d'autre part la dynamique complexe et non continue des inégalités au sein des pays développés et des pays émergents (3).

I - L'analyse empirique de la dynamique des inégalités entre et au sein des nations depuis 2000

A - La période 2000-2008 : un « grand nivellement » qui articule baisse des inégalités entre nations et hausse des inégalités au sein des nations

- Entre 2000 et 2008, l'inégalité mondiale l'inégalité entre tous les citoyens du monde diminue et passe de 70 points à 66 points de Gini (B. Milanovic 2022)
- L'inégalité mondiale a deux composantes : l'inégalité entre les pays et l'inégalité au sein des pays. Les économistes utilisent souvent l'indice de Theil pour isoler ce qui dans l'inégalité mondiale relève de l'inégalité interne et de l'inégalité de revenu moyen entre les nations. Dans ses travaux sur l'inégalité mondiale, François Bourguignon (2016) recourt à cet indice et met en évidence sur la période 2000-2010 une forte baisse de l'inégalité entre les nations et dans le même temps une hausse de l'inégalité au sein des nations.
- Cette dynamique singulière de l'inégalité mondiale, articulant baisse des inégalités entre les nations et augmentation des inégalités au sein des nations, est mise en évidence par Branko Milanovic à travers une courbe d'incidence de la croissance mondiale sur la période 1988-2008. En raison de sa forme qui évoque un éléphant, elle a été popularisée sous le nom de la « courbe de l'éléphant »

Cette « courbe de l'éléphant » met en évidence plusieurs évolutions particulièrement intéressantes.

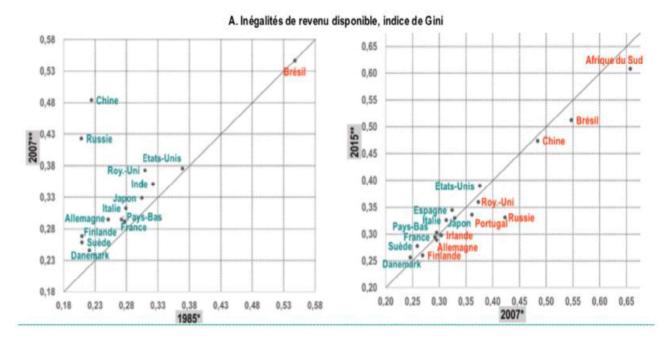
- Tout d'abord, les personnes situées dans le bas de la distribution mondiale des revenus n'ont pas bénéficié d'une augmentation significative de leurs revenus sur la période. Les 5 % du bas de la distribution ont vu leurs maigres revenus augmenter de seulement 15% en vingt ans. Ce sont essentiellement des hommes et des femmes vivant dans les pays les moins avancés, notamment en Afrique subsaharienne.
- Ensuite, les personnes situées autour de la médiane de la distribution mondiale des revenus (le point A situé entre le 40ème et le 60ème centile) ont bénéficié d'une très forte amélioration de leur niveau de vie avec une progression de leurs revenus comprise entre 60 et 85 %. Ce cinquième de la population mondiale qui a vu son sort largement s'améliorer vit neuf fois sur dix dans les pays émergents d'Asie, essentiellement en Chine mais aussi en Inde, en Thaïlande, au Vietnam et en Indonésie. Ce ne sont pas les personnes les plus riches de ces pays qui, elles, se situent plus haut dans la distribution mondiale des revenus mais les classes moyennes des pays émergents. Les personnes situées plus haut dans la distribution mondiale des revenus, autour du point B au niveau du 80ème centile, ont vu leurs revenus stagner sur la période. Elles constituent les classes moyennes inférieures des pays riches (celles située en dessous de la médiane nationale).
- Enfin, le point C représente les 1% des individus les plus riches au monde. Ils ont connu sur la période de très forte hausse de revenus (65%), comparable à la croissance exceptionnelle qu'ont connue les classes moyennes des pays émergents.

Cette courbe de l'éléphant met donc bien en évidence une réduction des inégalités entre les nations puisque les classes moyennes des pays émergents connaissent une hausse fulgurante de leurs revenus tandis que les classes moyennes des pays développés voient leurs revenus stagner (comparaison du point A et du point B). La réduction de l'inégalité entre les nations est essentiellement due à l'essor des pays émergents.

Cette courbe met aussi en évidence la hausse des inégalités internes. Dans les pays développés, les revenus des plus riches augmentent plus vite tandis que les revenus des classes moyennes stagnent ou augmentent très peu (comparaison du point B et du point C). Dans les pays émergents, les classes moyennes sont situées autour de la médiane des revenus mondiaux et correspondent aux populations urbaines qui profitent du développement économique. Les populations rurales sont situées plus bas dans la distribution mondiale des revenus (dans le premier quintile) et n'ont pas connu une augmentation aussi rapide de leurs revenus que les classes moyennes urbaines. Les inégalités sont donc aussi en hausse dans les pays émergents.

B - Depuis 2008, le « grand nivellement » continue du fait de la poursuite de la baisse des inégalités entre nations et d'une stabilisation voire une régression des inégalités au sein des pays

- Entre 2008 et 2018, l'inégalité mondiale poursuit sa baisse en passant de 66 points à 60 points de Gini (B. Milanovic 2022). Tout comme durant la période précédente, la baisse de l'inégalité mondiale a été largement permise par la poursuite de la baisse de l'inégalité internationale. Les différentes études tentant de mesurer l'inégalité mondiale aboutissent toutes à la mise en évidence d'un recul de l'inégalité entre les nations.
- Ces études mettent également en évidence une stabilisation des inégalités internes voire une légère baisse depuis 2008. Dans l'article cité ci-dessus, Isabelle Bensidoun et Grégoire Elkouby mettent en évidence sur la période 2007-2015 :
 - une baisse de l'indice de Gini dans la moitié des pays étudiés,



• une légère diminution de la part du revenu (après impôts et transferts) captée par les 10 % les plus riches dans un grand nombre de pays ; la part des 10 % les plus riches ne continue de progresser significativement qu'en Inde et en Afrique du Sud ;



• Une baisse généralisée de la part du top 1% dans les revenus après impôts et transferts



- Dans un article de décembre 2022 intitulé « Les trois ères de l'inégalité mondiale, 1820-2020 avec un focus sur les 30 dernières années », Branko Milanovic procède à un réexamen de la « courbe de l'éléphant » sur la période 2008-2018.
 - Cette étude montre que la courbe de l'éléphant n'est plus valable pour étudier la dynamique des inégalités sur la période 2008-2018. Elle fait apparaître des évolutions importantes par rapport à la période 1988-2008 :
 - Le bas de la distribution mondiale des revenus (le premier quintile) connaît une forte amélioration puisque les revenus de ce groupe augmentent de 6 à 7,5 % par an sur la période. Cette nette amélioration du sort du bas de la distribution mondiale des revenus s'explique selon B. Milanovic par « la forte hausse des revenus ruraux chinois qui a "expulsé" l'immense majorité de la population rurale chinoise du quintile inférieur, la "chute" dans le quintile inférieur de personnes qui se situaient auparavant au-dessus (principalement du sous-continent indien et du Nigeria), et la croissance rapide du revenus de certaines catégories pauvres dans les pays pauvres mais dont le taux de croissance n'était pas suffisamment élevé pour leur permettre de "sortir" du quintile inférieur mondial. Dans la mesure où les deux premières évolutions ont été dominantes, l'amélioration de la situation des pauvres dans le monde est quelque peu illusoire : les personnes qui s'y trouvent sont mieux loties que celles qui s'y trouvaient auparavant, mais c'est parce que leur propre croissance n'a pas réussi à suivre le rythme de croissance des pauvres chinois. »
 - De 2008 à 2018, le top 1% mondial a connu une baisse marquée de la croissance de ses revenus. Leurs rémunérations ont augmenté de seulement 1,5% par an contre 5 % par an durant la période précédente.
 - Le cœur de la distribution mondiale (entre le 20 ème et le 70 ème centile) bénéficie encore d'une forte croissance de ses revenus de l'ordre de 5 à 6 % par an (contre 3 à 5 % dans la période précédente). Toutefois la composition de ces centiles a fortement évolué : alors qu'en 1988, les déciles urbains chinois couvraient la fourchette comprise entre le 14 ème et le 66 ème centile mondial, trente ans plus tard, ils s'étendent du 34 ème au 93 ème centile. Le revenu médian des Chinois urbains est passé d'environ le 45 ème centile mondial en 1988 à environ le 70 ème centile mondial en 2018. Dans la distribution mondiale des revenus le deuxième décile urbain chinois côtoie le premier décile italien; le cinquième décile urbain chinois est à peu près à la même position que le premier décile allemand, le cinquième décile polonais ou le troisième décile français.

Cette courbe d'incidence de la croissance mondiale sur la période 2008-2018 met donc en évidence la baisse des inégalités entre nations avec le déplacement vers le haut de la distribution de la population urbaine chinoise. Elle montre aussi dans une certaine mesure la stabilisation ou la légère baisse des inégalités internes avec l'affaiblissement du rythme de croissance des revenus du top 1% de la distribution mondiale des revenus.

II - Expliquer les raisons de la baisse de l'inégalité entre les nations depuis 2000

Depuis 2000, un phénomène résolument nouveau est observable, à savoir la convergence progressive des niveaux de vie des différents pays du monde. Ce « grand nivellement » s'explique bien évidemment par les taux de croissance économique exceptionnels des pays émergents (et en particulier de la Chine!) sur la période mais aussi par l'atonie de la croissance économique des pays développés depuis 2000 et encore plus depuis la crise financière mondiale des subprimes en 2008.

A - Des taux de croissance économique exceptionnels dans les pays émergents depuis 2000

- Le modèle néoclassique de croissance élaboré en 1956 par Robert Solow permet d'expliquer les dynamiques de croissance très différentes dans les pays développés et dans les pays émergents. Ce modèle postule que la hausse du niveau de vie est rendue possible par l'accumulation de capital. C'est parce que, toutes choses égales par ailleurs, l'investissement renforce l'intensité capitalistique que la productivité du travail augmente et que le niveau de vie s'élève. Toutefois, la loi des rendements factoriels décroissants fait que l'accumulation de capital génère des effets de plus en plus faibles sur la productivité marginale. En considérant que les pays développés sont des pays dans lesquels l'intensité capitalistique est très élevée et que les pays émergents sont des pays dans lesquels elle est plus faible, un même investissement engendrera par conséquent une très faible amélioration du niveau de vie dans les pays développés tandis que les pays émergents connaîtront, eux, des progrès substantiels en ce domaine. La convergence observée sur la période s'explique donc en large partie par cette dynamique de rattrapage économique. Si ce phénomène de rattrapage économique a été particulièrement intense, c'est aussi parce que la mobilité internationale des capitaux s'est considérablement renforcée sur la période. Le libéralisme financier permet aux détenteurs de capitaux d'utiliser leur épargne pour financer des projets économiques dans les pays émergents parce que ces projets présentent un niveau de productivité et donc une rentabilité souvent plus élevée que dans les pays développés. L'intensité capitalistique augmente donc dans les pays émergents et explique la hausse du niveau de vie.
- Les théories du commerce international sont également un outil précieux pour analyser le « grand nivellement » observé depuis 2000. La théorie des dotations factorielles, que l'on doit à Eli Heckscher, Bertil Ohlin et Paul Samuelson, prévoit que les pays ont intérêt à se spécialiser dans les productions nécessitant le facteur qui est relativement abondant sur son territoire. Au début des années 2000, un pays comme la Chine se caractérise par une abondance relative de travail non ou peu qualifié et une rareté relative de capital. A partir du moment où la Chine a intégré l'OMC (2001), ce pays a pu participer très activement aux échanges internationaux et se spécialiser dans la production de biens à faible intensité capitalistique. C'est cette croissance extravertie, c'est-à-dire portée par les exportations, qui a permis au niveau de vie des Chinois de considérablement augmenter.
- Dans les années 2000, les firmes ont internationalisé leur chaîne de valeur, notamment en localisant dans les pays émergents, à travers des IDE ou de l'externalisation internationale, les étapes de fabrication ou d'assemblage. L'extension de ces chaînes de valeur mondiales a rendu possible des transferts de technologie et l'acquisition de « routines » organisationnelles. Aidées par les pouvoirs publics, les entreprises de certains pays émergents, comme l'Inde ou la Chine, ont su mobiliser ces acquis pour permettre une montée en gamme fonctionnelle les rendant capables d'assurer de plus en plus d'activités des chaînes de valeur mondiales générant davantage de valeur ajoutée que l'assemblage ou la fabrication.

Évolution du PIB par habitant dans quelques pays émergents entre 2000 et 2018 (en \$ PPA de 2011 et en taux de croissance annuels movens)

ch taux de croissance annuels moyens)									
	Brésil	Chine	Indonésie	Inde	Russie	Turquie			
2000	9384	4730	5384	2753	10553	11904			
2008	13164	8190	7633	4031	21563	16183			
2018	14034	13102	11852	6806	24669	19270			
TCAM 2000-18	2,00%	5,82%	4,48%	5,16%	4,83%	2,71%			
TCAM 2000-08	3,71%	7,10%	4,46%	4,88%	9,34%	3,91%			
TCAM 2008-18	0,64%	4,81%	4,50%	5,38%	1,35%	1,76%			

Source: Groeningen Growth and Development Center, Maddison Project Database 2020

B - Une stagnation séculaire dans les pays développés

- Alors que la croissance économique est très forte dans les pays émergents, elle est relativement anémiée dans les pays développés. Au regard des très faibles taux de croissance des économies les plus avancées, Robert Gordon, en 2012 dans « Is US Economic Growth Over ? », est l'un de ceux qui parlent de stagnation séculaire. Il se range du côté des techno-pessimistes en affirmant que les grandes innovations (celles qui bouleversent la société et stimulent significativement la productivité) sont derrière nous. Il n'y a selon lui pas grand-chose à attendre des nouvelles technologies en termes de gains de productivité et donc de croissance du PIB par habitant d'autant plus que six vents contraires (démographie, éducation, inégalités, mondialisation, coût de l'énergie et dette) érodent le niveau de vie.
- La stagnation séculaire observée dans les pays développés peut également être analysée sous l'angle de la demande. Lawrence Summers, dans « Rapid Growth or Stagnation for the United States Economy » (2013), considère que la faible croissance des économies développées s'explique par un déséquilibre entre l'épargne (abondante) et l'investissement (trop rare) qui ne peut pas être résolu par les prix, c'est-à-dire une baisse du taux d'intérêt réel, mais uniquement par les quantités, à savoir un ralentissement de la croissance.

Évolution du PIB par habitant dans quelques pays développés entre 2000 et 2018 (en \$ PPA de 2011)

	Allemagne	France	Royaume-Uni	Italie	Japon	États-Unis
2000	33367	33410	31946	32717	33211	45886
2008	40715	36762	36265	35943	35496	50276
2018	46178	38516	38058	38674	38674	55335
TCAM 2000-18	1,82%	0,79%	0,98%	0,27%	0,85%	1,05%
TCAM 2000-08	2,52%	1,2%	1,60%	1,18%	0,84%	1,15%
TCAM 2008-18	1,27%	0,47%	0,48%	-0,45%	0,86%	0,96%

Source: Groeningen Growth and Development Center, Maddison Project Database 2020

III - Expliquer la dynamique des inégalités internes depuis 2000 à partir des vagues de Kuznets

Les inégalités au sein des nations semblent évoluer de manière cyclique. C'est du moins ce qu'indique Branko Milanovic dans *Inégalités mondiales* (2019). Cet économiste montre que durant la période moderne, à savoir celle qui s'ouvre au début du 19ème siècle avec la première révolution industrielle, les inégalités internes dans les pays développés ont globalement augmenté jusqu'à la Seconde guerre mondiale. Ces inégalités ont ensuite diminué jusqu'aux années 1970. Elles croissent à nouveau des années 1980 à 2008. Depuis la crise des subprimes, les différents travaux cherchant à estimer l'inégalité mondiale montrent que les inégalités tendent à se stabiliser voire régressent.

A - Seconde vague de Kuznets et dynamique des inégalités internes dans les pays développés

De la courbe de Kuznets aux vagues de Kuznets

- L'enchaînement d'une phase de croissance puis d'une phase de diminution des inégalités a été mis en évidence dès 1955 par Simon Kuznets. A travers sa célèbre courbe éponyme (la courbe de Kuznets), cet économiste décrit une relation en U inversé entre niveau de développement économique et niveau des inégalités. Quand une économie se développe, un secteur moderne apparaît. Ce nouveau secteur se caractérise par un niveau de productivité supérieur au secteur traditionnel. Les agents économiques pionniers qui fournissent les facteurs de production travail et capital au secteur moderne bénéficient alors de revenus supérieurs à ceux qui sont obtenus dans le secteur traditionnel. Le développement économique se traduit donc dans les premiers temps par un essor des inégalités. Mais arrive un moment où la dynamique s'inverse. Les agents économiques sont de plus en plus nombreux à être impliqués dans le secteur moderne et à bénéficier de revenus élevés. Les inégalités de revenus se mettent alors à diminuer. C'est ce mécanisme qui explique en partie la hausse des inégalités dans les pays développés jusqu'à la Seconde guerre mondiale.
- D'autres facteurs participent à la dynamique des inégalités, notamment les institutions mises en œuvre par les pouvoirs publics (fiscalité, redistribution, périmètre du secteur public). Thomas Piketty, dans Le Capital au 21ème siècle (2013), estime que le mécanisme de la courbe de Kuznets est un « conte de fées » : ce n'est pas ce mécanisme de transition sectorielle qui explique la dynamique des inégalités mais les décisions politiques. La forte baisse des inégalités observée de la fin de la Seconde guerre mondiale à 1945 s'explique ainsi par le conflit, par la grande dépression des années 1930, par l'élévation des taux marginaux supérieurs d'imposition sur le revenu et sur les successions, par le mouvement ouvrier, par l'extension du secteur public et par le développement de l'État-providence. Ce sont les mêmes forces politiques qui, en sens inverse, expliqueraient, le nouvel essor des inégalités à partir des années 1980. Ce retour de l'accroissement des inégalités, non prévu par la courbe de Kuznets, signalerait la fragilité de cette théorie.
- Avec les « vagues de Kuznets », Branko Milanovic parvient à concilier dans une même théorie les explications politiques de Thomas Piketty et les explications technologiques et structurelles de Simon Kuznets en rajoutant des éléments analytiques liés à l'ouverture commerciale. Dans cette théorie, les courbes de Kuznets se succèdent dans le temps. C'est pour cette raison que B. Milanovic parle de « vague de Kuznets ».

Expliquer la croissance des inégalités de 2000 à 2008 dans les pays développés

- Depuis le début des années 1980, les pays développés seraient entrés dans la deuxième vague de Kuznets. La forte augmentation des inégalités internes constatée dans ces pays entre 2000 et 2008 s'explique par trois facteurs que Branko Milanovic réunit sous l'acronyme TOP : la technologie (T), l'ouverture (O) et la politique (P).
- La première cause de l'accroissement des inégalités est à relier au choc productif et commercial que représente l'adhésion de la Chine à l'OMC en 2001. C'est en effet des centaines de millions voire un milliard de travailleurs qui viennent concurrencer les ouvriers peu qualifiés des pays développés. Comme le prédit le théorème Stolper-Samuelson (1941), les emplois peu qualifiés reculent et les salaires des ouvriers diminuent fortement, alimentant de facto les inégalités internes. Cet essor des inégalités est également entretenu par les stratégies des firmes qui fragmentent les chaînes de valeur à l'échelle du globe (Feenstra et Hanson, 2001 ; Grossman et Rossi-Hansberg, 2008). Cette fragmentation internationale des chaînes de valeur diminue la demande travail industriel peu qualifié dans les pays développés ce qui renforce le chômage, fait baisser les salaires et augmente les inégalités.

- Les changements technologiques sont également un déterminant important de la dynamique des inégalités au sein des pays. La diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) à la fin des années 1990/début des années 2000 a contribué à augmenter les inégalités à travers différents effets. Tout d'abord, il est possible d'évoquer un mécanisme classique à la Kuznets de transition sectorielle. Les TIC se diffusent dans certaines firmes qui deviennent plus productives et versent de ce fait des rémunérations plus importantes à leurs salariés et à leurs actionnaires que les entreprises n'ayant pas adopté ces nouvelles technologies. Les inégalités internes sont aussi amplifiées par les rentes de monopole que perçoivent les entrepreneurs-innovateurs de la troisième révolution industrielle (J. Schumpeter et P. Aghion). Les TIC sont également une forme de progrès technique biaisé, c'est-à-dire des technologies qui n'affectent pas de manière uniforme les revenus des différents agents économiques. Le progrès technique contemporain est notamment biaisé en faveur des hautes qualifications, en faveur du talent (« effet superstar » de S. Rosen, 1981) et en faveur des tâches non routinières. Il accroît donc considérablement les revenus de ces catégories et fait baisser les rémunérations des autres agents économiques. Le progrès technique contribue aussi à accroître les inégalités parce qu'il polarise le marché du travail en faisant disparaître les emplois à qualifications intermédiaires aux tâches plutôt répétitives et automatisables alors qu'il accroît les emplois très peu qualifiés situés tout en bas de la hiérarchie des rémunérations (dans la logistique et les services à la personne notamment) et les emplois très qualifiés en haut de la distribution des revenus (D. Autor, 2013). Le progrès technique, couplé au recul des barrières aux échanges, contribue aussi à l'accroissement des inégalités à travers les effets géographiques qu'il produit, à savoir une concentration de l'activité économique dans les métropoles (modèle centre-périphérie de P. Krugman 1991).
- Enfin, ces inégalités croissantes dans les pays développés sur la période 2008 peuvent également être expliquées par des facteurs politiques : désyndicalisation et recul du pouvoir de négociation des travailleurs, baisse des taux d'imposition sur les plus hauts revenus (T. Piketty), flexibilisation à l'anglo-saxonne du marché du travail (réformes Hartz en Allemagne au milieu des années 2000)...

Expliquer la stabilisation voire la baisse des inégalités dans les pays développés depuis 2008

Les pays développés entrent (peut-être) dans la deuxième phase de la seconde vague de Kuznets. Petit à petit, les rentes de monopole des entrepreneurs-innovateurs de la troisième révolution industrielle s'estomperont si la politique de la concurrence est capable d'éviter les abus de position dominante des géants du numérique. La convergence mondiale des revenus pourrait réduire la concurrence internationale et la pression à la baisse sur les salaires des classes populaires et des classes moyennes inférieures des pays développés. Le rapport de force entre travail et capital pourrait se renverser et déboucher sur un partage de la valeur ajoutée davantage en faveur des travailleurs (volonté de Joe Biden de doubler le salaire minimum aux États-Unis en 2021). Un retour à une fiscalité plus forte et progressive sous la pression populaire (mouvement des gilets jaunes en France) pourrait devenir une réalité d'autant plus si les États parviennent à s'entendre pour approfondir la diminution de la concurrence fiscale initiée en 2022 avec la mise en place par les 27 États-membres de l'Union européenne d'un impôt mondial minimum de 15% sur les bénéfices des multinationales.

B - Première vague de Kuznets et dynamique des inégalités internes dans les pays en développement Expliquer la hausse des inégalités entre 2000 et 2008 dans les pays émergents

- Les vagues de Kuznets ne sont pas synchrones. Alors que les pays développés sont entrés dans la seconde vague de Kuznets depuis les années 1980, de nombreux pays émergents entrent seulement dans la première vague de Kuznets à la fin des années 1990/début des années 2000. Ils connaissent alors une hausse des inégalités internes qui s'explique par un mécanisme classique de transition sectorielle « à la Kuznets ». Par exemple, le revenu moyen des Chinois urbains est près de 3,5 fois plus élevé que le revenu moyen des Chinois ruraux en 2008.
- La croissance économique des pays émergents, et plus particulièrement de la Chine, suit le processus décrit dans le modèle d'Arthur Lewis (1954). L'industrie chinoise a puisé dans des réserves quasi illimitées de main-d'oeuvre issues du monde rural, attirant ces travailleurs en surplus par des salaires très faibles, mais tout de même supérieurs aux revenus des paysans. Les entrepreneurs capitalistes chinois ont donc accumulé beaucoup de profits ce qui a fortement creusé les inégalités. En 2021, selon le magazine chinois *Hurun*, la Chine compte 1185 milliardaires en dollars et sur les 124 « self made women » milliardaires dans le monde, les deux tiers sont chinoises.

Expliquer la baisse des inégalités constatées dans certains pays émergents

Certains pays émergents entrent dans la deuxième phase de la première vague de Kuznets. La « croissance lewisienne » prend fin : pour attirer de nouveaux travailleurs, les entreprises chinoises doivent désormais augmenter les salaires. Le secteur moderne se développe à un tel point qu'il réduit désormais les inégalités (mécanisme classique de la courbe de Kuznets). La population plus riche et vieillissante est alors en demande de politiques sociales et l'éducation se diffuse largement. Ces deux mouvements contribuent à réduire les inégalités.

Conclusion:

Depuis 2000, le monde a connu un mouvement inédit de diminution de l'inégalité mondiale. Ce recul de l'inégalité mondiale a été permis par la baisse des inégalités entre nations dont l'ampleur a été suffisante pour plus que compenser la hausse des inégalités internes qui affectent peu ou prou tous les pays. Les gains de revenus obtenus par des centaines et des centaines de milliers d'individus vivant dans les pays émergents (Chine principalement et Inde dans une moindre mesure) ont permis à ces populations de se rapprocher des revenus des classes populaires et moyennes inférieures des pays développés, voire même de les côtoyer.

Sur les deux dernières décennies, l'évolution des inégalités au sein des nations n'est pas continue. De 2000 à 2008, il est clair que les inégalités ont augmenté dans tous les pays qu'ils soient développés ou émergents. Cette articulation étonnante d'une baisse des inégalités entre les nations et d'une augmentation des inégalités à l'intérieur des nations est particulièrement bien mise en exergue dans la célèbre courbe de l'éléphant de Branko Milanovic. Depuis 2008, en tenant compte de toutes les réserves associées aux difficultés méthodologiques pour mesurer ce type d'inégalité, les études semblent indiquer une stagnation, voire même une diminution des inégalités internes même si ces dernières demeurent à des niveaux relativement élevés. Cette période 2008-2018 acte donc la disparition de la courbe de l'éléphant.

Sur la période 2000-2008, la baisse continue des inégalités entre les nations s'explique par les taux de croissance économique exceptionnels qu'ont connus les pays émergents, et plus particulièrement la Chine, alors que les pays développés semblent pris dans le piège de la stagnation séculaire.

La dynamique des inégalités internes est plus subtile à saisir. Depuis les années 1980, les pays développés sont entrés dans la seconde vague de Kuznets et connaissent jusqu'à 2008 un fort accroissement des inégalités qui s'explique par la mondialisation, la transition numérique et des évolutions politiques et institutionnelles. Dans les pays émergents les inégalités augmentent également car ces pays sont entrés dans la première vague de Kuznets fondée sur l'industrialisation. Depuis 2008, la stagnation ou le recul des inégalités internes peuvent être interprétés comme l'entrée des pays émergents, principalement la Chine, dans la seconde phase (baissière) de la première vague de Kuznets, et l'entrée des pays développés dans la seconde phase (baissière) de la seconde vague de Kuznets.

En termes de prospective, la poursuite de la baisse de l'inégalité mondiale interroge la communauté des économistes. Le déplacement des déciles urbains chinois dans le haut de la distribution mondiale des revenus fait que la croissance chinoise ne va plus autant participer à la baisse de l'inégalité internationale que par le passé, voire même contribuer à l'augmenter. Pour éviter « l'effet boomerang » de l'inégalité mondiale, il faudra que les nations parviennent à contenir les inégalités internes et surtout que les pays dans lesquels vivent les populations situées dans le bas de distribution mondiale des revenus (pays du continent africain et Inde) soient capables de mettre en œuvre les conditions favorables à une dynamique endogène de croissance économique forte.

3.1.3.2 - Exemple de plan alternatif

I - L'analyse empirique de la dynamique des inégalités entre et au sein des nations depuis 2000

A - La période 2000-2008 : un « grand nivellement » qui articule baisse des inégalités entre nations et hausse des inégalités au sein des nations.

Baisse de l'inégalité mondiale

Baisse des inégalités entre les nations

Hausse des inégalités internes aux nations

Courbe de l'éléphant sur la période 2000-2018

B - Depuis 2008, le « grand nivellement » continue du fait de la poursuite de la baisse des inégalités entre nations et d'une légère diminution des inégalités au sein des pays.

L'inégalité mondiale continue de baisser

L'inégalité entre les nations poursuit sa baisse

Selon les mesures, les inégalités internes stagnent ou diminuent légèrement

Disparition de la courbe de l'éléphant sur la période 2008-2018

II. Expliquer la dynamique des inégalités entre les pays et au sein des pays depuis 2000 : le rôle de la mondialisation, de la technologie et des institutions politiques.

A - Les facteurs explicatifs de la baisse des inégalités entre les nations depuis 2000

Convergence des niveaux de vie entre les nations du fait de la forte croissance économique dans les pays émergents et de la croissance économique atone dans les pays développés.

Forte croissance économique dans les pays émergents à expliquer avec modèle de Solow, théories du commerce international et internationalisation des chaines de valeur.

Faible croissance économique dans les pays développés à expliquer en mobilisant les théories de la stagnation séculaires aussi bien du côté de l'offre que du côté de la demande.

B - Expliquer à travers les vagues de Kuznets la dynamique des inégalités au sein des nations depuis 2000

La théorie des vagues de Kuznets et l'explication de la dynamique des inégalités au sein des nations avec la typologie TOP : technologie, ouverture, politique

Expliquer la croissance des inégalités de 2000 à 2008 dans les pays développés : seconde vague de Kuznets, théorème Stolper Samuelson, effets de la fragmentation des chaînes de valeur, effets des changements technologiques, effets des modifications politiques et institutionnelles

Expliquer la croissance des inégalités de 2000 à 2008 dans les pays émergents : les vagues de Kuznets ne sont pas synchrones (entrée des pays émergents dans la première vague de Kuznets), courbe de Kuznets, modèle d'Arthur Lewis.

Expliquer la stagnation voire la baisse des inégalités dans les pays émergents et dans les pays développés : dans les pays émergents = fin de la croissance lewisienne + demande d'un État social ; dans les pays développés = possible entrée dans la seconde phase de la deuxième vague de Kuznets.

III. Quel avenir pour cette dynamique des inégalités et quelles conséquences/quels risques pour les sociétés capitalistes ?

A - Un risque d'« effet boomerang » de l'inégalité mondiale

Avec le déplacement des déciles urbains chinois vers le haut de la distribution mondiale des revenus, la croissance économique de la Chine ne va plus autant participer à la baisse de l'inégalité internationale voire contribuer à l'augmenter.

L'avenir de l'inégalité mondiale dépendra à la fois de la croissance économique des pays dans lesquels vivent les populations situées dans le bas de la distribution mondiale des revenus (en Inde et en Afrique) et dépendra également de la capacité des nations à limiter les inégalités internes.

B - Ploutocratie et populisme

Selon B. Milanovic, le développement des inégalités internes depuis l'entrée dans la seconde vague de Kuznets en 1980 expose les démocraties occidentales à deux grands risques : aux États-Unis, le risque ploutocratique (imposition des règles du vivre ensemble par les plus riches) et en Europe, le risque populiste (montée en force des partis s'opposant vivement à la mondialisation et aux migrants).

- Acemoglu D., Robinson A. (2015), *Prospérité*, puissance et pauvreté : Pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres ?, Traduction du Handbook.
- Alvaredo F., Chancel L., Piketty T., Saez E., Zucman G. (2018), World Inequality lab, Rapport sur les Inégalités mondiales, Le Seuil.
- Atkinson A.B. (2016), Inégalités, Le Seuil, 2016.
- Atkinson A. B., Bourguignon F. (eds.) (2015), Handbook of Income distribution, vol 2 A-2B, North Holland.
- Atkinson A. B. (1970), « On the measurement of inequality », Journal of Economic Theory, Volume 2, Issue 3, September 1970, Pages 244-263.
- Banerjee, A.V., Duflo, E. (2003), «Inequality and Growth: What Can the Data Say? » Journal of Economic Growth 8, 267–299.
- Bourguignon F. (2012), La mondialisation de l'inégalité.
- Bourguignon (2015), « Revisting the Debate on Inequality and Economic Development », *Revue d'Economie Politique*, n°5, pp. 633-663. https://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2015-5-page-633.htm
- Case A., Deaton A. (2020), Deaths of Despair and the Future of Capitalism, March, Princeton UP.
- Denis V., Ruiz N. (2009), « Mesurer les inégalités », Cahiers Français, 351 : 22-28.
- Garbinti B., et Goupille-Lebret J. (2019), « Inégalités de revenu et de richesse en France : évolutions et liens sur longue période », *Economie et Statistiques*, n°510.
- Kuznets S. (1955), "Economic growth and income inequality", *The American Economic Review*, Vol. 45, pp. 1-28.
- Milanovic B. (2019), Inégalités mondiales, le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances.
- Montel O. (dir.) (2009), Inégalités économiques, inégalités sociales, Cahiers Français, n°351.
- Mussard S., Terraza M. (2009), « Décompositions des mesures d'inégalité : le cas des coefficients de Gini et d'entropie », *Recherches économiques de Louvain*, n°2.
- OCDE (2008), Croissance et inégalités : Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE.
- OCDE (2012), *Réformes économiques 2012 : Objectif croissance*, « peut-on à la fois réduire les inégalités de revenus et stimuler la croissance ? », Chapitre 5.
- OCDE (2017), Bridging the Gap. Inclusive Growth 2017, Update Report, Paris, OCDE.
- Piketty T. (2013), Le capital au XXIème siècle.
- Piketty T. (2015), L'économie des inégalités.
- Piketty T. (2019), Capitalisme et idéologie.
- Piketty T., Saez E., Zucman G. (2016), "Distributional National Accounts: methods and Estimates for the United States", NBER Working Paper n° 22945.
- Sen A. (2012), Repenser l'inégalité.
- Silber J. (ed) (1999), Hanbook of Income Inequality Measurement, Springer.
- Stiglitz J. (2012), Le prix de l'inégalité.
- Stiglitz J. (2015), *La Grande Fracture* (The great divide: unequal societies and what we can do about them), édition Les Liens qui libèrent.
- -Tronquoy T. (dir) (2015), « Les inégalités, un phénomène à plusieurs dimensions », Cahiers français, n°386.

Ressources complémentaires :

- Acemoglu D. (2002), «Technical Change, Inequality and the Labor Market», *Journal of Economic Literature*, Vol. 40, n°1.
- Acemoglu D., Autor D.H., (2010), « Compétences, tâches et technologies : implications pour l'emploi et les bénéfices », *Handbook of Labor Economics*, Vol. 4, Orley Ashenfelter et David E Card Elsevier.
- Adaroc A., Cojocaru A., Kilic Celik S., Narayan A., (2022), « Impact of Covid-19 on global income inequality», in Banque mondiale, *Global Economic Prospects*, chapitre 4, janvier.
- Aghion P. (2020), Le pouvoir de la destruction créatrice.
- Artus P. (2017), « Inégalités et croissance : quel sens et quel signe pour la causalité ? », Flash Economie, n°1273.
- Atkinson, Anthony (2015), « Inégalités : que peut-on faire ? », Harvard University Press. p. 384
- Autor, David, Lawrence F Katz et Melissa S Kearney (2006), « Mesure et interprétation des tendances des inégalités économiques : la polarisation du marché du travail américain », *AEA Papers and Proceedings*.

- Azar, José, Ioana Marinescu, Marshall I. Steinbaum (2017), « La concentration du marché du travail », Document de travail n° 24147, NBER.
- Banerjee, A.V., Duflo, E. (2022), Rapport sur les inégalités mondiales.
- CEPII (2019), Panorama du CEPII, « Un monde moins inégalitaire, mais des pays plus inégaux ? ».
- Chancel L. et al. (2022), Rapport sur les inégalités mondiales.
- -Deaton A. (2021), « COVID-19 and global income inequality », NBER, working paper, n° 28392.
- Alvaredo Facundo, Lucas Chancel, Thomas Piketty, Emmanuel Saez et Gabriel Zucman (2017), «Dynamique des inégalités mondiales : nouvelles conclusions de WID.World », *Document de travail NBER*, n° 23119.
- Demurger S., (2019), « Économies émergentes : quelles inégalités ? L'exemple de la Chine », ENS Lyon, http://ses.ens-lyon.fr/articles/economies-emergentes-quelles-inegalites-lexemple-de-la-chine
- Feenstra R., Hanson G. (2001), «Global production sharing and rising inequality: a survey of trade and wages", NBER, Working Paper, 8372.
- France stratégie (2020), Inégalités de patrimoine et redistribution.
- Grossman G., Rossi-Hansberg E. (2008), «Trading tasks: a simple theory of offshoring», *American, Economic Review*, Vol. 98, n°5, pp. 1978-97.
- Kanbur R., Ortiz-Juarez E., Sumneer A., (2022), « The global inequality boomerang », WIDER, working paper, n° 2022/27.
- Krugman P. (2006), La mondialisation n'est pas coupable.
- Kuznets, Simon (1963), « Aspects quantitatifs de la croissance économique des nations : VIII. Répartition des revenus par taille », *Economic Development and Cultural Change* 11, n° 2, Partie 2 (janvier) : 1-80.
- Lakner, C. et B. Milanovic (2016), « Répartition internationale des revenus : de la chute du mur de Berlin à la Grande récession », World Bank Economic Review 30(2) : 203-232.
- Milanovic B. (2007), « Définition des trois concepts d'inégalités », un chapitre de Mondes distincts : mesurer les inégalités internationales et mondiales, Princeton University Press
- Milanovic B. (2016), « Les trois concepts d'inégalités internationales affichent une convergence continue », Twitter, 25 octobre.
- Milanovic B., (2016), Inégalités internationales. Une nouvelle approche à l'ère de la mondialisation.
- Milanovic B. (2010), Nantis et démunis : une histoire brève et idiosyncrasique des inégalités internationales.
- -Milanovic B. et J. Roemer (2016), « Interaction entre les inégalités de revenu internationales et nationales », Journal of Globalisation and Development, 7(1), 109-115
- Milanovic B., (2022a), « After the financial crisis: the evolution of the global income distribution between 2008 and 2013 », in *The Review of Income and Wealth*, vol. 68, n°1.
- Milanovic B., (2022b), « The three eras of global inequality, 1820-2020 with the focus on the past thirty vears », Stone Center on Socio-Economic Inequality, working paper, n° 59.
- Porter M. (1993), L'avantage concurrentiel des nations, Interéditions.
- Romer P. (1986-1994), « The Origins of Endogenous Growth", *Journal of Economic Perspectives*, n°1.
- Rosen S. (2004), "The Economics of Real Superstars: The Market for Rock Concerts" in *The Material World*, Alan B. Krueger, Princeton University and NBER April 12.
- Scheidel, Walter (2017), « Le grand nivellement. Violence et histoire des inégalités de l'Âge de pierre au vingt-et-unième siècle », Princeton University Press, 528 pages.
- Schumpeter J.A. (1942), Capitalisme, socialisme et démocratie.
- Slate (2018), « L'éléphant des inégalités est en fait un brontosaure », J-M. Pottier.
- Société Générale (2018), « La dynamique des inégalités : existe-t-il un modèle général ? », Econote, n°42.
- Stiglitz, Joseph, 2020, "Conquering the great divide", Finance and Development, September, 17-19.
- Stiglitz J., Sen A., Fitoussi J.P., (2009), Richesse des nations et bien-être des individus.
- -World Bank (2020). Poverty and Shared Prosperity 2020: Reversals of Fortune. Washington, World Bank.

De nouvelles données de panel internationales ont montré que les sociétés préindustrielles étaient souvent caractérisées par des niveaux d'inégalité significativement supérieurs à ceux des sociétés modernes. Voir notamment Milanovic, B., Lindert, P., et Williamson, J. (2007), « Mesure des inégalités anciennes », Document de recherche sur les politiques de la Banque mondiale, n° 4412.

Deininger et Squire (1996, 1998) ont rassemblé le premier ensemble de données de grande ampleur comportant suffisamment d'observations (682 observations de coefficients de Gini et de parts de quintile dans 108 pays) pour étudier l'évolution des inégalités au sein des pays. Voir Deininger, Klaus et Lyn Squire (1996), « Un nouvel ensemble de données mesurant les inégalités de revenu », *World Bank Economic Review*, Vol. 10, n n°3, pp. 565-91.

3.1.4 - Commentaires généraux sur les prestations des candidats

▶Points forts:

- Des efforts de problématisation et de reformulation du sujet dans la grande majorité des copies.
- Une volonté de structuration des copies avec un plan détaillé apparent.
- De nombreuses références théoriques appuient l'argumentation.
- Mention des difficultés méthodologiques pour mesurer l'inégalité mondiale et les inégalités entre les nations
- Représentations graphiques bien choisies (schémas bienvenus dans la mesure où ils sont complets, explicités et reliés au sujet) : ne pas hésiter à utiliser des couleurs pour ce faire
- Argumentation claire
- Mesure des inégalités : indice de Theil (inégalité entre les nations et à l'intérieur des nations), indice de Gini, part du top 1%, du top 10% dans le revenu global, rapport interdécile
- Courbe de l'éléphant de 1988 à 2008 et sa transformation/disparition depuis 2008
- Partition de la période en sous-périodes
- Inégalités territoriales et économie géographique
- Vagues de Kuznets et grille d'analyse TOP (technologie, ouverture, politique)
- → Une bonne maîtrise de 20 références bibliographiques clés sur chaque thème semble incontournable.

▶Points faibles :

- Termes du sujet pas toujours bien définis en introduction (notions et formulation du sujet : « entre » versus « au sein »).
- Non-respect du cadrage temporel (depuis 2000) occasionnant du hors sujet (il vaut mieux une copie dense et ciblée, donc courte, que de longs développements rattachés indirectement au sujet) et interdisant un plan chronologique, si ce n'est un découpage post-2000
- Problématisation insuffisante
- Méconnaissance de la dynamique de l'inégalité mondiale et de l'inégalité entre les nations depuis 2000 : pour certaines copies, si cette date n'avait pas figuré dans le sujet c'était pareil...
- Une insuffisance de données empiriques récentes et d'exemples factuels pertinents.
- Des copies déséquilibrées : introduction et première partie trop longues, suite et fin du devoir inaboutis (mauvaise gestion du temps).
- Ne pas oublier qu'une dissertation est avant tout une démonstration : les mécanismes doivent être toujours explicités et illustrés.
- Des citations des références incomplètes et insuffisamment mises en valeur.
- Encore trop de fautes de français.
- Utilisation des théories de la dépendance et des théories marxistes du commerce international pour analyser l'évolution de l'inégalité internationale depuis 2000
- Utilisation de connaissances sociologiques.
- La présence d'une analyse prospective, de type « horoscope », sur les scénarii d'évolutions de l'économie mondiale et des inégalités sur le moyen terme...ou un « poids des représentations » du type : « les inégalités vont de toute façon augmenter » en contradiction totale avec la posture du chercheur en sciences sociales qui se concentre sur les faits sans idée préconçue.

Un certain nombre de candidats n'a pas anticipé qu'un sujet sur les inégalités pourrait tomber à nouveau, donc les copies sont moins bonnes que l'an passé. Un manque important de données factuelles est une constante des copies. On peut s'en étonner dans la mesure où ce thème a déjà été traité par un certain nombre de candidats. Cela se traduit par des copies centrées sur les contenus de la terminale, avec des copies parfois très courtes, aux apports scientifiques limités.

Les copies ont traité plutôt du commerce international, avec des parties « fictives » sur des solutions potentielles pour réduire les inégalités. Peu de références attendues ont été présentées. De nombreuses approximations (exemple : les avantages comparatifs souvent peu maîtrisés) sont à remarquer. Très peu de travaux académiques, notamment contemporains, ont été mentionnés. Aucun travail empirique sur la montée des inégalités n'a été trouvé dans les copies. Les statistiques sont généralement « grand public » et peu scientifiques.

Cela conduit à une inquiétude quant au niveau de maîtrise des contenus. La dimension historique a été souvent ignorée.

De manière formelle, la construction des introductions est souvent incomplète (quand elles sont présentes), par exemple sans problématique. Très peu d'explorations historiques sont situées sur la période et le tournant de l'année « 2000 » n'est pas maîtrisé d'un point de vue empirique (et même géopolitique).

Conseils formels complémentaires :

- Utiliser une encre foncée car les copies sont scannées
- Soigner l'orthographe (une copie valant 12/20 en termes de construction et de contenus a eu la note de 09/20 dans la mesure où elle contenait 49 fautes !...); y compris celle des auteurs euxmêmes (exemple : Milosévic ou Brankovic !...)
- Soigner la syntaxe
- Respecter les règles formelles de l'exercice de la dissertation
- Respecter les règles de citation des ouvrages (auteur, titre de l'ouvrage, date de parution) et des articles (Auteur, titre de l'article, nom de la revue, date de publication) ; et éviter de citer des émissions de télévision...
- Ne pas utiliser des jugements de valeur au sujet de travaux scientifiques, comme plusieurs copies le font : « peu reluisant », « édifiant » ou des propos globalisants : « les économistes pensent... »
 - Venir aux deux épreuves même si la première ne s'est pas bien passée : il n'est pas rare qu'un candidat soit admissible avec un 6 ou un 7/20 à l'une des deux épreuves (08/20 pour cette année).

3.1.5 - Exemple de bonne copie de composition

Concours section

AGRÉGATION INTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET

Epreuve matière

CONSIGNES

COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat

N231NAT1016192mbre de pages :

Epreuve - Matière : 101 0800

Session: 2023

Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES. Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.

Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance. Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.

N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.

Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).

Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

rouse

Epreuve matière : COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat : **N231NAT1016192**mbre de pages : 20

18 / 20

des de terminants à ces iregalités. Premièrement l'origine de la rémusération des différents agents économiques pour chaune des fonctions économiques qu'ils execuent: solovie, propriétaire, octionnaire. Pour les demiers, les inégale regultent de la dotation initiale dont les individus béréficient par heilage on par don. A. Bibr et B. Plefferhom (système des inégalités, 2008) définisent pal ailleurs la richere comme le foit d'obtenir de son patrimoire un revenu superiem an ievenu median. Les inégalités result en fin des conockérisliques economiques (niveau de développe nent) et institutionnelles (Etat-providence) de l'Etat dans le quel ils vivent, ils en tirent une rente de citoyenneké (Blanko Wilanovic, iregalites mondiales, 2019). donc lieu de compacer les inégalités mationales, entil les némages résidant dans un État et les inégalités internationales. Cette denière peut être mesuré en présentant la distribution mondiale des revenus toute nationalités confondues ou compaient les pays par le revenu moyen (B. Milanovic, op- ait.). Focalises note attention un les année d'y charles des canacteristiques qui internagissent avec gramique des inegalités: aniver à saturation de la monolialisation des echanges de biens, succession de financières (2001, 2007-2008, 2010), existence de choes exogénes ARS-COVZ, queux en Vhraine), coléologies qui influencent les politiques publiques. Focaliser sun l'aspect dynamique des iregalités nous engage enfin à anabyser l'évolution des inegaltes en comparant différents indicaterus, en recherchant des phases d'acceleration ou au contraire de stagnation. F. Bourgignon (La mondialisation de l'inegalité, 2012) o établi que les inégalités entre pays ont considéra-blement braisse depuis les années 1990, tandis que les

negalités entre ninages ont progrens. Les shatistiques de l'INSEE présentent un rapport interdécile (1) 9/11) stable et voisin de 3,5 depuis le début des années 2000, tordis que les plus louts revenus ont connu une forte progression. Cependont, à l'écfelle mondiale et nationale, de nombreuses données font etat de degres d'inégalités croissants. Comment expliquer qu'un nême phenomère connaît des dynamiques opposées selon l'ecfelle d'observation et l'outil utilise? Pour y auver, il convent of analyse les nécasiones qui agissent su la réportition des resources. Notes voulons montrer ici que la dynamique des iregalités olepuis le detret 2000 a produit des effets différencies mais globalement ingalitaires. Nous montrerons d'abord que la dynamique des iregalités a favorisé en moyense les revenus des menages des pays en développement (1). Tependant, la dynamique des revenus à comme stars de nombreux pays une évolution favorable aux lants revenus (11). Enfin, mous montieurs que la dynamique globale des regalités de patrimoire est favorable aux menages les plus riches, peu importe leur livralisation (111).

La obypanique des inégallés a en des effets positifs les revenus des ménages des parqs en developpement (1). La mondialisation pernet d'expliquer une ougmentation relativement plus im portante des revenus dans les parqs en developpement (A). Les politiques de développement ont par villeurs produit des effets positifs à long terme pur les revenus les moins eleves (B). La réduction des inégalités entre pays peut rénulter de l'orignentation des houts revenus dans les pays en développement (C).

La mondialisation permet d'expliquer une ougmentation relativement plus importante des revenus dans les ports en developpenent (A). F. Bourgignon (La mondialisation de l'inégalité, 2012) mesure (indice de Cheil) l'evolution des negalités monoliales et nationales. Jes inégalités entre pays développes et pays en développement se sont réduites dépuis une trantaire d'années. Me des explications est l'ouvertue internationale aux marches de produits et de capitair. L'insertion dans le commerce international permet, pour les pays peuples et pouvres, d'avoir une competitivité-voit ellevée pour les productions utilisant intensivement le facteur travail peur guslifie. Cela peuvet à as pays de beneficier of investipements directs de l'etranger. Une réallication du capital dans les pays en développement conduit à une augmentation de la productivité plus forte que si ce capital avoit été investi dans les pays développes (producitiété monginale décroisante du copital) the reallocation des secteurs lote production s'est operée entre les pays steveloppes et pays en developpement our berefice de les deniers. Ainsi, les pays en développement connaissent une crossance forté qui semaits accompagner d'ine reduction des growth and income neguality, 1955). Le développement Leconomique resultant de la mondialisation account les revenus, d'aboud iregalement distribués. L'augmentation des iregalités les de moins en moins tolètée et bles mecanismes de redistributions consluisent une baisse des

Concours section

AGRÉGATION INTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET

Epreuve matière

COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat

N231NAT1016192mbre de pages : 20

18 / 20

Session: 2023 Epreuve - Matière : 101 0800

Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.

Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.

Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance. **CONSIGNES** Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.

N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.

Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).

Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Concours section

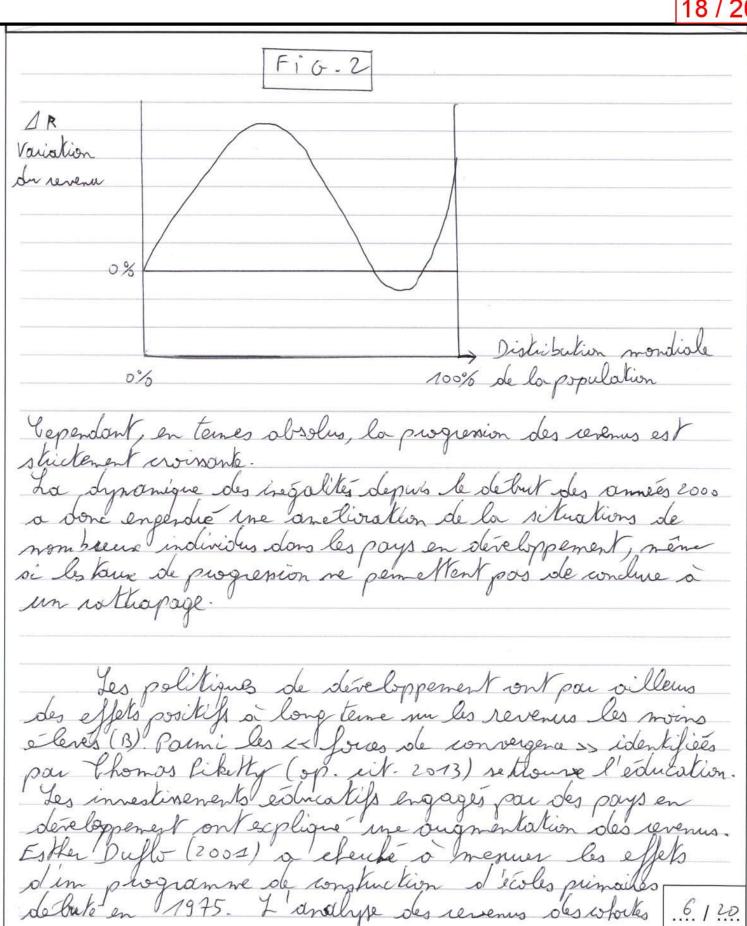
AGRÉGATION INTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET

Epreuve matière

COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat

N231NAT1016192mbre de pages : 20



qui ont successivement beneficie de ces investimement a permis de montrer qu'à pout à de 2005, le rendement des invotinement éducatif à l'écfelle de l'Indonésie est devenu positif. Dufto et A. Boreijee (Repenser la paurreté, 2012) modélisent un piège de la pauveté. L'éducation peinet à un individu d'entres sur le marche du travail avec un saloire supérieur du seul du « piège de la pourrete ». Le modèle montre l'interation entre le revenu présent et le revenu futin-Un revenu present au-delà du point d'inflexion de la course se traduit par un revenir supetieur. Oui, dans la periode de temps suivante de viendra le revenu présent ouquel correspondra un sevem fester encore superieur. FiG-3 Piège de la pouvrete Les auteurs montient que l'éducation est déterminée à la fois par des politiques publiques et par la demande des némages. Ils présentent les consequences l'accivée d'entreprises (contres o'appels) dans certaires villes indiennes: elle est vorelée à une hausse de demande de scolaisotion. Ceci pernet de montres (avec F. Bourguignon) que la conjonction d'investisements évolucotifs et de l'oderecture éconômique produit des effets positifs sur les revenus des populations 7/20

pouvres des pays en développement. Les objectifs du millénaires de l'onv sour le développement ont occur les toux de salaisation des enfants. En 20 ans, ils sont parse de 70 à 88% dans le Jous-continent indien et de 55 à 70% en tofique sub-salariense (d'après Banerjee & Dufli, 2012).

Ainsi, une dynamique favorable à une réduction des iregalité semble avoir opère dans les pays en développement depuis plusieus dizaires d'années, en conjonction avec des opportunités répulant des echanges internationaire. Il convient de nuancer la portée de la démonstration precedente. La réduction des inégalités entre pays pentrémiter de l'augmentation des houts revenus dans les pays en obereloppement (C). Chomas Piketty (Le capital ouxxième siècle) identifie une force de divergence des revenus occivinant les inégalités! Lorsque r > q, le partage entre les revenus du capital et ceux du travail se fait en faveur des proprietaires Or, il montre, quitte à « noturaliser » le toux de rendement que le tour de rendement du capital est historiquement stable et proche de 5%. The dyamique de réduction des inegalités supposeroit donc un tous de croisance eleve, on un toux de rendement du capital faible. La réunion de ces deux conditions ne semble pos probable Par villeur, le développement économique s'occompagne d'une forte industrialisation. Celle-u entraîne des gains de productivité, d'autant plus focilement obtemis qu'il s'agit d'économies de rattrapage (Aghion & Mowitt, Les nouvelles théories de la cubisance, 2000). Le condement des investissements productifs est plus eleve lorsqu'il porte le plus souvent su des technologies mailisées. It l'inverse des éconômies d'innovation, les investissements visant à repaisser la frontière technologiques etant P. 120

Epreuve matière : COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat : **N231NAT1016192**mbre de pages : 20

18 / 20

Epreuve - Matière :

CONSIGNES

101 0800

Session: 2023

Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.

Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.

Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.

N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.

Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).

· Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

à la fois plus coûteux et plus risqués. On, l'ougnentation du stock de capital accroît de fait la remuneration du capital.

Nous venons de montres successivement que la dynamique des inégalités peut avoir des effets positifs pour les pays en déreloppement, et donc participer à une dynamique de réduction des inégalités internationales. L'ette réduction peut se traduire par une augementation des revenus du travail, forvisse par la mondialisation et les investissements éducatifs passes, for réduction des inégalités mondiales à également resulté de l'organisation des revenus du capital consécutifs au loéveloppement industriel des pays en développement. Cette dynamique des fauts revenus à également en lieu dans les pays développes.

X

*

La obspromique des revenus a consu dans de

9,20

Epreuve matière : COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat : **N231NAT1016192**mbre de pages : 20

18 / 20

nombreux pays une evolution favorable aux hands cerems (11). La mondialisation (A) et le progrès technologique (B) permot of supliquer the house des houts revenus, tands que la crise des Étals-providence semble avoir fragilise la capacité des Etats à monolialisation a produit des e les menages dont les revenus foibles ou Le Élévière de Stolper-Samuelson peinet de la situation respective de deux pays doles. de production différents. In situation les solacies peu qualifies des pays déreloppes sont mis onec les salaties peu quolifies des pays peu plus foible. developpes, et dont le soloire est llocation de la production souteint que ce processus de réo industrielle est acherre on debutoles années 2000 et renouvellers dans le secteur des services. Minsi, le pays developpes connaissent une raufaction des emplois industrials et un tronsfect vers le secteur des services. Cette reallication des em plois entroire une augmentation The de travail et une compression des en george dispose de mayers politiques, le peuvoir de régociation des saloités l'evolution des les 10/20 Le progrès technologique occurr également les inégalités internes aux pares développés (B). B. Wilanovic (op. cit. 2019) explique le « cochtail fatol» accorisont les inégalités de revenus aux Etats-Unis par la forte substituabilité du capital et du travail. Les progrès technologique ougnante les possibilités d'automatisation on de substitution des travailleurs par des automates. L'ette exolution est observable à long terne clans l'industrie, et pent être étendre aux selvices. Elle renet en question la et expliquent l'augmentation graduelle du pire des services comparativement aux biens. Le progrès technologique reduit le coût relatif des biens par rapport also services. Le prise des services augmentant In raison de l'alignement des salaties entre les deux seckeus. L'automatisation croissante de certains seckeus de service loisse supposer à terme une reduction progressive de la demonde de travoil, et donc une tendance à la boisse des salaires. La mije au point d'automates de paisse dans la vente de détail a reduit la demande de travail dans ce secteur. Elle reduit encore la cuiticite (Askerany, op. cit. 2016) des Le progrès technologique ainsi que la mondialisation en agradient a l'inverse une pression à la fausse sur les soloires des solories quolifices. Le progrès technique est briaise en faveeu des fantes quolifications (D. A. voi). D'une part en raison de la rareté des comportences reclarées D'aute parten vaison des choix des entreprises qui, face à une concurence mondislisses, dépendent de manière plus citique de leur capacité à recurter les solaries les plus availifies.

Le progrès technologique à donc pour effet d'accoûte la demande de travail hautement quolifie et de diminuer la demande de travail quolifie. L'ette Laure des iregalités de revenus m'est laure 17/20

partie le ment compensée pou les mécanismes de rédistirbution. La crise que connaît l'Etat-proviolence binite l'ampleur des politiques de reolististration (C). La crise est ancieme (P. Rosanvallon, la cin de l'Etak-proviolence, 1981). et de financement. Cependant, la redistribution ne conduit sos à abainer systematiquement l'offre de travail. Une expersione nothwelle a montre que le seriel permettant de bereficier du pri on du RSA ne d'unique pas significativement l'offre de travail (Bougain le Vicard, Le pri et le RSA désincitent il les jeunes à travaille? 2014). Il ne semble pas s'agir d'une rise de financement. En effet, le système fiscal des pays développés ont réduit la part de la conteibution des plus aises. Thomas l'ibetty (op. cit., 2013) montre que les tour marginaire d'imposition un le revenu atteignaient 70 à 90% aux Etals-Unts et au Royaime-Uni jusqu'er 1980. Les revenus des enhaprises sont grædvellenent moins tarcées: l'instauration du CICE en 2015 consiique du CIR déjà escistant ont entraîre me dépense fiscale qui ne semblent pas avoir produit de rénétat proportionnés durc dépenses. Les systèmes fiscaire des pays développes sont par villeurs devenus moins regressifs. Josey et 2 ucman (Je triomple de l'invistice 2012) mantée que la triomple de l'injustice, 2012) montre que le toux d'imposition des revenus dux Etals-Unis est stable autour d'une moyenne De 28 % du revenu, progresse flégliement à chaque décile et diminue pour les contlibuables appartenant au TOP 1%. Piketty, Saey et 2 vokman (pour une révolution fiscale, 2011) montrent dans le vos de la France que l'imposition du travail est moins progressies. D'hne part en raison du poids de la CSG proportionnelle dont la recette équivallait la l'épaque l'à celle de l'IR. D'outre part en raison du 12/20

Epreuve matière

COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat

CONSIGNES

N231NAT1016192mbre de pages : 20

18 / 20

Epreuve - Matière	101	0800
Epreuve - Matière	: 10 1	0000

Session:

Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.

Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.

Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.

N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.

· Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).

Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

plaformenent de l'assiette moscimble un lapuelle les colsations sociales peuvent être calculées. Je proposit mondial sur les iregalités (Alverado & ol, 2018) peuvet de verifie (pour la France) que le dernier decile a capté 8 % de la croisance des revenus entre 1900 et 1950, 27% de 1950 à 1983, et 42% de 1983 à 2012.

La dignamique des ieremis dans les pays développés est donc de favoiable aux minages les moins foilures. Cette dignamique peut être expliquée par la conjondion des effets de la mondialisation et du progrès technologique ainsi que par une politique de redistribution moins verticale et plus horizontale line dispamique similaire, semble agus un les iregalités de patrimoise, qu'ils s'agise ou non de pays développés. Il s'agisa d'en saisu les causes.

* *

X

La dynamique globole des inegolités de patrinoire est favorable dux menages les plus

13/40

Epreuve matière : COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat : **N231NAT1016192**mbre de pages : 20

18 / 20

ricles, peu importe lem brolisation (111). Nous versons que le stock de patrimoire par ropport au flux de revenu entraîre une progression des linegalités (A). l'elle progression est permise par une fiscalité favorable aux proprietaires (B). The idéologie proprietaiste semble limiter l'occeptabilité sociale d'une redistibution du patrimoire (C).

L'importance du patrimoine par rapport au flux de revenu occurit les inégalités (A). Parmi les forces de divergences des inégalités établis pour Thomas Piketty (Capital is back, 2014) figure le rotio B décrivant le rapport entre le stock de capital et le flux de revenus. Il en déduit une loi fondamentale du capitalisme: a=r.B. La part des revenus du patimine est le Donc, toutes choses étant égales par villeurs, si ce ratio augmente, la part des revenus des proprietaires dans le revenu national progresse. Or, ses travaux montrent que le ratio (France, Royaime-Uni et t llemagne) était de 700% au début du Xème sièle, il a baisse la 300% en 1945 et skeint environ 500% du moment de la publication. Donc, depuis le debut des années 1950, les pars développes ont connu une occumulation du capital et leurs propriétaires ont tiré de ce capital une part croissante du revenu mational. Lette dyramique est globale, le rapport mondial sur les inegalités (Alverado et al, 2018) établit une correlation positive entre le niveau de riclèse et le toure de croisance ou 14,120

palimoine: de l'ordre de 8% pour les 1000 inolivioles les plus riches, pour une moyenne de 2 à 3%. Au-delà de la distribution du patrimoire, la guantité de satrimoire est correlée our toux de rendepent. Jelon Piketty (op. cit. 2013), le toux moyen de renolement du pakimoire est de 4%, mais s'élève à 6 à 7% en hout de la distribution des patrimoires. Le capital s'accort donc plus vite à venure qu'il est important et que son détenteur peut faire intervents des professionnels de la gestion de patrimoine. Enfin, une bulle immobilière (2015) a montre que la vente d'un immeble en periode de croissance des prise réalise une plus-value la tente et financiarise le patrimoise des plus aises. Elle semple en traîner un deversement des catégories moyeunes de la population vers les « lignées Léréslitaires » objant leite of em capital immobilier. Eet effet peut être transposable à d'autres états connaisant une ervissance forte du pix des biens immobilies.

Nous avons montre que des forces de olivergences

(pix de l'immobilie, loi fondamentale du capitolisme)

tendent à occroètre les inegolités de patrimoire au rein

ol im pays, elles permettent de nuinon le constat de F. Bourgingnon Lop. eit. 2012), si les inegalités mondiales diminuent, « lest également pare que les plus riefes des pays en développement s'enrichipsent. ene fiscolité des favorable aux propriétaires (B). Jaiez et Zucman (Wealth taxation, 2022) ont compare l'effet des taxations des fants patrimoire dans les porfs empeens qui ont pratique un impôt sur la fortine. Jem conclusion est que les mécanismes mis en place pou ces étals imposent le patrimoire sous en diminuer la voleur. Premièrement, l'impôt 75/20

sur le capital est plajonné à une fraction du revenu, assurant ou contubuable de re pas obevoir utilser le capital pour verser son impôt. Deuxiènement, revenus courants, notamment en conservant les revenus du sein des entreprises posseblées, on en faisant aclèter à une entreprise ses propies actions. Unfin, l'assette de ces impôts est déclarative et les contribuables disposent d'une latitude pour pourvir minorer l'estimation de la valeur de leurs biens. Lette attitude est confirmée par une enquête d'Assessis Spire l'Eaibles et puissonts face à l'impôt, 12011). Concernant les revenus du patrimoire, Soez et zucman Cop. cit. 2012) identifient une course de cette toscation olifférencier dans lanohyse économique. Le thérème de Chamley-Jude pose que la taxation du copital réduit l'incitation à réaliser des investissements and augmentent la productivité des salaries. I impôt mu le capital reduit l'investissement donc in fine la productivité et les revenus des travailleurs. Atinsi, l'impôt optimal sur le capital est de 0%. Or, les auteurs montient que la tanation a peu d'effet nu l'offre de Jinancenert, et an im touse optimal d'imposition Lau sommet de la course de Laffer) est de l'ordre Jaey et 2 ucman (7022) expliquent cette plus faible imposition pour la crainte de l'expatriation des contribuables les plus ricles ainsi que du refus de taxe (comme le font les Etats-Unis) les cevenus mondiaux de leurs contribuables. Ainsi, la féscalité des hants patrimoires tend à avoir un effet d'entratmement qui product un accourse-ment géométrique de la grantité des hants patrimoires: ni le patrimoire ni les revenus qu'il procure re sont loudement emposes. 16/20

Epreuve matière : COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat : N231NAT1016192mbre de pages : 20

18 / 20

Epreuve - Matière : 101 0800

Session: CO.C.S.

· Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.

Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.

Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
CONSIGNES
Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.

· N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.

· Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).

Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Epreuve matière : COMPOSITION SCI ECO ET SOCIALE

N° Anonymat : **N231NAT1016192**mbre de pages : 20

18 / 20

pakimoire n'est pas majoritaires et miggine que
l'aversion attribuée à la fiscalité sur les successions
n'est pas totale. "Elle dépend de la manière dont
la problematique est posée et la tolerance aux
iregalités de patrimoire n'est pos dominante. L'ideologie
proprietainte re semble donc pas informement
Til est possible d'explique sa diffusion dons les arères neolatique ou politique. En utilisant les aonnées britanniques, Julia Cage Caves money matter
arères mediatique ou politique. En utilisant les
for election ? 2022) a monte une correlation entre
le resultat electoral et les moyens engages dans
une election. Tela suggere que les intégrélités
pervent avoir des effetts sur le resultats des élections
et constituer un const de diffusion qui amplifie l'idéologie proprietaiste.
Unfin, cette ideologie peut être entreterne par l'éxistence
d'un récend permetant de justifier l'utilité sociale
d'une grande concentration de riclesse. Bentamon
dans quelle neque les dons peyvent être intéresses.
Den est pay à exclure ave la richesse permet d'effective
De n'est pos à exclure ave la richesse permet d'effectiver des dons l'souvent déductibles) propres à occivîtée le pouvoir symbolique des donnateurs et en reteur
pourou symbolique des donnateus et en retour
de juskiflier les linetpolités existantes.
Nous avons montie que la dynamique des,
effets différencies mais globolement negalitaires.
effets différencies mas globolement inégalitaires.
Polin celle, nous avors expliqué les couses de la réduction des irégalités mondiales, notamment 18/20

par l'augmentation des revenus des habitants des poys en développement. Les poys développés ont suivi une dynamique inverse: les inégalités ont progrèsse du prépidice des mémages ou ant les plus faibles revenus. Vela s'explique pou un progrès technologique loiaise associé à la concurence internationale et à une fiscalité peu progressive Nous avors montre enfin que la dynamique des répolités de patiemoire est globral, présentant un creusement par le haut des iréglités et entretenant des iréglités et entretenant des iréglités forte peu importe les pays. La conjonction de la loi fondamentale du expitalisme (force de de divergence), d'une fiscalité faible sur le capital et d'une roleologie proprietariste justifie l'appel de Thomas Pikelly à la sépasser le eapitalisme se yans allet jusque la , la reforme engage des rehable ne peut apparaître que comme une compensation comptable accroissant les inégaltes lorsqu'elle suit d'un an une diminution à 825% du touse nominal de l'impôt sur les societés. Elle révèle donc un antagonisme résu de la dynamique future des inegalités.



3.2 - Épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat (coefficient 4)

Jury (12 correcteurs) : Mathieu Béra, Catherine Bruet, Louis Chicoine, Anne Decultot, Armelle Delorme, Mathieu Grandclaude, Anne-Sophie Letertre, David Mélo, Marine Métral, Julien Pellegrini, Estelle Vallet, Aurélie Vialle.

Rapporteurs: Catherine Bruet et Laura Cruchet

3.2.1 - Programme de l'épreuve

Il est demandé de construire à partir du dossier, pour une classe de niveau déterminé, le plan et le contenu d'une séance de travail intégrant des travaux devant être réalisés par les élèves.

⇒ La référence à une séance d'une durée de deux heures n'est plus en vigueur. Le candidat est invité à préciser le temps requis pour la séance qu'il présente.

Le candidat doit indiquer les documents qu'il retient parmi ceux du dossier en justifiant son choix. Il doit aussi en présenter les modalités d'exploitation en classe, en exprimant les résultats à attendre de celle-ci sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, et prévoir les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées. Il doit enfin signaler les ouvrages ou articles qui pourraient être utiles, d'une part au professeur, d'autre part aux élèves pour approfondir le sujet étudié. À noter que l'usage de la calculatrice peut, à la discrétion du jury, être interdit si celle-ci ne paraît pas nécessaire au traitement de l'épreuve.

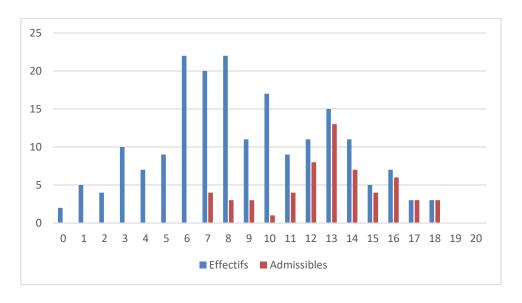
3.2.2 - Les résultats

Pour l'épreuve de dossier, les principales statistiques sont les suivantes :

- 193 présents admissibles dans le public (sur 322 inscrits, et 59 admissibles) et 25 dans le privé (sur 49 inscrits, 4 admissibles), soit 9 abandons (6 et 3 respectivement) comme l'an passé suite à la première épreuve.
- Une moyenne pour les présents à l'épreuve de 8,83 au concours public, en légère diminution (9,16 l'an passé) et une moyenne des admissibles de 12,83 (en légère hausse (12,59 en 2022) ; et, en ce qui concerne le privé, une moyenne de 7,12 (en légère baisse : 7,57 en 2022) et une moyenne des admissibles à 10,25 (contre 14 l'an passé).
- Une note maximale à 17/20 (public) et 16/20 (privé) ; et une note minimale à 01 (public et privé).
- La note minimale des admissibles à cette épreuve est 7/20 dans les deux concours (contre 5/20 dans le public l'an passé, et 11 dans le privé).

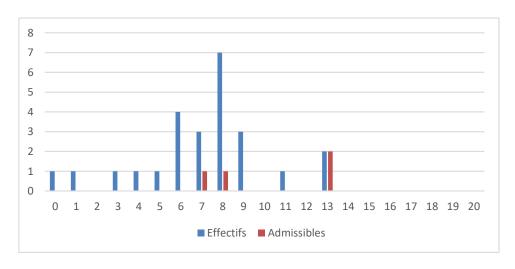
3.2.2.1 – A l'agrégation interne

Graphique 3 : Notes des 193 candidats ayant composé et notes des 59 admissibles



3.2.2.2 – Au CAERPA

Graphique 4 : Notes des 25 candidats ayant composé et notes des 4 admissibles



3.2.3 - Sujet du dossier (Sociologie) : « Age / génération et formes d'engagement politique »

- * Informations aux candidats : Il est demandé au candidat de construire, à partir de ce dossier, et pour une classe de terminale, le plan et le contenu d'une séance de travail, intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves. Le candidat doit indiquer les documents retenus parmi ceux que comporte le dossier et en justifier le choix, en présentant les modes d'exploitation en classe de ces documents, en dégageant les résultats à attendre de cette exploitation sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, en prévoyant les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées, en signalant, enfin, les ouvrages ou articles qui pourraient être conseillés, d'une part au professeur, d'autre part éventuellement aux élèves, pour l'approfondissement du sujet étudié.
- * Extrait du programme de terminale de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales (Sociologie) : «Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés contemporaines?»

Objectifs d'apprentissage¹:

- Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée).
- Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).
- Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe).
- Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.

Ce dossier comporte 8 documents.

- Document 1 : les concepts sociologiques d'âge et de génération (Gérard Mauger, 2015)
- **Document 2 : Déprise politique des nouvelles générations** (Louis Chauvel, 2010)
- **Document 3 : l'engagement politique des retraités** (Jean-Philippe Viriot-Durandal, 2003)
- **Document 4 : L'engagement associatif des jeunes (INJEP, 2011)**
- Document 5: l'engagement associatif selon les âges et autres variables sociodémographiques (INSEE Première, 2016)
- **Document 6 : la participation politique numérique des jeunes** (Julien Boyadjian, 2020)
- Document 7: la consommation engagée des jeunes (et autres variables sociodémographiques), Patricia Croutte et al. (2006)
- Document 8 : âge et syndicalisation (Sophie Béroud et al. 2019).

¹ Le dossier proposé porte principalement sur l'objectif d'apprentissage numéro 3, et particulièrement sur la variable sociodémographique « âge et génération » (soulignée en gras). Pour le traiter, il conviendra de s'appuyer aussi en partie sur l'objectif d'apprentissage numéro 1 qui met en évidence les formes de

l'engagement politique (en italique dans le programme ci-dessus).

Document 1 : les concepts sociologiques d'âge et de génération

Mannheim, dont *Le Problème des générations* [1928, éd. 2012] est devenu un classique, est souvent considéré comme le fondateur de la théorie sociologique des générations. S'efforçant d'intégrer en un système cohérent l'« approche positiviste » (Comte) et l'« approche romanticohistorique » (Dilthey) des générations et empruntant au marxisme le concept de situation de classe et l'analyse des rapports entre situation de classe et conscience de classe [Mauger, 1990 ; Attias-Donfut, 1988], Mannheim définit une génération par sa situation dans le cours de l'histoire : « Une génération [...] participe en parallèle à la même période du devenir collectif », écrit-il. À cette situation correspond, selon lui, une « tendance à un mode de comportement, une façon de sentir et de penser déterminés » [1928, éd. 2012, p. 77]. [...]

Comment rendre compte de l'écart qui se creuse entre générations successives ? Selon Mannheim, chaque génération grandit « immergée dans des comportements, des sentiments et attitudes hérités », dont une part est inculquée « à l'insu de l'éducateur et de l'élève », et l'autre, apprise et enseignée consciemment. Conscientes ou inconscientes, « les expériences faites au cours de la vie ne s'accumulent [...] pas simplement par addition et entassement, mais s'articulent dialectiquement, écrit-il. Les premières impressions (les "expériences de jeunesse") ont tendance à se figer comme une image naturelle du monde. Ultérieurement, toute expérience nouvelle s'oriente par rapport à ce groupe d'expériences, qu'elle soit ressentie comme confirmation [...] de cette première couche d'expériences ou comme sa négation » : « Toute expérience concrète reçoit sa forme de cette référence aux expériences primaires. » Du caractère dialectique de cette genèse procède l'importance décisive des premières impressions, des expériences de jeunesse, constitutives d'une « image naturelle du monde », du « tréfonds inconscient » dans le lexique de Mannheim. La « tendance propre à une génération » est au principe de ses représentations, de ses pratiques et de ses œuvres : « Du slogan [...] jusqu'au système construit, du geste apparemment isolé jusqu'à l'œuvre d'art, la même tendance structurante est à l'œuvre. »

Que se passe-t-il lorsque cette tendance propre à une génération est confrontée à une transformation des structures sociales? « L'enfant, l'adolescent [...] est constamment susceptible d'ouverture à de nouvelles influences », écrit Mannheim. Ils « laissent sans problème s'infiltrer en eux des dispositions d'esprit, des habitudes nouvelles inconscientes ». À l'inverse, « l'adulte, transporté dans un nouveau milieu, transforme les aspects conscients des façons de penser et de se comporter, mais ne s'acclimate jamais de fond en comble de la même manière. Les façons de se comporter les plus fondamentales [...] s'immobilisent le plus souvent au stade de développement antérieur ». C'est dire qu'un changement radical de conditions objectives n'a pas les mêmes conséquences suivant l'âge, c'est-à-dire suivant le stade atteint dans la formation du « tréfonds psychique ». [...] C'est pourquoi, selon Mannheim, l'état des structures sociales auxquelles sont confrontées des générations différentes (associées à une situation de génération particulière et caractérisées, de ce fait, par une tendance à un mode de comportement spécifique) n'exerce pas les mêmes effets sur les générations les plus jeunes et les plus âgées [1928, éd. 2012, p. 76-82].

Source: Mauger Gérard, (2015), Ages et générations, La Découverte, « Repères », p. 47 et suivantes.

Le nouveau partage générationnel de la croissance porte des conséquences d'un autre ordre, politique celui-là. Le risque central est celui d'une déprise politique, durable, de ces nouvelles générations. Leur absence du jeu institutionnel traditionnel – qui est jusqu'à présent le seul efficace sur l'action collective objective – est dangereuse pour la démocratie, pour laquelle il manque des successeurs, alors même que, contrairement aux idées reçues, il existe un réel intérêt des jeunes pour la chose publique (Muxel, 2000). Mais ce problème est avant tout celui du déséquilibre de la représentation politique, comme le révèle la composition de l'Assemblée nationale, qui n'a jamais été, et de loin, aussi âgée qu'aujourd'hui, et qui n'a jamais compté aussi peu de jeunes de moins de 50 ans. La transformation de la pyramide des âges de l'Assemblée depuis 1981 est tout simplement sidérante (figure 11) : alors qu'en 1981, pour un député de moins de 40 ans, on en comptait un de plus de 60 ans, ce rapport est passé à un junior pour neuf seniors en 2007 (figure 12). Ce déséquilibre est inédit.

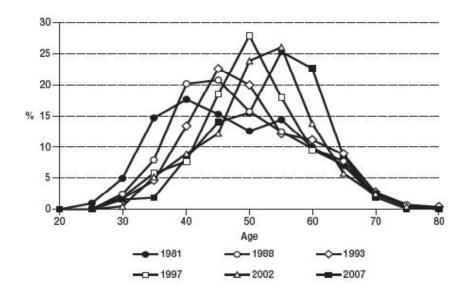


Figure 11 Répartition par âge des députés de l'Assemblée nationale de 1981 à 2007

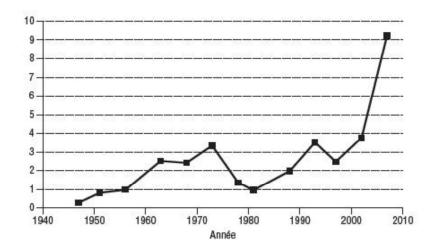


Figure 12 Nombre de députés de plus de 60 ans pour un député de moins de 40 ans (base sycomore. Calculs de l'auteur

Sur un plus long terme, en remontant aux origines de la dynamique générationnelle de l'Assemblée, à la fin des années 1940, un point de départ central apparaît : la jeunesse extrême des députés de la Chambre élue le 10 novembre 1946. À cette date, les seniors de plus de 50 ans, c'est-à-dire le personnel politique marqué par l'effondrement de la France, par la collaboration, par le passé des années 1930, a disparu, alors que la jeunesse résistante, forgée dans le combat contre l'envahisseur, parvient au pouvoir avec une extrême précocité. Les moins de 40 ans représentent près de 35 % de l'Assemblée de 1946, contre 3,6 % aujourd'hui. La Résistance apparaît ainsi comme un lieu de socialisation et de légitimation politique aux effets générationnels exceptionnels.

Malgré les retournements politiques et l'émergence de la V^e République, cette génération de jeunes de la Résistance traverse le temps jusqu'au milieu des années 1970, où apparaît un début de retournement. Les plus âgés de 1973 sont défaits en 1978, et une jeune garde apparaît, les Emmanuelli, Fabius, Baylet, Barnier, Madelin, Longuet, Millon... À droite comme à gauche, dès 1978, une grande révolution générationnelle et culturelle est à l'œuvre, où les influences directes ou indirectes du trotskisme et du maoïsme des uns a pour parallèle le mouvement Occident qui, au travers de son antigaullisme, s'en prend lui aussi à la génération précédente, vue comme étouffante, celle de la Résistance. Ainsi, en 1978, se joue le début d'une succession, celle des baby-boomers, nés à partir de 1945 et qui poussent à l'écart la génération de la Résistance, née autour de 1915. Démographiquement, les uns sont les enfants des autres. Cette scansion historique est intéressante, dans la mesure où 1968 a opposé une génération fortement politisée par la guerre et la Résistance à la génération de ses propres enfants, politisés dans le mouvement de mai 1968, qui ont été deux grandes écoles de la prise de parole ou du passage à l'action. [...]

L'analyse des soixante dernières années montre combien la dynamique générationnelle, puissante, n'a rien d'équilibrant générationnellement : l'histoire ne repasse les plats qu'une fois toutes les deux ou trois décennies, et ceux qui ratent la distribution à quelques années près ont peu de chances d'en bénéficier un jour [...]. Ainsi, c'est vers l'âge de 40 ans que nous savons si une génération politique sera fortement constituée ou non. [...] le caractère bloqué du jeu politique a un effet de repoussoir dont la conséquence est un cercle vicieux : absents des débats politiques, les jeunes ne s'y reconnaissent pas, d'où un retrait plus fort encore. La dissymétrie politique qui en résulte a de fortes chances de susciter des décisions défavorables à la jeunesse et à l'avenir qu'elle incarne : dette massive de consommation et non d'investissement, choix budgétaires sur les retraites favorables à la cohorte des sortants immédiats et réformes de fond dont le poids porte avant tout sur les générations ultérieures, acceptation d'un chômage de masse des jeunes sans indemnisation, les enjeux ne manquent pas où les convives ont oublié de consulter les prix sur le menu, où les payeurs ne sont pas invités au festin.

[...] À plus d'un titre, l'Assemblée et ses coulisses fournissent comme une caricature des caractéristiques de la société française et de ses rapports générationnels : la crispation des seniors, qui ne veulent pas songer à une succession après trente ans de carrière au plus haut niveau, et la frustration de jeunes plus si jeunes, travaillant avec abnégation et discrétion, mais sans promotion, pour un système qui ne les rétribue guère. S'ils ne sont pas contents, qu'ils s'en aillent. Cette dynamique n'est pas réduite à l'Assemblée nationale, mais se retrouve dans la participation à des discussions politiques, dans l'abstention, l'affiliation syndicale, et même au sein d'une population aussi éduquée et politisée que les enseignants.

Source : D'après Chauvel Louis (2010), Le Destin des générations. Structure sociale et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010, Préface à l'édition « Quadrige », PUF (1ère éd. 1998).

Document 3 : l'engagement politique des retraités

Les retraités comme entrepreneurs politiques indépendants

Le stade le plus achevé de l'utilisation politique du pouvoir politique est la création d'entités totalement indépendantes ayant pour but de capitaliser les voix et de gagner des sièges. En adoptant la forme partisane, qui jusqu'alors distinguait les groupes de pression des partis politiques, les organisations de retraités ont adopté des stratégies de *lobbying* singulières. La stratégie consiste tout d'abord à utiliser les échéances électorales pour acquérir une visibilité sociale et tirer profit des ressources symboliques et matérielles que peuvent générer les suffrages. Il s'agit, aussi, dans une double détente, d'influencer les décideurs publics en tentant de pénétrer le système politique de l'intérieur. En devenant elles-mêmes partie prenante du jeu parlementaire, elles accèdent directement aux cercles de décision et à certains de leurs réseaux. Lorsqu'elles parviennent à obtenir des sièges, les organisations gagnent un certain pouvoir d'action. Plus encore, lorsque les majorités parlementaires sont faibles, voire inconsistantes, le pouvoir des forces d'appoint renforce la puissance des petites formations.

En Europe, le terme de *pouvoir gris* a été mis en avant lorsque certaines organisations de retraités ont décidé, avec plus ou moins de bonheur, de créer leurs propres formations politiques. Le « Parti proretraités », ADR, au Luxembourg, a gagné 5 sièges aux élections législatives de 1995, tandis que le mouvement Waardig Ouder Worden (vieillir dans la dignité) a atteint 3,4 % des suffrages en Flandre et à Bruxelles, soit 127 000 voix aux dernières élections européennes. Le parti tchèque des retraités, DJZ, dont les effectifs étaient estimés en 1996 à 50 000 membres, a recueilli 3,09 % des voix aux élections législatives de juillet 1996. Enfin, l'AOV, aux Pays-Bas, reste l'exemple le plus marquant de l'émergence des partis de retraités au début des années 1990, non seulement parce qu'il a obtenu 7 membres sur les 150 que compte le parlement néerlandais, mais parce qu'il a infligé au parti chrétien démocrate, au pouvoir depuis des décennies, un sévère revers électoral, en lui faisant perdre la majorité au parlement. [...] À l'examen des conditions de création de ces partis, il apparaît de manière convergente que ces phénomènes relèvent d'un sentiment de carence de l'offre politique de la part des groupes retraités. Aux Pays-Bas, en 1993, les menaces de réduction drastique du montant des retraites et de l'assurance santé par le gouvernement chrétien démocrate sortant n'ont pas donné lieu à des contre-propositions de l'opposition socialiste. [...]

Les partis politiques traditionnels n'ont pas toujours su gérer leurs relations avec les retraités et leurs mouvements. Dans certains cas même, il s'agissait pour les organisations de réagir à des attitudes ouvertement discriminatoires de la part des partis politiques. Certains ont clairement affiché leur volonté de rajeunissement en présentant exclusivement des candidats de moins de 50 ans. En République tchèque, le président des sociaux-démocrates a accusé le président du DZJ d'ambitions excessives et traité la direction du petit parti de « séniles ». [...]

Dans l'ensemble des cas de figure observés en Europe, une radicalisation des groupes de pression de retraités est exprimée lors des échéances électorales. Les partis politiques de retraités en représentent la forme la plus aiguë. Cette radicalisation est le produit d'une exacerbation liée à un sentiment d'absence d'intégration des préoccupations des retraités dans les réponses des acteurs politiques traditionnels. Le succès très relatif de ces formes *de pouvoir gris* pose le problème de la consistance de ce pouvoir. L'analyse de ce phénomène pourrait finalement s'arrêter à ce constat, s'il ne révélait, en définitive, une profonde mutation des modèles de retraite et de l'attitude des retraités à l'égard des décideurs publics.

Source : Viriot-Durandal Jean-Philippe (2003), *Le pouvoir gris*, chapitre 2 : « Les retraités comme force politique organisée », pp. 75-87.

Document 4: L'engagement associatif des jeunes

Comment l'engagement est-il appréhendé par les jeunes ? Leur conception de l'engagement rejointelle celle des opérateurs du service volontaire. Et que disent-ils de leur envie de s'engager, mais aussi des difficultés de cet engagement ?

[...] Lorsque les jeunes sont interrogés en 2002 par la SOFRES² sur la signification du terme d'engagement, leurs réponses recouvrent cette situation. Leur première représentation spontanée de la notion d'engagement est en effet associée à l'ensemble des choix particulièrement impliquants auxquels ils sont confrontés : l'orientation vers un métier, l'entrée dans la vie professionnelle, le mariage... L'engagement, vécu souvent sur le mode anxiogène du renoncement, est ainsi lié à des décisions importantes que les jeunes auront à prendre, décisions pouvant être perçues comme irréversibles. En ce sens, s'engager, c'est précisément devenir adulte.

La seconde représentation, associée par les jeunes à la notion d'engagement, assimile celui-ci à un don de soi, à une aide, à un échange entre des personnes engagées et des personnes démunies (enfants, personnes âgées, malades, handicapés, pauvres...). L'échange est perçu comme concret, immédiat, s'établissant sur le mode de la compassion et de la solidarité. Cette représentation de l'engagement est liée à la sensibilité, à l'affectivité et à une logique de bénévolat. Enfin, la dernière représentation de l'engagement envisage celui-ci en tant que contribution à une action collective. Il s'agit des engagements idéologiques, voire politiques, davantage militants dont le fondement est la défense d'une opinion, d'un idéal. Cette approche de la notion d'engagement n'est présente que chez les jeunes dont le niveau socioculturel est le plus élevé.

Globalement, il apparaît, selon les résultats de cette enquête de la SOFRES, que l'engagement est valorisé par les jeunes Français, mais cette valorisation sur le mode de l'idéalisation ou de l'admiration peut générer une certaine distance, voire un sentiment d'inquiétude ou d'incompétence sur des choix à venir, pouvant entraîner ainsi une tendance au report des engagements.

Trois dimensions peuvent donc être distinguées dans les représentations que les jeunes se font de l'engagement : la première est relative aux principaux choix marquant les étapes d'entrée dans la vie adulte, la deuxième concerne davantage l'inscription dans la vie sociale sous la forme du bénévolat et la troisième est relative à l'engagement citoyen et au militantisme.

Ces représentations n'apparaissent donc pas très éloignées de la notion d'engagement telle qu'elle est portée par le service civil volontaire ?

Effectivement, Valérie Becquet montre que la deuxième et la première dimensions – l'inscription dans la vie sociale et l'entrée dans la vie adulte – sont particulièrement présentes, voire même en forte interrelation³. Elle souligne que les volontaires interrogés s'inscrivent avant tout dans une logique altruiste, qui recouvre la dimension bénévole évoquée précédemment : ils souhaitent « agir concrètement et être utile, aider les autres, les personnes en difficulté ». Vient ensuite une logique de formation et de parcours, qui recoupe la dimension relative aux étapes d'entrée dans la vie adulte: elle renvoie notamment à une volonté d'acquérir des compétences ou une première expérience professionnelle.

En ce sens, et ce point me paraît important, la démarche altruiste ne semble pas indépendante de logiques plus personnelles d'expérimentation et d'élaboration de parcours individuels. Comme le dit une jeune volontaire interrogée : « Le volontariat permet de commencer à gagner de l'argent et de se former en même temps », avant d'ajouter : « Pendant le volontariat, on devient acteur de sa propre vie. » Dès lors, ainsi que l'écrit Valérie Becquet, « le service civil est appréhendé comme une contribution à la construction de la trajectoire individuelle ». [...]

_

² Le rapport des jeunes à l'engagement, étude réalisée en septembre 2002 auprès de jeunes Français. La SOFRES a effectué cette étude pour le ministère de l'Éducation nationale selon une méthodologie qualitative par réunions de groupe, chaque réunion durant plus de trois heures : six groupes de six garçons et filles de 15 à 25 ans ont été constitués en région parisienne et en province, témoignant de situations sociales et scolaires diversifiées.

³ Voir le chapitre « Devenir volontaire : profils, motivations et parcours », pp. 28-38.

Les résultats de l'étude d'Unis-Cité montrent que le service civil n'a pas amélioré le rapport des jeunes au monde politique. En même temps, ils confirment la bonne image qu'ils ont du monde associatif. Par exemple, Valérie Becquet souligne que, si le service civil influe positivement sur la perception positive de l'action collective, ce sont les associations qui en bénéficient, bien plus que les syndicats ou les partis politiques. Ce résultat de l'étude est confirmé par tous les sondages et par toutes les enquêtes. Les jeunes font confiance aux associations, davantage qu'aux institutions politiques : c'est dans un cadre associatif qu'ils souhaitent situer un éventuel engagement. Ainsi, la dernière enquête sur les valeurs des Français indique que plus d'un tiers des jeunes Français adhère à au moins une association : cette participation associative est stable depuis vingt ans, mais elle tend aujourd'hui à concerner davantage la vie de la cité⁴.

Si les jeunes s'engagent peu en politique, ce n'est pas le signe d'un refus de leur part, ni de l'engagement, ni de la politique. Bien au contraire. Les jeunes prennent au sérieux l'engagement. Je pense qu'ils ne négligent pas la dimension morale de celui-ci qu'a rappelée dans un texte récent Dominique Schnapper, comme engagement à l'égard de soi et à l'égard de l'Autre, engagement pour l'avenir⁵. Ils n'oublient pas non plus que l'engagement est lié à la responsabilité : c'est-à-dire au fait d'agir en acceptant les obligations qui en découlent et la nécessité de répondre de ses actes. En même temps, pour s'inscrire dans une démarche d'engagement, notamment dans le cadre de dispositifs publics, ils souhaitent que cette démarche soit motivée par un réel enjeu, qu'elle débouche sur des résultats concrets et qu'une place leur soit vraiment reconnue. Ils souhaitent aussi garder la maîtrise de leur engagement.

De même, la méfiance vis-à-vis des médiations politiques et institutionnelles témoigne moins d'un refus global du politique que d'une recomposition en cours du lien politique⁶.

On constate en effet de nouvelles modalités d'inscriptions des jeunes dans l'espace public.

L'accroissement de la participation protestataire, essentiellement par le biais des manifestations, est révélateur des rapports renouvelés que les jeunes entretiennent avec la politique et la société, mêlant le plus proche et le global, privilégiant un rapport émotionnel à l'événement, un engagement fort mais limité dans le temps, témoignant aussi de leur volonté de mettre en avant leurs réelles capacités d'auto-organisation. La politique, comme d'autres domaines de la vie sociale, devient une question de choix personnels. L'identité politique des jeunes se construit désormais à travers les dynamiques interpersonnelles et les centres d'intérêt dont est tissée leur vie quotidienne, beaucoup plus que par des positionnements politiques et idéologiques [...]. La formation d'une identité politique suit des parcours plus subjectifs, fragmentés, pluriels, construits à partir de diverses expériences et ressources (relationnelles, associatives, informatives...) dans lesquelles puisent les jeunes.

Source : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (2011), « Au coeur du service civil, l'engagement : retour sur une notion », Entretien avec Bernard Roudet, Vol. 4, n°34, pp. 9-12.

⁴ Roudet B., « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, INJEP, n° 4, mai 2011.

⁵ Schnapper D., *L'engagement*, Fondation pour l'innovation politique, Paris, juin 2011.

⁶ Muxel A., *Avoir 20 ans en politique. Les enfants du désenchantement*, Le Seuil, Paris, 2010 ; Roudet B., « Liens à la politique : des jeunes davantage impliqués et plus protestataires », *Jeunesses* : *études et synthèses*, INJEP, n° 2, novembre 2010.

Document 5 : l'engagement associatif selon les âges et autres variables sociodémographiques

			Membres d	'au moi	ns une assoc	iation		
	à la date de l'enquête les 12 derniers mois							
	1983 1996 2002			2013				
	Taux' d'adhésion	Odds ratio²	Taux d'adhésion	Odds ratio	Taux d'adhésion	Odds ratio	Taux d'adhésion	Odds ratio
Ensemble	43	-	44	-	44	-	42	-
Sexe								
Hommes	53	2,1	49	1,4	49	1,5	44	1,2
Femmes	34	réf.	39	réf.	39	réf.	40	réf.
Âge								
16 - 24 ans	31	0,6	42	ns	40	ns	36	1,1
25 - 39 ans	47	réf.	42	réf.	41	réf.	41	réf.
40 - 49 ans	50	1,3	46	1,2	44	1,2	43	1,4
50 - 64 ans	41	ns	46	1,3	47	1,3	44	1,4
65 ans ou plus	45	1,5	44	1,4	47	1,6	43	1,5
Niveau de diplôme								
Aucun diplôme	30	0,5	29	0,6	26	0,6	22	0,6
Inférieur au Bac	43	réf.	43	réf.	43	réf.	36	réf.
Bac	58	1,6	51	1,4	51	1,4	45	1,5
Supérieur au Bac	67	2,3	62	1,8	58	1,6	56	2,0
Catégorie socioprofessionnel	le (profession	n actue	lle ou antérie	ure)		275570		Anderso.
Agriculteurs	44	1,3	49	2,0	53	1,6	48	1,2
Artisans, commerçants	45	ns	45	ns	42	ns	37	0,8
Cadres	67	1,8	64	1,5	63	1,3	60	1,3
Professions intermédiaires	56	1,4	53	1,4	56	1,4	52	1,2
Employés	41	réf.	37	réf.	38	réf.	37	réf.
Ouvriers	35	0,8	36	ns	33	0,9	32	0,9
Autres inactifs	nd	nd	42	ns	40	ns	37	ns
Niveau de vie								
1 ^{er} quartile (les plus modestes)	nd	nd	33	0,8	30	0,8	29	0,7
2º quartile	nd	nd	40	réf.	39	réf.	39	réf.
3º quartile	nd	nd	44	ns	47	1,3	45	1,2
4º quartile (les plus aisés)	nd	nd	59	1,6	58	1,7	55	1,4

nd: non disponible.

Champ : personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires en France métropolitaine.

Sources : INSEE, INED, enquête 1983 Contacts entre les personnes ; INSEE, enquêtes EPCV 1996 et 2002; INSEE, enquête SRCV-Silc, 2013.

Source: Burricand Carine, Gleizes François, (2016), INSEE Première, n°1580, janvier.

ns : non significatif au seuil de 5 %.

réf. : référent.

^{1.} Les taux d'adhésion entre les différentes enquêtes sont donnés à titre indicatif mais ne sont pas directement comparables (encadré), seuls les odds ratio sont comparés entre les enquêtes.

^{2.} L'odds ratio (définitions) constitue un indicateur de la différenciation entre deux groupes dont un référent. Par exemple, en 1983, la probabilité d'adhérer à une association relativement à celle de ne pas y adhérer, est 2,1 fois plus forte pour les hommes que pour les femmes, à autres caractéristiques individuelles identiques.

Document 6 : la participation politique numérique des jeunes

	E2C*	AES	BTS*	IUT	Sc. Po.	CPGE	IEP
Consulter un site d'information	35	66	48	73	92	96	98
Consulter l'actualité sur Facebook	74	52	86	89	89	88	91
Signer une pétition en ligne	9	38	39	37	62	67	84
Liker la publication d'un homme politique (FB)	17	19	18	40	62	60	72
Liker la page d'un homme politique (FB)	9	16	18	40	57	55	68
Regarder des vidéos politiques sur Youtube	2	18	4	18	60	25	62
Follower un homme politique (TW)	2	7	2	11	27	35	30
Donner son opinion sur son mur Facebook (FB)	15	11	11	11	29	18	28
Retweeter un homme politique (TW)	2	8	0	8	19	29	23
Publier du contenu politique sur des pages (FB)	11	7	9	15	20	15	29
Consulter le site d'un parti politique	4	3	7	3	32	10	33
Parler de politique sur le mur d'un ami (FB)	9	6	7	9	25	12	27
Aller sur le blog d'un homme politique	2	4	5	7	17	9	17
Publier des tweets politiques (TW)	2	4	2	2	14	12	18
Interpeller un homme politique sur Twitter (TW)	2	1	2	3	9	3	6

^{*} effectifs faibles

E2C : Ecoles de la deuxième chance.

Source : Boyadjian Julien, (2020), *La participation politique en ligne des jeunes à travers le prisme des inégalités socio-culturelles*, INJEP, Notes & rapports / Rapport d'étude.

Document 7 : la consommation engagée des jeunes (et autres variables sociodémographiques)

Gro	upes les plus sensibles à l'id	lée que l'entreprise s'engag	e à
Ne pas avoir recours an travail des enfants Rappel: 50% en moyenne	Fabriquer le produit en France Rappel : 37% en moyenne	Fabriquer le produit sans générer de pollution Rappel : 26% en moyenne	Veiller au respect des conditions de travail de ses salariés Rappel : 25% en moyenne
 Cadre supérieur (66%) Revenu mensuel du foyer supérieur à 3.100 € (59%) Diplômé du supérieur (58%) Employé (58%) 	 Travailleur indépendant (58%) Retraité (50%) Sexagénaire (50%) Non-diplômé (48%) 	 Cadre supérieur (32%) Diplômé du supérieur (31%) Revenu mensuel du foyer compris entre 2.300 et 3.100 € (31%) 	 Profession intermédiaire (32%) Diplômé du supérieur (31%) Cadre supérieur (30%) Ouvrier (30%)
Donner une partie de son C.A. pour aider la recherche médicale Rappel : 13% en moyenne	Ne pas faire souffrir les animaux Rappel : 13% en moyenne	Donner une partie de son C.A. pour des actions d'insertion des personnes en difficulté Rappel: 12% en moyenne	Donner une partie de son C.A. pour l'aide au tiers monde Rappel : 12% en moyenne
Etudiant (22%)Moins de 25 ans (19%)	■ Employé (18%)	■ Femme au foyer (19%) ■ Revenu mensuel du foyer inférieur à 900€ (17%)	 Etudiant (23%) Moins de 25 ans (21%) Réside à Paris et dans son agglomération (18%)

CREDOC, (2006), Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Source : Croutte Patricia, Delpal Franck, Hatchuel Georges, (2006), « Représentations et pratiques de la consommation engagée : évolution 2002-2006 », *Cahiers de Recherche*, n°213, p. 33.

Document 8: âge et syndicalisation

	Fonction publique	Secteur marchand et associatif	Ensemble
Âge			T.
15-19 ans	0,4	0,6	0,6
20-24 ans	4,0	2,2	2,5
25-29 ans	8,1	3,7	4,5
30-34 ans	16,3	5,3	7,3
Date d'arrivée dans l'établisse	ement	·	*
Entre 1991 et 2000	21,4	3,9	12,6
Entre 2001 et 2010	11,5	3,2	6,2
Depuis 2011	8,2	4,2	3,1
Type de contrat			71 .
CDI ou titulaire	15,1	5,0	6,4
CDD	3,0	0,5	1,4
Intérim	n=	1,7	1,7
Aidé	3,4	s=	1,6
Temps de travail			
Plein-temps	12,5	4,2	5,6
Temps partiel	4,8	2,3	2,8
Taille de l'établissement	944		Ne
Moins de 50 salariés	10,8	2,6	3,4
De 50 à 199 salariés	11,7	4,0	5,5
200 salariés et plus	11,0	7,4	8,5
Ensemble	10,7	3,9	5,0

Source: DARES-DGAFP-DREES-INSEE, enquête Conditions de travail 2013.

Champ : salariés de moins de 35 ans, France entière.

Lecture : 16,3 % des 30-34 ans dans la fonction publique sont syndiqués contre 5,3 % dans le secteur marchand.

Source : Béroud Sophie, Dupuy Camille, Kahmann Marcus, Yon Karel, (2019), « Jeunes et engagements au travail : une génération asyndicale ? », Presses de Sciences Po, Vol. 2, n°2, p. 15.

3.2.4 – Attentes des correcteurs

C'est une épreuve difficile de 5 heures : les bonnes copies allient un bon ciblage du sujet, du contenu scientifique et des activités pédagogiques assorties d'évaluations en lien avec les attendus du baccalauréat. Le ciblage du sujet doit être réalisé à partir des objectifs d'apprentissage (OA) du programme de lycée (tout ou partie, et en l'occurrence une seule partie pour le sujet de cette année) et de manière cohérente dans le cadre d'une progression pédagogique « standard ». Or, certaines copies montrent que le changement de perspective pédagogique avec l'introduction des objectifs d'apprentissage n'est pas toujours maîtrisé. Les copies mal ciblées (malgré les précautions des concepteurs) traitent de l'ensemble des variables sociodémographiques, et éventuellement y ajoutent les formes de l'engagement politique. Mais le fait que le sujet soit plus précis et centré sur une partie d'un objectif d'apprentissage rend une discrimination plus facile, notamment pour repérer les « bons candidats », grâce à une maîtrise scientifique réelle.

Le thème a été travaillé par les candidats, avec des références pointues et des copies trop longues (parfois jusqu'à 40 pages). Cependant, on trouve dans les copies des passages qui semblent obligés mais sans grand sens : une organisation unique n'est pas attendue. Ainsi, un tableau synoptique des documents n'apporte souvent rien sur le plan scientifique et pédagogique. De même, l'activité spécifique s'insère mal dans la progression et n'a souvent pas grand sens, voire est horssujet. Il paraît plus judicieux de proposer des activités pédagogiques adaptées et cohérentes tout au long de la copie, plutôt qu'une activité spécifique hors-sol.

Formellement, on trouve encore des copies illisibles, des copies très sales et raturées et une orthographe parfois aléatoire. Dans la mesure où il s'agit d'une épreuve institutionnelle, passée par des professeurs déjà titulaires, on peut s'étonner de ces constats. Inversement les copies bien écrites et qui mobilisent par exemple des jeux de couleurs sont appréciées du fait de leur lisibilité.

3.2.4.1 - Le cadrage global

Il s'agit de replacer le sujet dans une perspective pédagogique s'appuyant sur une dimension scientifique forte et l'articulation aux programmes de lycée. La présentation de la place du sujet dans le programme permet de préciser les pré-acquis et d'amener une présentation de la problématique et des objectifs d'apprentissage (savoirs, savoir-faire, mécanismes) dans une progressivité globale. Une pédagogie explicite présentant les objectifs d'apprentissage, le positionnement du chapitre dans la progression est un atout dans une copie. Il s'agit de problématiser les enjeux du sujet dans l'introduction, sans forcément faire un historique des chapitres.

Les copies présentent globalement des introductions pédagogiques très détaillées, qui replacent les OA en perspective avec les autres OA et les autres niveaux. Cela se traduit également par des hors-sujets fréquents, notamment en traitant des formes de l'engagement ou/et de toutes les variables sociodémographiques. L'absence de cadrage, en dépassant les OA, en choisissant de traiter au-delà de l'approche des programmes a été pénalisé. Il faut traiter les OA qui sont fournis, quitte à préciser, le cas échéant, que le dossier ne clôt pas la totalité du thème au programme. Il importe par ailleurs, si tous les objectifs fournis ne sont pas traités par le candidat ou la candidate, de ne pas simplement l'énoncer sans justification mais, de bien expliquer les choix effectués, qui peuvent être pertinents dans certains cas. Il est rappelé que les verbes débutant les OA précisent ce que doivent maîtriser les élèves (« connaître » ou « comprendre ») et donc la manière dont le professeur est amené à construire son dispositif pédagogique.

3.2.4.2 - La qualité de la démarche pédagogique d'ensemble

L'utilisation du dossier documentaire (présentation, compréhension, exploitation pédagogique) est réalisée en cohérence et avec progressivité en lien avec les différentes composantes de l'épreuve ; les modalités de mise en activité des élèves doivent être variées (et ne pas se limiter à des questions/réponses sur les documents) ; des synthèses permettent de faire le point sur les acquis des élèves, que l'on peut vérifier à l'aide d'exercices simples de remédiation.

Il s'agit de faire la distinction entre « savoirs pour enseigner » et « savoirs à enseigner » et savoir sélectionner les documents ou extraits de documents adaptés, en contenus et en longueur, à des élèves de terminale. La copie doit se limiter aux objectifs d'apprentissage listés dans le programme et à ce qui est nécessaire à leur atteinte dans la perspective d'un cours en classe. Les activités proposées sont en adéquation avec les OA et adaptées au niveau des élèves. Les synthèses sont variées dans leur forme et dans leur mise en œuvre. Or, encore de trop nombreuses copies présentent un tableau synoptique des documents sans donner du sens, se contentant d'indiquer le nom de l'auteur et la place dans la séquence (sous forme de références au plan), au risque de perdre un temps précieux : ce qui est important est de montrer que le candidat maîtrise le statut de chaque document et est capable de le replacer dans un contexte plus large (théorique et scientifique) de façon à l'utiliser de la manière la plus pertinente possible. Ainsi des propositions de découpage des documents sont parfois présentes, montrant que la dimension pédagogique est bien articulée avec la dimension scientifique. L'exploitation des documents reste trop souvent marquée par une suite de questionsréponses, qui se limitent à chercher une information précise dans le document, mais qui ne sont pas de nature à faire réfléchir les élèves. Les questionnements de nature plus analytique, permettant aux élèves de construire des mécanismes, d'étudier des causes ou des conséquences (en lien avec des prérequis par exemple) confirmaient une bonne maîtrise du candidat. Ont été valorisées les copies qui proposaient des activités variées, dont les objectifs ont été précisés et qui s'inséraient de manière logique dans une progression dans les apprentissages. De plus, les apports du professeur concernant tel ou tel aspect théorique, permettant aux élèves d'aller plus loin ou de faire un pas de côté ont permis aux candidats d'améliorer la qualité de leur travail.

L'originalité des activités proposées ne doit pas faire perdre de vue le sens des apprentissages et doit montrer la capacité du candidat à maitriser des formes pédagogiques spécifiques dans un objectif explicite. Les copies montrent parfois une méconnaissance des dispositifs proposés (par exemple, les classes puzzle) et/ou des situations didactiques incohérentes (par exemple, réfléchir sur la difficulté à distinguer âge et génération alors qu'aucune des deux notions n'a été travaillée). Chaque situation d'apprentissage se doit d'être justifiée.

En termes de contenus, il est apprécié de prévoir une sensibilisation pour « donner envie » aux élèves de suivre la séquence. Par ailleurs, en plus de la maîtrise des connaissances du programme, il s'agit de travailler sur l'argumentation, ce qui implique de proposer une problématique englobante qui démontre une maîtrise supérieure à celle attendue des élèves. Beaucoup de copies manquent également de synthèses de cours. Les activités présentées doivent comporter les réponses attendues, de même qu'une proposition de corrigé pour les évaluations. Concernant ces dernières, il est rappelé qu'elles ne sont pas nécessairement seulement sommatives. Pour autant, notamment lorsqu'il s'agit d'un thème au programme de terminale, elles doivent préparer au baccalauréat, ce qui implique, pour le professeur de veiller à la maîtrise des exercices formels (par exemple, prévoir une épreuve composée respectant les attendus et principes fondateurs de l'épreuve au baccalauréat).

3.2.4.3 - Les contenus scientifiques

En lien avec les programmes d'enseignement et avec le thème, on attend du candidat qu'il fasse preuve de rigueur et de maitrise des connaissances scientifiques. Une sensibilisation des élèves à la démarche scientifique en sociologie et notamment à la distinction « variable explicative » et « variable à expliquer » permet de se conformer aux attentes des préambules des programmes. La distinction entre âge et génération est un minimum attendu ; l'effet de période a été considéré comme un « plus » scientifique. Les copies recèlent des contenus scientifiques souvent basés sur le document 1, sans autre référence spécifique à ce thème. Certaines copies sont centrées sur les jeunes alors que des documents permettaient d'analyser l'angle des plus âgés.

Le dossier documentaire était construit de manière à aller du plus conceptuel au plus concret, abordant à chaque nouveau document, un aspect de la réflexion concernant l'âge et la génération. L'absence de recul sur les contenus n'a pas permis aux candidats de percevoir cette logique et donc d'utiliser les documents de la manière la plus pertinente. Les bonnes copies ont été capables de distinguer âge et génération. Elles mentionnent également la difficulté à distinguer les deux. Cependant, la capacité à définir n'implique pas toujours d'être capable de l'utiliser de manière pédagogique. On a pu constater un décalage entre la maîtrise des contenus scientifiques et la pauvreté de la dimension pédagogique mise en œuvre, et inversement. Or il est important de rappeler que l'épreuve sur dossier, s'adossant à des savoirs scientifiques de haut niveau, met l'accent sur la capacité du candidat à traduire les savoirs pour enseigner en savoirs à enseigner (dont le cadre est fourni par le programme et les objectifs d'apprentissage).

3.2.4.4 - Les évaluations (qualité et diversité)

La présence de différentes formes d'évaluation adaptées aux circonstances du cours (diagnostique, formative, sommative) est attendue. C'est la pertinence de l'exercice proposé qui compte et la capacité à justifier pourquoi ce type d'évaluation est pertinent dans ce contexte (objectifs visés).

La correction des évaluations est attendue, mais le renvoi à un point de cours peut être suffisant. Elles doivent être adaptées à la classe de terminale, en particulier en lien avec les épreuves du baccalauréat. Un barème des évaluations proposées est attendu. Il est important de rappeler les compétences visées dans les exercices proposés, et de faire le lien avec l'examen final. L'absence d'activités pédagogiques et/ou d'évaluations est sanctionnée dans la mesure où c'est un attendu explicite de l'épreuve. Les copies proposent trop souvent des activités pédagogiques peu variées (souvent Question/Réponse) et des évaluations de « type bac » qui ne correspondent pas ou mal aux attendus du baccalauréat ou qui portent sur des notions et/ou des mécanismes hors programme.

3.2.4.5 – Compléments bibliographiques

Le jury valorise aussi la présence d'une <u>bibliographie commentée</u> à destination des professeurs <u>et</u> à destination des élèves, car elle(s) révèle(nt) la culture scientifique du candidat au-delà du dossier qui est mis à sa disposition. Elle peut être insérée dans le corps de la copie, au moment opportun. **C'est la justification des propositions bibliographiques qui présente un intérêt (et non pas seulement une liste en fin de copie).** On peut suggérer au candidat d'utiliser une feuille spécifique sur laquelle il pourra ajouter au fur et à mesure de son travail, les références bibliographiques qu'il aura utilisées ou celles qui pourraient l'être dans une perspective d'approfondissement par exemple.

3.2.4.6 - Critères d'évaluation

	Cadrage global	Qualité de la démarche pédagogique d'ensemble	Contenu scientifique	Evaluation	Bibliographie
	 présentation de la place du sujet dans le programme présentation des prérequis présentation de la problématique présentation des objectifs (savoirs, savoir-faire, mécanismes) 	- utilisation du dossier documentaire (présentation, compréhension; exploitation pédagogique) - cohérence et progressivité des différentes composantes de l'épreuve - Modalités de mise en activité des élèves - synthèse(s)	- en lien avec les programmes d'enseignement - avec le thème - Rigueur et maitrise des connaissances	- qualité - diversité	 à destination des élèves à destination des professeurs
Incontournables	Placer le sujet dans une perspective pédagogique et une perspective scientifique Les 2 formes de cadrage doivent être présentes dans la copie mais pas nécessairement dans l'introduction pédagogique Par exemple, l'explicitation des dimensions de la variable âge ou l'effet des autres variables peut être trouvé uniquement dans le contenu scientifique.	- Faire la distinction entre « savoirs pour enseigner » et savoir s'electionner les documents ou extraits de documents adaptés, en contenu et en longueur, à des élèves de terminale - savoir se limiter aux objectifs d'apprentissage listés dans le programme et à ce qui est nécessaire à leur atteinte dans la perspective d'un cours en classe activités en adéquation avec les OA et adaptées au niveau des élèves - synthèses variées dans leur mise en œuvre	Rigueur et justesse dans la présentation des différents concepts et mécanismes.	Présence de différentes formes d'évaluation adaptées aux circonstances du cours (diagnostique, formative, sommative) C'est la pertinence de l'exercice proposé qui compte et la capacité à justifier pourquoi ce type d'évaluation dans ce contexte. La correction des évaluations est attendue, mais le renvoi à un point de cours peut être suffisant	C'est la justification des propositions bibliographiques qui présente un intérêt.
A valoriser	Pédagogie explicite présentant les objectifs, le positionnement du chapitre dans la progression	- Variable à expliquer/variable explicative - Pour les documents statistiques : qualité de l'analyse scientifique suscitée chez les élèves, (on attend un vrai travail intellectuel d'analyse).	Sensibilisation des élèves à la démarche scientifique en sociologie et notamment à la distinction « variable explicative » et « variable à expliquer »	Les activités proposées doivent être pertinentes pour la classe de terminale, en particulier en lien avec les épreuves du baccalauréat. Barème des évaluations proposées	
Pénalisant	objectifs d'apprentissage delà de l'approche des pr - Absence d'activités péda - Hors-sujet : par exemple est traité. Le candidat référence à des utilisatio dans un autre objectif d pas développer Tous les documents doi nécessairement tout le do	gogiques si l'ensemble des variables peut éventuellement faire ns possibles d'un document 'apprentissage mais ne doit vent être utilisés (mais pas peument). si un document n'est pas	- Absence de décomposition de la variable âge car il s'agit de définir la variable en la décomposant	Absence d'évaluation	

3.2.5 - Éléments de corrigé (Catherine Bruet et Mathieu Béra)

Le sujet proposé était relatif à un seul objectif d'apprentissage et ne portait que sur une partie de celui-ci, comme il était précisé dans la note de bas de page : « Le dossier proposé porte principalement sur l'objectif d'apprentissage numéro 3, et particulièrement sur la variable sociodémographique « âge et génération » (soulignée en gras). Pour le traiter, il conviendra de s'appuyer aussi en partie sur l'objectif d'apprentissage numéro 1 qui met en évidence les formes de l'engagement politique (en italique dans le programme ci-dessus) ».

Extrait du programme de terminale de l'enseignement de spécialité sciences économiques et sociales (Sociologie et Science Politique) : « Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés contemporaines ? »

Objectifs d'apprentissage:

- Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée).
- Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).
- Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, <u>âge et génération</u>, sexe).
- Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.

Enjeu du sujet : L'âge et/ou la génération influence(nt) les formes de l'engagement politique.

* Document 1 - les concepts sociologiques d'âge et de génération (Gérard Mauger, 2015)

1. Intérêt scientifique

Il s'agit d'un document qui renvoie au grand texte classique de Karl Mannheim, *Le problème des générations* (1928 - traduction par Gérard Mauger en 2012 chez Nathan) qui explique que les « générations » doivent être pensées sur le modèle des classes marxistes : en soi/pour soi, c'est-à-dire avec ou sans conscience d'elles-mêmes. Mannheim (repris par Mauger) explique que les premières expériences de la vie se fixent et déterminent nos visions du monde, ce qui explique qu'ensuite, il soit difficile d'en changer. D'où les contrastes entre générations et parfois les conflits intergénérationnels, les incompréhensions radicales.

Mannheim fait de la variable générationnelle un angle explicatif des faits sociaux (par exemple, des révolutions, des conflits, de la politique) aussi important que la classe. D'où l'intérêt du texte – y compris pour lire notre société contemporaine et toutes les sociétés.

2. Savoirs pour enseigner⁷

Mannheim (Karl), *Le Problème des générations*, Nathan, 2012 (première édition allemande, 1928) : ouvrage princeps sur l'approche sociologique des générations.

_

⁷ Les ouvrages cités dans cette rubrique font principalement partie de la bibliographie du concours. Ce sont des ouvrages à mobiliser par le professeur pour étayer ses connaissances et qui font partie de son bagage universitaire.

3. Perspective pédagogique

Le document présente la notion de génération articulée à celle de l'âge et son rôle dans la constitution de préférences et de comportements. Cela permet de poser la variable sociodémographique à étudier dans l'objectif d'apprentissage dans sa dimension sociologique théorique.

Ce document peut être utilisé par le professeur (savoir pour enseigner) mais pas nécessairement avec les élèves (savoir à enseigner) sous cette forme. Il peut aussi servir de fil rouge à l'étude car il permet de replacer les documents factuels dans un contexte plus large et en particulier dans la dimension théorique de l'analyse.

L'engagement politique, quelles que soient ses formes (cf OA1) peut s'envisager, non seulement sous l'angle « âge » (variable utilisée fréquemment, notamment dans les documents statistiques) mais aussi sous l'angle « génération », ce qui permet de renouveler l'analyse de l'engagement politique et de l'enrichir.

Sur un plan pédagogique, ce document permet aussi de réfléchir à ce que signifie 1) une variable *explicative* (expliquer tel ou tel facteur social par celle-ci), 2) une variable à *expliquer*: quelle est la nature de la variable (ici: générationnelle), qui la rend opérante ou performative? La génération devient une force sociale qui impacte d'autres variables (politique, culturelle, sociale).

Sur le plan pédagogique encore, ce document ouvre des perspectives 1) pour expliquer ce qu'est le matérialisme historique : expliquer le social par les positions sociales, 2) pour nuancer ce matérialisme, l'amender, le relativiser, en donnant à voir une autre variable explicative. La position sociale d'un individu n'est pas réductible à sa position de classe, mais aussi à sa position dans l'ordre générationnel (sachant que l'âge au sens large peut être décomposé de surcroit en trois dimensions : effets d'âge, effets de période, effets de génération).

* Document 2 – Déprise politique des nouvelles générations (Louis Chauvel, 2010)

1. Intérêt scientifique

Ce texte pointe un fait social important : l'âge des représentants. Cela soulève la question de la représentativité politique de nos élus : sont-ils à l'image de notre société réelle, en termes d'âge notamment ? Réponse de Chauvel : pas du tout ! Et cela expliquerait bien des choses quant aux enjeux mis à l'agenda des questions politiques : retraites, grand âge, EPHAD, euthanasie, etc. Non seulement les représentants sont bien plus âgés que la population moyenne, mais en plus cela s'aggrave avec le temps et grève la représentation des intérêts des plus jeunes... Les places sont prises et les jeunes n'ont pas accès à la représentation nationale, pas autant qu'il le faudrait.

On peut s'interroger sur ce constat dix ans après sa parution (2010) et mettre cette analyse au regard d'un fait majeur : les partis de l'opposition, contestataires (Nupes et RN), accueillent beaucoup de jeunes dans leur sein. Ce n'est pas un hasard.

2. Savoirs pour enseigner

Muxel (Anne), L'Expérience politique des jeunes, Presses de Sciences Po, 2001 ; et Avoir 20 ans en politique, Seuil, 2010

Tiberj (Vincent), Les Citoyens qui viennent. Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France, PUF 2017

3. Perspective pédagogique

Le document permet de décaler un peu le regard de l'engagement politique en regardant du côté de ceux qui peuvent prendre en compte les différentes formes d'engagement.

Ici, avec l'exemple de l'âge des parlementaires à l'Assemblée nationale (AN), on peut voir que la mise à l'agenda reflète des préoccupations de la représentation nationale, qui ont peu à voir avec les sujets d'engagement des plus jeunes. Le profil par âge de l'Assemblée nationale impacte les sujets qui sont à l'agenda politique et donc la perception et la participation des différentes générations à la vie politique (cf document 3).

Ce document met en lumière un aspect peu connu de l'engagement politique : la classe politique en place, de par son âge, est encline à proposer une politique qui la concerne, ce qui laisse pour compte les aspirations des autres générations. L'agenda politique est marqué par l'âge de ses décideurs, ce qui peut expliquer que les autres générations se sentent peu concernées (l'auteur parle d'« absence du jeu institutionnel traditionnel » des « nouvelles générations »). Cela fait le lien avec le document 1 sur l'effet de génération.

On peut l'utiliser dans l'analyse du vote et/ou du militantisme comme formes de l'engagement politique. Les élèves peuvent ainsi travailler à partir d'exemples de lois et de textes règlementaires votés à l'AN en s'interrogeant sur les groupes d'âges qu'ils « favorisent » ou « défavorisent » ; ils peuvent aussi travailler sur les trajectoires idéologiques des hommes politiques (en pointant les thématiques qu'ils ont portées tout au long de leur carrière) ; on peut également dresser une pyramide des âges de l'AN pour confirmer le propos du document⁹ : à partir du site de l'AN, noter les âges des représentants par parti politique. En guise de synthèse, on peut relier les âges au sein des formations politiques aux programmes et textes de lois ou amendements.

Activités possibles avec les élèves à partir du texte :

- 1. <u>Lire et interpréter</u> : À partir des figures 11 et 12, lecture de chiffres et interprétation des données.
 - 1. Exemple : figure 11 : l'AN de 2007 compte près d'un quart de députés âgés de plus de 60 ans ;
 - 2. Exemple : en 1981, près de 15 % des députés ont moins de 40 ans.
- 2. <u>Constater</u>: À partir de l'exemple de la génération « Résistance », montrer quelles sont les thématiques portées par l'AN; procéder de même avec la génération actuellement en poste¹⁰.
- 3. <u>Analyser</u>: à l'aide d'un exemple, montrer que l'effet « génération » est déterminant dans le choix des thématiques inscrites à l'agenda de l'AN (il s'agit ici de réaliser une réponse du type EC1 dans le cadre d'une évaluation formative d'apprentissage des méthodologies nécessaires pour le baccalauréat)¹¹.
 - 1. Exemple : Un personnel politique âgé, avec des préoccupations marquées par l'âge des parlementaires (comptes de la retraite, euthanasie) ;
 - 2. Exemple : Des décisions peu favorables à la jeunesse car non inscrites dans le long terme (climat, par exemple).

élèves d'en élaborer de nouveaux.

⁸ La question de la mise à l'agenda est abordée dans le Regard Croisé « Quelle action publique pour l'environnement ? » OA1

⁹ https://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/liste/ages

¹⁰ Cf. proposition de travail à effectuer sur le site de l'AN

¹¹ Remarque : on pourra utiliser la fin de l'avant dernier paragraphe comme source des exemples, ou bien demander aux

* Document 3 – l'engagement politique des retraités (Jean-Philippe Viriot-Durandal, 2003)

1. Intérêt scientifique

Il s'agit à nouveau d'un document sur l'engagement politique lié à l'âge : celui des « vieux » et des partis de « vieux » qui essaiment dans le monde. Cela permet de faire varier la perspective de la réflexion : toujours l'effet d'âge, mais cette fois le lobbying et les groupes de pression, voire les partis politiques. Le lobbying des personnes âgées est plus ou moins efficace, il est médié par des formes de représentations nationales. Le « pouvoir gris » émerge quand la représentation n'est pas jugée assez efficace (et disparait quand elle l'est ?).

Les retraités se constituent en groupes de pression afin de faire voter des lois qui vont dans le sens de leurs préoccupations ; le profil démographique de l'Assemblée nationale française fait que ces préoccupations sont reçues favorablement (cf document 2). Les autres générations se sentent délaissées et peu considérées, ce qui se traduit par un engagement faible, ou/et qui se détourne vers d'autres formes d'action politique. Les répertoires d'action dépendent de l'âge¹². Ce document est à mettre en regard du précédent pour mieux comprendre comment peut opérer la variable « âge et génération » sur l'engagement politique (la création de partis politiques « de vieux » est influencée par la structure de la classe politique en place et leurs centres d'intérêts et de préoccupations). On peut également l'articuler au document 1, notamment avec l'idée de la cristallisation des « expériences de jeunesse ».

2. Savoirs pour enseigner

Ion (Jacques): *La Fin des militants?*, Ed. de l'Atelier, 1997 Galland (Olivier), *Sociologie de la jeunesse*, Colin, 1999 Gaxie (Daniel), *L'Explication du vote*, PFNSP, 1989 Neveu (Erik), *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, 2011 Tilly (Charles), *La France conteste de 1688 à nos jours*, Fayard, 1986

3. Intérêt pédagogique

Ce document pose la question de l'engagement militant du fait d'une carence de l'offre politique répondant aux préoccupations d'une catégorie particulière (ici les retraités). Cela entre en résonnance avec le document précédent qui montre qu'en France, l'âge de l'AN est un facteur de prise en compte des revendications des plus anciens (ce qui ne semble pas être le cas dans les exemples proposés par le texte).

Avec les élèves, on peut travailler sur différents pays pour mettre en parallèle les deux types de variables (âge des parlements / présence de « retraités comme force politique organisée ») ; on peut aussi prendre des exemples d'élections récentes et voir de quelle manière le « pouvoir gris » a acquis « une visibilité sociale » à cette occasion. On peut également travailler sur la question des répertoires d'actions des séniors : repérer, par exemple, s'ils manifestent en tant que tels ?¹³

Autre piste de travail : quel type de presse s'adresse aux seniors : la presse écrite traditionnelle, les nouveaux médias, la télévision et la radio, « vieux médias audiovisuels » ...? En effet, cet aspect est peu développé directement par le document mais il s'inclut dans les répertoires d'action¹⁴. Les seniors sont les publics des anciens médias (télévision, radio, presse écrite et en particulier régionale) tandis que les jeunes sont dans les nouveaux médias. Les uns et les autres n'évoquent pas du tout la politique de la même manière et ne traitent pas des mêmes sujets. Une étude

 $\underline{https://www.cairn.info/la-politique-au-fil-de-l-age--9782724612356-page-197.htm}$

 $\frac{https://atlantico.fr/article/decryptage/ces-seniors-qui-se-radicalisent-et-qui-pourraient-bien-changer-la-donne-politique-militants-vote-democratie-france-serge-guerin$

¹² On pourra remobiliser cette idée quand sera étudié l'OA 4.

¹³ Deux exemples d'articles pour illustrer le propos :

¹⁴ À développer lors de l'OA4.

comparative sur le traitement réservé aux vieux dans les anciens et nouveaux médias peut être envisagée.

Activités possibles avec les élèves à partir du texte :

- 1. <u>Constater</u> : rechercher dans l'actualité les forces politiques organisées autour de variable d'âge (utilisation possible des exemples du texte qui seront actualisés).
- 2. <u>Analyser</u>: en utilisant le second paragraphe du document (jusqu'à « expériences primaires »), montrer à l'aide d'un exemple de votre choix, que les retraités, au-delà de leur âge commun, ont eu des expériences communes qui forgent leurs préoccupations du moment¹⁵. *La rédaction se fera sous la forme d'EC1*¹⁶.
- 3. <u>Enquêter¹⁷</u>: interroger parents et grands-parents sur leurs moyens de s'informer, et/ou sur leurs engagements (modalités) et/ou sur leur opinion à propos de propositions (politiques) les concernant, par exemple la retraite.
- 4. <u>Rédiger</u>: construire une argumentation autour de l'influence de l'offre politique sur l'engagement politique en fonction de l'âge. On pourra insister sur le rôle des médias dans la visibilité de ces mouvements. On pourra travailler en classe sur un modèle de classe puzzle¹⁸ et envisager de présenter à l'oral l'argumentation réalisée. *Il s'agira de se préparer à la partie 1 et 2 du Grand Oral*.

* Document 4 – L'engagement associatif des jeunes (INJEP, 2011)

1. Intérêt scientifique

Ce texte permet de définir deux conceptions de l'engagement : une conception classique, avec la « remise de soi » à l'organisation sociale (association, parti, syndicat, Église...) ; une conception plus contemporaine, qui ménage davantage l'individu. La première correspond à ce que Durkheim appelait la solidarité mécanique, faite de renonciation du « Je » au collectif, d'altruisme. Elle est peu adaptée à nos sociétés individualistes, et encore moins aux jeunes. La seconde est en adéquation avec l'engagement ponctuel sur des « causes ». Elle ménage une possibilité de retrait à tout moment. Elle traduit l'attachement provisoire qui caractérise le lien social moderne.

On voit comment l'instauration du service civil accompagne les jeunes dans la dimension altruiste en les incitant à s'inscrire dans la durée au sein d'une mission d'intérêt général.

Comme attendu, le document montre que les jeunes ne renoncent pas pour autant à la recherche d'expérimentations enrichissantes ni à la valorisation d'eux-mêmes On retrouve les idées directrices, censées être connues, de Jacques Ion sur « le militant post-it » et la conciliation entre épanouissement de soi et engagement pour autrui.

Le document aborde la question de l'engagement associatif, qui pourra être couplé avec un document statistique (par exemple le document 5 sur l'engagement associatif selon les âges et autres variables sociodémographiques).

2. Savoirs pour enseigner

Ion (Jacques), *La Fin des militants*, 1997, Ed de l'Atelier INSEE, Enquête « contacts » (1982) et les mises à jour régulières depuis. Hély (Matthieu), *Les Métamorphoses du monde associatif*, PUF, 2009

_

¹⁵ Il s'agit de faire le lien avec le document 1 et la génération

¹⁶ Évaluation formative

¹⁷ Cf préambule du cycle de Seconde + chapitre introductif

¹⁸ Les élèves peuvent travailler sur les mouvements présentés dans le document, sur les médias qui rendent visibles ou invisibles certains groupes, sur les résultats de l'enquête. Ces groupes d'experts seront ensuite dispatchés de manière à constituer des groupes multi-variables, qu'il conviendra d'articuler entre elles.

3. Perspective pédagogique

Ce document permet d'analyser les motivations de l'engagement associatif des jeunes (à travers l'exemple du service civil dans toute sa complexité).

Un travail d'enquête en classe (et/ou dans l'établissement et/ou dans la famille) peut être mené pour vérifier « empiriquement » les données de l'article (cf préambule du programme et les méthodologies en sciences sociales).

Activités possibles avec les élèves à partir du texte :

Objectif méthodologique : travailler sur les liens logiques entre les arguments afin de consolider la méthodologie du raisonnement dans l'optique d'une EC3.

- 1. Constater : repérer dans le texte les représentations de l'engagement et donner des exemples.
 - 1. « L'entrée dans la vie adulte et les principaux choix qui en découlent
 - 2. L'inscription dans la vie sociale par le bénévolat
 - 3. L'engagement citoven et le militantisme »
- 2. Analyser: il s'agit d'amener les élèves à se demander s'ils ont des pratiques sociales « altruistes » ou s'ils sont plutôt « égoïstes » ? Cela peut être réalisé à partir de leurs propres pratiques et/ou celles de leur entourage (parents, frères et sœurs, grands-parents, etc.) ayant une participation à la vie associative. Des podcasts¹⁹ de ceux qui ont une vie associative permettront de mettre en évidence les motifs de ces engagements. Un document de synthèse (sous forme de tableau collaboratif et/ou de padlet) pourra être réalisé.
- 3. En déduire : quel est le paradoxe apparent de ces représentations ?

Réponse attendue : « Une démarche altruiste qui n'est pas indépendante de logiques plus personnelles »

- 4. En déduire : quelles en sont les conséquences ? Les élèves devront argumenter en présentant leur raisonnement assorti d'un exemple tiré du tableau de synthèse.
 - 1. Un engagement tourné plutôt vers les associations (au détriment des partis traditionnels ou des syndicats)
 - 2. « De nouvelles modalités d'inscription des jeunes dans l'espace public »
 - 3. « une identité politique des jeunes » qui ne se construit plus sur des « positionnements politiques et idéologiques ». 20

* Document 5 – l'engagement associatif selon les âges et autres variables sociodémographiques (INSEE première 2016)

1. Intérêt scientifique

Ce document permet de comparer l'effet de la variable « âge » avec celui des variables sociodémographiques, et de comparer ces mêmes indicateurs sur quatre périodes différentes. On a donc ensemble l'effet d'âge et l'effet de période et de génération.

La variable âge est également possiblement déclinée avec la CSP, le revenu, le diplôme et le genre. On peut étudier les corrélations positives (entre âge et diplôme par exemple).

Ces statistiques sur la vie associative sont précieuses. Elles doivent être approfondies par le candidat qui sait qu'il existe différents domaines d'investissements associatifs, plus ou moins proches du politique et du civique. C'est une limite de ce document : on attend du candidat qu'il soit capable de la souligner.

Cela permet de vérifier si l'âge est une variable pertinente pour expliquer l'engagement associatif et donc de se poser la question des motivations de cet engagement (cf document précédent).

¹⁹ À partir des téléphones portables, cela pourra constituer une forme d'entrainement à l'oral.

²⁰ Ce sont les 3 idées qui apparaissent dans le document. Il est possible que le travail en classe fasse apparaitre d'autres dimensions qui peuvent compléter l'analyse.

2. Savoirs pour enseigner

Ion (Jacques), La Fin des militants, 1997, Ed. de l'Atelier

Olson (Mancur), Logique de l'action collective, 1978 (1er édition américaine, 1966)

INSEE, Enquête « contacts » (1982) et les mises à jour régulière depuis.

Laville (Jean-Louis) et Sainsaulieu (Renaud), *L'association. Sociologie et économie*, pluriel, 2013 Hély (Matthieu), *Les Métamorphoses du monde associatif*, PUF, 2009

3. Perspective pédagogique

Ce document permet d'étudier l'engagement associatif à l'aune de plusieurs variables sociodémographiques et de vérifier le poids et le rôle de chacune dans cet engagement.

- 1. Si <u>le sexe</u> a été longtemps un facteur discriminant en matière d'engagement associatif (en 1983, 53 % des hommes contre 34 % des femmes adhèrent à une association), on constate qu'en 2013, les taux d'adhésion sont quasi semblables.
- 2. L'âge apparait comme <u>un facteur peu discriminant</u> de l'engagement associatif puisqu'on constate une constance des pourcentages pour les plus de 25 ans depuis les années 90 (autour de 45 %). On remarque cependant, une baisse de l'engagement des 16/24 ans (de 42 % à 36 %) sur la période.
- 3. Le diplôme <u>est une variable très discriminante de l'engagement</u> (des deux-tiers à la moitié entre 1983 et 2013 des diplômés au-delà du baccalauréat sont membres d'une association), même si on constate une érosion.
- 4. Le constat précédent est confirmé par l'analyse de l'engagement associatif <u>par CSP</u> : 2/3 des cadres ont un engagement associatif. On peut donc s'interroger sur la variable explicative : ici, il est clair que c'est le diplôme et donc le niveau d'études. Cependant, on ne peut pas réduire l'engagement associatif à un niveau de diplôme puisqu'on constate que les autres CSP sont également très impliquées dans l'engagement associatif (on peut faire le lien avec l'OA2 sur les raisons de l'engagement (incitations sélectives, rétributions symboliques, structures des opportunités politiques).
- 5. <u>Le niveau de vie</u> est très corrélé à l'engagement associatif puisque les plus aisés (3^{ème} et 4^{ème} quartiles) sont aussi ceux qui sont le plus engagés. Cependant, on constate également que les plus modestes (2^{ème} et 1^{er} quartiles) sont également mobilisés (environ un tiers s'engage dans l'associatif) cf OA2

En classe, document facile à utiliser dans le cadre de l'apprentissage des tableaux à double entrée complexes. On pourra mettre en évidence l'évolution de l'adhésion ainsi que la part relative pour chacune des variables (sexe, âge, diplôme, CSP, niveau de vie)²¹.

<u>Remarque</u>: les odds ratios ne sont pas un attendu du programme à destination des élèves, mais on peut considérer que la notion est maitrisée par le candidat. On pourra donc attendre de celui-ci qu'il indique qu'il reconstruit le document à destination des élèves en tenant compte de ce paramètre.

Activités possibles avec les élèves à partir du document statistique :

Objectif méthodologique : lecture et interprétation des tableaux à double entrée

- 1. <u>Constater</u>: À partir des documents 5, 7 et 6 (pour le niveau de diplôme), on peut proposer un travail aux élèves autour des variables sociodémographiques et voir comment elles s'articulent ou non avec l'âge en tant que facteur explicatif des comportements.
 - 1) Repérer pour chaque variable sociodémographique les données significatives (chaque élève travaille sur une variable spécifique et la mise en commun permettra de compiler les constats).
 - 2) Expliciter la corrélation avec l'âge ; faire de même avec une éventuelle causalité²².

²¹ Cf objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques.

²² Cf objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques.

- 2. <u>Analyser</u>: S'interroger plus avant sur les raisons qui rendent la variable « diplôme » si discriminante. Qu'est-ce qui explique que les pratiques sociales soient souvent liées à ce point au niveau d'études? Que font les études à l'individu? Les élèves devront poser des hypothèses de travail et les vérifier à l'aide de données empiriques²³. Les raisons souvent évoquées (depuis Bourdieu 1979 par exemple, *La Distinction*) sont simples: les diplômés se sentent autorisés « d'eux-mêmes », ils sont plus convaincus que les non diplômés que leurs opinions comptent. Symétriquement, les non diplômés se sentent peu concernés par les affaires publiques et se confinent aux affaires privées. Ils se retrouvent dans la fameuse opposition entre les « Eux » et « Nous » (Hoggart, *La Culture du pauvre*, Minuit, 1970).
- 3. <u>Pour aller plus loin = Confronter</u>: Cette interrogation pourra être mise à l'épreuve, par exemple, d'un journal et/ou d'une socio-analyse réflexive proposée aux élèves : se demander ce que les études ont pu modifier dans leurs différents comportements sociaux.

* Document 6 – La participation politique numérique des jeunes (Julien Boyadjian, 2020)

1. Intérêt scientifique

Ce texte se focalise sur <u>les « engagements » en ligne</u> et montre que le terme s'est vidé de sa substance traditionnelle au regard de ce que font les jeunes en ligne. Ce sont pourtant des engagements importants, qui marquent un intérêt et un goût pour le politique, mais qui ne se traduisent pas comme avant par des syndicats, du militantisme, etc. Les investissements en ligne/hors ligne ne sont pas les mêmes. Les coûts et les avantages du militantisme ne sont pas les mêmes. On attend ici une réflexion sur ce que signifie s'engager, aujourd'hui en ligne et hier « hors ligne » (« irl » : in real life), et sur les paradoxes de l'action collective, ou sur l'efficacité de celle-ci, toute relative (cf OA 2).

2. Savoirs pour enseigner

Boullier (Dominique), *Sociologie du numérique*, Colin, (Première édition 2016), 2019, notamment le chapitre 5 « sociologie politique du numérique ».

Beuscart (Jean-Samuel) et Dagiral (Eric) et al., Sociologie d'Internet, Colin 2019.

Cardon (Dominique), La Démocratie Internet : promesses et limites, Le Seuil 2010.

3. Perspective pédagogique

L'âge (et les conditions dans lesquelles on grandit – ici avec de nouveaux moyens technologiques) transforme les modalités d'engagement, mais il ne faut pour autant en déduire que les jeunes se désintéressent de la politique : ils la font plutôt autrement. On ne peut pas non plus en déduire que l'âge en tant que tel détermine les engagements (ou l'absence d'engagements). En effet, les jeunes d'aujourd'hui sont autant marqués par leur âge que par les avancées techniques qui modifient en fait les pratiques de tout le monde. Eux plus que les autres, peut-être, parce qu'ils sont plus exclusivement en ligne que les autres...

Ce document permet de faire le lien entre deux variables : le diplôme et des nouvelles formes de participation politique numérique (chez les jeunes). On peut constater que la corrélation²⁴ entre le niveau d'études et le diplôme est forte en termes de PPN (participations politiques numériques). Cependant, on peut mettre en évidence un biais méthodologique puisque deux des trois catégories à fort diplôme sont des études de sciences politiques qui, par définition, sont fortement ancrées sur la politique et donc sensibilisent les étudiants à de nouvelles formes de participation. On peut également indiquer que le renouvellement des formes de PPN n'implique pas nécessairement une

²³ Cf préambule des programmes

²⁴ On pourra s'appuyer sur le travail précédent autour de corrélation/causalité – cf document 5

modification de l'engagement lui-même. En effet, le faible niveau de diplôme marque un engagement politique numérique restreint mais c'était également le cas avec les engagements plus traditionnels. On peut donc en déduire que les formes nouvelles d'engagement ne renouvelle pas nécessairement l'engagement lui-même (cf document 4).

Document facile d'accès (pourcentage de répartition qu'on peut mobiliser soit pour confirmer (exemple : près de 100 % des étudiants d'IEP consulte un site d'information), soit pour infirmer (exemple : deux tiers des étudiants des E2C ne consultent pas de site d'information), utilisable en classe avec des élèves pour établir corrélation et causalité²⁵ (exemple : si les deux tiers des étudiants des E2C ne consultent pas de site d'information, on ne peut pas en déduire qu'ils consultent l'actualité sur FB).

Utilisation possible en transition vers OA 4.

Activités possibles avec les élèves à partir du document statistique :

- 1. <u>Préalable</u>: vérifier les connaissances des élèves concernant le système éducatif et les différents cursus qui sont proposés dans ce document, en insistant sur les contenus enseignés spécifiques et le niveau d'études. On peut le faire à partir d'un organigramme du système scolaire à compléter²⁶. De plus, à partir de situations pratiques, on peut vérifier que les élèves sont capables de les associer à une structure scolaire²⁷ à l'aide d'une application de Quizz²⁸.
- 2. <u>Répertorier</u>: Classer les différentes formes de participation politique numérique (PPN) en fonction du médium (Facebook, Tweeter, sites officiels et/ou institutionnels), en fonction de l'action requise (consulter, signer, liker,...) afin de déterminer si elle est plutôt « passive » ou plutôt « active ».
- 3. <u>Analyser</u>: travailler sur la notion de coûts/avantages en l'appliquant aux pratiques numériques des élèves en général, et en particulier sur l'engagement (s'il y en a un). Exemple de coûts: temps passé par eux à entretenir leur capital social de relations sur les réseaux; exemple d'avantages: faible implication physique dans l'action à réaliser (exemple: « liker »).
- 4. <u>En déduire</u>: lister des activités numériques engagées et engageantes (qu'ils pratiquent eux-mêmes ou dont ils ont entendu parler par d'autres autour d'eux). Établir des corrélations avec d'autres variables précédemment étudiées. ²⁹
 - 1. 6 actions nécessitent une activité concrète engageante (signer une pétition, donner son opinion sur FB, retweeter, publier du contenu politique, publier des tweets, interpeller un homme politique)
 - 2. Elles sont fortement corrélées au niveau d'études et au type d'études suivies. On attend des élèves qu'ils sélectionnent des données chiffrées significatives pour le mettre en évidence. Exemple : 8 étudiants sur 10 des IEP signent des pétitions en ligne

²⁵ On poursuit le travail autour de corrélation/causalité

²⁶ Par exemple: https://fr.wikipedia.org/wiki/Enseignement sup%C3%A9rieur en France

²⁷ Il est possible que cela ait déjà été traité dans le cadre du questionnement : « Quelle est l'action de l'Ecole sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ? » et de l'OA1.

²⁸ Exemples: Plickers, Quiziniere, Kahoot, Quizlet...

²⁹ Ce travail s'inscrit dans l'apprentissage de l'EC2

* Document 7 – la consommation engagée des jeunes (et autres variables sociodémographiques), Patricia Croutte et al. 2006

1. Intérêt scientifique

Document statistique qui rentre dans l'une des formes d'engagement signalées par le programme : la consommation engagée. Plusieurs facettes sont évoquées ici (8 au total), ce qui donne à voir la richesse de la notion et des enquêtes. Elles sont corrélées avec les grandes variables sociodémographiques, dont l'âge.

2. Savoirs pour enseigner

Dubuisson Quellier (Sophie), « la consommation engagée comme pratique sociale » dans Steiner (Philippe) et Vatin (François) dir. *Traité de sociologie économique*, PUF, 2013.

Inglehart (Ronald), The Silent revolution, 1977.

Herpin (Nicolas), Sociologie de la consommation, La Découverte, 2001.

Pinto (Louis) L'invention du consommateur, PUF 2018.

3. Perspective pédagogique

Ce document permet de voir à partir de la consommation engagée comment l'âge/génération ne peut être à elle seule la variable explicative de cet engagement. Cela permet également de faire une liaison avec les autres attendus de l'objectif d'apprentissage sur les déterminants sociodémographiques de l'engagement (notamment CSP et diplôme).

- Intérêt : balayer à la fois les formes de l'engagement et les déterminants de l'engagement.
- Constat : l'âge est un facteur déterminant dans l'engagement citoyen en matière de consommation, qui se traduit différemment selon les tranches d'âges :
 - 1. Les plus jeunes sont sensibles aux actions concrètes des entreprises (aide au tiers-monde, recherche médicale).
 - 2. Les plus âgés sont sensibles au « made in France » (un sur deux).

D'autres variables sociodémographiques interviennent dans l'engagement en matière de consommation :

- 1. Le diplôme élevé est associé avec des préoccupations globales éthiques (travail des enfants, pollution) alors que les non-diplômés sont sensibles au « made in France » (près d'un sur deux).
- 2. Le revenu faible est corrélé avec des préoccupations concernant l'insertion. Il en est de même pour le statut de « femme au foyer ».
- 3. Les CSP de salariés sont sensibles aux conditions de travail de manière assez semblable.

Un document très simple, de nature à travailler aussi les savoir-faire avec les élèves (proportions, pourcentage de répartition, tableau à double entrée) et à réactiver les critères de construction des PCS (Première : « Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ? » - OA 2 : « Connaître les critères de construction des PCS »). On pourra proposer une évaluation diagnostique à partir d'un quizz pour vérifier que les élèves maitrisent bien les critères de construction des PCS.

Document un peu ancien mais ce qui nous intéresse ce sont les variables. On pourra faire le lien avec le document 5 qui propose les mêmes variables avec l'engagement associatif.

Activités possibles avec les élèves à partir du document statistique :

En lien avec le préambule du programme de Seconde (« les élèves sont initiés aux principales étapes d'une démarche scientifique en sciences sociales : formulation d'hypothèses, réalisation d'enquêtes ou construction de modèles, confrontation aux faits, conclusion ») et du cycle terminal (« les élèves sont sensibilisés au fait que le travail de modélisation ne vise pas tant à décrire la réalité qu'à isoler certaines variables déterminantes pour analyser avec rigueur certaines catégories de faits et de comportements économiques et sociaux »), on pourra réaliser une enquête pour mettre en évidence dans le lycée la consommation engagée des jeunes et de leur famille. Le questionnaire portera sur les 8 entrées thématiques proposées par le document ; il pourra être assorti d'informations concernant les variables sociodémographiques caractéristiques de l'enquêté. À l'aide d'un document Excel partagé (sur un ENT), le dépouillement permettra de mettre en évidence le profil de la consommation engagée dans le périmètre du lycée. On peut également envisager d'étendre l'enquête aux parents et grandsparents afin de tester la variable « âge ». La présentation des résultats de l'enquête pourra se faire sous forme de podcasts, et/ou d'exposition. Dans ce cas, des graphiques seront attendus. Les élèves devront construire des arguments explicatifs de leurs constats, des similitudes et dissemblances par rapport à l'enquête initiale afin de confronter les hypothèses.

* Document 8 – Age et syndicalisation (Sophie Béroud, 2019)

1. Intérêt scientifique

On connaît la crise du syndicalisme depuis les années 1980 (cf. Rosanvallon). À présent, moins de 10 % de la population active est syndiquée (8 % dans le privé, 18 % dans le public, selon la DARES 2020). Les syndicats sont plus forts dans les grandes entreprises, dans le monde des CDI à plein temps. Ils sont très mal adaptés aux nouvelles formes d'emplois, aux jeunes, aux femmes, au monde des employés, à l'intérim et aux CDD, tout ce qui concerne les jeunes au premier chef... Les modalités de l'engagement syndical (loyauté, altruisme, obéissance, grèves) sont en outre très peu en accord avec ce que les jeunes sont prêts ou disposés à donner (cf. document 4 et document 5).

2. Savoirs pour enseigner

Rosanvallon (Pierre), La crise de l'Etat-providence, Seuil, 1981 Mouriaux (René), Crises du syndicalisme français, 1998 Ion (Jacques), La Fin des militants?, Ed de l'Atelier, 1997 Andolfatto (Dominique), Histoire du syndicalisme, Le Seuil 2006 Labbé (Dominique), Syndicats et syndiqués en France, L'Harmattan, 1996.

3. Perspective pédagogique

Ce tableau statistique simple d'utilisation avec des pourcentages de répartition permet de faire des lectures en ligne (une variable étudiée selon les secteurs) et en colonne (chaque secteur d'emploi permet de dégager des caractéristiques au regard du taux de syndicalisation). Il peut être utilisé « du côté des plus jeunes » et/ou « du côté des plus âgés ». Il met en évidence la variable « âge » en regard de la syndicalisation selon le secteur d'activité. Ce premier constat (le taux de syndicalisation augmente avec l'âge mais de manière plus forte dans la fonction publique) est complété par d'autres variables : l'ancienneté dans l'établissement, le type de contrat, le temps de travail et la taille de l'établissement. On peut faire un lien avec le document l et la notion de génération. On peut d'abord dresser un constat d'ensemble : la fonction publique reste le lieu de la syndicalisation (11 % des salariés), même si celle-ci est globalement relativement faible (aux alentours de 5 % de l'ensemble des salariés).

Ensuite on peut s'interroger sur le rôle de la variable « âge » : on constate que plus les salariés sont « âgés » (plus de trente ans), plus ils sont syndiqués et que le phénomène est particulièrement marqué pour la fonction publique (16,3 %). On peut donc se demander quel rôle joue la variable

« âge » au regard de la nature de l'employeur (et inversement). Enfin on peut analyser le rôle des autres variables présentées dans le document :

- 1. L'ancienneté dans l'établissement s'accompagne d'une plus forte syndicalisation de manière globale (12.6 %) et dans la fonction publique en particulier (21.4 %).
- 2. La titularisation et un contrat à durée indéterminée s'accompagnent d'un plus fort taux de syndicalisation de manière globale (6.4 %) et dans la fonction publique en particulier (15.1 %).
- 3. Le travail à temps plein permet d'observer le même phénomène que précédemment (5.6 % des salariés à temps plein sont syndiqués et 12.5 % dans la fonction publique).
- 4. La taille de l'établissement est un facteur peu probant pour la fonction publique (10.8 % à 11.0 % de taux de syndicalisation selon le critère de taille retenu). Il n'en est pas de même pour le secteur marchand et associatif où l'on peut constater que le taux de syndicalisation augmente avec la taille de l'établissement (de 2.6 % à 7.4 %).

Activités possibles avec les élèves à partir du document statistique :

- 1. <u>Constater</u> : dresser le portrait-robot de la personne « la plus syndiquée » / « la moins syndiquée », à l'aide de chiffres significatifs.
- 2. <u>Analyser</u>: comment pouvez-vous expliquer ce constat? il s'agit de faire réfléchir les élèves sur la « hiérarchie » des variables explicatives, en construisant un raisonnement.
- 3. <u>Rédiger</u> : vous mettrez en évidence le rôle de l'âge au regard d'une autre variable de votre choix.

3.2.6 – Démonstrations (exemples)

3.2.6.1 - Démonstration possible avec les élèves

<u>1ere étape</u> (introductive - indispensable pour traiter le dossier documentaire) : l'engagement politique prend des formes diverses - cela permet de dresser un panorama de la notion et ensuite d'utiliser chaque forme à l'aune des autres problématiques des objectifs d'apprentissage :

- Le vote
- Le militantisme
- L'engagement associatif
- La consommation engagée

Activité : à l'aide d'un QCM et de situations concrètes, on réactive les formes d'engagement politique vues précédemment - (0A1)

Objectif pédagogique : réaliser une évaluation diagnostique pour s'assurer que tous les élèves ont le même niveau de connaissances s'agissant des formes d'engagement politique -

 $\underline{2^{\grave{e}me}}$ étape (traitée dans le dossier documentaire) : "comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (CSP, diplôme, âge et génération, sexe) ».

Organisation logique d'ensemble : entrer par l'âge ou/et la génération, et décliner selon les formes de l'engagement (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée)

Remarque : les activités pédagogiques possibles sont mentionnées dans l'analyse des documents

Il s'agit d'amener les élèves à construire un système d'« oppositions » entre les formes d'engagement des jeunes et des plus âgés, pour ensuite être capable de relativiser cette dichotomie simplificatrice.

-

³⁰ Cela permet de faire le lien avec le document 1 et la variable explicative/à expliquer

Introduction : la notion d'âge et de génération (document 1)

- 1. Du côté des plus jeunes
 - a) Un engagement associatif fort (document 4 + document 5 + document 7)
 - b) Une consommation engagée marquée par des engagements concrets (document 7)
- 2. Du côté des plus âgés
 - a) Un engagement militant marqué par l'âge mais pas seulement (document 8)
 - b) Un engagement politique renouvelé (documents 2 et 3)
 - c) Un engagement associatif qui demeure fort (document 5)

Conclusion et transition vers OA4 : Un engagement politique aux formes renouvelées (document 6).

3.2.6.2 – Attendus de la démonstration à réaliser par le candidat

Introduction

- Les formes d'engagement politique (cf. OA 1);
- Les variables explicatives (dites « variables lourdes ») : âge et génération, sexe, diplôme, CSP, (cf. OA 3), revenu...;
- La différence entre variable explicatives et variables à expliquer (cf. préambule de Seconde + chapitre introductif de Seconde : causalité et corrélation / lien de causalité + préambule du cycle terminal).
 - À cet égard, la variable «âge» a un double statut. Il faut savoir l'analyser (la décomposer) car elle subsume sous une même appellation une série d'effets plus ou moins liés (âge, génération, période, ...)
 - Il faut également être capable de la relativiser en mobilisant les autres variables explicatives pour rendre compte de l'intensité et des formes d'engagement politique.
- I. « L'âge » est une *variable explicative* « lourde » particulièrement efficace pour expliquer l'engagement politique

Objectif méthodologique : Qu'est-ce qu'une « variable explicative » ? (cf chapitre introductif de Seconde : méthodes des sociologues)

Règle : **expliquer le social par le social** (Emile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique*, 1895). Ici, il s'agit expliquer (les formes de) l'engagement politique par l'appartenance à un groupe d'âge.

A. Expliquer les variations de cet engagement :

1. **Tout d'abord, en intensité** : mesurer objectivement les variations de cette intensité : vote et abstention par exemple, ou taux de syndicalisation ; participation à des manifestations....

Activités pédagogiques³¹ sur le document 8 :

• (Re)trouver la formule du taux de syndicalisation par âge.

- <u>Lire</u> un tableau : repérer les chiffres les plus discriminants (minimum et maximum) pour la variable « âge » ;
- <u>Calculer</u>: pour l'ensemble, la différence en points entre les 20/24 ans et les 30/34 ans ;
- Analyser: quelles conclusions peut-on tirer de ces constats? Réponse attendue: l'âge a un impact sur la syndicalisation (être plus âgé implique d'intégrer plus fréquemment un cadre conventionnel d'engagement); mais l'âge n'est pas la seule variable en matière de syndicalisation; celle-ci est liée au degré d'intégration dans l'entreprise (type de contrats, durée du contrat...).

_

³¹ Des activités pédagogiques ont déjà été proposées dans le cadre de l'étude des documents. Vous en trouverez d'autres complémentaires ici.

- 2. **Ensuite selon sa forme**: conventionnelle (vote, militantisme, vie associative, syndicalisation...) ou non conventionnelle (manifestations, consommation engagée, ...)
- a) L'engagement conventionnel
 - a. Document 8 (cf ci-dessus)
 - b. **Document 5**: l'engagement associatif

Activités pédagogiques sur le document 5 :

- Objectif: expliquer le social par le social
 - Le taux d'adhésion à une association peut être expliqué par des variables sociodémographiques en établissant des corrélations en appliquant un raisonnement probabiliste (versus déterministe).
- Repérer la construction du tableau : lecture possible en lignes (5 variables explicatives dont l'âge) et en colonnes = variables à étudier y compris champs et source.
- Repérer les corrélations : en zoomant sur l'âge, établir des corrélations positives et/ou négatives et formuler la « loi » (au sens d'Émile Durkheim) qui en découle.
 - Exemple : en 1983, 31 % des 16/24 ans adhèrent à une association contre 45 % pour les 65 ans et plus « loi » : plus on est âgé, plus on adhère à une association.
- <u>Évaluation formative</u>: parmi les propositions suivantes, lesquelles sont erronées? justifiez votre réponse.
 - Exemple : au-delà de 65 ans, on adhère nécessairement à une association (F)

Pour aller plus loin (Cf. OA4): l'opposition entre formes d'engagement (ou de participation à la vie politique) conventionnelles/non conventionnelles est essentielle en sociologie politique, avec le critère de différenciation : la violence (potentielle) ou l'illégalité de l'engagement (l'occupation d'usines et/ou d'entreprises, l'appel public au boycott de produits, l'usage de la force physique, la séquestration...).

b) **Document 7** sur la consommation engagée pour le non conventionnel **Activités pédagogiques sur le document 7** (cf ci-dessus)

B. L'âge impacte les deux dimensions de l'engagement³²

Objectif: à partir de l'exemple des jeunes, montrer que l'âge impacte les deux dimensions de l'engagement: les jeunes ne s'engagent pas avec la même **intensité**, ni selon les mêmes **modalités** que les plus âgés.

1. L'intensité de l'engagement des jeunes

À partir du document 7 (la consommation engagée) repérer les variables significatives en établissant des comparaisons à la moyenne (sous/surreprésentation).

Exemples à mobiliser : « recherche médicale » et « aide au tiers-monde ; « fabriquer le produit en France ».

Pour aller plus loin : Les répertoires de l'action collective (cf. OA 4)³³

-

³² Nous avons choisi de faire la démonstration à partir de l'exemple des jeunes. Elle pourrait tout aussi bien être réalisée à partir de l'exemple des plus âgés.

³³ Cf bibliographie complémentaire Neveu Erik

<u>Transition</u>: après avoir vu que l'engagement politique varie en intensité et dans ses formes au regard de la variable « âge », on peut montrer maintenant que cette variable impacte également les modalités de l'engagement.

2. Les modalités d'engagement des jeunes :

<u>Objectif</u>: montrer que les générations actuelles sont très actives sur les nouveaux médias et désinvestissent presque complètement les médias traditionnels (télévision, radio, presse écrite), ce qui influe sur les enjeux qui les mobilisent et sur les modalités de leurs engagements.

Activités pédagogiques à partir du document 6 :

À partir d'un document Excel : 1- faire un sondage dans la classe à partir des items de la colonne 1 ; 2- faire une comparaison avec les autres colonnes : se situer dans un « profil » ; 3- analyser : construire une typologie entre « actif » et « passif » (discussion en classe pour déterminer le sens de ces deux catégories : quels critères ?).

3. <u>Les sujets (ou les « enjeux ») de mobilisation des jeunes et les modalités de leur engagement</u>

- a) Les jeunes générations actuelles sont plus sensibles à certains enjeux ; certains les indignent plus que d'autres : l'écologie (exemple de Greta Thunberg), le néo-féminisme (le mouvement #Metoo), la décolonisation, la tolérance religieuse pour le foulard, l'orientation sexuelle et la « neutralité » (« iel », écriture inclusive, genre non binaire, LGBT+) + cf. document 7 (certaines formes de consommation engagée).
- b) Les jeunes d'aujourd'hui cherchent à concilier épanouissement, expériences personnelles, et mobilisation sur enjeux. Il y a peu ou pas d'engagement à long terme (pas de partis, pas de militantisme, pas de syndicats) et une grande volatilité des engagements : zapping des enjeux, « militantisme post-it » (Ion). Les jeunes veulent concilier individualisme et engagements collectifs (temps courts, côté festif, moments de rencontres, expériences de la déviance, violences sporadiques et affrontements avec la police).

Pour aller plus loin : rappeler la thèse d'Émile Durkheim « *De la division du travail social* » (1893) et faire le lien entre l'OA3 et la problématique étudiée en première « Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ? » : conciliation problématique entre le processus d'individuation et le maintien de la solidarité sociale.

Pour aller (encore) plus loin: à partir d'une revue sociologique, 1- trouver un spécialiste de la question du militantisme, de l'engagement (cf. Neveu Erik, Ion Jacques); 2- exposer la problématique et la méthode de cet auteur; 3- prendre un fait d'actualité et appliquer et illustrer cette grille théorique à un cas concret (exemple : cf. construction des méga-bassines à Sainte Soline dans le Poitou et la présence de militants radicaux).

- C. <u>Les questions mises à l'agenda politique</u> sont souvent éloignées des préoccupations des nouvelles générations, et bien plus sensibles (cf. document 2)
 - 1. L'écologie par exemple est peu prise en compte par les politiques ;
 - 2. Versus : les retraites, l'euthanasie et l'accompagnement dans la dignité ; les soins, les EHPAD, les rémunérations du capital et les taux d'intérêt... (cf. documents 2 et 3).

Conclusion + transition

Comme on le voit, l'âge est une variable explicative forte qui permet d'avancer assez loin sur la question de l'engagement politique : aussi bien en termes d'intensité que de modalités (les répertoires d'actions) et d'enjeux (ce qui mobilise les tranches d'âges). Cependant, pour mieux comprendre ce qui se cache derrière l'efficacité explicative de la variable âge, il est nécessaire de rentrer à l'intérieur de cette « boîte noire » : qu'est-ce qui se cache derrière la notion « d'âge » ?

II. Cependant, l'âge est aussi une <u>« variable à expliquer</u> » qui doit être analysée (décomposée) afin d'en comprendre sa force (cf. document 1)

<u>Objectif</u>: distinguer variable à expliquer de variable explicative (cf. Seconde – chapitre introductif et préambule du cycle terminal)

A/ Définir la variable en la décomposant : les éléments qui se cachent derrière une notion

- 1. L'effet d'âge (ou de cycle de vie de Modigliani) : l'âge (quelle que soit la période) implique toujours le même effet, en fonction de la densité et de la forme des réseaux de sociabilité qu'on a à tel ou tel âge. Les jeunes sont peu dans les associations, beaucoup avec les amis. Ils ont peu de rapport avec l'engagement politique. L'effet d'âge est structurel, il implique toujours les mêmes conséquences.
- 2. L'effet de génération est lié au contraire à des éléments novateurs (par exemple : l'apparition d'internet, du sida) qui vont déterminer des comportements pour toute une cohorte, la distinguant des précédentes et des suivantes.
- 3. L'effet de période impacte l'ensemble des groupes d'âge, au même moment (exemple : la guerre). En ce sens, il peut être utile pour déterminer les motifs de l'engagement par tranche d'âge.

B/ la combinaison des trois éléments produit la force et l'efficacité de la variable

- 1- C'est la thèse de Mannheim : conscience de génération + effets de période + effets d'âge : les jeunes sont toujours contre les âgés, quelles que soient les périodes ; ils veulent prendre les positions à ceux qui les occupent. Forces de révolution versus forces de conservation
- 2- Aujourd'hui : effet de période avec les nouvelles technologies + effets de génération (les jeunes prennent conscience d'eux-mêmes contre les autres dans ces réseaux) + effets d'âge : ils ont le temps, ils cherchent à construire leur identité, et sont friands de tout ce qui est nouveau (Cf. document 6 participation numérique des jeunes).

Activité pédagogique: générations X, Y, Z – question: les réseaux sociaux développent-ils la conscience de génération? – construire un argumentaire (étayé par des exemples) « oui/non » et/ou à partir d'un débat mouvant (professeur à l'initiative des arguments) – réponse possible: les RS engendrent des « réactions » plus que des actions... Les réseaux jouent surtout sur la fibre émotionnelle et réactionnelle, encourageant les comportements mimétiques, voire hypnotiques (avec les « influenceurs »). La réflexion et l'argumentation se prêtent mal aux formats numériques (caricature du réseau twitter).

III. Enfin, la variable âge doit être re-contextualisée, et par là relativisée

A/ Elle est souvent imbriquée à d'autres variables qui la surdéterminent comme la variable « patrimoine », la variable « revenu », indexées à l'âge (Modigliani). La variable « PCS » est également prégnante (les cadres sont plus âgés que les employés ou les PI). Or, on vote très souvent du côté de son portefeuille et de ses positions de classe...

<u>Activité pédagogique</u> : à partir du document 6 : à la recherche des variables « cachées » : ici la variable déterminante est le niveau de diplôme et non l'âge.

<u>Objectif</u>: être capable d'identifier la variable explicative (le diplôme et ici son sujet d'études) et la variable à expliquer (les lignes).

<u>Sélectionner et analyser</u> : Les élèves doivent démontrer la force explicative de la variable à l'aide de données significatives.

Apport théorique : Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit (1979) – intérêt pour la politique ; ou le texte « l'opinion publique n'existe pas » dans *Questions de sociologie* (1980). Idem pour <u>la variable religieuse</u>, si importante en matière de vote ou d'engagement. Les vieux sont bien plus pratiquants et croyants que les jeunes. Ce qui influe sur tous les engagements.

<u>Activité pédagogique</u>: trouver les sondages « sorties des urnes » (en précisant les sources) ainsi que les commentaires: expliquer le vote par candidat (Mélenchon, Macron, RN, + abstention) à partir des grandes variables explicatives du vote (Cf. OA 1 et 2).

Objectif: contextualiser la variable « âge » qui n'est qu'une variable parmi d'autres.

<u>B/ Les effets de période</u> : les nouvelles technologies (NT) influent sur l'intensité et les formes d'engagement des jeunes aujourd'hui, voire les jeunes adultes et les adultes avec internet, mais ils vont vieillir à leur tour et emporter ces modalités avec eux. En outre, les NT se diffusent et ne vont plus caractériser seulement les nouvelles générations. Elles infusent dans toutes les tranches d'âge.

Document 3 – l'offre politique est conditionnée par la période : comment se construit-elle ? avec les partis politiques. Cela conduit donc à une réflexion sur les formes conventionnelles, durables et pérennes. Les partis politiques sélectionnent les élites et présentent des candidats aux élections et mettent à l'agenda les idées.

Activité pédagogique : comparer les programmes des partis politiques (à mettre en relation avec l'activité précédente).

Exemple : le RN, parti qui attire des classes populaires, à bas salaires, jeunes mais pas forcément. Propositions = augmentation du SMIC ; préservation des retraites...

Exemple : Emmanuel Macron recrute parmi les cadres. Ses thèmes tournent autour de la rémunération, l'imposition, la transmission des héritages ...

<u>C/ En outre, l'opposition jeunes/âgés doit être nuancée</u>: les adultes organisent et orientent l'engagement des jeunes (exemple : le service civil – document 4) et réciproquement : les jeunes ont une influence sur les enjeux qui indignent les plus âgées (l'écologie, le féminisme, etc.) - cf. document 4.

Conclusion

Comme on l'a vu, la variable âge est efficace, mais elle est aussi complexe : elle est décomposable en plusieurs éléments parfois très intriqués. De même, on ne doit pas considérer que l'âge est la variable exclusive de l'engagement des individus dans l'action collective. Liés à l'âge d'un individu, il y a toujours son milieu social, sa culture religieuse, son éducation, son revenu et son patrimoine, qui le conduisent à investir ou désinvestir, au contraire, tel ou tel domaine d'action. Les intérêts cognitifs des individus sont reliés à leurs intérêts sociaux – ce qui les rattache à des collectifs, qui dépendent de leurs positions sociales.

3.2.7 - Bibliographie complémentaire d'approfondissement et de soutien

On pourra se reporter aux ouvrages suivants pour approfondir tel ou tel aspect du plan et des séquences pédagogiques.

Attias-Donfut (Claudine), Générations et âges de la vie, PUF, 1991

Ouvrage essentiel qui met de l'ordre entre les notions d'âge, générations, périodes et qui rend compte des modalités non forcément conflictuelles ou oppositionnelles entre les générations : les jeunes et les âgés peuvent coopérer et être solidaires (transmission). L'opposition générationnelle, telle que l'envisage Mannheim, n'est pas la seule force sociale qui mène l'histoire des hommes. Comte, au contraire, insistait sur la solidarité – et Durkheim le suivit. Qu'on en juge par la relation entre parents et enfants au sein des familles, ou grands-parents et enfants.

Boullier (Dominique), *Sociologie du numérique*, Colin, 2016, 2019, notamment le chapitre 5 « sociologie politique du numérique ».

L'auteur effectue une mise au point actualisée sur les différentes modalités dont le numérique impacte les questions politiques. Cela va de la numérisation des administrations jusqu'aux types d'engagements. Les individus ne s'informent plus de la même façon (selon les âges) et la fabrique de l'opinion ne suit plus les mêmes chemins, alors qu'elle est si importante pour comprendre la structuration du politique : désignation des élites, mobilisation autour de grands « partis » qui deviennent des mouvements éphémères.

Bréchon (Pierre), Les Valeurs des français (dir), Colin, 2003

Ouvrage classique sur les valeurs des français (travail, famille, sexualité, religion, politique, etc.). On y trouve à la fois les thèmes et les enjeux, agrégés par des indices synthétiques (le libéralisme culturel, par exemple), déclinées par variables explicatives (âge, PCS, revenus, ...)

Caradec (Vincent), Sociologie de la vieillesse et du vieillissement, Nathan, 2001

Perspective synthétique sur l'expérience de la vieillesse et de vieillissement, les épreuves de la retraite, des départs des enfants, de l'enrichissement, etc. qui influent sur les modalités de l'engagement politique, associatif.

Chauvel (Louis), Le Destin des générations, PUF 1999, puis 2010 ; La Spirale du déclassement, 2016

Auteur bien connu pour l'importance qu'il accorde à la variable générationnelle, opposant la génération dorée des « boomers » à la génération sacrifiée de leurs enfants (et petits-enfants à présent) en matière d'emploi, d'accès à la propriété, au patrimoine, aux diplômes (qui se dévalorisent), etc. Perspective qui tend à opposer les générations entre elles.

Durkheim (Émile), De La division du travail social, Alcan, 1893

Ouvrage de référence qui peut être mobilisé sur ce sujet. Durkheim insistait sur la montée de l'individualisme, les modifications de la solidarité, étude qui s'applique toujours à la société française cent trente ans plus tard. Le processus d'individuation a pris encore davantage d'ampleur avec les loisirs, le consumérisme, l'internet. On parle aujourd'hui de « narcissime de masse » (Fourquet, *L'Archipel français*, 2018), ce qui met en difficulté les solidarités intergénérationnelles, les questions de transmissions entre générations en général. Cependant, la division du travail conduit aussi, via les associations, les professions, les loisirs, à des solidarités. L'anomie et l'égoïsme ne sont pas nécessairement des pathologies que l'on retrouve de manière excessive 1) chez les jeunes 2) dans nos sociétés connectées.

Fourquet (Jérôme) et Cassely (Jean-Laurent), La France sous nos yeux, 2021

Ouvrage récent qui fait quelques mises au point sur le vote des jeunes, nombreux à être attirés par les partis contestataires - ce qui en soit reste un invariant historique. La NUPES et le RN attirent les jeunes, selon le modèle de Mannheim, qui veulent se faire une place et contestent celles de ceux qui les occupent. Ils bousculent les agendas politiques des dirigeants, qui appartiennent aux générations plus âgées. Il en va ainsi du côté de la gauche avec la contestation écologique (manger vegan, équitable, bio, proxi...), néo-féministe, décolonialiste et du côté RN avec une contestation « patriote », identitaire, sécuritaire, sociale.

Galland (Olivier), Sociologie de la jeunesse, Colin, 1999

L'auteur, spécialiste de la jeunesse depuis plusieurs décennies, rentre dans la « culture jeune » qui est faite d'essais, d'expériences, de « déviances » (et délinquances parfois) depuis toujours et que certaines innovations technologiques peuvent amener à s'enfermer encore davantage sur elle-même – cela a toujours été une tendance, institutionnalisée par l'éducation. Cependant, la jeunesse est un passage, même s'il est plus durable qu'avant.

Gaxie (Daniel), L'Explication du vote, 1989, PFNSP

Synthèse de toutes les variables lourdes qui expliquent le vote. L'âge n'est pas, de loin, la seule variable explicative. Elle est souvent intriquée avec d'autres variables (religion, patrimoine, etc.).

Hirschmann (Albert), Défection et prise de parole, 1995

L'ouvrage est ancien, le raisonnement est abstrait et modélisé, mais il peut être avantageusement appliqué à la problématique actuelle : dans nos sociétés numériques, la défection pourrait bien étendre son empire avec le développement de la société de consommation qu'elle amplifie.

Inglehart (Ronald), The silent revolution, 1977

Ouvrage classique facilement mobilisable ici, qui montre que l'enrichissement d'un pays (mais aussi d'un individu) modifie son système de valeurs. Les enjeux qui le mobilisent changent avec son niveau de revenu. Les pays riches sont « post matérialistes » et se mobilisent sur des enjeux écologiques, identitaires, s'intéressent au développement personnel.

Ion (Jacques), La Fin des militants?, Ed de l'Atelier, 1997

Il montre que les militants ne sont plus les mêmes hier qu'aujourd'hui, que le niveau d'éducation a détaché les individus de leurs vieilles manières d'adhérer à un parti, à un syndicat, de se rallier à une cause. À présent, ils concilient l'épanouissement personnel, le partage d'expériences (courtes) avec les engagements collectifs. Les engagements sont provisoires, sporadiques, colorés d'individualisme, ce qui semble paradoxal, mais reste conciliable.

Martuccelli (Danielo), Sociologies de la modernité, Gallimard, 1999; et Grammaires de l'individu, Gallimard, 2002 (sur le processus d'individuation)

Auteur théorique mobilisable pour rester dans la problématique du programme, montrant qu'il existe une balance entre la montée de l'individualisme (et la poussée du processus d'individuation) et la solidarité. Les deux ne sont pas, en théorie, inconciliables. Chaque génération invente des nouvelles manières de les articuler, par nécessité.

Muxel (Anne), L'Expérience politique des jeunes, Presses de Sciences Po, 2001 ; et Avoir 20 ans en politique, Seuil, 2010

Les jeunes ne sont pas dépolitisés, loin de là. Mais ils se mobilisent sur des enjeux différents, inventent ou investissent des formes « non conventionnelles », c'est-à-dire plus violentes et éruptives. Ils se saisissent des nouvelles technologies, épousent des causes de manière plus sporadique et émotionnelle.

Neveu (Erik), Sociologie des mouvements sociaux, La Découverte

Ouvrage incontournable pour faire le tour des théories des mouvements sociaux, pour repérer ce qui relève des variables générationnelles, des cycles de vie ou de période. Ainsi, on comprend bien que Hirschmann (*Défection et prise de parole*) raisonne « toutes choses égales par ailleurs » en s'appuyant sur les modèles d'un individu générique, tandis qu'Inglehart tient compte des périodes et met en relation les valeurs avec les âges.

Rieffel (Rémi), Révolution numérique, révolution culturelle ? Gallimard, 2014

Sur le narcissisme des jeunes, « accrocs » aux nouvelles technologies et préoccupés par leur identité, leur image.

Tilly (Charles), La France conteste de 1688 à nos jours, 1986, Fayard

Grand spécialiste de la contestation dans l'histoire sociale de la France, cet auteur anglais est une référence obligée pour ceux qui travaillent les enjeux et motifs des mobilisations, et les formes de protestation, ce qu'on appelle depuis ses ouvrages les « répertoires d'action collective ».

3.2.8 - Exemple de bonne copie de dossier

Concours section : AGRÉGATION INTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : N231NAT1015953hbre de pages : 40

18/20

Epreuve - Matière : 102 0791 Session : 2023

Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.

Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.

- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
 - Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
 - Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Remarque préalable: code couleur utilisé notions et concepts

remarques et éventuel posture de l'enseignant

réponses aux questions et exercices

(I) Introduction pédagogique

A Situation dans le programme et problématique

Il s'agit ici de traiter un objectif d'apprentissage (OA) particulur de la partie du programme de Terminale « Comment explique l'engagement politique dans les

ce chapite et l'occasion pour les élères à la fois de découvrir des analyses fondamentales en science politique mais aumi de se combonter à des analyses saintiliques, a

mais aumi de se confronter à des analyses saontifiques, à différentes échelles, tels que les objectifs du Préambule

à l'enseignement de spécialité en Terminale le prévoit De plus, outre l'éveil à la curiosité intellectuelle et

à la participation à la formation d'un futur

1 140

Concours section : AGRÉGATION INTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **N231NAT101595**3 hbre de pages : 40

18 / 20

citagen éclairé ce chapitre parmet aux élèves de se familiariser avec des problématiques abordées dans différents parcous post-bac en science politique.

de chapitre en question cot le dernier chapitre de la partie "Sociologie et science politique" de l'enseignement de Terminale. Cela prépuppose donc que la premiere question du programme de Sociologie et science politique, a savoir « Comment la société françaix cot elle structurée et hierarchisé? » ait été traitée. Logiquement, ce chapitre sot traité en fin de période, juste avant les épreuves de braccalauréat. Il nécessite par ailleurs de nombreux rappels des questions de science politique abondées en classe de 2nde et de 1 eve. En 2nde, il s'agit de remobilisée les notions vues dans la partié sur la ne politique et les différentes institution de la IC République. Le chapitre de Terminale s'appuie tout particulièrement sur la question du programme de 1 eu « Le vote, un acte individuel ou collectif."

Nous présupposons ia que la question a Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques? a été en partie traitée dans les points du cours précédent (voir plan du cours)

Seul l'OA ma 3 « Comprendre que l'engagement politique dépend motamment de variables sociodémographiques et en particulier le rôle de l'âge et de la génération seront abordés i ci

L'objectif principal de cette sous-partie du chapite est de montrer aux éléres que l'âge peut être une variable explicative de l'engagement politique.

.2140

d'où la problématique suivante: L'engagement politique relive-t-il-d'un effet d'age ou d'un effet de génération? B) Démarche pédagogique L'objectif de cette sous-partie du cours cot de partir des préreguis des élères quant à l'engagement politique des jeurnes, un peu-à la maniere de L.CHAUVEL, pour progressiement montrer que l'en gagement peut prendre des formes différentes aux l'age mais surtout que cet en gagement dépend a la fois d'effet de l'âge ET d'effet de géné ration. Ains, ce chapitre clos les concepts vas en clare de 1eu sur la dimension individuelle ou collective du vote. 1 Pré-reguis et reguis · les pré-requis:

de la classe de 2nde: principales institutions de la Te
République; les différents modes de scrutin; les différents acteur de la ve politique. - de la clase de Premini : le questionnement sur la socialisation notamment différenciée pour faire le lien aux les variables socio economiques et le genre. Mais suit out le chapitre " Vote: un acte individuel ou collectif?" - à travers d'une part l'analyze des variables laurdes des comportements électoraux et de la participation politique; les formes de participation politique; le vote ou injeu; les formes de l'abstentionnione. .3/40

de la classe de Terminale: comprendre le rôle de l'école sur les destins individuels et les évolutions de la société
sur la structure sociale et la notion de hierarchisation de la société.
le début du chapitre en particulei le différentes forms de l'engagement politique (vote, militantisme, engagement associatif et consommatin engagée.
· les connaissances déclaratives (savoir théorique) - définition d'age et de génération
- savoir distinguer effet d'âge et de génération - comprendre que l'âge va influencer les formes de
l'engagement politique mais aussi leur permanences. L'age est donc une variable explicative de l'engagement
mais pas seulement: l'appartenance à une génération jour aussi un rôle.
a d'autres variables socio démographiques comme le sexe, le revenu, la CSP et le niveau de diplôme.
· les connaissances procédurales (savoii-faire)
· les connaissances procédurales (savoii-faire) Savoir an aligne un texte lecture de graphique chronologique et interprétation des données.
- lire et interpréter un graphique " " un tableau à dauble entrée
- savoir luir un pour centage de répartetion - savoir réalisée des calculs simples pour illustrer (coef.
multiplicateur et taux de variation) _ lire et interpréter un décile (doc 5) et un odds ratio (doc 5)
- savoir distinguer corrélation et causalité (doc 6)
4.140

Concours section : AGRÉGATION INTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **N231NAT101595**33nbre de pages : 40

18 / 20

Epreuve - Matière : 102 0791 Session :	
 Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES. Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne. Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance. Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire. N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel. Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les page). Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages. 	es vierges).
· maîtrise des attentes du baccalauré at:	
Ce chapitre mobilisant de nombreux documents statistique	er,
il sera l'occasion de revoir la méthodologio de l'Epreux	
il sera l'occasion de revoir la méthodologie de l'Epreux composée partié 2 à chaque document statistique	
2) Articulation cours Jactivité spécifique	
La partie du chapitre traitée ici sera précédée d'un travail sur les pré-requis réalisé en amont et dont certains documents seront réutilisés dans le cadu du ce	Olus.
	3
	.5. 140

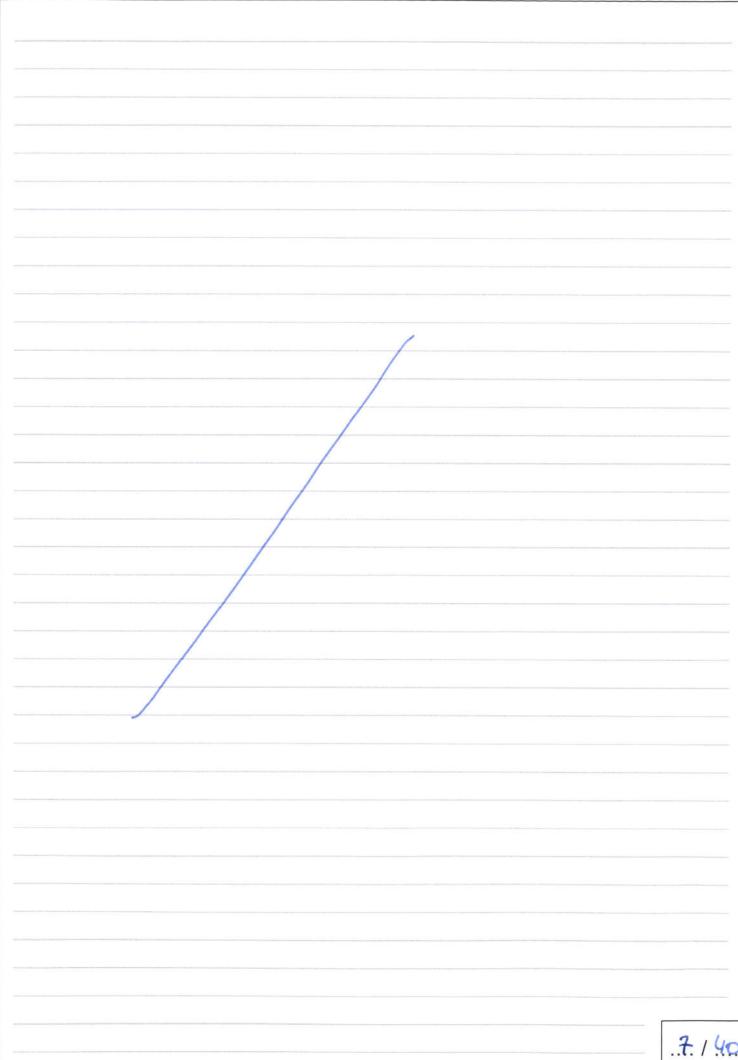
AGRÉGATION INTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET Concours section COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI Epreuve matière N231NAT1015953hbre de pages : 40 N° Anonymat 18 / 20 3 Plan du cours Chapitre « Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques? Partie I: Paurquei s'engage-t-on? => [OA n=1] et [OA n=2]
où seront abordées les différentes formes de
l'engagement politique - partie pron traitée ia Partie II: Qui s'engage? ⇒ OA nº3] Section 1: L'engagement dépend de facteur socioéconomiques comme la CSP et le niveau de diplôme. (mon troitée iai) Secte 2 : L'engagement dépend de facteur sociodémo-graphiques comme l'age, la génération et le sexe c'est cette pontré qui sera traitée. A d'effet de l'âge et de la génération

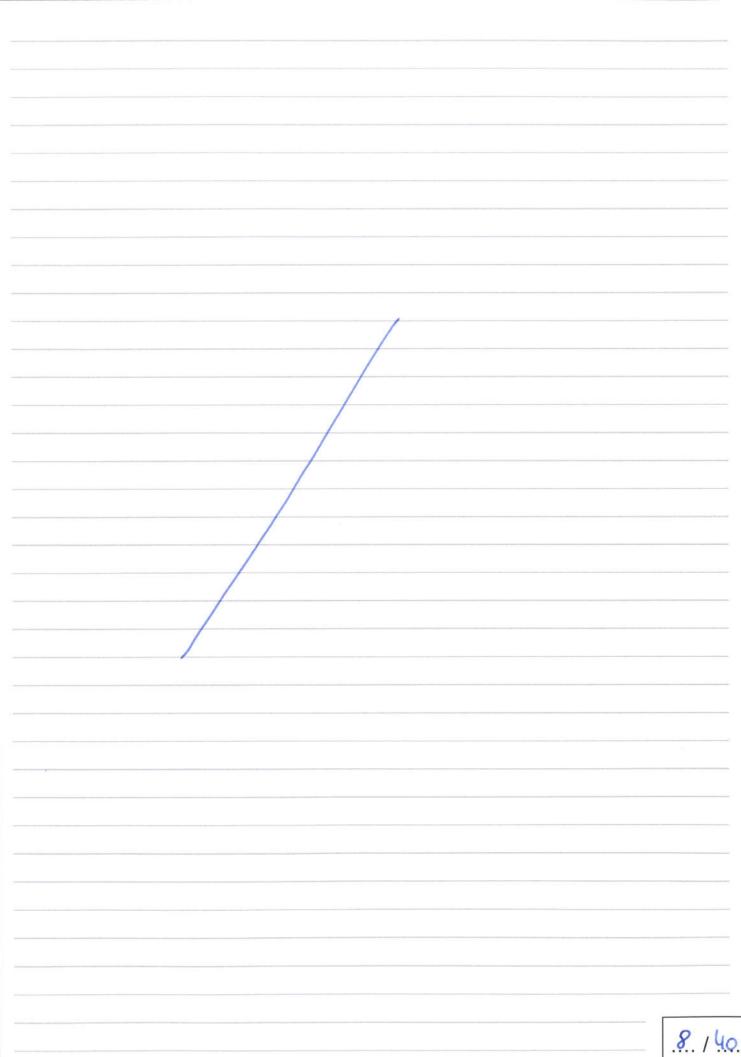
1 distinguer à ge et génération

2 l'engagement politique peut s'explique par un effet d'âge...

3 ... Mais également par un effet de génération

4 Ce pendant, l'âge se pupperpase avec d'autre variables sociodémogra phiques. B L'effet du sexe su l'en gagement politique .6. 140.





Concours section

: AGRÉGATION INTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET

Epreuve matière

COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat

N231NAT1015953hbre de pages : 40

18 / 20

Epreuve - Matière : 102 0791 Session :

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne. Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
 - Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
 - · Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

4 Etude du dossier documentaire

· document 1: Âges et générations Il s'agit d'un extrait de G. MAUGER (2015). L'auteur revient ia sur la définition de l'effet génération til que présente don't G. MAUGER Le problème des générations de sa traduction française la préface los MAUGER évoque par ailleur l'ourrage Sociologie des génerations, le glissement progressif -de la question analyse de ene génération c'est - des prédispositions incorporeis remieres impressions, des « expériences influence pratiques et dengagement Quistion de pour l'individu. 9.140 sometwant

AGRÉGATION INTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET Concours section COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI Epreuve matière N231NAT1015953hbre de pages : 40 N° Anonymat 18 / 20 Le document 1 au a une double utilité: -> pour l'enseignant : distinguer effet d'âge et de generation, illustration paur la partie (3.3. Jeul les 2° et 3° paragraphe sonont donnés aux éllies. · Document 2 Extrait de l'ouvrage de L. CHAUVEL Le distin des générations L'auteur analyse l'empacte de la faible représent atisté des jeunes à l'Assemblée nationale. Il confirme les thèses de A. MUXEL mais aussi de V. TIBERJ sur l'engagement politique des jeunes: les jeunes me sont pas moins engagés mais ils sont davantage absent a du jeu institutionnels. CHAUVEL met en parallèle cette évolution récente aux celle des générations précédentes. Il montre ainsi que l'engagement politique est aussi une question de génération L'auteur met l'accent sur la génération d'après-guerre ainsi que celle de Mai 68. Mai 68, un paré dans leur histoire Utilisation du document 2: tout le document rauf le dernier paragnaphe partie A 2. Paux montrer que les jeunes sont sous-représentés en politique A) 3. Pour montrer les effets de génération sur l'engagement. en synthere entre le 2 et le 3 - dernier paragraphe 10/40

. Document 3 Extrait de l'ouvrage Le pouvoir gris de J.P. VIRIOT-DURANDAL Ce document permet d'illustres l'évolution des formes d'engagement aux l'âge. Il permet de revenie our les éléments un dans la 1eu partie politique mais aussi en clara de Inde sur les différents -acteurs qui participent à la vic politique (association, partis politiques, syndicato et lobbies). L'auteur montre que dans de nombreux pays européens, les organisations de retraites sont parcès du statut d'association aux des stratégies de lobbying à la formation de leurs propres partis politiques. Il s'agit ici a la fois de mettre en évidence un effet de l'âge <u>mais</u> de rappeler que les retraités d'aujourd'hui étaient les en gagés d'hici l'effet de génération jour donc aussi Iltilisation du document 3: utilisation du 1^{en} paragraphe (jusqu'à "A partie A) 2 - effet de l'âge sur l'engagement mais aussi parer nuancer et amener au (A) 3. - dernier paragraphe A 3. - devnier paragraphe · Document 4: Extrait d'une étude de l'Institut national de la jeunes et de l'éducation populaire, concernant le service airl(qui a remplacé le service militaire obligatorie). La promisie partie du document reprend les résultats d'un sondage sur la signification de l'engagement pour les jeuns. Le texte montre alors que l'engagement des jeuns est associé à des valeurs d'altinisme, d'entraide et de solidanté. Il s'agit i à d'engagement essentiellement associatif. L'auteur fait aussi le lien entre l'engagement, notamment associatif, comme 11/40.

marqueur d'une étape de la vie, comme d'un seuil à franchii pour devenii adulte. L'auteur distingue 3 dimensions des représentations des jeunes quant à l'engagement (une étape d'entice dans la re adulte, l'insertion dans la re sociale et enfin l'engagement citoyen et militant) Utilisation du document 4: Partie (A). 2 seule la 1eu partie du document (avant l'entretien) sera étudiée en clare, l'entretien avec B. ROUDET fera l'objet d'une evaluation formative. . Document 5: Document statistique réalisé à partir d'enquêtes de l'INSEE et de l'INED. Ce document permet une comparaison dans le temps du poids de différentes variables sociodémographiques dans l'engagement associatif. Il s'agit ici de montrer que l'engagement associatif est globalement stable et présent, y compris chez lo jeunes et les pleus agés. Utilisation du document 5: Partie (A) 2. - illustration statistique du document 4 remarque: le document sera aussi utilisé dans la partie "rect 2" du T du chapitre. Pour cette raison, le do cument est consucé en entia. 1 les colonnes "odds ratio" sevent supprimées sauf si le chapitre sur la mobilité sociale a déjà était traitée. Document statistique extrait de l'analyse de J. BOYADJIAN, La participation des jeunes à travers le prisme des inégalitéssocio-culturelles pour l'INJEP (cf. doc 4) L'auteur met en évidence le lien entre l'inférêt pour la politique (s'informer), l'engagement politique 12140 Concours section : AGRÉGATION INTER

: AGRÉGATION INTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET

Epreuve matière

: COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat

: N231NAT10159533nbre de pages : 40

18 / 20

Epreuve - Matière : 102 0791 Session :
 Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES. Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne. Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance. Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire. N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel. Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges). Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.
mais sous une forme numérique (suivre un homme politique
ou retweeter) et le mieau d'étude des jeunes.
L'auteur distingue 4 types d'études:
études universitaires longues, prestigieuses et ayant un lun avec la politique (ScPo, CPG€ et iEP)
lien avec la politique (ScPo, CPGE et IEP)
- étude unicersitaires + généralistes (AES)
- étude supérieure courte (IUT et BTS)
- Ecole de la 2º chance = élèves en décarochage volane.
Sans our prise, a sont le étudiants en CPGE, Sc. Po et IEP
qui témoignent d'un plus grand intérêt et engagement
polique, à l'opposer des étudiants de l'Eccle de la
dean is a chance
dernines chances.
Utilisation du document 6:
- Parté A 4. pour mettre en évidence l'existence d'autres
variables qui se supperposent à l'age.
Jans l'activité spécifique sur les pré-requis.

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **N231NAT101595**3 hbre de pages : 40

18 / 20

Document 7:

Le document présente les « représentations et pratiques
de la consommation engagée » selon plusieur variables
socio démographiques.

Le document montre les formes de consommation engagée
dans les quelles les individes ayant certaines caractéristique
sociodé mographiques se détachent par rapport à la mayemm
obsence pour toutes les personnes intenogées.

On retrouve l'âge comme variable explicative au niveau
de la "fabrication en Frana" pour les plus àgées, et
"la recherche mé dicale" et l'aide au tiers monde " pour
les plus jeunes.

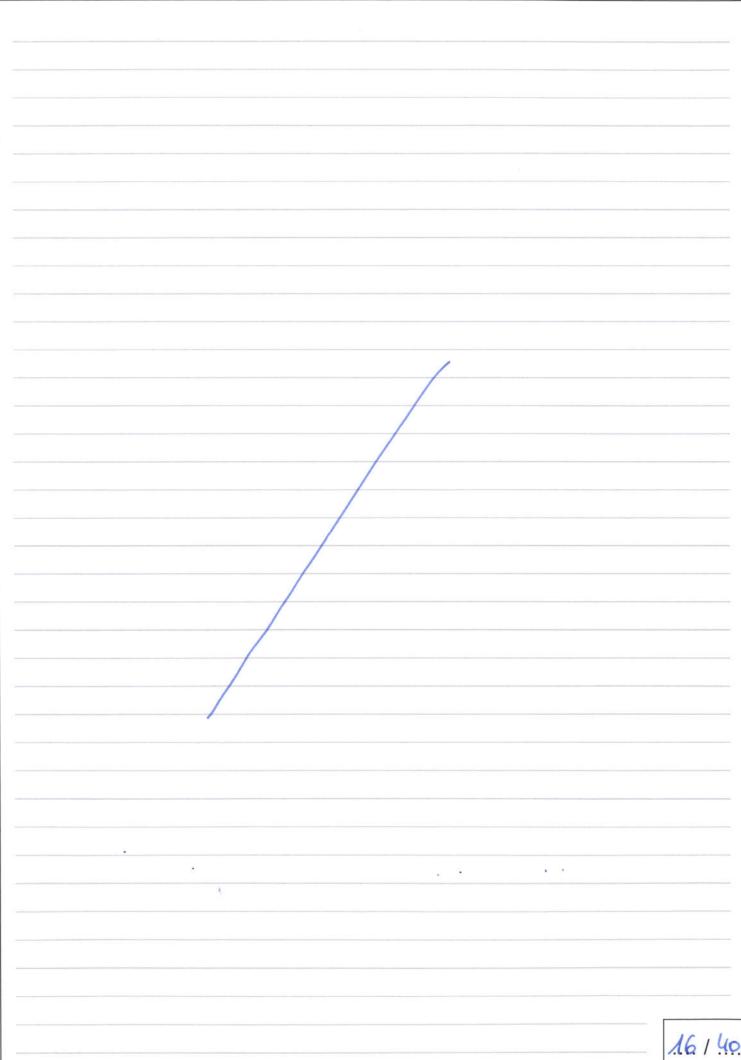
Ce do cument confirme les idées déreloppées dans le doc 4 sur
l'engagement des jeunes selon des valeurs d'altrisme et
de solidanté.

Iltilisation du document 6: - Partie A 1 - sur les effets de l'age - dans l'activité spécifique

Ce document statistique réalisé à partir de l'enquête sur les conditions de travail de la DARES-DGAFP-DREES et INSEE, est extrait de l' "Jeunes et engagements au travail : une génération asyndicale?".

Le document montre en effet qu'il existe un effet d'âge relatif à la syndicalisation : le taux de syndicalisation des 30-34 ans étant largement supériour à celui des 14/40.

15-19 ans (peu souvent en emploi) et des 20-24 aus (46 moins)	as
Utilisation du document 8: → activité spécifique → Partie Ø 1. et Partie Ø. 4.	
	15 140



: AGRÉGATION INTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET Concours section Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

: N231NAT10159533nbre de pages : 40 N° Anonymat

				18 / 2
Epreuve - Matière : 102	079	3.1 Ses	ssion: 2023	
Remplir soigneusement, sur Remplir soigneusement le ca Ne pas signer la composition Rédiger avec un stylo à encre N'effectuer aucun collage ou Numéroter chaque PAGE (ca	dre relatif au coi et ne pas y app e foncée (bleue découpage de s dre en bas à dro	t officiel, la zone d'identification en N ncours OU à l'examen qui vous conc orter de signe distinctif pouvant indi- ou noire) et ne pas utiliser de stylo p ujets ou de feuillet officiel. oite de la page) sur le nombre total c ordre de numérotation des pages.	cerne. quer sa provenance. olume à encre claire.	y compris les pages vierges).
I Activité.				
Travail réalisé au l'engagement poli	itour o	des jeunes	tions des élé	Tes ou
Activité introductive	_au =	II - Section 2 A) L'effet o	le l'âge et de 1	a génération
Comment le	s jeu	nes s'en gage	ent-il?	
Rappel: les différe	entes f	former d'enga	gement politi	ique
Actinté (1) L'enseignant faire illustrations des for seurces	ni un	tableau pré	bentant diffe t mettant en	centes océme des
jeunes.				
Illustrate exemples: une photo de	vote	militantione	engagement associatif	consommation Ingage'e
jeunes manifestant pour			U	0 0
le climat, des jeunes				12/1/2

Concours section : AGRÉGATION INTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : N231NAT101595 Dahbre de pages : 40

[18/20]

Consigne : cocher la case correspondante aux formes d'orgagement présentes sur les illustrations.

Concluse à moter :

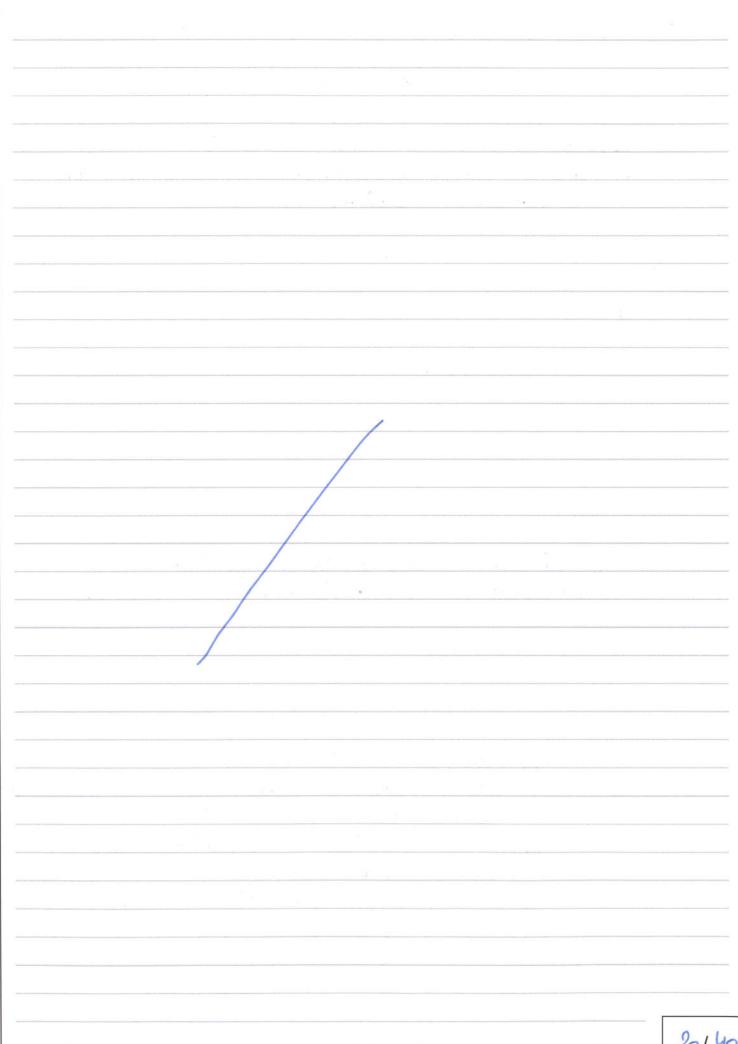
Contairement à de mombreuses idés reques, les jeuns re sent pas "désengagés" : ils s'engagent on politique mais de différentes manisies.

Activité 2 Un moindre engagement par le vote - document statistique montrant l'évolution du taux d'abstention se lon l'âge (mon présent dans le dossier documentair) Comsigne: lecture de données statistiques

- calcul des écarts en points de pourcentage entre
l'absentention des jeunes et -des + de 65 ans. Activité (3) "Une génération asyndicale?" questions: 1) faire une phrax de lecture avec les données concernant les 20-24 ans de la fonction publique.

4% des 20-24 ans dans la fonction publique sont syndiques
2) Comparer avec le taux de syndicalisation des 30-34 ans. 4 fois 1 3) Enumérer la autre facteurs explicatifs, autre que l'âge type de contrat, génération, tomps de travail Conclus: movidre militantisme des jeunes 18/40.

Activité (4): Les jeures et l'engagement associatif document 5 question: les jeures sont-ils davantage engagés que les autres tranches d'age? stabilité de l'engagement associatif rôle des autres facteurs sociodérmographiques comme le niveau de diploème.
Actisté (5): La consommation engagei do cument 7: questions: 1) la consommation engagei ext-elle une question d'âge? 2) dans quel type de consommation engagei les jeun sont le plus sensible? 3) Sondage de clan: et vous?
Activité 6 : Les jeurs utilisent d'autres moyens de s'ongager document 6 Cornoigne : Refaire le sondage en clane. Travail sur les lectures de % de répartition et leur interprétat ² = brut = Méthodologie de l'EC2.
Concluse de l'activité spécifique: Faire comotraire aux élèves, par graupe, les caractéristiques de l'engagement politique des jeuns. Points à relever: moinndre participation électorale faire le lien avec le cours de Première notamment sur les causes de l'abstention moinndre participation syndical et dans les partis politiques
_ un engagement associatif et une consom- mation un gagic présente



Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **N231NAT101595**3 hbre de pages : 40

18/20

Epreuve - Matière : 102 0791	Session: 2023
------------------------------	---------------

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne. Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- CONSIGNES
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

(III) Projet de cours

Partie II du chapitre, rection 2 (of plan du cours p.6)

A L'effet de l'âge et de la génération sur l'engagement politique

Notions: âge - génération - effet d'âge / effet de génération

1 Diotinguer âge et génération

Prime de mote des élèves des définitions d'age et de génération

age = (au sers d'age social) période temposelle pouvant

englobée plusieus années et qui marque une étape

conventionnelle de l'existence.

ex: Jeunesse, 3° age...

à distingue de l'âge chronologique (temps écaulé depuis le naissance) et de l'âge biologique (ensemble des transformations du corps liées à la croissance puis au vieillissement) of bibliographie - article de J. RENNES

AGRÉGATION INTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET Concours section

COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI Epreuve matière

N231NAT1015953hbre de pages : 40 N° Anonymat

18 / 20

22/40

```
generation = ensemble d'individus qui sont més à une
                   même période, qui ont véaus les mêmes
                   économents et donc qui pervent potentiellement
                    partager des valeus et des représentations
* doc 1: les concepts sociologiques d'âge et de génération 2° et 3° paragraphe seulement
questions:
  1) "les comportements, sentiments et attitudes hérités » dont
l'auteur fait référence peuvent provenu de quel processes?
    rappel processes de socialisation
    + rappel de la motion d'habitus de P. BOURDIEU
            ensemble des dispositions durables et transposables, structues
           structurantes prédisposées à fonctionner comme structures
           structures >
question à l'oral: peut-on faire ici le lien avec l'habites de BOURSIEO?
                      - motion d'habitus de génération.
                        lien possible avec l'ouvrage L'infance de
                           l'ordre (J. PAGIS, W. LIGNIER, 2019)
                          si étudié dans le chapitusu la structure
Remarques à l'oral du professeur:
  - distingue génération en soi / pour soi de K. MANNHEIM
- fair le lien avec les notions de clans en soi/par soi
de MARX - Rappel caus précédent, réactivation de la
memorie
```

- Plus donner les définitions d'effet d'âge/de génération avant de faire la question 2.

effet d'age = traits communs, représentations communs
propres à une catigorie d'age MAIS dont
les effets s'est ompent aux l'âge
AGE = Avariable faire le lien avec le doc 1 de
explicative l'activité spécifique sur le toux
d'abstention selon l'âge
effet de génération = ensemble des traits communs, des représentations et des valeurs propres à
reprientations et des valeurs propres à
une génération et qui perdurent dans
le temps, quelque sat l'âge.
Puis question 2 du doc 1:
2) le document fait-el référence aux effets d'âge on de
genération?
Puis question 2 du doc 1: 2) le document fait-el référence aux effets d'âge on de génération? 3) Qu'est-ce qui socialise les individes selon MAUGER? 3 l'air du temps? = vision socialistorique
- « l'air du temps » = vision sociohistorique
$\bigcirc \mathcal{S}'$
2) L'engagement politique peut s'expliquer par un effet d'âge
effet a a a e
a) les seures: moins d'intérêt en politique mais pas absence d'engagement
a) les seures: moins d'intérêt en politique mais pas absence d'engagement
a) les seures: moins d'intérêt en politique mais pas absence d'engagement
a) les seures: moins d'intérêt en politique mais pas absence d'engagement * doc 2: déprise politique des mouvelles générations Tipremier paragraphes + les deux graphiques.
a) les seures: moins d'intérêt en politique mais pas absence d'engagement * doc 2: déprise politique des mouvelles générations Ti premier paragraphes + les deux graphiques. questions:
a) les seures: movis d'intérêt en politique mais pas absence d'engagement * doc 2: déprise politique des mouvelles générations Tipremiers paragraphes + les deux graphiques. questions: 1) Expliquer la 1ºu phrax du toxte
a) les seumes: moins d'intérêt en politique mais pas absence d'engagement * doc 2: de prise politique des mouvelles générations Ti premier paragraphes + les deux graphiques. queotions: 1) Expliquer la 1eu phran du texte s lien fin croissance des Trente glorieurs et se effets sur le
a) les seumes: moins d'intérêt en politique mais pas absence d'engagement * doc 2: de prise politique des mouvelles générations Ti premier paragraphes + les deux graphiques. queotions: 1) Expliquer la 1eu phran du texte , lien fin croissance des Trente glorieum et se effets sur le
a) les seures: moins d'intérêt en politique mais pas absence d'engagement * doc 2: de prise politique des mouvelles générations Ti premier paragraphes + les deux graphiques. quections: 1) Expliquer la 1eu phran du texte - lien fin croissance des Trente glorieum et ses effets seu le moindu engagement des générations après les annés 70 qui ent comme le chômage de many la précavité
a) les jeunes: moins d'intérêt in politique mais pas absence d'engagement * doc 2: déprise politique des mouvelles générations Ti premier paragraphes + les deux graphiques. queotions: 1) Expliquer la 1eu phrax du texte slien fin croissance des Trente glorieum et es effets sur le moindu engagement des générations après les annés 70 qui ent commu le chômage de mans, la précarité 2) Faites une phrase avec les domnéss entourées. (deux chiffes,
a) les seines: movins d'intérêt en politique mais pas absence d'engagement * doc 2: de prise politique des mouvelles générations Tipremier paragraphes + les deux graphiques. queotions: 1) Expliquer la 1eu phran du texte - lien fin croissance des Trente glorieum et ses effets sur le moindu engagement des générations après les annés 70 qui ont commu le chôrmage de mans, la précavité

3) Mont	ier que les jeunes	sont sous-représ	entes a l'Assemblic
mationa	le, à l'aide des	documents states !	ique.
P	vases lectures +	calculs pour comp	aren
4) 20101	qu'il écoque "1	la seumene [] d ucce dent aux baby	es députes Een]
1946 \$	et ceux que s	succedent aux baby	y-boomans, que
	L. CHAUVEL?	' L.L	
→ 80	it engagement lie	la structure des 0; fet d'âge ou de	prontunités politiques
5) S'am	it-il ia d'un es	let d'aar ou de	génération?
	génération > li	en aren le A 3.	•
	*		
* doc 4	l'engagement as	sociatif des jeunes	>
question	: Donner les 3 a	limensions que l'o	m peut distingue
	dans les représent	ations des jeuns q	want a l'orgagement?
2) donn	u ensuite aux élé	les le paragnaphe	2 Trois dimension
militant	isme? - forme o	le texte à trou por	uant à l'orgagement? 2 Trois dimension
	docum	nent	
3) Exerc	cice récapitulatif	: donner aux éle	les la partie du
texte_au	er l'intretion de	B, ROUDET.	1
question:	, ,	cet entietien les 3	dimensions écoqués
T0 .	pricidement.	12 -0.	
		groupe: (3 éléa	
16	femile dursee	en 4 : chaque	ctile note une
iaec a	ans sa partie	de femille per	s to fair parter
	ice me 2, et a		unda la la
par		e synthese comme	are o am see 4
Puc	I dem dimension	Leni dimension	
Ex:	Elèle 1 note ici ses idies sur la 1eu dinense Puis élèle 1°2	élère m=1:	
		iliun 2:	
	et enfin me 3	ilien= 3:	
	Sin dimension:	Synthèse des idées	Correction et
n.		Synthèse des idées des 3 éléces	a'moter dans
		100	le cour.
l'enseig	mant passe alos de	groupe on groupe	
pan o	mant passe alors de consiger la élèce.	0 , 0 ,	24/40

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **N231NAT101595**3 hbre de pages : 40

Epreuve - Matière : 102 0791 Session : 2023
 Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES. Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne. Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance. Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire. N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel. Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges). Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.
1) 00 1/2 2 2 2
b) Plus d'engagement chez les plus àgés?
document 3: l'engagement politique des retraites décompage du texte: 1ª & jusqu'à "majorité au parlement " dans
deastipage du texte: I s jusqu'à majorite au parlement dan
le 2º paragraphe; puis dernier §.
quet'm
questions:
1) Quelle écolution des organisations de retraiter est-elle constatée? transformation en parti politique
2) Comment poulez- vous l'explique?
- detenir le défense de droits et du statut
-s car « carrence de l'offre politique?
3) Dans le dernier &, s'agit il d'un effet d'âge ou de génération.
Les effet d'âge con retraités en france Les effet de génération con génération post Mai 68, généralin très engagée.
le effet de génération can génération post Mai 68, génération
très engagée.
0 0
* document 8:
Compléte le élements vu en activité spécifiques _ les plus agés
compléte les élements vu en activité spécifiques _ les plus âgés sont plus actifs en terre de militantisme.

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **N231NAT101595**3 hbre de pages : 40

3) mais également d'un effet de génération
* Reprise du doc 1: mettre l'accent sur le rôle des changements, des écémements historiques dans le processes de « socialisation génération- melle » _> importance de l'effet génération.
Activité: Présentation par l'enseignement de la thèse de Julie PAGIS dans son auvrage Mai 68, un paré dans leur historie
la Prise de mote des éléves (a Préparation aux études Post-bac) la Réalisation d'un paragraphe argumenté pour montrer l'importance de l'effet de génération dans le processors d'engagement politique.
exemple de § argumenté:
26.140

* doc 2: retour sur la question 5 vue précédemment. Actinté de synthèse des points ② et ③:

A partir de la lecture du dernier paragraphe du document 2, montrez que l'engagement politique relève à la fois d'un effet d'âge et d'un effet de génération. des éléus doivent ainsi rédiger un paragnaghe de type "AEI" (paragnaphe argumenté). Le travail est réalisé individuellement. Puis l'enseignant relève les travaux pour les redistribuer, au harard, dans la classe _ o but = co-évaluation du travail réalisé par les camarades. Ce qui est attendu dons les paragraphe argumente: - effet de l'âge sur les formes de l'engagement politique - mais auroi sur le type d'engagement privilégié par àge => existence de traits communes propres à 1 age MAis qui disparaissent ou se transforment auclâge _ l'engagement dépend auxor d'un effet de génération: certaines dispositions incorpores par les membres d'une même génération padurent dans le temps (4) <u>Ce pendant</u>, l'âge se supperpose à d'autres variables sociodérmographiques Il s'agit ia d'amener progressiement la guestion du sexe comme autre variable sociodémographiques mais suntout de faire le lien avec la section 1 du chapitre « l'engagement dépend de facteur socio économiques comme le CSP et le niveau de diplome?.

Loc 5: L'engagement associatif selon l'age
* doc 5 : L'engagement associatif solon l'âge et autres vaniables sociodémographiques.
Reprendre ce document vu en activité spécifique autour des
représentations des élèves.
question:
Observer uniquement le colonne "Taux d'adrésion"
en 2013, au caus des 12 derniers mais Cavant dernière colonne
Observer uniquement le colonne "Taux d'afrésion" en 2013, au caus des 12 derniers mais (avant dernicie colonne du tableau): surligner les données les plus élevés pour
Enague inue.
Prix de conscience: ceux qui sont le plus engagés dans une
a sociation sont.
_ les hommes - faire le lien aux l'inégale répartition
des taches domestiques (cam de 1 me)
_ les 50 64 ans _ et mon pas les jeurnes
_ les hormmes -> fauie le lien aux l'inégale répartition des taches dormestiques (coun de 1 eu) _ les 50 64 ans -> et mon pas les seurnes _ les personnes ayant un diplôme supérieur au bac
_ 200 660/65
_ les 25°6 les plus aixes [occasion iai de revoir la lecture de déale)
lecture de décile)
Remarque: Pour chaque entrée du tableau (donnée surlignée), réaliser des phrases de lecture complétes.
* doc 8: Taux de syndicalisation selon la situation des salaris
question: même question que pour le doc 5 ci-dessus.
Montre le rôle : - de la date d'avrivé dans l'entreprise
Queste à l'ORAL: s'agit-il iai d'un
effet d'age ou de génération?
-> salariés arrices dans l'entreprise dans
amnées 30 = enfants des individes de
le génération de Mai 68
- du secteur d'activité (marchand us
fonction publique)
- type de contrat
- du temps de tavail.
28140

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **N231NAT101595**33nbre de pages : 40

18 / 20

Epreuve - Matière : 102 07 91 Session : 2023
 Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES. Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne. Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance. Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire. N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel. Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges). Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.
* dec 6: La participation politique reméérique des jeunes
Retour sur ce document pour faire le lien entre les études suises en fonction du milieu social d'origene.
retain sur la notion de filiarisation et de « demo-
cratisation ségrégative » (MERIE, PEUGNY) vu dans le chapitre sur le rôle de l'école
1) D'ai viennent les étudiants en CPGE, Sc. Po et IEP?
- milieu favorisés - capital éco, culturel et social forts
2) Peut-on parla d'une corrélation entre études poursuires
et engagement politique en termes de participation
numérique?
correlation positive
3) Peut-on parle de causalité!
3) Peut-on parle de causalité! existence d'une variable cachée = l'origine sociale des
étudiants.

Concours section

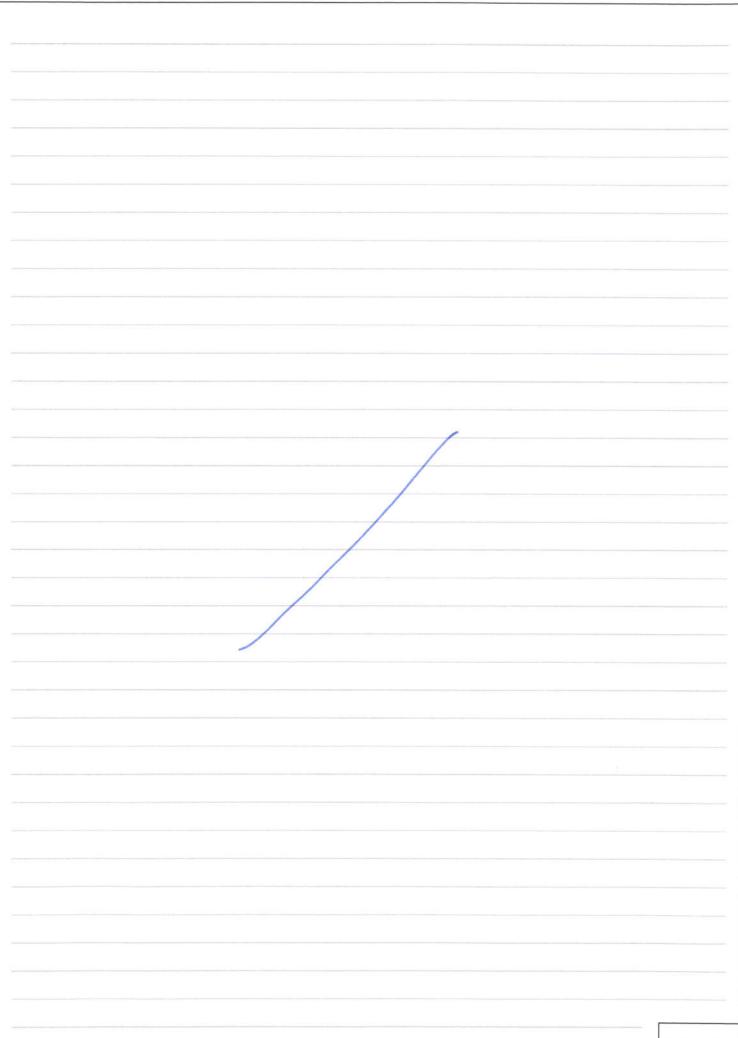
: AGRÉGATION INTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET

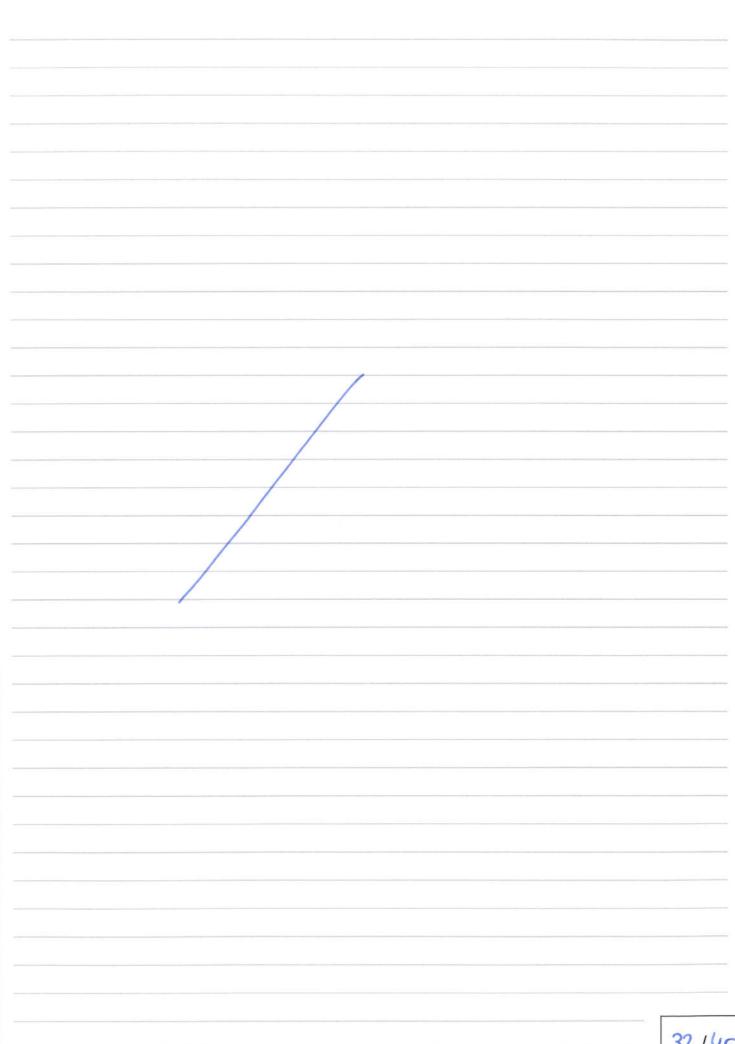
Epreuve matière

: COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat

: N231NAT1015953hbre de pages : 40





Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : N231NAT1015953hbre de pages : 40

18/20

Epreuve - Mat	ière: 102 0791 Session: 2013
	 Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES. Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
	 Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
CONSIGNES	 Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
	 N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
	 Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (v compris les pages vierges).

(II) Evaluation évaluation sommatie en 1^H

Evaluation => Epreue Composée partie 2 a partir du document 8

Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

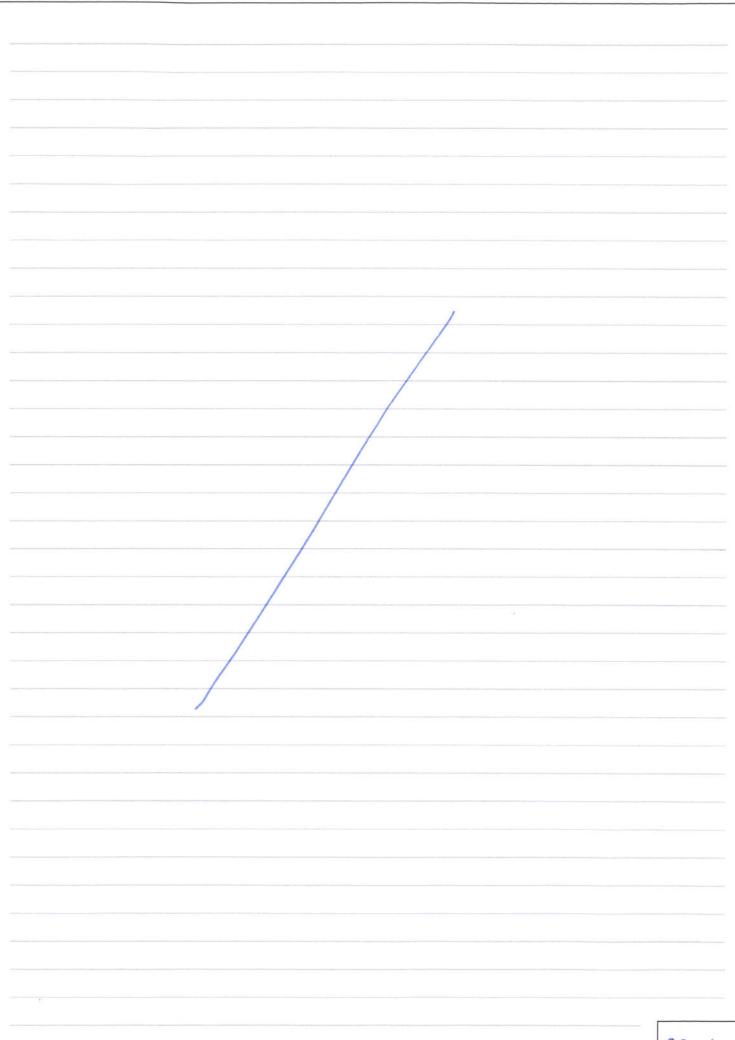
Comparer le taux de syndicalisation des 20-24 ans dans la fonction publique et dans l'ensemble de la population salarice avec celeu des 30-34 ans

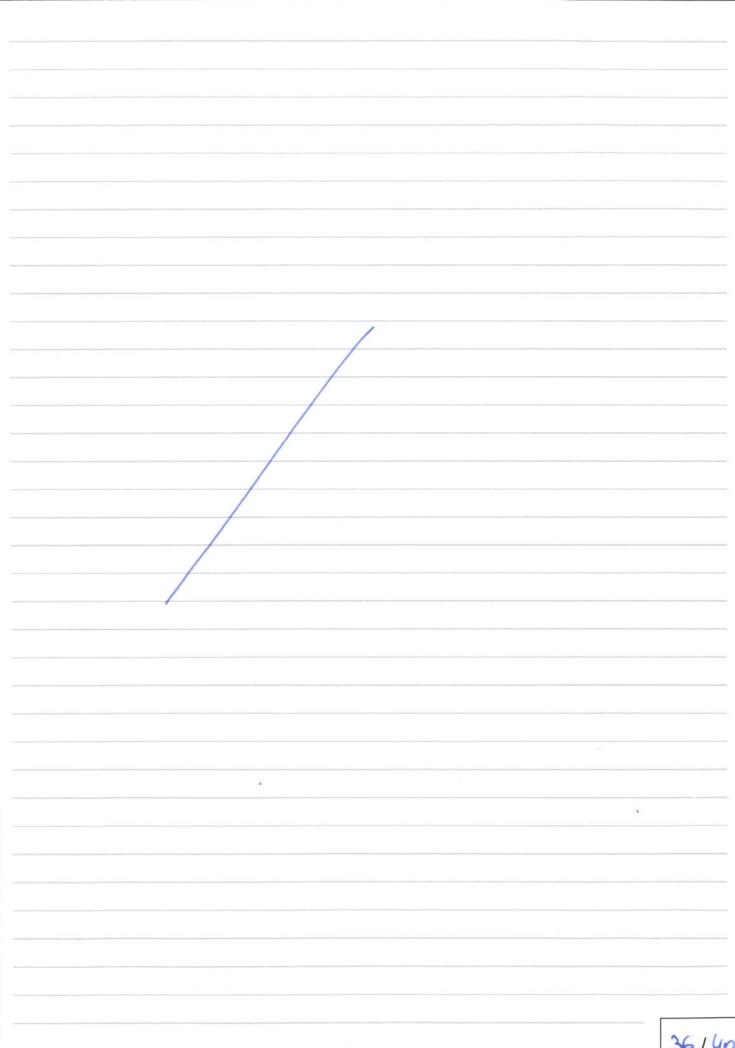
A l'aide du document, montrez que l'age est une explicative mais néanmoins insuffisante de l'engagement politique.

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **N231NAT101595**3 hbre de pages : 40

Grille d'évaluation:	
* lecture correcte de % de répartition ,	1 point
	, 1 point
* âge comme variable explicative de	
* âge comme variable explicative de l'engagement politique notions: effet d'âge effet de génération (pour l'entrée dans l'établissement)	oimt
(pour l'entrée dans l'établissement)	
* existence d'autres variables explicatives: la CSP = juste évoquée , 2 poir le type de contrat et le temps de travail. notion: précarité de l'emploi	nts
le CSP - juste évoquée 2 poir le type de contrat et le temps de travail. notion: précarité de l'emploi	
la guille de correction sert de base au corrigé. les lectures ent volontairement été déza vues => évaluat par contrat d'objectif	ion
	34/40.





Concours section

AGRÉGATION INTERNE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET

COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI Epreuve matière

N231NAT1015953hbre de pages : 40 N° Anonymat

18 / 20

Epreuve - Matière	102 0791	Session: 2023
	Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identificati	ion en MAJUSCULES.
	Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vo	ous concerne.
	Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouv	ant indiquer sa provenance.

Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.

CONSIGNES

- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel. Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.



V. TIBERJ, Les citagens qui passent

. C. VANDE VELDE, Sociologie des âges de la ne, 2015

Toi, moi et la politique, A MUXEL Avoir do ans in politique

. C. ATTIAS-DONFUT, Sociologie des générations, 1979

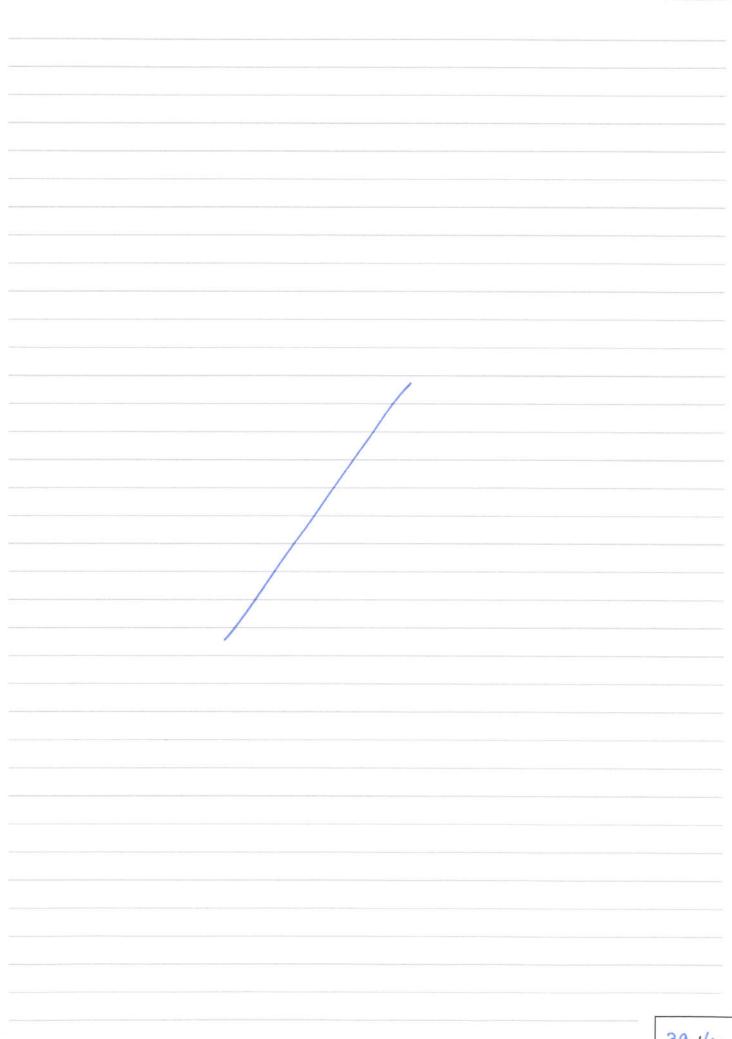
. J. PAGIS, Mai 68, un paré dans leur histoire montrer qu'un événement comme Mai 68 peut avoir des conséquences différentes sur l'engagement politique d'une génération en fonction de la structure familiale, du milieu social d'origine et d'appartenance.
notion de socialisation de renforcement / de con revoien /

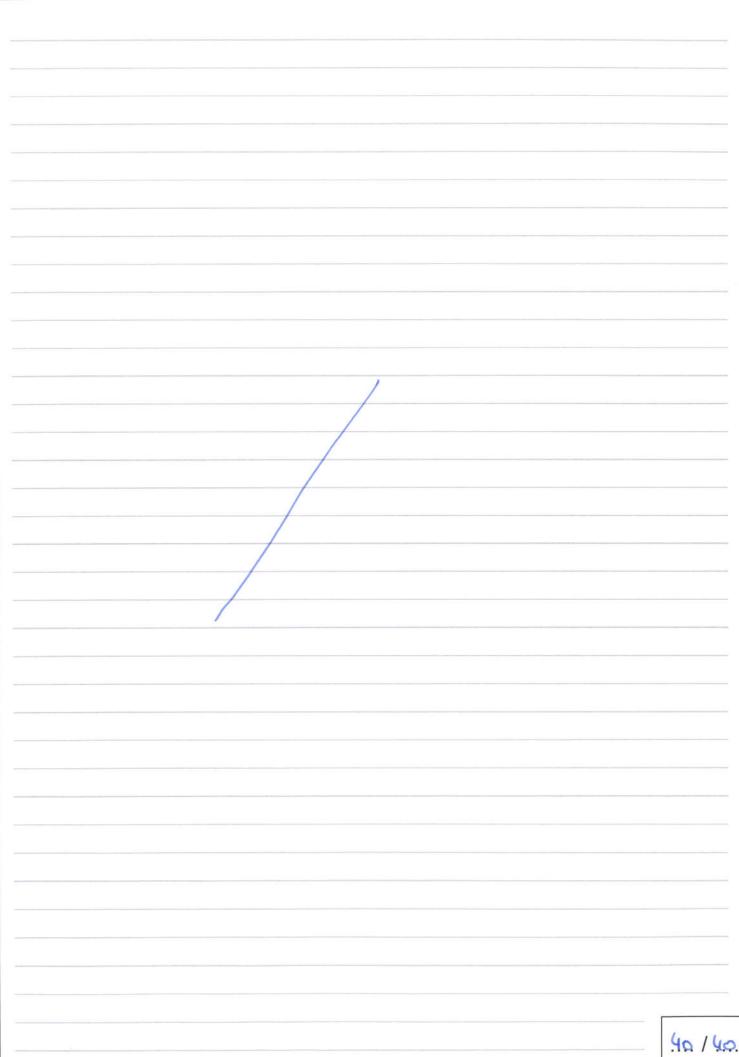
d'alternation

Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI

N° Anonymat : **N231NAT1015953** hbre de pages : 40

	0 1 1
. O. GALLAND, Sociologue de la jeunesse, 2011	
J. RENNES, article "Age biologique versus age social: une distinction problématique? Pour revoir les différentes définitions de l'agret le caracter construit socialement de l'age.	ž
Pau les cléves:	
. Site du Cevipof de l'Institut Saina Po.	
· Sociologie des électorats, sur le site de iPSOS La pour avoir des domnées statistiques récentes	
Les grandes questions économiques et sociales, P. COMBEM 2013 Co partié sur la socialisation politique et les formes de l'engagement politique.	IAE,
38	3.740





IV - Epreuves d'admission

4.1 - Épreuve orale de leçon

Jury: Nathalie Alonso, Gwenola d'Astorg, Fabien Benoit, Mathieu Béra, Frédéric Carluer, Jean-Yves Deler, Laura Cruchet, Nicolas Danglade, Sébastien Galanti, Virginie Guardiolle, David Mélo, Estelle Vallet, Eric Vasseur.

Responsable : Frédéric Carluer

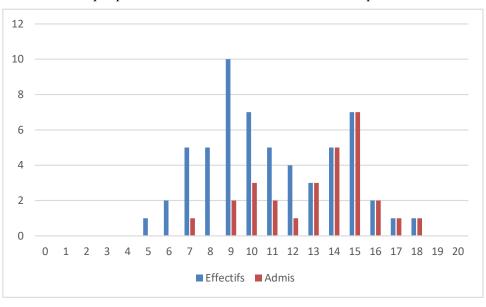
4.1.1 - Résultats

	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Moyenne des candidats présents	Ecart- type	Nombre de candidats admis	Moyenne des candidats admis
Agrégation	59	58	10,97	2,64	28	13,21
CAERPA	4	4	12,5	2,50	2	12,5

4.1.1.1 - A l'agrégation

La moyenne des candidats présents comme admis se maintient autour de 11 et au-dessus de 13 comme l'an passé, confirmant la montée en qualité par rapport aux moyennes des années précédentes (avant 2019) qui étaient inférieures à 10/20 pour la première et autour de 11-12/20 pour la seconde ; la réduction de l'écart-type à moins de 3 points témoigne aussi d'une meilleure prestation globale des candidats à l'oral.

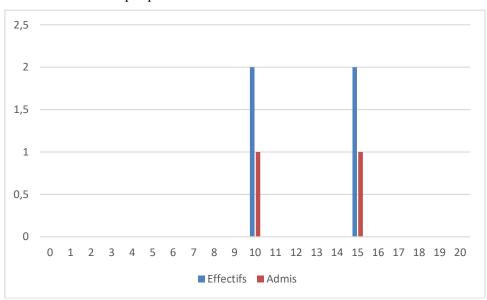
A noter aussi qu'un candidat a obtenu l'agrégation avec la note de 07/20 à la leçon.



Graphique 5 : Notes des 58 candidats admissibles présents

4.1.1.2 – Au CAERPA

Dans le privé, la tendance est haussière même s'il faut mettre en perspective les résultats des petits échantillons. Après plusieurs années de baisse, la moyenne de l'ensemble des candidats monte à 12,50/20 (contre 8,80 en 2022), supérieure à celle de l'agrégation, et la moyenne des candidats admis augmente elle aussi à 12,50/20 (contre 11,00/20 en 2022), tutoyant celle de l'agrégation. La configuration est ici étonnante car les présents (4) comme les admis (2) ont eu la même moyenne. Un candidat ayant eu 15/20 en leçon a malheureusement échoué au concours, ce qui conforte notre sentiment de la nécessité d'une augmentation des postes au CAERPA.



Graphique 6: Notes des 4 candidats admissibles

4.1.2 - Exemples de sujets

4.1.2.1 - Sujets à dominante « économie » (la dominante est indiquée sur le sujet)

Qu'est-ce qu'un bon monopole?

Peut-on se passer des banques ?

A quoi sert la monnaie?

Croissance économique et dépenses courantes

L'inflation, poison ou remède?

L'Union européenne, une zone divergente?

Faut-il arbitrer entre quantité et qualité de l'emploi?

Réindustrialiser : quels enjeux ?

L'endettement public : quelles limites ?

L'innovation au service d'une croissance soutenable ?

Protection sociale et démographie

Qu'est-ce qu'un bon taux de change?

Entreprises et entrepreneurs

Révolutions technologiques et fluctuations

Existe-t-il un marché du travail?

Les sources de la croissance ont-elles changé depuis le premier choc pétrolier ?

Progrès technique et emploi

Firmes et Etats dans la mondialisation

4.1.2.2 - Sujets à dominante « sociologie et/ou science politique »

Discriminations et justice sociale

Organisation du travail et relations de pouvoir

Modernité et liens sociaux

Les transfuges de classes

Déterminisme social : mythe ou réalité ?

L'Homo Sociologicus

L'abstention

L'engagement politique est-il encore dans le vote ?

Socialisation et genre

Qu'est-ce qu'une bonne enquête sociologique?

Ou'est-ce qu'une société juste?

Dans quelle mesure peut-on dire que la nature du pouvoir dans les entreprises diffère selon leur taille?

L'administration de la preuve en sociologie

Mesurer la mobilité sociale

Weber aujourd'hui

Aux origines du déclassement

Le numérique remet-il en cause la fonction intégratrice du travail ?

La précarisation

4.1.3- Commentaires et conseils pour la préparation de l'épreuve de leçon

4.1.3.1 - Observations sur les prestations des candidats

Les sujets de leçon sont affichés à dominante économique ou sociologique, ce qui n'exclut pas d'élargir la réflexion dans une perspective pluridisciplinaire. Mais, il convient de privilégier la dominante affichée, puisque le tirage du sujet de l'épreuve sur dossier porte nécessairement sur la dominante économique si le sujet de leçon est à dominante sociologique et vice-versa.

Les exigences formelles de l'exercice sont inchangées : exposé de 25 à 30 minutes, plan clairement annoncé et rétroprojeté (problématique bien précisée et parties principales exposées dès la fin d'introduction [il est ici contre-productif de faire apparaître progressivement le plan]), développement structuré, illustrations bien choisie (exemples et statistiques idoines). Il est rappelé qu'un exposé qui dépasse 30 mn est interrompu par le jury, mais que par ailleurs un exposé même intéressant mais trop court (moins de 25 mn) est pénalisé. La gestion du temps est donc essentielle à la réussite de l'exercice. Par ailleurs, un très bon exposé est celui qui montre des connaissances scientifiques très solides, une excellente maîtrise des concepts et de la problématisation du sujet, un plan équilibré. Pour une leçon réussie, l'exposé doit être prolongé par un entretien au cours duquel le candidat confirme ses qualités et se montre réactif aux questions. Un manque de rigueur sur les auteurs et certains concepts, un plan peu intelligible, déséquilibré, inadapté ou trop simple au regard de la problématique; une réflexion qui manque d'arguments ou d'approfondissements, et/ou d'illustrations par des faits économiques ou sociaux ; et également, des réponses aux questions inégales, trop approximatives, voire comportant des contresens, sont les principaux défauts relevés en leçon. Outre les connaissances scientifiques et la problématisation, la clarté de l'élocution et une bonne posture pédagogique sont évidemment valorisées.

Le jury rappelle que les qualités attendues de la leçon correspondent aux standards universitaires et que les candidats ne sauraient se contenter de reproduire, telle quelle, une leçon de classe de première ou terminale, fût-elle de qualité. De la même façon, une leçon ne peut pas se

réduire à la simple compilation de quelques ouvrages de bibliothèque sur le sujet : trop de candidats se contentent ainsi d'égrener des auteurs et des théories, sans les maîtriser en profondeur ou sans les relier explicitement au sujet. Ainsi le jury recommande aux candidats de ne pas se limiter à de simples citations et juxtaposition d'auteurs.

Dotés d'une solide culture générale, les candidats doivent, en outre, être capables de répondre à des questions de base en économie, sociologie, science politique et histoire économique et sociale. Rappelons à cet égard qu'il est impératif pour les candidats de se tenir au courant de l'actualité économique et sociale, ainsi que des développements récents en sciences sociales (trop de candidats ont une connaissance datée des auteurs et des théories). Il est également attendu une connaissance – au moins des ordres de grandeur – des grands indicateurs économiques et sociaux et des repères historiques tant sur les faits et politiques économiques et sociales que sur l'histoire des disciplines (économique, sociologie et science politique).

Plus que le nombre d'auteurs et de références scientifiques, c'est leur pertinence au regard du sujet, de la problématique, de l'argumentation et leur mobilisation effective qui sont appréciées. Les bons candidats se caractérisent par leur capacité à faire dialoguer théories, auteurs et faits d'actualité pour construire une problématique adaptée au sujet et produire une réponse argumentée. Parmi les erreurs qui pénalisent les candidats lors de l'exposé, le jury a eu à déplorer des exposés incomplets et laborieux, déséquilibrés, manquant de perspective théorique, ou encore, des références trop peu nombreuses ou qui n'étaient pas forcément adaptées au sujet. La problématique doit prendre de la hauteur pour permettre au candidat de valoriser sa maîtrise du sujet et de présenter un raisonnement abouti.

Les notes les plus faibles ont été attribuées à des prestations qui présentaient un ou plusieurs des défauts suivants :

- une erreur de cadrage du sujet, soit que le candidat n'aborde pas l'une des dimensions importantes du sujet, soit qu'il traite un autre sujet bien plus large ou connexe.
- L'absence de problématique réelle ; de nombreux exposés sont restés très descriptifs.
- Des contre-sens importants sur la pensée des auteurs cités ou des défauts majeurs de cohérence dans l'argumentation, témoignant d'une faible maîtrise disciplinaire.
- Un grave défaut de maîtrise de l'exercice oral et des erreurs dans les connaissances de base de la discipline

L'épreuve de la leçon exige aussi un effort de communication. Trop de leçons se limitent à une lecture monotone d'un texte intégralement écrit. Le jury attend bien au contraire que les candidats s'expriment avec clarté, conviction et adoptent une élocution adaptée à l'exercice, ni trop lente ni trop rapide. Certains exposés sont desservis par une diction trop peu fluide. La gestion du stress fait partie des exigences incontournables du concours. Le rétroprojecteur et le tableau mis à disposition des candidats ne sont pas seulement des « points de passage obligés », ils doivent être utilisés comme de véritables supports de communication.

L'entretien doit être conçu comme un temps de dialogue avec le jury portant d'une part sur l'exposé (reprise de points parfois intéressants mais insuffisamment développés dans l'exposé, prolongements et éclairages complémentaires en lien avec le sujet, questions sur les auteurs mobilisés...), et d'autre part sur des sujets variés, visant à tester les connaissances et la capacité de raisonnement des candidats dans différents domaines (économie, sociologie, sciences politiques et histoire économique et sociale). Les questions sont de difficulté graduée afin que le jury puisse être en mesure d'étalonner les prestations. Les questions posées lors de l'entretien sont volontairement variées de manière à évaluer les candidats sur différents registres (théoriques, méthodologiques, factuels...). Le jury ne s'attend pas à ce que le candidat réponde à toutes les questions. Il teste les connaissances, mais aussi la capacité à réagir ou à argumenter de manière cohérente. Il est préférable d'avouer une ignorance plutôt que de chercher à esquiver une question par des procédés rhétoriques.

Toutefois, de trop nombreuses questions sans réponses font nécessairement l'objet d'une appréciation négative. Il est aussi conseillé de répondre directement et précisément aux questions. Le jury tient évidemment compte, dans son appréciation et ses questions, du fait que les sujets peuvent quelquefois présenter des degrés de difficulté inégale.

En définitive, le candidat doit montrer sa bonne culture générale, sa capacité à traiter de manière claire et structurée un sujet précis selon une problématique pertinente, son aptitude à distinguer l'essentiel de l'accessoire et à intéresser un auditoire par une élocution adaptée, tout en respectant une contrainte de temps. Un très bon exposé peut être desservi par un entretien décevant, lorsque le candidat est déstabilisé par des questions relativement simples. Inversement des réponses pertinentes et la prise de recul pour réfléchir aux questions confirment la très bonne maîtrise du sujet.

4.1.3.2 - Repères pour la préparation à l'épreuve de leçon (les 4 conseils-clés incontournables)

- 1- Construire l'objet de la leçon et problématiser. Il existe une forte proximité entre l'exercice de la dissertation et celui de la leçon. Comme pour une dissertation, le premier enjeu est de construire l'objet d'étude qui ne se réduit pas à la simple énonciation ou lecture du sujet. Il importe donc de procéder à un véritable travail de problématisation. La définition des termes du sujet n'est pas qu'une simple « formalité » dont il faudrait se défaire par réflexe mécanique. Il s'agit d'une étape le plus souvent essentielle visant à déconstruire les notions clés du sujet pour le circonscrire et en repérer les enjeux. Cette étape peut aussi être le moment de « casser les automatismes verbaux », par exemple en introduisant une distinction entre langage commun ou spontané et langage scientifique, en s'interrogeant sur la (les) mesure(s) de tel ou tel phénomène, en passant du singulier au pluriel, en ayant recours à l'histoire... Pour favoriser ce travail de construction et de problématisation de l'objet, plusieurs registres de questionnements sont possibles : quels sont les enjeux sociaux, sociologiques, économiques, politiques, historiques ? Quel(s) sens donner aux concepts mobilisés ? Quels en sont les usages sociaux ? À quelles approches et enjeux théoriques le sujet renvoie-t-il ? Quels sont enjeux autour de la mesure du phénomène analysé ?, ... C'est sur la base d'un questionnement de ce type que les termes du sujet peuvent être interrogés et que, progressivement, une problématique pertinente peut émerger.
- 2- Structurer et étayer l'argumentation. Sur la base d'une problématique clairement définie, il convient de construire une argumentation solidement étayée par des références scientifiques et une confrontation aux faits. L'articulation entre les théories, entre les faits, et entre les faits et les théories constitue souvent le cœur de l'argumentation et de sa progression. Il faut constamment veiller à la cohérence du propos au regard de la problématique retenue. Les titres de chaque partie doivent être explicites et rigoureux sur le plan scientifique. Les principales parties et sous-parties doivent s'enchaîner logiquement pour que l'ensemble puisse constituer une véritable démonstration. Il faut également s'assurer de la cohérence interne de chaque partie et sous-partie du développement.
- **3- Utiliser la bibliothèque de façon raisonnée**. Le temps de préparation de cinq heures en bibliothèque n'est pas toujours utilisé de façon pertinente. Deux écueils principaux apparaissent : une sous-utilisation des ressources documentaires disponibles ou une surexploitation consistant à consulter un maximum d'ouvrages de façon plus ou moins ordonnée. Le jury observe que trop de candidats se limitent à l'utilisation de manuels au détriment des ouvrages scientifiques adaptés au sujet qu'ils doivent traiter. La consultation de manuels est à l'évidence un moyen de se rassurer et, à ce titre, peut être utile, mais les attendus scientifiques d'une leçon de l'agrégation obligent à se référer en premier lieu aux textes d'auteurs. Il est frappant de constater que nombre de candidats se contentent de reprendre parfois in extenso des extraits d'ouvrages sans véritablement en maîtriser le contenu ou sans réappropriation personnelle. Le jury rappelle que l'accès à la bibliothèque ne peut en aucun cas dispenser d'une réflexion personnelle approfondie. Dès la réception du sujet, il est essentiel de ménager un temps de réflexion personnelle avant de se reporter aux ouvrages de la bibliothèque.

Le temps de préparation réservé à la leçon, l'accès à la bibliothèque, ne doivent pas faire oublier que la lecture d'ouvrages récents – au-delà des ouvrages indiqués dans la bibliographie des thèmes de l'écrit – est fortement recommandée et la maîtrise disciplinaire en sociologie et économie ne saurait se réduire à la lecture de manuels de base. Les ouvrages les plus fondamentaux des « grands auteurs» doivent être connus et les candidats doivent penser à les mobiliser et les citer. Il est également nécessaire de se tenir au courant des évolutions scientifiques en économie et en sociologie, en lisant régulièrement des revues de vulgarisation de qualité et – au moins – des ouvrages synthétiques. Dans cette perspective, le jury conseille aux candidats de travailler sur des manuels universitaires récemment actualisés, permettant de s'initier à la rigueur des raisonnements.

4- Construire sa présentation. Le fond rejoint ici la forme. La leçon est un exercice de communication. Il convient d'adopter une posture adéquate en soignant la qualité de l'expression orale et en faisant preuve de conviction. Le regard, la voix, le ton, la capacité à se détacher de ses notes participent pleinement à la qualité de la présentation et à sa réception par le jury.

Il est conseillé de projeter le plan (des transparents sont disponibles lors de la préparation) et d'écrire les noms des auteurs mobilisés au tableau, ou mieux, <u>sur un transparent ad hoc</u> (pour ne pas perdre de temps). Le jury observe souvent une sous-exploitation du rétroprojecteur et du tableau alors qu'ils peuvent, dans bien des situations, utilement appuyer une démonstration et ponctuer la présentation.

Le jury conseille aux candidats d'accorder la plus grande importance à l'introduction qui permet de restituer la façon dont l'objet du sujet a été construit (<u>sans pour autant excéder 5 minutes !</u>). C'est une étape indispensable aux examinateurs pour s'assurer que la problématique du sujet a fait l'objet d'une réflexion personnelle et que l'exposé en couvre bien les différents aspects. Il importe donc d'indiquer explicitement comment on conçoit le sujet, le cadrage que l'on en fait, la délimitation de son champ et les principaux enjeux qui seront privilégiés. La conclusion de la leçon est trop souvent négligée soit par manque de temps, soit parce qu'elle se limite à une reprise des titres de chaque partie.

La conclusion de la leçon est l'occasion de proposer une synthèse de la réflexion menée et d'ouvrir d'autres perspectives sur le sujet.

4.1.3.3 - Derniers conseils...

- Les candidats font souvent montre d'une insuffisante connaissance des auteurs fondamentaux en économie comme en sociologie. Le jury rappelle l'importance de la maîtrise précise, et de première main, des concepts et des auteurs. Il invite ainsi les futurs candidats à aller à la source desdits auteurs fondamentaux. Les candidats qui ont mis sur le même plan des rédacteurs de revue de vulgarisation (en particulier économiques) et des chercheurs émérites y compris Nobel ont été sanctionnés.
- Le jury fait le constat que les exposés s'apparentent trop souvent à des séquences de cours de lycée et non à de véritables leçons. Il est attendu qu'ils élèvent leur niveau d'exigence en la matière en termes de problématisation (quels enjeux ?), d'analyse des mécanismes et des résultats des politiques citées.
- Les candidats s'appuient trop souvent sur des connaissances datées, comme figées dans le temps. Le jury insiste fortement sur l'actualisation de leurs connaissances. Dans une moindre mesure il apparaît important d'être au fait d'une histoire économique et sociale, de même que de son actualité. La curiosité pour le monde social et économique, dans son épaisseur historique comme dans ses mouvements quotidiens, est un attendu essentiel. Méconnaître les récents travaux de Card ou de Krueger, de Lahire ou de Guilluy; les dernières évolutions majeures de certaines entreprises comme Tesla, Crédit suisse ou CMA-CGM ou encore les statistiques de non-recours au RSA ou de ce qu'est un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) post-covid, donne une image d'un professeur de SES un peu déconnecté de l'actualité économique et sociale.

- Il est également nécessaire de veiller au respect du temps d'exposé imparti, de telle sorte à éviter le double écueil encore rencontré, d'exposés soit trop courts soit *a contrario* trop longs, même s'il est à noter que trois quarts des exposés se sont achevés à une minute du temps imparti. Toutefois, il vaut mieux réaliser un exposé de 25 minutes de manière linéaire et dynamique que de ralentir son rythme et essayer de combler un temps qui paraît alors très long et est sévèrement sanctionné.
- Dans la même perspective, il est fondamental de veiller à développer des plans équilibrés tant en matière de contenu proprement dit que de gestion du temps. De surcroît, le jury tient aussi à alerter sur le fait que certains candidats semblent « jouer la montre » durant le temps des questions, qui suit l'exposé, par exemple en mettant en œuvre une stratégie quasi systématique de reformulation des questions afin de gagner du temps de réflexion et éviter que d'autres domaines soient abordés. Ces parades ne leur profitent en réalité pas puisqu'elles conduisent le jury à poser des questions plus pointues.
- Le jury insiste sur la nécessaire attention que les candidats doivent porter à leur posture générale en particulier lors du temps des questions –, qui doit demeurer ouverte au questionnement et au dialogue, et quoi qu'il arrive non empreinte de dépit ou de susceptibilité mal placée.
- Enfin, le jury rappelle qu'il existe des ressources institutionnelles (donc certifiées) pour qui souhaite améliorer ses chances de réussite au concours. C'est ainsi par exemple que les candidats ne doivent pas à hésiter à se faire accompagner dans le cadre d'une préparation institutionnelle à l'agrégation.

Dans son bilan, le jury tient également à relever des points très positifs :

- Tout d'abord, il apparaît qu'une grande majorité des candidats manifestent souvent le souci de faire des exposés sans parti pris, dans le cadre d'une véritable posture scientifique et non idéologique.
- Par ailleurs, le jury observe avec satisfaction que certains candidats font montre de beaux acquis scientifiques et s'efforcent de les présenter avec la posture pédagogique adéquate (une des caractéristiques de celle-ci est qu'elle évite l'expression « du coup » toutes les deux phrases !...).

4.2 - Épreuve orale de commentaire d'un dossier

Jury : Catherine Bruet, Louis Chicoine, Nicolas Danglade, Anne Decultot, Armelle Delorme, Mathieu Grandclaude, Virginie Guardiolle, Aurélie Vialle.

Pour l'interrogation sur la partie mathématique : Stéphanie Bodin, Mélanie Sellin, Jérôme Yge.

Rapporteurs: Catherine Bruet et Mélanie Sellin.

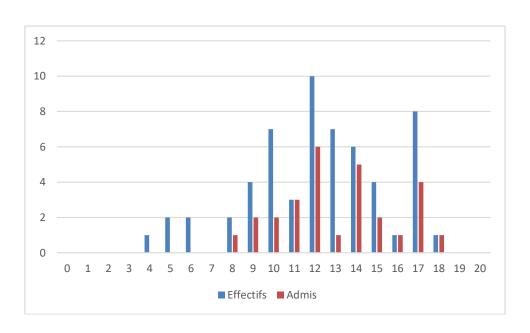
4.2.1 - Résultats

	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Moyenne des candidats présents	Nombre de candidats admis	Moyenne des candidats admis
Agrégation	59	58	12,17	28	13,07
CAERPA	4	4	10,5	2	13

4.2.1.1 - A l'agrégation

Les résultats à cette épreuve de dossier sont en hausse d'1 point pour la moyenne des présents (11,14 en 2022 mais 12,09 en 2021) et similaire pour la moyenne des admis (+0,07 point) confirmant là-aussi la montée en gamme des postures pédagogiques et didactiques.

Un candidat ayant eu 8/20 et deux ayant eu 9 à cette épreuve ont pu être admis.



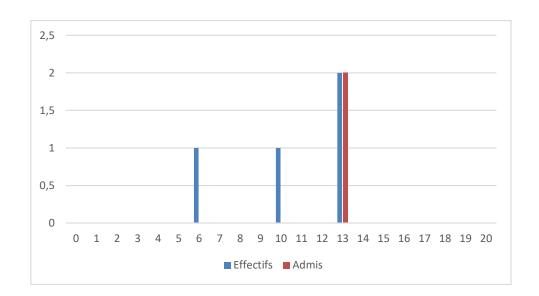
Graphique 7 : Notes des 58 candidats admissibles présents

4.2.1.2 - Au CAERPA

La moyenne des candidats présents est de 10,5/20, à un niveau moindre des années passées (13,8 en 2022 et 10,60 en 2021).

La moyenne des candidats admis est de 13/20 (contre 18 l'an passé et 15,5 en 2021) confirmant le caractère volatile des petits échantillons.

Les deux admis ont fait la différence dans cette épreuve.



Graphique 8 : Notes des 4 candidats admissibles

4.2.2 - Commentaires et recommandations

4.2.2.1 - Présentation de l'épreuve

Les dossiers sont en lien avec les programmes de sciences économiques et sociales du lycée en vigueur à la date du concours. Chaque dossier est composé de deux parties.

La première partie est un dossier documentaire : à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique ; à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique. Le dossier documentaire est constitué d'un ou de deux articles scientifiques ou d'extraits d'ouvrages ; il comprend des données statistiques.

La seconde partie du dossier est consacrée aux mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales. Elle est constituée de deux exercices portant sur deux domaines distincts du programme de mathématiques. L'un des deux est fondé sur les données quantitatives et/ou les outils mathématiques et statistiques fournis ou utilisés dans la première partie du dossier.

Le candidat dispose de trois heures de préparation sans autre document que le dossier. L'utilisation d'une calculatrice est autorisée. A partir de la session 2024, le candidat ne pourra pas utiliser une calculatrice personnelle, même si cette dernière présente le mode examen. Le candidat pourra uniquement utiliser une des calculatrices mises à disposition par le jury, les modèles étant de type TI84 de Texas Instruments, Casio 35+ de Casio et Numworks. Les modèles évoluant, les types de calculatrices proposés lors de l'épreuve sont susceptibles de changer d'une session de concours à l'autre; cependant, quelle que soit la session, les machines proposées présentent toujours les mêmes fonctionnalités.

L'épreuve se déroule de la façon suivante :
□ Exposé : 15 minutes
☐ Entretien à partir de l'exposé : 15 minutes
☐ Interrogation sur l'exercice de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques
et sociales : 15 minutes (présentation par le candidat de ses résultats puis échange avec le jury).

Des dossiers proposés à cette session ainsi que des exemples d'exercices mathématiques sont présentés à la suite de ce rapport.

4.2.2.2 - Prestations des candidats au regard des attendus de l'épreuve

Le jury a eu la satisfaction d'assister à un certain nombre de prestations de bonne ou très bonne qualité qui démontraient une capacité d'analyse et de mise en perspective des dossiers documentaires satisfaisante ainsi que de bonnes connaissances mathématiques. La majorité des candidats a géré convenablement le temps de l'exposé ; les plans étaient généralement bien présentés, le plus souvent à l'aide d'un transparent, ce qui est d'ailleurs conseillé pour les deux parties de l'épreuve (exposé et exercices de mathématiques) et respecté.

Une posture adéquate passe d'abord par une tenue vestimentaire adaptée à l'évènement. Sans chercher la solennité, il apparait nécessaire d'adopter une tenue vestimentaire correcte. Il s'agit de montrer au jury que l'on est capable de prendre la mesure des circonstances sociales et d'adapter son comportement en conséquence. Une posture souriante et avenante est une entrée en matière propice aux échanges et au bon déroulement de ces échanges.

Un niveau de langage relativement soutenu est attendu du candidat qui ne doit pas employer d'expressions familières et ne pas considérer les échanges avec le jury comme des échanges entre amis. Le jury accorde une grande importance à la qualité et à la fluidité de la présentation orale. La clarté du propos, un ton exprimant la conviction, la capacité à se détacher de ses notes et à établir un lien visuel avec les membres du jury, ainsi qu'une posture adaptée à une situation d'enseignement, sont attendus par le jury.

Même si le temps est compté, il ne faut pas parler trop vite. Un débit de paroles trop rapide risque de perturber la compréhension des membres du jury. La maîtrise de la langue française et de ses différents niveaux est un attendu du référentiel de compétences des enseignants. La prise en compte du temps de parole est également un attendu fort du métier d'enseignant qui doit construire la séance de manière à terminer les activités prévues.

Peu de candidats utilisent le tableau pour mettre en évidence des mécanismes. Par contre, souvent, on observe que les noms d'auteurs cités y sont inscrits.

L'utilisation d'un transparent est utile pour la présentation, en comportant la problématique, ainsi qu'un plan détaillé (parties + sous-parties) : il est important que le jury puisse suivre de manière fluide le cheminement du candidat. Le rétroprojecteur est utilisé pour projeter le plan dans la plupart des cas. Il est particulièrement recommandé pour les mathématiques. Mais il convient de soigner la calligraphie, d'écrire suffisamment gros et de s'assurer que les membres du jury peuvent lire et recopier le plan projeté à tout moment de l'exposé.

4.2.2.3 - Contenu de l'exposé et construction du commentaire

Les meilleures notes ont été attribuées à des exposés clairs, maîtrisés et très bien problématisés, agrémentés d'apports théoriques nombreux et de références permettant une belle mise en perspective du dossier ; suivis d'un entretien lors duquel le candidat ou la candidate témoigne d'une très bonne réactivité aux questions et également, de très bonnes connaissances mathématiques.

Trouver la bonne distance vis-à-vis du dossier lors de l'exposé est essentiel. D'un côté, une paraphrase du document est inutile et d'un autre, un exposé qui prendrait trop de hauteur par rapport au sujet du dossier manque de pertinence : il s'agit d'étudier le dossier dans une perspective analytique en lien avec les programmes du lycée. Le commentaire ne doit pas se réduire à un résumé, même pertinent, du dossier documentaire. Les exposés les moins bons se sont limités à une simple restitution du ou des documents, une analyse trop descriptive du dossier sans prise de distance, sans perspective critique ni arrière-plan théorique et/ou illustrations. L'exposé se cantonne alors à une paraphrase du dossier n'apportant aucun élément d'analyse probant et reprenant, sans mise en perspective, le plan de l'article principal du dossier. Il s'agit du défaut majeur et le plus couramment observé par le jury.

Un autre travers observé peut être aussi mentionné : celui qui consiste au contraire de s'appuyer très peu sur le dossier, en n'en mentionnant que deux ou trois éléments et en développant un exposé de 15 minutes sur un thème plus large et plus classique. En outre, si une réflexion sur la démarche méthodologique est souvent pertinente, il n'est pas nécessaire de se sentir obligé de critiquer l'angle ou les choix méthodologiques de l'auteur, et, en tout état de cause, il convient, si c'est le cas, de le justifier par des arguments solides, au-delà d'une simple référence à des « biais » méthodologiques ou autres. Le risque est alors grand d'un glissement d'un esprit critique à une critique peu fondée.

La présentation du dossier en introduction n'a d'intérêt qu'à la condition qu'elle ne se réduise pas à la lecture sans commentaire et sans mise en perspective, du ou des noms des auteurs, de l'ouvrage ou de la revue dont le ou les documents sont extraits. Il est nécessaire de problématiser le sujet. Une présentation descriptive du dossier n'est pas pertinente tout comme un plan qui serait calqué sur les grands titres du document à étudier.

<u>Exemple 1</u>: un dossier portait sur le vote. Dans un paragraphe apparaissait l'idée qu'en moyenne, les jeunes femmes participaient davantage au vote que les jeunes hommes. L'existence d'un niveau de diplôme en moyenne supérieur pour les jeunes femmes que les jeunes hommes était avancée mais comme n'expliquant que partiellement cet écart. Il aurait, par exemple, pu être intéressant que les candidats avancent d'autres explications non fournies dans le document.

<u>Exemple 2</u>: un dossier portait sur les marchés du travail nordiques. Un plan reprenant uniquement les caractéristiques de ces derniers manquait de pertinence. Certains candidats ont toutefois prolongé la réflexion et adopté une posture analytique et réflexive en mettant en avant les limites et obstacles de ces marchés du travail, démontrant ainsi qu'ils ne sont pas en tout point parfaits. D'autres candidats se sont demandés si ces modèles nordiques étaient transposables à la France et à quelles limites cette transposition se heurtait.

<u>Exemple 3</u>: Un dossier portait sur les sanctions scolaires. Aucun des candidats n'a relevé ni expliqué la différence entre sanction et punition dans le milieu scolaire, ce qui fait pourtant partie du cadre règlementaire à maîtriser.

L'exposé doit donc chercher à introduire une « valeur ajoutée ». Il convient, dès l'introduction, de contextualiser le dossier, son objet, les enjeux qu'il soulève, les références théoriques et méthodologiques auxquelles il renvoie. Le jury attend également que le candidat définisse clairement

une **problématique** à partir de laquelle il structurera son exposé et sur laquelle il reviendra en conclusion. Le candidat peut privilégier une dimension du dossier à une autre, pour peu que ce choix soit pertinent au regard de la problématique adoptée. Les plans généralistes, « stéréotypés », transposables à n'importe quel support documentaire ne sont pas recevables. Le jury porte donc une attention particulière à la construction et à la présentation de la problématique qui s'appuie sur le dossier documentaire, dans son ensemble ou sur l'une de ses dimensions, ainsi qu'à la qualité du plan proposé. Une problématisation et une mise en perspective critique (notamment au regard de travaux économiques et/ou sociologiques sur le même thème) sont donc indispensables pour réussir cette épreuve.

Le jury est attentif à la qualité analytique du plan adopté, au soin apporté aux libellés, au fait qu'il soit suffisamment détaillé et structuré, de façon logique et rigoureuse. Au cours de l'exposé, le candidat doit veiller à montrer où il en est dans le déroulé du plan. L'exposé doit respecter un certain équilibre du développement des différentes parties et, pour y parvenir, le candidat doit penser à gérer le temps imparti.

Cela nécessite une maitrise satisfaisante des **connaissances scientifiques** auxquelles le dossier fait référence. À cet égard, le jury a parfois constaté que certains candidats n'étaient pas capables d'expliciter certains concepts et références théoriques de base dans l'une des 3 disciplines composant les SES. Ainsi, on a pu remarquer que la notion de « fait social », pourtant fondamentale en sociologie, n'était pas acquise par certains candidats. Un « bon niveau » de terminale ne suffit pas ; il faut pouvoir mobiliser des savoirs qui vont parfois au-delà du niveau de la terminale : les savoirs pour enseigner ne sont pas les savoirs à enseigner.

Malgré tout, il n'est pas recommandé de faire l'économie des savoirs au programme du lycée. La méconnaissance des programmes de sciences économiques et sociales est pénalisante. La maitrise des contenus disciplinaires est une attente forte du référentiel de compétences des enseignants. Les fiches EDUSCOL adossées aux programmes du lycée peuvent être une première base de travail. Il est intéressant de mobiliser des auteurs qui ne sont pas cités dans le dossier mais à condition qu'une explication, a minima, de la pertinence de cet auteur vis-à-vis du sujet soit fournie, en lien avec la problématique proposée. Il est attendu que les candidats maitrisent parfaitement les références théoriques, les notions et les mécanismes présents dans les programmes d'enseignement des sciences économiques et sociales, au-delà de ce qui est attendu d'un élève de terminale. Que le candidat établisse des prolongements au-delà des programmes peut être pertinent ; en revanche, l'apport surabondant de noms d'auteurs, sans lien explicite avec l'exposé, est reproché.

Le jury a aussi constaté une maîtrise insuffisante de savoir-faire applicables aux données quantitatives et aux représentations graphiques, tels qu'attendus dans les programmes du lycée. Par ailleurs, le jury regrette que bon nombre de candidats méconnaissent les différentes catégories d'enquêtes sociologiques et les confondent. Là encore, cela fait partie des attentes institutionnelles dès la seconde. Le candidat doit connaitre les techniques et les méthodes utilisées en sociologie et en science politique et savoir retracer le cheminement scientifique du chercheur, depuis le choix de son sujet d'étude, jusqu'à la publication de ses résultats.

Le jury n'attend pas un exposé-type ; il évalue avant tout la capacité du candidat à s'approprier le dossier et à l'utiliser au service de ce qu'il veut démontrer. Ainsi les prestations de plusieurs candidats, à partir d'un même dossier, peuvent être satisfaisantes quand bien même elles seraient différentes. Le fléchage disciplinaire des dossiers en science économique ou en sociologie ne doit pas conduire, si le thème s'y prête (sur l'emploi par exemple), à s'interdire tout croisement disciplinaire qui est l'une des caractéristiques de l'enseignement des sciences économiques et sociales.

4.2.2.4 - L'entretien

L'entretien, d'une durée de 15 minutes, débute dès que le candidat a terminé son exposé, même si celui-ci n'a pas duré 15 minutes. En revanche, ne pouvant excéder le temps imparti, le jury interrompt l'exposé qui ne serait pas achevé à temps.

L'entretien est un temps de dialogue avec le jury. Dans un premier temps, les questions sont centrées sur le thème du dossier. Elles ne visent en aucune façon à piéger le candidat ou à le mettre en difficulté. Elles doivent lui permettre de prolonger sa réflexion en apportant des précisions, par exemple sur la manière d'aborder une notion ou un mécanisme en classe, ou des approfondissements et de développer des points peu ou pas abordés lors de l'exposé. Le jury attend des réponses claires et concises. Les stratégies d'évitement, les réponses volontairement longues et inadaptées sont pénalisées. Durant cette phase, le jury attend que le candidat fasse preuve d'ouverture et de réactivité. Le candidat doit prendre le temps de considérer les questions posées par le jury pour apporter sa réponse. Des retours trop rapides amènent à des hors-sujets, à une absence de réponses. De même, les relances du jury sont là pour aider le candidat à cheminer dans sa réflexion et non pour le piéger. La capacité à réagir aux interactions fait partie des qualités attendues d'un professeur.

Dans la 2^{ème} partie de l'entretien, les membres du jury peuvent poser des questions d'ordre pédagogique. Les réponses aux questions ont parfois été très évasives, peu explicites et peu convaincantes. Par exemple, si un des jurés demande au candidat quelle utilisation pédagogique il ferait d'un document précis du dossier documentaire, il est attendu une réponse explicite et détaillée ; le candidat peut expliquer avec quelle classe, sur quel chapitre, pour quel(s) objectif(s) d'apprentissage il mobiliserait le document en question. Il peut également ajouter quelques précisions quant à son utilisation avec les élèves (type de questions posées, utilisation en classe durant une séance de cours ou lors d'une évaluation, etc.). Dans la mesure où il s'agit d'un concours interne, on peut attendre des candidats qu'ils mettent en évidence leurs qualités didactiques et pédagogiques.

4.2.2.5 - Critères d'évaluation

Le jury	fonde son évaluation sur des critères suivants :
	Capacité à analyser le dossier, notamment avec un regard critique.
	Capacité à problématiser et à construire un plan.
	Capacité à mobiliser des connaissances scientifiques précises et rigoureuses.
	Maîtrise des outils de mathématiques et de statistiques appliquées aux sciences économiques
	et sociales.
	Qualité de la présentation orale.

4.2.3 - Les mathématiques à l'épreuve sur dossier

Les connaissances du candidat sur les notions du programme et ses capacités à les exploiter sont évidemment au cœur de l'évaluation de sa prestation. Le jury souhaite qu'au-delà de la bonne application d'une formule, (par exemple celle donnant le taux d'évolution moyen), le candidat puisse en expliquer le sens si cela lui est demandé. Le jury attend également que le candidat fasse preuve de clarté et de rigueur lors de la présentation de ses résultats et des méthodes utilisées et qu'il sache évidemment interpréter les résultats obtenus. On rappelle qu'en SES les calculs ne sont jamais demandés pour eux-mêmes mais pour leur signification.

Certains candidats ont effectué d'excellentes prestations, tant sur le contenu mathématique que sur les liens effectués avec l'analyse économique. Le jury a apprécié que certains candidats ayant fait des erreurs soient capables de comprendre ces dernières et de faire preuve de sens critique à l'égard des résultats obtenus.

Le jury regrette que certains candidats se présentent en disant « qu'ils n'ont pas fait grandchose en mathématiques » avant même la présentation de l'exercice et n'écoutent pas les indications données par le jury. De très rares candidats n'ont pas su faire le lien entre taux d'évolution et coefficient multiplicateur. Un candidat a su donner la bonne relation mais n'a pas su l'appliquer correctement. D'autres candidats appliquent la formule du taux de croissance annuel moyen sans savoir expliquer son origine. Des difficultés ont également été constatées sur la modélisation des notions économiques telles que les intérêts composés. Certains thèmes, pourtant explicités dans le programme, révèlent un travail de préparation manquant d'approfondissement : fonctions de plusieurs variables (lagrangien et dérivée partielle), intégration (relation de Chasles, recherche d'une primitive, comparaison d'intégrales), probabilités (densité de probabilité, fonction de répartition).

Certaines notions sont très bien comprises par une majorité de candidats et révèlent un travail de préparation satisfaisant : fonction logarithme, dérivation, bases de l'intégration, convexité, médiane, variance. Il tient à insister sur le fait que les sujets peuvent porter sur <u>l'ensemble du programme</u> et que la longueur des énoncés ne préjuge pas de leur niveau de difficulté.

A des fins de préparation, le jury invite notamment les candidats à consulter le programme de mathématiques (publié au BO spécial n°1 du 27 janvier 2011) ainsi que les rapports de jury précédents pour des exemples de sujets et d'éléments bibliographiques en mathématiques et statistiques. De manière à favoriser cette acculturation, cinq parties de dossier dédiées aux mathématiques sont ciaprès fournies.

L'utilisation d'une calculatrice est autorisée. A partir de la session 2024, le candidat ne pourra pas utiliser une calculatrice personnelle, même si cette dernière présente le mode examen. Le candidat pourra uniquement utiliser une des calculatrices mises à disposition par le jury, les modèles étant de type TI84 de Texas Instruments ou Casio 35+ de Casio ou Numworks. Les modèles évoluant, les types de calculatrices proposés lors de l'épreuve sont susceptibles de changer d'une session de concours à l'autre ; cependant, quelle que soit la session, les machines proposées présentent toujours les mêmes fonctionnalités.

4.2.4 - Sources des dossiers (première partie de l'épreuve)

4.2.4.1 - Dossier 1

Document: Département de l'emploi et des revenus d'activité, « L'enquête Emploi se rénove en 2021 : des raisons de sa refonte aux impacts sur la mesure de l'emploi et du chômage », *INSEE Analyses*, n°65, juin 2021.

Enquête cruciale pour le suivi du marché du travail, l'enquête Emploi a connu en 2021 une refonte majeure. En effet, en se conformant au nouveau règlement européen sur les statistiques sociales, entré en vigueur en début d'année, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové. Outre une meilleure harmonisation européenne, cette refonte permettra de mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs et aux nouveaux enjeux du marché du travail. Dans le même temps, le protocole de l'enquête s'est modernisé : depuis le début de l'année, après une première interrogation maintenue en face-à-face, les ménages ont désormais la possibilité de répondre sur internet en réinterrogation, en plus du téléphone. La méthode de pondération a également été revue.

Ces changements étaient susceptibles de modifier le niveau des indicateurs issus de l'enquête. Pour pouvoir estimer au mieux les ruptures induites, une vaste opération méthodologique « Pilote » a été conduite tout au long de l'année 2020 et au premier trimestre 2021. Cela permet d'estimer des séries rétropolées (voir encadré) « sans ruptures » sur les principaux indicateurs conjoncturels, afin de continuer d'éclairer la conjoncture du marché du travail sur longue période.

Au final, le niveau du taux d'emploi des 15-64 ans est relevé de 0,8 point en 2020, alors que le taux de chômage est inchangé ; la part de halo autour du chômage est rehaussée de 0,8 point. Les évolutions de l'ensemble des indicateurs corrigés de la rupture sont quant à elles quasi inchangées sur le passé, notamment pendant la crise sanitaire et économique de 2020.

Méthodologie de la rétropolation

Un exercice de « rétropolation » des indicateurs macroéconomiques (issus des comptes nationaux ou pour les principaux indicateurs du marché du travail, etc.) est une opération statistique qui consiste à ajuster les observations passées pour qu'elles correspondent à la « nouvelle mesure » d'un phénomène économique. Pour la refonte de l'enquête Emploi, cela signifie ajuster les observations passées pour faire « comme si » le questionnaire avait toujours été posé de la même façon qu'au premier trimestre 2021, avec les mêmes concepts, la nouvelle méthode de pondération et le même protocole. L'objectif est de constituer une série dont les évolutions ne reflètent que les évolutions du phénomène économique d'intérêt et non des changements dans la mesure de ce phénomène.

Même si ses usages vont bien au-delà, l'objectif premier de l'enquête Emploi est de mesurer l'emploi et le chômage selon les concepts définis par le Bureau international du travail (BIT). Ces concepts s'appuient sur des définitions factuelles de l'emploi et du chômage, indépendantes notamment des régimes d'indemnisation des chômeurs ou des législations du marché du travail. Ils permettent ainsi de disposer d'une mesure stable dans le temps et comparable aux autres pays, dans la mesure où ils sont utilisés par la plupart des instituts de statistique du monde, en particulier ceux de l'Union européenne.

Ainsi, cette enquête s'inscrit depuis 1973 dans un cadre réglementaire européen : elle est la déclinaison française de l'enquête européenne sur les forces de travail (*Labour Force Survey*, LFS).

Ce cadre précise les informations qui doivent être collectées (dont le questionnaire), certains aspects méthodologiques, comme le fait de disposer d'un échantillon de taille suffisante couvrant toutes les semaines de l'année ou le fait d'avoir une enquête en panel, c'est-à-dire que les ménages enquêtés le sont plusieurs fois avec des réinterrogations à intervalle régulier, ou encore certains aspects du protocole, en limitant par exemple à cinq semaines la durée maximale de collecte. D'autres aspects de l'enquête sont en revanche laissés à la discrétion des pays, qui sont notamment libres de recourir à des modes de collecte intermédiés par un enquêteur (par téléphone ou en face-à-face) ou non (par internetou sur papier).

Conduite depuis 1950, l'enquête Emploi peut saisir des transformations au long cours à l'œuvresur le marché du travail. Elle a connu de nombreux changements au cours de son histoire : de nature conceptuelle, pour se conformer aux orientations du BIT ou d'Eurostat ou pour mieux mesurer les transformations du marché du travail, mais aussi d'ingénierie statistique (échantillonnage, traitement de la non-réponse, mode de collecte, etc.) ; elle a aussi bénéficié d'améliorations techniques avec l'informatisation croissante de la collecte et du traitement des données. La dernière refonte de l'enquête Emploi datait de 2013 [Insee, 2021].

Un changement de questionnaire imposé par un nouveau règlement européen

Dans la lignée de ces changements majeurs, l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement européen sur les statistiques sociales, depuis janvier 2021, a nécessité une nouvelle refonte de l'enquête Emploi. Ce règlement « IESS » (*Integrated European Social Statistics framework regulation*) impose en effet un cadre cohérent et intégré pour les enquêtes auprès des ménages, afin d'améliorer leur comparabilité internationale. Ce nouveau règlement ne modifie pas en profondeur les requis européens en matière de méthodologie ou de protocole, mais harmonise plus encore les informations collectées.

Ainsi, le nouveau règlement européen impose non seulement de recueillir des informations nouvelles, comme les raisons de la migration vers la France ou le travail pendant les études, mais surtout de poser les questions centrales servant à déterminer le statut d'activité au sens du BIT dans un ordre et en respectant un contenu précis. Cela ne s'est toutefois pas traduit par un changement trop important du questionnaire français, qui était déjà assez proche du nouveau canevas européen.

Parmi les changements principaux de ce questionnaire, une clarification par Eurostat de l'interprétation des critères du BIT conduit à modifier le périmètre de l'emploi. En effet, pour améliorer la comparabilité entre les pays, Eurostat propose des définitions opérationnelles des concepts établis par le BIT avec des critères plus précis encore pour classer la population entreemploi, chômage ou inactivité. Ces critères concernent, par exemple, les raisons d'absence pour les personnes ayant un emploi mais n'ayant pas travaillé pendant une semaine donnée, dite de référence, ou encore une liste précise de démarches de recherche d'emploi pour les personnes sans emploi.

Avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement européen, sont désormais classées en emploi les personnes qui déclarent avoir un emploi mais en être absentes en raison d'un congé maladie, et ce quelle que soit la durée de l'absence. Précédemment, elles n'étaient considérées en emploi qu'en cas d'absence prévisionnelle d'un an ou moins.

De même, les personnes se déclarant absentes de leur emploi en raison d'un congé parental sont désormais classées en emploi si leur absence prévisionnelle est inférieure ou égale à 3 mois ou si elles perçoivent un revenu compensatoire, comme la prestation partagée d'éducation de l'enfant

(Prepare)³⁴ et dans ce cas, sans condition de durée. Précédemment, elles n'étaient considérées en emploi qu'en cas d'absence de 3 mois ou moins. Dans les deux cas, les évolutions conduisent à classer davantage de personnes en emploi qu'avant.

De nouvelles informations collectées, un changement de mode de collecte, une rénovation de lapondération

Au-delà des requis européens, la refonte du questionnaire a aussi été l'occasion de répondre à des attentes nationales sur des sujets comme le télétravail, les nouvelles formes d'emploi (en particulier les situations de dépendance économique ou organisationnelle des travailleurs indépendants) et la formation professionnelle. La nouvelle enquête Emploi est également la première enquête auprès des ménages à mettre en œuvre la nomenclature socioprofessionnelle rénovée [Cnis³5, 2019]. L'exploitation de ces nouvelles informations nécessite du temps et le plus souvent de s'appuyer sur une année entière : elle sera effectuée dans un second temps, en 2022, après la diffusion des principaux indicateurs conjoncturels du marché du travail pour lesquels une exploitation trimestrielle est possible.

Une opération d'envergure inédite pour quantifier les changements de mesure

Chaque modification de l'enquête peut affecter la mesure des indicateurs du marché du travail (emploi, chômage, halo autour du chômage, etc.). Pour quantifier les éventuelles ruptures de mesures induites, la refonte de 2021 s'est appuyée sur une opération d'envergure inédite, un « Pilote » de la nouvelle enquête réalisé depuis le premier trimestre 2020. Il permet de comparer, pendant cinq trimestres consécutifs, l'ancienne et la nouvelle version de l'enquête.

Les sources possibles de rupture de mesure sont multiples : changement de questionnaire, de mode de collecte avec l'introduction d'internet, de méthode de pondération, avec de possibles effets croisés. Le Pilote permet d'estimer de façon globale la rupture de mesure sur chaque indicateur, par comparaison directe entre ancienne et nouvelle enquête, sans chercher à systématiquement quantifier la contribution propre de chaque changement (estimation « globale »). Malgré tout, dès qu'elle est possible, l'analyse de certains effets est réalisée séparément pour décrire les mécanismes à l'œuvre.

Par rapport à la précédente enquête, le taux d'emploi des 15-64 ans est relevé de 0,8 point

Avec la nouvelle version de l'enquête Emploi, le taux d'emploi des 15-64 ans est rehaussé de 0,8 point en moyenne en 2020 (figure 1), soit + 270 000 personnes en emploi. Les changements de concepts concernant les personnes en emploi mais absentes en raison de congé maladie ou parental expliquent la majeure partie de cette hausse. La modification des critères sur ces motifs d'absence rehausse le taux d'emploi des 15-64 ans de 0,7 point : +0,5 point au titre du congé maladie et + 0,2 point au titre du congé parental.

³⁴ La **prestation partagée d'éducation de l'enfant** fait partie de la prestation d'accueil du jeune enfant. Elle permet à un ou aux deux parents ayant au moins un enfant à charge de moins de 3 ans de cesser ou réduire leur travail pour s'en occuper.

³⁵ CNIS: Conseil national de l'information statistique

Figure 1 – Ruptures de mesure par statut d'activité au sens du BIT

en point de pourcentage

	Taux d'emploi	Part de chômage	Part de halo	Part d'inactif: hors halo
Effet global	0,8	0,1	0,8	-1,7
Changement de concept d'emploi	0,7	0,0	-0,1	-0,6
dont congé parental	0,2	0,0	0,0	-0,2
dont congé maladie	0,5	0,0	-0,1	-0,4
Changement de pondération	0,3	0,0	-0,1	-0,1
Effet « proxy »*	0,2	0,1	0,1	-0,4
Autres effets (questionnaire, protocole, etc.)	-0,3	0,0	0,9	-0,6

^{*} Incluant l'effet de changement des règles de rattachement (voir encadré page 5).

Note : pour des questions d'arrondis, la somme des lignes peut différer légèrement de l'effet global.

Lecture : par rapport à la précédente version de l'enquête, au sens du Bureau international du travail (BIT), le taux d'emploi des 15-64 ans est supérieur de 0,8 point en 2020 dans la nouvelle enquête.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire de 15 à 64 ans.

Source: Insee, enquête Emploi.

Des règles de rattachement qui évoluent pour mieux prendre en compte la situation des jeunes

Les règles de « rattachement » des individus, qui visent à gérer les cas de multi-résidence pour respecter le champ des enquêtes ménages et traiter les doubles comptes, ont aussi été revues, sur l'ensemble du territoire. Ces règles définissent la population d'intérêt, celle qui doit être pondérée. Au début du questionnaire, l'ensemble des personnes vivant, même occasionnellement, dans le logement sont identifiées, mais toutes ne remplissent pas un questionnaire individuel et toutes ne participent donc pas au calcul des indicateurs : soit parce qu'elles ne relèvent pas du champ de l'enquête (par exemple si elles résident dans une collectivité : maison de retraite, foyer, etc.), soit pour éviter les doubles comptes (par exemple un enfant vivant alternativement chez ses parents séparés).

À l'occasion de la refonte de l'enquête, le questionnaire a évolué pour mieux repérer des situations de double résidence, et certaines règles de rattachement ont été revues, pour l'essentiel celle concernant les étudiants majeurs vivant à la fois dans un logement pour leurs études et chez leurs parents. Dans l'ancienne enquête, ces étudiants étaient essentiellement rattachés au logement de leurs parents ; ceci permettait d'améliorer leur taux de réponse (les parents étant plus prompts à répondre à l'enquête), mais générait une part élevée de réponse par proxy (l'étudiant étant fréquemment absent lors du passage de l'enquêteur chez ses parents, ses parents répondaient àsa place). Or, la réponse par un tiers est de moindre qualité, notamment pour les questions servant à déterminer le statut d'activité, qui sont très précises. Ainsi, à âge et niveau de formation donnés, le taux d'emploi des étudiants en double résidence est plus élevé lorsqu'ils sont enquêtés dans le logement de leurs études que dans celui de leurs parents. À partir de 2021, une solution mixte est mise en œuvre : les étudiants en double résidence sont interrogés au titre de leurs deux logements, puis leur poids est divisé par deux.

Les femmes étant bien plus nombreuses à être en congé parental, leur taux d'emploi est davantage rehaussé parmi les 15-64 ans (+ 1,4 point dont + 0,4 point lié à cet effet), notamment les femmes d'âge intermédiaire (25-49 ans) : + 1,5 point dont + 0,8 point lié à cet effet (figure 2). Par ailleurs, le changement sur les congés maladie rehausse davantage qu'en moyenne le taux d'emploi des seniors : + 1,1 point au total pour les 50-64 ans, dont + 1,0 point lié à ce changement ; c'est en particulier le cas des femmes de 50-64 ans (+ 1,7 point dont +1,2 point lié à ce changement de concept).

Figure 2 – Ruptures de mesure sur le taux d'emploi au sens du BIT, par sexe et âge

en point de pourcentage

		Fem	mes		Hommes				Ensemble
	15-64	15-24	25-49	50-64	15-64	15-24	25-49	50-64	15-64 ans
Effet global	1,4	-0,3	1,5	1,7	0,2	1,2	-0,6	0,5	0,8
Changement de concept d'emploi	1,0	0,1	1,2	1,2	0,4	0,0	0,3	0,7	0,7
dont congé parental	0,4	0,1	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
dont congé maladie	0,6	0,0	0,4	1,2	0,4	0,0	0,3	0,7	0,5
Changement de pondération	0,3	-0,3	0,5	0,4	0,2	0,2	0,4	-0,1	0,3
Effet « proxy »*	0,2	1,1	0,1	-0,1	0,1	0,7	0,1	-0,2	0,2
Autres effets (questionnaire, protocole, etc.)	-0,1	-1,2	-0,2	0,3	-0,5	0,3	-1,4	0,0	-0,3

^{*} Incluant l'effet de changement des règles de rattachement (voir encadré page 5).

Note : pour des questions d'arrondis, la somme des lignes peut différer légèrement de l'effet global.

Lecture : par rapport à la précédente version de l'enquête, au sens du Bureau international du travail (BIT), le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans est supérieur de 1,4 point en 2020 dans la nouvelle enquête.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire de 15 à 64 ans.

Source: Insee, enquête Emploi.

Par ailleurs, la nouvelle base de sondage comprend des informations qui n'étaient pas disponibles dans celle utilisée auparavant, portant sur les revenus d'activité du ménage notamment ; en mettant à profit ces informations, la nouvelle méthode de pondération permet de mieux corriger la non-réponse à l'enquête, ce qui a notamment pour conséquence d'accroître le taux d'emploi des 15-64 ans de 0,3 point au total, cette nouvelle méthode prenant mieux en compte des populations à fort taux d'emploi.

En outre, à l'occasion de la refonte de l'enquête, les « règles de rattachement » pour déterminer le champ de l'enquête ont été revues, pour l'essentiel celle concernant les étudiants majeurs vivant à la fois dans leur propre logement pour leurs études et chez leurs parents. Dans l'ancienne enquête, ces étudiants étaient essentiellement rattachés au logement de leurs parents. À partir de 2021, une solution mixte est mise en œuvre : les étudiants en double résidence sont interrogés au titre de leurs deux logements, en veillant à ce qu'ils ne soient pas surreprésentés.

Ce changement de règle de rattachement mais aussi le mode internet comme mode possible de réinterrogation, conduisent à nettement abaisser la réponse par « proxy », c'est-à-dire par un tiers qui répond à leur place, des 15-24 ans (53 % de réponses par proxy en nouvelle enquête, contre 65 % dans la version précédente). Les enquêtés étant mieux placés que leurs proches pour dire s'ils ont réalisé au moins une heure de travail rémunéré, ces changements conduisent à rehausser le taux d'emploi au global de 0,2 point, notamment celui des jeunes, hommes ou femmes. Parmi les jeunes qui se déclarent spontanément étudiants, le taux d'emploi est notamment relevé de 5 points. Ainsi, la nouvelle règle de rattachement et la diminution de la réponse par proxy conduisent à prendre davantage en compte les étudiants dans leur propre logement et à mieux repérer leur situation d'emploi.

Enfin, les autres changements (qui incluent la refonte du questionnaire et la possibilité de répondre par internet) contribuent globalement à abaisser de 0,3 point le taux d'emploi des 15-64 ans, cet écart étant d'ampleur variable selon les catégories de sexe et d'âge. Toutefois, il est difficile à ce stade de partager les effets liés au changement de questionnaire d'une part, de ceux liés au nouveau protocole et à la possibilité de répondre par internet d'autre part. Ces effets sont par nature très liés : le fait de pouvoir lire toutes les nouvelles consignes propres à une question peut conduire les enquêtés

répondant par internet à choisir des modalités de réponse différentes d'une part de celles qu'ils auraient choisies avec la version antérieure de la question et, d'autre part, de la réponse qu'ils auraient faite s'ils avaient été interrogés directement par un enquêteur. Ce partage entre effets imputables au protocole ou au questionnaire nécessitera des études plus poussées, qui ne remettront toutefois pas en cause l'estimation « globale » réalisée en comparant ancienne et nouvelle enquête.

Le taux de chômage est inchangé entre les deux enquêtes

Dans son ensemble, le chômage est quasi inchangé dans la nouvelle enquête par rapport à la précédente. La part de personnes au chômage parmi les 15-64 ans est très légèrement revue en hausse (+ 0,1 point en 2020, soit + 30 000 chômeurs), et le taux de chômage est quant à lui inchangé, car le nombre d'actifs au dénominateur est également rehaussé avec l'emploi. Cette quasi-stabilité de la part et du taux de chômage entre les deux versions de l'enquête se vérifie pour toutes les catégories de sexe et d'âge, à l'exception des femmes de 15-24 ans (+1,5 point pour la part de chômage) (fig 3).

Figure 3 – Ruptures de mesure sur la part de chômage au sens du BIT, par sexe et âge en point de pourcentage

		Fem	imes			Hon	nmes		Ensemble des
	15-64	15-24	25-49	50-64	15-64	15-24	25-49	50-64	15-64 ans
Effet global	0,1	1,5	-0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Changement de concept d'emploi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
dont congé parental	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
dont congé maladie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Changement de pondération	-0,1	0,1	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	-0,1	0,1	0,0
Effet « proxy »*	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Autres effets (questionnaire, protocole, etc.)	0,1	1,2	-0,3	0,1	-0,1	0,0	0,0	-0,2	0,0

^{*} Incluant l'effet de changement des règles de rattachement (voir encadré page 5).

Note : pour des questions d'arrondis, la somme des lignes peut différer légèrement de l'effet global.

Lecture : par rapport à la précédente version de l'enquête, au sens du Bureau international du travail (BIT), la part des 15-64 ans au chômage est rehaussée de 0,1 point en 2020 dans la nouvelle enquête.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire de 15 à 64 ans.

Source: Insee, enquête Emploi.

La part du halo autour du chômage est nettement rehaussée

Avec la nouvelle enquête, la part des personnes se trouvant dans le halo autour du chômage est rehaussée de 0,8 point, soit + 310 000 personnes en 2020. Cette situation concerne les personnes sans emploi mais en souhaitant un, sans être disponibles dans les 15 jours ou sans recherche active sur les quatre semaines se terminant avec la semaine de référence. La révision en hausse de cette situation résulte principalement des effets cumulés du changement de questionnaire et de protocole. Davantage d'enquêtés déclarent avoir effectué des recherches d'emploi dans la nouvelle enquête, sans nécessairement être disponibles.

Notamment lorsqu'ils répondent par internet, les exemples de démarches qui ont été ajoutés en consignes avant la question dédiée (« déposer son CV sur internet, passer un concours, faire des démarches pour trouver un local ou des financements, etc. ») peuvent les avoir incités en ce sens. Ils sont aussi un peu plus nombreux, lorsqu'ils n'ont pas fait de recherches d'emploi, à déclarer souhaiter néanmoins travailler.

Ce surplus de personnes dans le halo autour du chômage concerne toutes les classes de sexe et âge, mais en particulier les jeunes : pour les mêmes raisons qui ont conduit à rehausser leur taux d'emploi, l'effet de la baisse des proxys conduit à relever la part des jeunes qui n'ont pas d'emploi mais en souhaitent un. Il contribue pour 0,4 point à la hausse de 1,8 point de la part des jeunes dans le halo (figure 4).

Figure 4 – Ruptures de mesure sur la part du halo autour du chômage, par sexe et âge

en point de pourcentage

		Fem	mes			Hon	nmes		Ensemble des
	15-64	15-24	25-49	50-64	15-64	15-24	25-49	50-64	15-64 ans
Effet global	0,7	1,9	0,6	0,2	0,8	1,7	0,8	0,3	0,8
Changement de concept d'emploi	-0,2	0,0	-0,2	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,1
dont congé parental	-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
dont congé maladie	-0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,1
Changement de pondération	-0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,3	-0,2	0,0	-0,1
Effet « proxy »*	0,2	0,5	0,1	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1
Autres effets (questionnaire, protocole, etc.)	0,8	1,4	0,8	0,4	1,0	1,9	1,1	0,4	0,9

^{*} Incluant l'effet de changement des règles de rattachement (voir encadré page 5).

Note: pour des questions d'arrondis, la somme des lignes peut différer légèrement de l'effet global.

Lecture : par rapport à la précédente version de l'enquête, la part des 15-64 ans inactifs hors halo est abaissée de 1,7 point en 2020 dans la nouvelle enquête.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire de 15 à 64 ans.

Source: Insee, enquête Emploi.

La part des personnes inactives hors halo a nettement reculé dans la nouvelle enquête

L'ensemble de ces changements sur l'emploi, le chômage et le halo ont pour contrepartie une part des personnes inactives hors halo en net recul dans la nouvelle enquête (– 1,7 point en 2020).

Cela traduit d'abord le fait que les personnes dorénavant classées en emploi au sens du BIT au titre d'une absence longue pour congés maladie et parental étaient auparavant surtout classées comme inactives hors halo (elles n'avaient pas de raison de déclarer chercher ou même souhaiter un autre emploi que celui auquel elles ont droit à leur retour de congés).

Ces changements conceptuels contribuent ainsi à abaisser de 0,6 point la part des 15-64 ans en inactivité hors halo, notamment les femmes d'âge intermédiaire du fait du congé parental et les seniors des deux sexes du fait des congés maladie (figure 5).

Figure 5 – Ruptures de mesure sur la part des inactifs hors halo, par sexe et âge

en point de pourcentage

		Fem	mes			Hom	nmes		Ensemble des
	15-64	15-24	25-49	50-64	15-64	15-24	25-49	50-64	15-64 ans
Effet global	-2,3	-3,0	-1,9	-2,1	-1,1	-2,9	-0,3	-0,8	-1,7
Changement de concept d'emploi	-0,8	-0,1	-1,0	-1,0	-0,3	0,0	-0,2	-0,7	-0,6
dont congé parental	-0,4	-0,1	-0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2
dont congé maladie	-0,5	0,0	-0,3	-1,0	-0,3	0,0	-0,2	-0,7	-0,4
Changement de pondération	-0,2	0,2	-0,3	-0,2	0,0	0,2	-0,2	0,0	-0,1
Effet « proxy »*	-0,5	-1,8	-0,3	-0,1	-0,3	-1,0	-0,3	0,1	-0,4
Autres effets (questionnaire, protocole, etc.)	-0,8	-1,4	-0,3	-0,8	-0,4	-2,1	0,3	-0,2	-0,6

^{*} Incluant l'effet de changement des règles de rattachement (voir encadré page 5).

Note: pour des questions d'arrondis, la somme des lignes peut différer légèrement de l'effet global.

Lecture : par rapport à la précédente version de l'enquête, la part des 15-64 ans inactifs hors halo est abaissée de 1,7 point en 2020 dans la nouvelle enquête.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire de 15 à 64 ans.

Source: Insee, enquête Emploi.

La nouvelle méthode de pondération a aussi comme conséquence de diminuer légèrement l'inactivité hors halo (-0,1 point pour les 15-64 ans). Par ailleurs l'effet de la baisse des proxys (y compris celui de règle de rattachement) a pour effet global une baisse de l'inactivité hors halo : les enquêtés restent mieux placés que leurs proches pour indiquer s'ils souhaitent un emploi ou s'ils ont fait des démarches en ce sens. La part d'inactifs hors halo recule de ce fait de 0,4 point, surtout parmi les jeunes. Enfin, les autres effets regroupant le changement de questionnaire et de protocole conduisent aussi à abaisser la part d'inactifs hors halo car, avec la nouvelle enquête, davantage de personnes sans emploi déclarent souhaiter en avoir un.

Le chômage de longue durée recule dans la nouvelle enquête avec un changement de définition

Dans la nouvelle enquête Emploi, la part du chômage de longue durée dans la population est revue à la baisse de 0,7 point : en moyenne, sur les cinq trimestres de recouvrement des deux versions de l'enquête, elle passe de 2,2 % de l'ensemble des 15-64 ans à 1,5 %.

Pour être considéré comme chômeur de longue durée, il faut être considéré au chômage, être en recherche d'emploi depuis au moins un an et ne pas avoir occupé d'emploi depuis au moins un an. Mais dans l'ancienne enquête, le dernier emploi occupé pris comme référence pour calculer cette durée sans emploi était limité aux emplois « réguliers ». Or ce concept n'était pas cohérent avec celui de l'emploi au sens du BIT pour lequel le caractère régulier ou occasionnel de l'emploi n'est pas à considérer. Conformément aux précisions apportées au niveau européen, dans la nouvelle enquête, le dernier emploi occupé et décrit doit dorénavant aussi inclure les emplois occasionnels. Avec ce changement de périmètre, la durée écoulée depuis le dernier emploi est mécaniquement réduite et le nombre de chômeurs de longue durée est abaissé.

Par ailleurs, l'impact sur le taux d'emploi n'est pas le même selon les statuts d'emploi. Ainsi, le taux d'emploi en CDI (y compris les titulaires de la fonction publique) est revu en hausse de 0,5 point, soit moins que la hausse du taux d'emploi dans son ensemble. Deux facteurs jouent principalement : les changements de concept sur l'emploi jouent favorablement (les personnes absentes pour maladie longue ou congé parental long, désormais classées en emploi, sont davantage en CDI) ; en revanche, conformément aux recommandations du Cnis [Gazier et al., 2016], la modalité CDI n'est plus une modalité par défaut regroupant des personnes sans contrat ou sans information sur leur contrat. Le taux d'emploi à durée limitée (CDD, intérim) est quant à lui revu en baisse de 0,8 point, notamment à la suite du regroupement des stages et des contrats de professionnalisation dans une catégorie à part, avec l'apprentissage, alors qu'ils étaient majoritairement classés dans cette modalité jusqu'alors.

Enfin, la part de personnes en sous- emploi pour cause de chômage partiel, qui était anecdotique hors période de crise économique et qui a bondi en 2020, est revue à la baisse de 2,0 points en moyenne en 2020, notamment en raison de modifications du questionnaire : alors que ces situations étaient repérées précédemment par un questionnement sur les causes de modification des horaires de la semaine de référence, elles le sont désormais au travers de questions sur les raisons d'absence, la liste des raisons étant également modifiée. À 4,3 % en moyenne en 2020 en nouvelle enquête, le niveau du sous-emploi pour cause de chômage partiel reste toutefois à un niveau inédit en 2020.

Sur longue période, les variations de la plupart des indicateurs corrigés de la rupture sont quasi inchangées

Afin de continuer à publier des résultats à méthode et concepts invariants dans le temps – autrement dit pour qu'aucune évolution des indicateurs publiés ne provienne d'un changement de la mesure statistique –, un travail de rétropolation des séries sur longue période est nécessaire.

Une fois les ruptures estimées sur la période de recouvrement des deux versions de l'enquête, cet exercice de rétropolation repose sur l'hypothèse, dans le cas général, que les effets cumulés des changements s'appliquent avec un facteur multiplicatif constant, si les conditions de l'enquête avaient été identiques depuis le début des périodes d'estimation.

Les séries apparaissent ainsi le plus souvent translatées, comme pour le taux d'emploi des 15-64 ans (figure 6). Sur le congé parental, un exercice de rétropolation spécifique a dû être mené, conduisant à un effet moins constant dans le temps de la rétropolation sur la révision du taux d'emploi féminin. Par ailleurs, l'exercice de rétropolation étant conduit à un niveau de détail fin (classes d'âge quinquennales) et séparément pour les femmes et les hommes, les modifications de la composition de la population sont de nature à modifier les indicateurs agrégés sur des regroupements de classes d'âge ou de sexe. La rupture mesurée sur le taux de chômage étant presque nulle, la nouvelle courbe du taux de chômage des 15 ans ou plus est quasi confondueavec l'ancienne série (fig. 7).

65 Nouvelle mesure 7,5
Ancienne mesure 5,0

Révision (échelle de droite)

50
1975 1980 1985 1990 1995 2000 2005 2010 2015 2020

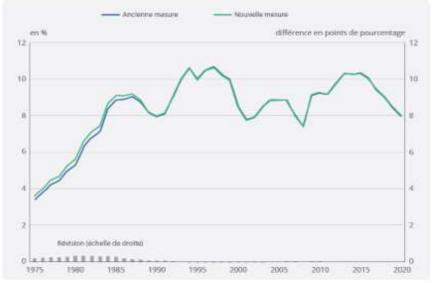
Figure 6 – Taux d'emploi des 15-64 ans au sens du BIT, ancienne et nouvelle mesures, révisions

Lecture: en 2020, le taux d'emploi des 15-64 ans atteint 66.1% avec la nouvelle mesure de l'enquête Emploi, soit 0.8 point de plus qu'avec l'ancienne mesure.

Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi, séries longues sur le marché du travail.





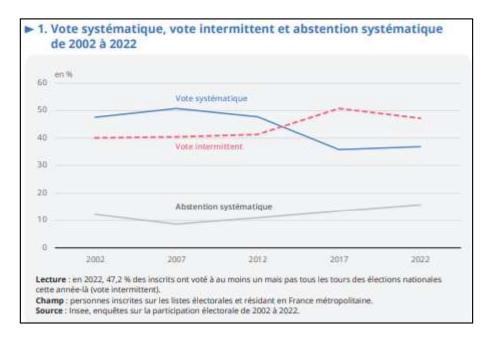
Lecture: en 1975, le taux de chômage atteint 3.6% des actifs de 15 ans ou plus avec les nouvelles séries longues sur le marché du travail, révisé en hausse de 0.2 point. Champ: France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire de 15 ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi, séries longues sur le marché du travail.

Compte tenu des principes de la rétropolation, les variations annuelles ou trimestrielles des principaux agrégats conjoncturels sont pour la plupart quasi inchangées. C'est notamment le cas du diagnostic sur les conséquences de la crise sanitaire et économique de 2020 sur le marché du travail.

Document 1: Élisabeth Algava, Kilian Bloch, Vingt ans de participation électorale : en 2022, les écarts selon l'âge et le diplôme continuent de se creuser, *Insee Première*, n°1929, Novembre 2022

Depuis 2002, les Français sont appelés à participer tous les cinq ans à deux scrutins nationaux la même année, l'élection présidentielle et les élections législatives. En 2002, 48 % des inscrits sur les listes électorales cette année-là et résidant en France métropolitaine ont voté à tous les tours des élections nationales (aux deux tours de la présidentielle et aux deux tours des législatives de 2002). En 2022, cette proportion de votants systématiques passe à 37 %, soit une baisse de 11 points en vingt ans. Cette baisse s'est faite au profit de l'abstention systématique, et surtout du vote intermittent (voter à au moins un tour des élections nationales une année donnée, mais pas à tous) - (figure 1).



Depuis les élections de 2017, le vote intermittent devance le vote systématique

Entre 2002 et 2022, l'évolution des comportements de vote n'est pas linéaire : les changements interviennent surtout entre 2012 et 2017. De 2002 à 2012, le vote systématique domine : c'est le comportement adopté par 48 % des électeurs pour les élections nationales de 2012. En 2017, ce taux chute à 36 %, principalement à cause de la baisse de la participation aux législatives. En 2017, le vote intermittent devient ainsi le comportement le plus fréquent, concernant la moitié des électeurs et en hausse d'environ 10 points par rapport aux élections précédentes. La participation aux votes en 2022 ressemble à celle de 2017. Le vote intermittent (47 % en 2022), bien qu'en recul de 4 points par rapport à 2017, reste nettement au-dessus du vote systématique (37 %).

L'abstention systématique progresse de 3 points. Particulièrement élevée en 2002 (12 % des électeurs n'ont voté à aucun tour de la présidentielle et à aucun tour des législatives), l'abstention systématique a ensuite diminué entre 2002 et 2007 (9 %). Elle augmente de façon régulière depuis, de 2 ou 3 points d'une séquence électorale à l'autre, pour atteindre 16 % en 2022.

Entre 2017 et 2022, seule la participation au second tour des législatives augmente.

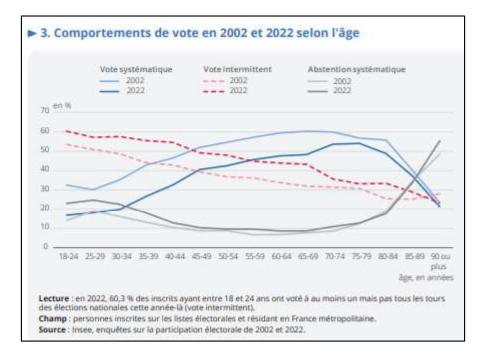
Si la prédominance du vote intermittent, nouveauté en 2017, s'est confirmée en 2022, la diminution entre 2017 et 2022 du vote intermittent et la stabilisation du vote systématique sont des évolutions singulières par rapport aux tendances antérieures.

C'est en effet la première fois depuis vingt ans que le vote intermittent diminue. La participation à la présidentielle a baissé en 2022 (de 3 points environ, au premier comme au second tour), même si, comme en 2017 et aux élections précédentes, la présidentielle conduit toujours nettement plus les électeurs aux urnes que les législatives (**figure 2**). Aux élections législatives de 2022, la participation au premier tour a diminué de 2 points par rapport à 2017 mais elle a au contraire augmenté de 3 points au second tour. Cette hausse singulière ne semble pas avoir été le fait d'une catégorie particulière d'électeurs, en matière d'âge, de niveau de diplôme, d'activité professionnelle ou de lieu de résidence. En dehors de la Corse (– 2 points), toutes les régions ont connu une hausse de la participation au second tour des législatives, comprise entre 1 point (en Occitanie et dans les Hauts-de-France) et 6 points (en Bretagne). Autre exemple, la participation a augmenté aussi bien parmi les personnes diplômées du supérieur (+ 5 points) que parmi celles non diplômées, quoique plus modérément (+ 2 points).

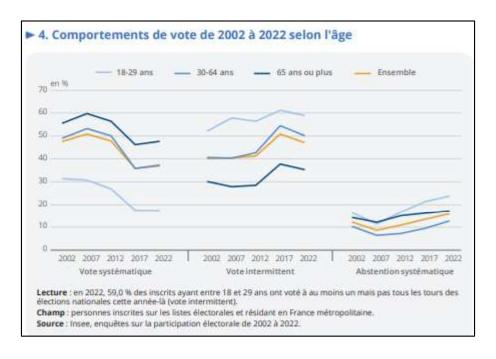
					en 9
	2002	2007	2012	2017	2022
Tour par tour					
Présidentielle - 1" tour	73,6	86,2	82,2	81,2	77,9
Présidentielle - 2º tour	81,8	86,1	83,6	78,0	75,5
Législatives - 1 ^{er} tour	65,8	61,6	60,2	52,2	50,6
Législatives - 2º tour¹	61,4	60,9	58,6	45,4	48,5
Ensemble des tours					
Vote systématique	47,6	50,9	47,8	35,9	37,0
Les deux tours de l'élection présidentielle et aucun tour des législatives	8,6	17,4	15,3	20,5	18,3
Tous les tours des élections nationales sauf le 2 ^e tour des législatives	8,2	7,0	7,8	11,4	8,4
Tous les tours des élections nationales sauf le 1" tour des législatives	4,8	6,3	6,5	5,6	6,5
Un seul tour de la présidentielle et aucun tour des législatives	6,3	5,1	5,9	7,3	7,5
Autres votes intermittents	12,2	4,7	5,7	5,9	6,6
Abstention systématique	12,2	B,6	10,9	13,4	15,8
1 En dehors des situations où le député a été élu au premier tour. Lecture : en 2002, 8,6 % des inscrits ont voté aux deux tours de l'élection : Champ : personnes inscrites sur les listes électorales et résidant en Fran Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2022.				elections lé	igislatives

Seuls les septuagénaires continuent de voter en majorité de façon systématique.

Les écarts de comportements électoraux selon l'âge sont très marqués, en 2022 [Bloch, 2022] comme vingt ans auparavant. En 2022, le vote systématique est le plus élevé parmi les électeurs âgés de 70 à 79 ans (54 %) et le plus rare chez les inscrits les plus jeunes (17 % des moins de 25 ans) et les plus âgés (21 % de ceux de 90 ans ou plus) - (**figure 3**). De son côté, le vote intermittent décroît avec l'avancée en âge : en 2022, 60 % des électeurs de 18 à 24 ans ont voté de façon intermittente, contre 23 % de ceux âgés de 90 ans ou plus.



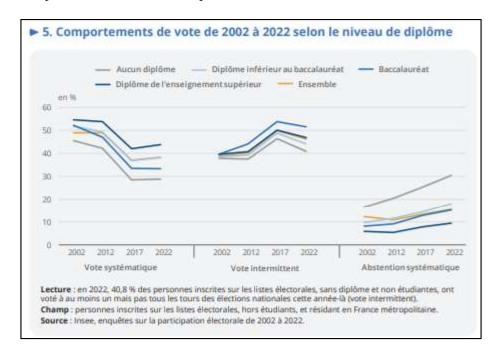
En vingt ans, le vote systématique a cependant diminué à tous les âges : en 2002, plus de la moitié des électeurs entre 45 et 84 ans votaient systématiquement. Seuls les septuagénaires sont encore dans ce cas en 2022. À l'inverse, l'abstention systématique et le vote intermittent ont augmenté à tous les âges : l'abstention systématique surtout avant 40 ans et le vote intermittent entre 30 et 64 ans (figure 4). Entre 2017 et 2022, l'évolution a été similaire à tout âge : hausse de l'abstention et baisse du vote intermittent.



Les écarts de participation selon l'âge sont les plus marqués aux élections législatives, le vote intermittent des jeunes consistant, encore plus souvent que les autres, à voter à l'élection présidentielle mais pas aux élections législatives. Ces écarts se sont accentués en vingt ans. En 2022, 67 % des électeurs de 18-29 ans ont voté au premier tour de l'élection présidentielle, contre 77 % des 65 ans ou plus, soit 10 points d'écart ; au second tour des élections législatives, seuls 28 % des électeurs de moins de 30 ans ont voté et 59 % des 65 ans ou plus, soit 31 points d'écart. Les écarts étaient moindres en 2002 : respectivement de 7 points (66 % contre 73 %) et 25 points (45 % contre 70 %).

Les écarts de participation selon le niveau de diplôme se sont creusés.

En 2002 comme en 2022, plus un électeur est diplômé, plus il est fréquent qu'il vote systématiquement (figure 5). Le vote intermittent est le plus répandu parmi ceux ayant un baccalauréat ou un diplôme équivalent. Enfin, moins une personne est diplômée, plus souvent elle s'abstient systématiquement. Les écarts de participation selon le diplôme se sont accrus entre 2002 et 2022 : hors étudiants, la part de votants systématiques parmi les non-diplômés est inférieure de 9 points en 2002 à celle parmi les diplômés de l'enseignement supérieur (46 % contre 55 %) et de 15 points en 2022 (29 % contre 44 %). Les écarts selon le diplôme sont encore plus importants parmi les électeurs d'un groupe d'âge donné ; les plus jeunes inscrits sont en moyenne plus diplômés que les plus âgés car la poursuite d'études s'est développée au fil des générations, mais ils votent moins. L'écart de 15 points sur le vote systématique entre les électeurs très diplômés et ceux sans diplôme en 2022 correspond ainsi à un écart de 20 points chez les 18-29 ans, 16 points parmi les 30-64 ans et 22 points parmi les plus de 65 ans. Au sein des 18-29 ans, les écarts selon le niveau de diplôme sont restés stables depuis 2002, à un niveau élevé. Au contraire, parmi les inscrits de 30 à 64 ans et, plus encore, parmi ceux qui participent le plus aujourd'hui, à savoir les inscrits de 65 ans ou plus, les écarts de vote systématique selon le niveau de diplôme continuent de s'accroître.



Les écarts de participation ont également augmenté entre groupes socioprofessionnels. Les agriculteurs et les cadres restent ceux qui pratiquent le plus le vote systématique (la moitié des inscrits ont voté à tous les tours en 2022), et les ouvriers et les inactifs non retraités ceux qui le pratiquent le moins (un quart des inscrits seulement). Les écarts se sont creusés : 20 points d'écart entre cadres et ouvriers sur la proportion des inscrits qui votent systématiquement en 2022, contre 17 points en 2002 et 13 points en 2012.

Ce creusement se voit encore davantage sur l'abstention systématique, qui en 2022 concerne 7 % des cadres et 20 % des ouvriers, contre respectivement 5 % et 13 % en 2002.

En vingt ans, l'abstention systématique est devenue majoritaire parmi les jeunes non diplômés

Dans l'ensemble, la participation parmi les jeunes adultes de 18 à 29 ans est plus faible que dans les autres tranches d'âge, et elle a diminué depuis 2002, de façon plus prononcée que parmi les autres tranches d'âge. L'écart sur le vote systématique s'est stabilisé entre jeunes diplômés du supérieur et jeunes non diplômés. En revanche, l'écart sur l'abstention systématique s'est creusé : hors étudiants, en 2022, 50 % des jeunes sans diplôme n'ont voté à aucun tour des deux élections, contre 17 % des jeunes diplômés du supérieur, soit un écart de 33 points, en forte hausse par rapport à 2002 (32 % contre 11 %, soit 21 points). L'évolution est similaire parmi ceux qui sont étudiants, en fonction du dernier diplôme qu'ils ont en poche : 6 points d'écart en 2002, 14 points d'écart en 2022 entre non diplômés et diplômés du supérieur. Pour les jeunes, l'alternative se fait désormais plutôt entre le vote intermittent et l'abstention systématique, le vote systématique étant devenu rare à ces âges.

Contrairement au diplôme, la situation professionnelle ne semble pas avoir un rôle croissant depuis 2002, mais elle reste déterminante. En 2002 comme en 2022, les étudiants et les jeunes ayant un emploi participent davantage que ceux qui sont chômeurs ou inactifs. Au sein de ceux qui ont un emploi, les cadres ou ceux exerçant une profession intermédiaire participent plus souvent de façon systématique et les ouvriers ou employés ont plus souvent des comportements de vote intermittent.

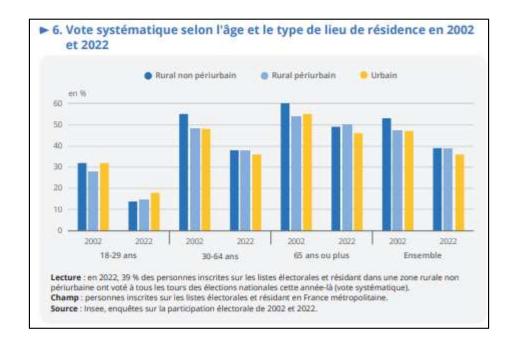
Les jeunes femmes participent davantage que les jeunes hommes.

En 2002, de 18 à 29 ans, les jeunes femmes participaient davantage que les jeunes hommes : + 3 points de vote systématique, - 3 points d'abstention systématique. L'écart sur l'abstention systématique s'est accru avec le temps pour atteindre 7 points en 2022 (20 % des jeunes femmes et 27 % des jeunes hommes). Entre 2012 et 2017, la hausse du vote intermittent a davantage concerné les jeunes femmes, tandis que l'abstention systématique a beaucoup augmenté parmi les jeunes hommes. Ces différences selon le sexe perdurent en 2022. Certes, les jeunes femmes sont davantage diplômées que les jeunes hommes. Néanmoins, parmi les 18-29 ans ayant achevé leurs études et titulaires d'un diplôme du supérieur, il existe des différences importantes et croissantes entre femmes et hommes : 14 % des femmes diplômées du supérieur s'abstiennent de façon systématique contre 22 % des hommes, alors que l'écart n'était que de 1 point en 2002. Au-delà de 30 ans, les écarts de taux de participation entre femmes et hommes sont très faibles, à part pour les plus âgés : les femmes de 80 ans ou plus participent moins. Par ailleurs, l'effet d'entraînement à aller voter observé entre conjoints (les personnes en couple votent plus souvent que celles sans conjoint [Bloch, 2022]) se transmet également aux jeunes électeurs résidant dans le logement. Parmi les jeunes qui résidaient chez leurs parents deux ans auparavant, soit la majorité d'entre eux, ceux qui ne vivent qu'avec un seul de leurs parents participent en effet nettement moins aux votes. Cette différence est là encore croissante depuis 2002 : l'écart sur l'abstention systématique était de 4 points en 2002, il est de 11 points en 2022.

En 2002 comme en 2022, davantage de vote systématique dans les zones rurales que dans les zones urbaines

En 2002 comme en 2022, le vote systématique est moins fréquent dans les zones urbaines que dans les zones rurales non périurbaines. Les différences sont toutefois modestes (6 points en 2002 et 3 points en 2022), et s'expliquent surtout par les différences d'âges en fonction des zones d'habitation (figure 6). En 2002 comme en 2022, l'âge moyen des personnes inscrites est de 4 ans supérieur dans le rural non périurbain (55 ans en 2022) par rapport à l'urbain (51 ans en 2022). Le niveau de participation dans le rural périurbain était en 2002 plutôt proche des zones urbaines, il s'est aujourd'hui rapproché des zones rurales. En vingt ans, l'âge moyen des habitants dans le rural

périurbain s'est d'ailleurs rapproché de celui des habitants du rural non périurbain. Pour les jeunes, comme pour l'ensemble des électeurs, la localisation urbaine ou rurale ne semble pas beaucoup jouer sur les comportements de participation. Néanmoins, alors qu'en 2002 jeunes urbains et jeunes vivant dans le rural non périurbain votaient systématiquement dans les mêmes proportions, il existe désormais un écart de 4 points en faveur des jeunes urbains. Pour les électeurs plus âgés, l'écart est au contraire en faveur des zones rurales, en 2002 comme en 2022.



Document 2 : Résultats des élections présidentielles et législatives en 2017 et en 2022, France entière, métropole, outre-mer. Source : Ministère de l'intérieur et des outre-mer

Résultats des élections présidentielles et législatives 2022, France entière, métropole, outremer.

Présidentielles 1er tour

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	48 747 876		
Abstentions	12 824 169	26,31	
Votants	35 923 707	73,69	
Blancs	543 609	1,12	1,51
Nuls	247 151	0,51	0,69
Exprimés	35 132 947	72,07	97,80

Présidentielles 2ème tour

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	48 752 339		
Abstentions	13 655 861	28,01	
Votants	35 096 478	71,99	
Blancs	2 233 904	4,58	6,37
Nuls	805 249	1,65	2,29
Exprimés	32 057 325	65,76	91,34

Législatives 1er tour

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	48 953 748		
Abstentions	25 697 541	52,49	
Votants	23 256 207	47,51	
Blancs	362 193	0,74	1,56
Nuls	149 306	0,30	0,64
Exprimés	22 744 708	46,46	97,80

Législatives 2ème tour

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	48 589 606		
Abstentions	26 125 307	53,77	
Votants	22 464 299	46,23	
Blancs	1 239 928	2,55	5,52
Nuls	477 288	0,98	2,12
Exprimés	20 747 083	42,70	92,36

Résultats des élections présidentielles et législatives 2017, France entière, métropole, outremer.

Présidentielles 1er tour

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	47 582 183		
Abstentions	10 578 455	22,23	
Votants	37 003 728	77,77	
Blancs	659 997	1,39	1,78
Nuls	289 337	0,61	0,78
Exprimés	36 054 394	75,77	97,43

Présidentielles 2ème tour

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	47 568 693		
Abstentions	12 101 366	25,44	
Votants	35 467 327	74,56	
Blancs	3 021 499	6,35	8,52
Nuls	1 064 225	2,24	3,00
Exprimés	31 381 603	65,97	88,48

Législatives 1er tour

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	47 570 988		
Abstentions	24 403 480	51,30	
Votants	23 167 508	48,70	
Blancs	357 018	0,75	1,54
Nuls	156 326	0,33	0,67
Exprimés	22 654 164	47,62	97,78

Législatives 2ème tour

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	47 293 103		
Abstentions	27 128 488	57,36	
Votants	20 164 615	42,64	
Blancs	1 409 784	2,98	6,99
Nuls	578 765	1,22	2,87
Exprimés	18 176 066	38,43	90,14

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

Document : Dherbécourt Clément, « La mobilité sociale en France, que sait-on vraiment ? », *France stratégie*, Point de vue, 1er septembre 2020.

Mesurer l'évolution des revenus d'une génération à l'autre tient de la gageure : les données sont rares et difficilement comparables dans l'espace et dans le temps. Il faudrait disposer de données sur plusieurs décennies, ce dont à ce jour seuls quelques pays sont capables (États-Unis, pays scandinaves). Le nombre de travaux sur cette question n'en est pas moins en progression rapide. En témoigne notamment la publication du rapport de l'OCDE <u>L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale</u> (2018). La France y apparaît particulièrement mal classée. Notre pays, où l'inégalité semble plus contenue qu'ailleurs, aurait-il un problème spécifique de reproduction des inégalités d'une génération à l'autre ?

Si les évaluations de la mobilité sociale réelle donnent des résultats nuancés (voir encadré 1), il n'en est pas de même sur le plan des perceptions. Ainsi les Français sous-estiment significativement la mobilité ascendante des enfants de milieux modestes, phénomène qui s'observe également dans d'autres pays européens, alors que c'est l'opposé aux États-Unis.

Encadré 1 – La mobilité intergénérationnelle des revenus en France : principaux résultats

Il n'existe pas aujourd'hui de consensus sur la position relative de la France par rapport aux autres pays en matière de mobilité intergénérationnelle des revenus. D'une étude à l'autre, la France apparaît comme un pays à niveau de mobilité « intermédiaire » (Lefranc et Trannoy, 2005), « faible » et inférieur aux États-Unis (OCDE, 2018) ou « fort » et comparable à la Suède (Alesina et al. 2018). L'hétérogénéité des données d'un pays à l'autre et le fait que les revenus des parents ne sont pas observés directement dans les enquêtes françaises ne facilitent pas l'exercice. Le travail de l'OCDE conclut que la France fait partie des pays à faible mobilité, avec une inertie moyenne des revenus³⁶ de 52 % d'une génération à l'autre, contre moins de 40 % pour les pays de l'OCDE. Or la même étude montre qu'en France les enfants d'origine modeste ont plus de chances d'atteindre un niveau de revenu élevé qu'aux États-Unis et en Allemagne ; et les enfants dont les parents ont un revenu élevé ont moins de chance de toucher un revenu élevé en France que dans ces deux pays. Ces résultats sont donc à prendre avec précaution.

Les données mesurant pour la France l'évolution de la mobilité sur longue période, centrées sur l'inertie intergénérationnelle, n'aboutissent pas non plus à un consensus clair. Lefranc et Trannoy (2005) mettent en évidence une stabilité de l'inertie entre 1977 et 1993, aux alentours de 40 %. Lefranc (2018) relève de son côté une courbe en V entre les générations nées dans les années 1930 (forte inertie), les années 1940 à 1960 (inertie plus faible, 45 %) et les années 1970. Ces résultats sont à interpréter avec précaution, compte tenu des limitations des données sur les cohortes extrêmes. Ils reflètent l'évolution de l'inégalité des revenus plus que celle des chances relatives d'atteindre un rang donné dans la distribution des revenus.

Mobilité intergénérationnelle : quels critères et comment la mesurer ?

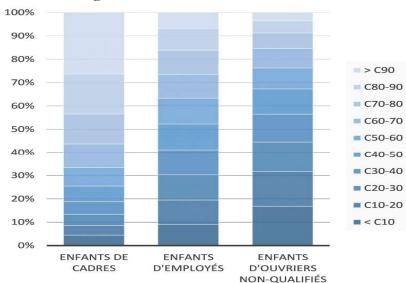
Nous nous focalisons ici sur une question clé : celle de l'inégalité de destin entre enfants d'origine favorisée ou défavorisée. Disons-le d'emblée pour couper court à une idée extrêmement répandue dans le débat public : l'origine sociale ne « détermine » pas le destin individuel. En réalité, l'origine sociale n'explique qu'à peine 10 % à 20 % de l'écart de revenu entre les individus d'une même génération. Force est de constater que la mobilité ascendante ou descendante est plutôt la règle,

³⁶ L'inertie intergénérationnelle correspond à l'écart moyen de revenu entre deux enfants tirés au hasard rapporté à l'écart moyen de revenus de leurs parents. Plus cette inertie est proche de 100 %, plus le niveau de revenu des parents se répercute en moyenne sur celui des enfants.

sans que la France se distingue de la moyenne des autres pays sur ce point. Selon l'OCDE (2018), si on rassemble les professions en sept familles à partir de la nomenclature ESeC³⁷, environ deux tiers des Français exercent une activité différente de celle de leurs parents.

Avec une méthodologie différente bâtie sur les six catégories sociales de la nomenclature des PCS, Collet et Pénicaud (2019) montrent qu'en 2015, un tiers seulement des individus appartiennent à la même catégorie que leurs parents, tandis que la mobilité professionnelle verticale — majoritairement ascendante — s'est accrue significativement sur quarante ans. On compte à la fois des enfants d'ouvriers et des enfants de cadres en haut et en bas de la distribution des niveaux de vie (Dherbécourt, 2018). Autrement dit, l'hétérogénéité de destin d'une origine sociale donnée est très importante (voir figure 1). Néanmoins, il est indéniable que les chances d'accès à un revenu élevé et aux différentes positions sociales varient en moyenne selon l'origine sociale.

Figure 1 – Répartition des individus dans la distribution des niveaux de vie (à l'âge adulte) au sein de leur génération



Lecture : 4 % des personnes dont le père est cadre font partie à l'âge adulte des 10 % les moins aisés de leur génération (cohortes de naissance 1970-1984).

Source: Dherbécourt (2018)

Ceci étant posé, et avant d'aborder les résultats disponibles dans la littérature, un détour méthodologique semble nécessaire. La mesure de la mobilité sociale, ou de son envers la reproduction sociale, n'a rien d'évident.

Il s'agit d'abord de choisir une mesure de la situation ou de la position des individus au sein de leur génération. Nous utiliserons ici principalement le revenu individuel. Deux autres dimensions sont étudiées largement dans la littérature : la profession et le niveau d'éducation. Nous écartons ici ces deux dimensions, qui posent des problèmes importants de comparabilité dans l'espace et dans le temps^[4]. D'autres dimensions sont étudiées dans la littérature : le patrimoine, la santé, les compétences ou le bien-être, mais les données sur ces sujets sont trop rares pour permettre des comparaisons dans l'espace et dans le temps. Le revenu apparaît ainsi comme le meilleur critère pour juger de la mobilité sociale. Même si le bien-être des individus ne se résume pas au revenu, cela permet de se faire une idée simple de la position sociale des individus, ainsi que du niveau de biens et services auxquels ils ont accès. La comparaison dans l'espace et le temps s'en trouve facilitée, même si tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant.

_

³⁷ Projet européen de classification socio-économique

En effet, une fois le revenu choisi comme critère de la mobilité sociale, il reste à préciser ce qu'on entend par mobilité sociale. Deux approches s'affrontent aujourd'hui. Selon la première, il est nécessaire de mesurer l'inégalité des chances en termes de niveau de revenu en calculant l'inertie moyenne des écarts de revenu d'une génération à l'autre (l'écart moyen de revenu entre deux enfants tirés au hasard rapporté à l'écart moyen de revenus de leurs parents ; plus cette inertie est proche de 100 %, plus le niveau de revenu des parents se répercute en moyenne sur celui des enfants). La mesure de l'inertie moyenne dépend cependant à la fois de la corrélation entre revenus des parents et du niveau d'inégalité de revenus dans le pays (Heckman, 2013 ; Lefranc, 2018). Selon cette approche, un pays où l'inégalité de revenus s'accentue d'une génération à l'autre aura une inertie intergénérationnelle plus importante, toutes choses égales par ailleurs (voir encadré 2).

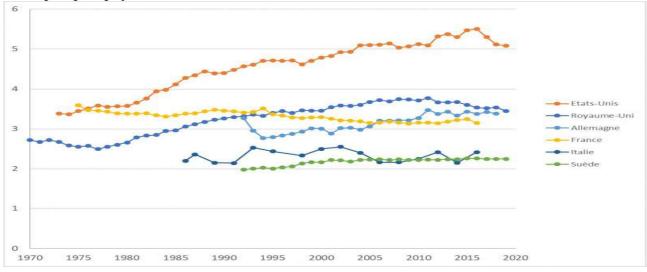
Encadré 2 – Inertie moyenne : une mesure sensible à l'inégalité de revenus

L'inertie intergénérationnelle, appelée « élasticité intergénérationnelle » dans la littérature (IGE), correspond au coefficient β de la formule suivante : $Xe=\alpha+\beta.Xp$, où Xe et Xp correspondent respectivement au logarithme des revenus des enfants et des parents.

Le coefficient β correspond au coefficient de corrélation entre le log des revenus des parents et des enfants, également appelé IGC dans la littérature. Ce coefficient est insensible à l'hétérogénéité des revenus. On en déduit qu'un niveau d'inégalité de revenu plus élevé à la génération des enfants fait monter mécaniquement le niveau d'inertie moyenne β , toutes choses égales par ailleurs.

De ce point de vue, le fait que l'inégalité de salaires a plutôt tendance à baisser en France sur le long terme devrait en théorie agir comme une force de modération de l'inertie intergénérationnelle. En trente ans, de 1985 à 2015, le ratio interdécile des salaires des hommes a baissé de 10 % environ (voir figure 2). Ceci devrait en théorie faire baisser l'inertie entre pères et fils. La France est à ce titre un cas à part, puisque dans la plupart des pays développés l'inégalité salariale masculine a stagné – comme en Italie et en Suède – ou augmenté – comme en Allemagne, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Nous verrons un peu plus loin si cette spécificité de la France se traduit bel et bien par une inertie moindre qu'ailleurs.

Figure 2 – Évolution du rapport interdécile (D9/D1) des salaires masculins dans quelques pays occidentaux



Lecture : aux États-Unis, en 2015, le 9^e décile de salaires masculins, en équivalent temps complet, est 5,1 fois plus élevé que le 1^{er} décile.

Source: ocde.stats et insee.com

Selon la deuxième approche de la mobilité intergénérationnelle, on s'intéresse uniquement au lien entre le rang des enfants et des parents, sans tenir compte du fait que les rangs peuvent être plus ou moins éloignés en termes de niveau de revenu. L'approche par rang a l'avantage de se concentrer sur la mobilité de position, en neutralisant l'effet de l'inégalité de revenu. Elle facilite grandement la comparaison dans l'espace et dans le temps. Elle permet en outre de zoomer sur les enfants d'origine modeste ou favorisée, là où l'approche par inertie donne un chiffre synthétique. À l'inverse, d'un pays à l'autre et d'une époque à l'autre, l'écart de revenu entre rangs peut changer considérablement, ce que l'approche positionnelle ne prend pas en compte. Les deux approches sont donc complémentaires.

Afin de mesurer l'inégalité des chances, il est donc nécessaire de garder à l'esprit qu'elle dépend, pour simplifier, de deux dimensions : la mobilité de position, soit la difficulté d'atteindre les différents rangs selon le rang de ses parents, et l'inégalité qui affecte le niveau de revenus associés à chaque rang.

Cette distinction entre mobilité de position et inégalité étant posée, nous présentons les éléments disponibles à ce jour sur l'évolution de la mobilité intergénérationnelle des revenus en France d'abord, puis en comparaison internationale.

Évolution de la mobilité sociale dans le temps en France

Deux articles analysent l'évolution de la mobilité de revenus en France, à partir d'une mesure de l'inertie moyenne des salaires.

Lefranc et Trannoy (2005) ont estimé l'évolution de l'inertie intergénérationnelle des salaires sur seize années, entre 1977 et 1993, à partir des enquêtes Formation, Qualification et Profession (voir encadré 3). Les revenus des enfants sont observés entre 30 et 40 ans. Le revenu des pères est imputé à partir des vagues d'enquête antérieures, sur la base des informations déclarées par les enfants. Compte tenu du faible taux de participation au marché du travail des femmes dans les années 1960 et 1970, le revenu des mères n'est pas imputé dans l'étude, qui se concentre sur les paires pèresfils et pères-filles. Ce travail conclut à l'absence de tendance significative statistiquement sur cette période. L'inertie de salaire entre pères et fils est de 41 % en 1977, 36 % en 1985 et 41 % en 1993. L'inertie de salaire entre pères et filles, plus faible, augmente quant à elle légèrement : 23 % en 1977, 29 % en 1985 et 32 % en 1993. Les auteurs concluent que la baisse de l'inégalité de revenus constatée dans les années 1980 ne semble pas avoir affecté l'inertie des revenus (donc implicitement que la corrélation entre revenus des parents et des enfants s'est accrue).

Encadré 3 – Sources pour l'étude de la mobilité intergénérationnelle des revenus en France

Tous les travaux publiés à ce jour sur la question de la mobilité intergénérationnelle des revenus en France sont basés sur l'enquête FQP de l'INSEE. Cette enquête inclut de nombreuses données sur les parents des individus à la fin des études de ces derniers (profession détaillée, plus haut diplôme obtenu, lieu de résidence notamment).

L'avantage de cette enquête est d'inclure une mesure des niveaux de revenus depuis 1964 (en tranches, puis en valeur depuis 1970). Par comparaison, l'enquête Emploi de l'INSEE qui contient également des données sur les parents ne renseigne les salaires que depuis 1990.

FQP ne permet pas d'observer le niveau de revenu des parents. Toutefois, en utilisant plusieurs vagues d'enquête, il est possible d'estimer le revenu moyen des pères, à partir des revenus des individus s'en rapprochant sur certains critères (profession, niveau de diplôme, nombre d'enfants), selon la méthode dite des « variables instrumentales sur deux échantillons » de Björklund et Jäntti (1997). Cette méthode permet d'estimer un revenu moyen par catégorie, mais ne permet pas de tenir

compte de l'hétérogénéité de revenus au sein des catégories, qui peut être importante même à diplôme donné (notamment selon la spécialisation dans le supérieur, l'accès ou non à une grande école). Cette méthode « instrumentale » a également été mise en œuvre par l'OCDE sur l'enquête SRCV (module 2011 sur l'origine sociale).

L'échantillon démographique permanent est la seule source permettant en théorie de mesurer directement le revenu des parents et des enfants à plusieurs années d'intervalle, grâce à l'appariement entre données du recensement, DADS et données fiscales (FIDELI) pour un échantillon de 1 % de la population environ (individus « EDP³8 »). À partir des recensements depuis 1968 et des données fiscales depuis 2010, il est possible de repérer les paires parents EDP / enfants EDP, puis d'observer leurs salaires dans les DADS disponibles depuis 1967 et leurs revenus dans FIDELI. Jusqu'à une date récente, le nombre d'enfants arrivés à l'âge adulte était néanmoins insuffisant pour exploiter l'EDP.

Lefranc (2018) a utilisé les données de l'enquête FQP de 1964 à 2003 afin d'étudier l'évolution de l'inertie moyenne des salaires pour les hommes des générations nées entre 1933 et 1973. Il trouve que l'inertie a connu une évolution en V : 60 % pour la génération des années 1930, 45 % pour celles des années 1940 et 1950 et 55 % pour celle des années 1960-1970. Les résultats sur les cohortes extrêmes sont à considérer avec précaution, compte tenu des contraintes sur l'âge d'observation des parents, qui peut biaiser à la hausse les résultats. L'évolution au cours du temps est avant tout liée à l'évolution de l'inégalité de salaires et très peu à une modification de la mobilité positionnelle. La baisse de l'inertie des générations des années 1940 et 1950 est liée à la forte baisse du niveau d'inégalité de revenu de ces générations.

Il n'existe pas d'autres éléments sur la France. La littérature insiste sur la stabilité de la mobilité positionnelle sur longue période (Chetty *et al.*, 2014).

La mobilité sociale en comparaison internationale

Plusieurs publications proposent une comparaison internationale de la mobilité des revenus entre pères et fils, soit à partir de l'inertie, soit à partir du lien entre rangs de revenus. Les résultats ne permettent pas d'aboutir à un consensus clair, ce qui peut s'expliquer par des problèmes méthodologiques importants. Comme nous l'avons vu, les données françaises utilisées dans la littérature ne permettent que d'imputer le revenu des pères sur la base des caractéristiques déclarées par les enfants. Il en est de même pour un grand nombre de pays (à l'exception notable de l'Allemagne, des États-Unis et des pays scandinaves). Or la qualité des données et le choix des variables retenues pour l'imputation induit un aléa sur les résultats obtenus. Par ailleurs, la méthode par imputation a tendance à biaiser à la hausse l'inertie et la reproduction des positions, ce qui doit inciter à la prudence.

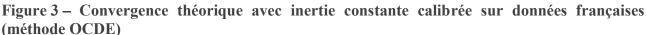
Le premier article de Lefranc et Trannoy (2005) situe la France dans une situation médiane, à 40 %, entre les États-Unis (inertie de 52 %) et la Suède (28 %). Lefranc (2018) trouve un chiffre comparable pour la France, pour les cohortes de naissance médianes de son échantillon, mais un chiffre plus élevé pour les autres (52 % pour les cohortes les plus récentes). Ceci invite à la prudence sur les résultats que l'on peut tirer de FQP.

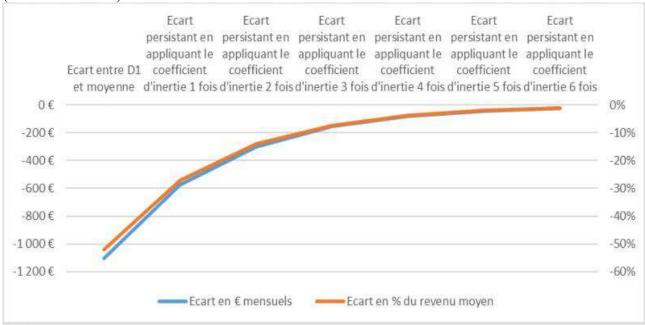
Le rapport précité de l'OCDE mobilise de nombreuses sources pour réaliser une comparaison entre 26 pays développés, à partir des données sur les enfants observés à l'âge adulte à la fin des années 2000. Les données pour la France sont basées sur Lefranc (2018). Le rapport de l'OCDE situe la France dans les pays à forte inertie (52 %), tout comme l'Allemagne (53 %), soit un niveau beaucoup plus élevé que la Suède (26 %) et le Danemark (12 %). En outre, l'inertie est plus élevée en France qu'en Italie, au Royaume-Uni (45 % environ) et aux États-Unis (40 %).

³⁸ Échantillon démographique permanent

L'OCDE a utilisé sa mesure de l'inertie et des données sur l'inégalité des revenus pour calculer une statistique originale : le nombre de générations nécessaires en moyenne au sein d'une famille modeste pour rejoindre le revenu moyen. La France fait figure de mauvaise élève, au même titre que l'Allemagne, avec six générations nécessaires, contre cinq pour les États-Unis ou le Royaume-Uni, et quatre et demie pour les pays de l'OCDE en moyenne. Cette statistique a reçu un écho très important dans l'opinion publique, si on en juge par le nombre de reprises dans la presse. Elle a été perçue comme une preuve du déterminisme social, selon lequel il est impossible pour une famille modeste de voir ses enfants réussir. Comme nous l'avons déjà vu, à chaque génération une part importante des individus d'origine modeste a un revenu élevé (30 % des enfants d'ouvriers non qualifiés dépassent la médiane de leur génération, voir figure 1), et nous verrons plus bas que l'OCDE elle-même montre qu'il existe une promotion sociale à chaque génération.

Bien sûr, aucune donnée n'existe sur un nombre de générations aussi grand, et aucune méthode ne permet de prédire le destin des descendants des générations actuelles à un horizon aussi lointain. Le nombre de générations est un chiffre théorique qui permet de se représenter la réduction d'un écart de revenus, avec une inertie constante sur le long terme (voir figure 3). Le raisonnement est le suivant : on considère un écart de 1 100 euros, soit environ ce qui sépare en France le premier décile de revenu mensuel du revenu moyen et l'inertie à 52 %. En appliquant le coefficient d'inertie une fois, l'écart tombe à 550 euros, soit 25 % du revenu moyen, en l'appliquant 2 fois l'écart persistant s'établit à 300 euros environ, soit 14 % du revenu moyen. On note qu'en appliquant trois fois l'inertie on tombe déjà à 7 % du revenu moyen. Répéter l'opération continue de réduire l'écart, mais de manière plus faible (en points de pourcentage). La convergence n'est pas linéaire, puisque l'écart est réduit de moitié à chaque opération. Cette représentation donne une idée hypothétique du rythme de convergence des revenus, en situation d'inertie constante, qui est une hypothèse forte.





Lecture : on constate un écart de $1\,100$ euros entre le 1^{er} décile et le revenu moyen, soit environ $50\,\%$ du revenu moyen. En appliquant une fois le coefficient d'inertie de $52\,\%$ à cet écart, on obtient un écart résiduel de 550 euros environ ($52\,\%$ de l'écart initial), soit $25\,\%$ du revenu moyen.

Source : calculs France Stratégie à partir des données OCDE

Au-delà des limites méthodologiques déjà évoquées pour estimer l'inertie des revenus entre générations, l'idée que les familles populaires auraient moins de chances de promotion sociale en France qu'ailleurs semble contredite par d'autres données publiées par le même rapport de l'OCDE. Le rapport présente en effet une mesure de la mobilité positionnelle, construite cette fois à partir de SRCV (voir tableau), selon laquelle la France se classe mieux que les États-Unis et l'Allemagne en termes de mobilité positionnelle des enfants d'origine favorisée et défavorisée.

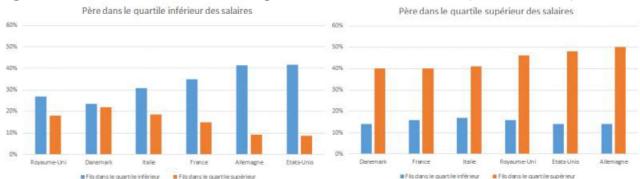


Figure 4 – Chances d'aboutir dans les quartiles extrêmes de salaires (mesure OCDE)

Lecture : aux États-Unis, parmi les hommes dont le père fait partie du quart des pères les moins bien payés, 42 % font partie des 25 % les moins bien payés de leur génération.

Source : OCDE (2018), données utilisées pour la France : SRCV

Enfin Alesina *et al.* (2018) classe la France dans la moyenne des autres pays européens – et dans une situation plus favorable que les États-Unis – en termes de mobilité positionnelle des enfants originaires du quintile inférieur de revenus. Les données sur la France sont également tirées de l'enquête FQP (les revenus des enfants sont observés entre 30 et 40 ans).

Tableau 1 – Répartition des fils originaires du quintile inférieur de salaire, selon leur quintile de salaire à l'âge adulte

Quintile de salaire du fils	États-Unis	Royaume-Uni	France	Italie	Suède
Q1 (20% du bas)	33%	31%	29%	27%	27%
Q2	28%	25%	24%	26%	24%
Q3	19%	20%	23%	21%	21%
Q4	13%	13%	13%	16%	17%
Q5 (20% du haut)	8%	11%	11%	10%	11%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%

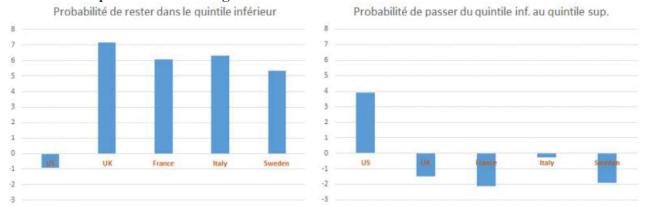
Lecture : aux États-Unis, parmi les hommes dont le père fait partie des 20 % des pères aux salaires les plus faibles, 8 % font partie eux-mêmes des 20 % des salaires les plus élevés de leur génération. Source : Alesina et al. (2018), données utilisées pour la France : FQP

Aucun consensus ne semble donc émerger sur la position de la France en comparaison internationale, faute de données suffisamment précises. Selon toute vraisemblance, l'inertie est plus élevée en France que dans les pays scandinaves, en partie du fait du plus faible niveau d'inégalité de revenus au sein de ces derniers. La mobilité positionnelle y semble également légèrement plus forte qu'en France. La question de l'écart entre la France, les États-Unis et les grands pays européens, en termes d'inertie et de mobilité positionnelle, reste ouverte. En France, au sein d'une génération, les inégalités de salaires ont plutôt baissé alors qu'elles augmentaient ailleurs. Mais la part de ces inégalités qui est liée aux revenus des parents, autrement dit l'inertie, ne semble pas baisser.

Au terme de cette revue de la littérature, force est de constater l'écart entre l'idée répandue que la France aurait un problème spécifique en termes de mobilité des revenus et les éléments mesurables empiriquement. La France ne fait pas partie du groupe des bons élèves de la mobilité sociale, formé par les pays scandinaves. Il est difficile d'en faire pour autant un mauvais élève.

La réception du rapport de l'OCDE en 2018 montre à quel point la question est sensible dans notre pays. L'idée qu'un enfant de famille pauvre reste pauvre est largement partagée. Le travail d'Alesina et al. met en évidence l'écart important entre la perception de la mobilité sociale et sa mesure empirique. Ainsi les Français sous-estiment significativement la mobilité ascendante des enfants de milieux modestes (voir figures suivantes). Ce phénomène n'est pas propre à la France, mais s'observe également dans d'autres pays européens. Il est inverse aux États-Unis, où l'opinion nourrie au « rêve américain » surestime les chances d'ascension sociale des enfants de milieu modeste.

Figure 5 – Écart entre perceptions et mesures empiriques de la mobilité positionnelle intergénérationnelle



Lecture : la probabilité de rester dans le quintile inférieur en France est surestimée de 6 points par les Français, la même probabilité aux États-Unis est sous-estimée d'un point par les Américains. Source : Alesina et al. (2018)

Si la comparaison empirique entre France et États-Unis donne des résultats nuancés, il n'en est pas de même sur le plan des perceptions. La rareté des données et de leur publicité peuvent expliquer une partie de l'écart entre perception et donnés empiriques. On peut espérer que de nouvelles données aident à réduire cet écart. Le très fort écho du travail de Chetty et al. (2014) sur l'inégalité des chances entre territoires ou des travaux sur les enquêtes PISA montre que les perceptions peuvent évoluer rapidement. Force est de constater que les données sur la mobilité des revenus ne sont pas encore suffisantes. L'impossibilité d'observer directement les revenus sur deux générations en France constitue un frein important. L'appariement de données fiscales avec les recensements réalisés depuis quelques années au sein de l'échantillon démographique permanent a constitué un tournant majeur. D'ici à cinq ans, l'EDP doit permettre d'augmenter significativement nos connaissances sur cette question. La richesse de l'EDP permettra également d'aborder d'autres dimensions de la mobilité intergénérationnelle : notamment l'accès à l'enseignement supérieur, le parcours professionnel et le rôle joué par la formation des couples et l'homogamie sociale.

4.2.5 - Exemples de sujets de mathématiques (seconde partie de l'épreuve)

4.2.5.1 - Exercice de mathématiques associé au dossier 1

Partie A

1. On considère la phrase suivante, extraite du présent dossier : « Avec la nouvelle version de l'enquête Emploi, le taux d'emploi des 15 – 64 ans est rehaussé de 0,8 point en moyenne en 2020 (figure 1), soit + 270 000 personnes en emploi. »

Combien de personnes en emploi parmi les 15 – 64 ans représente un point en moyenne en 2020?

2. On considère la phrase suivante, extraite du présent dossier : « Dans la nouvelle enquête Emploi, la part du chômage de longue durée dans la population est revue à la baisse de 0,7 point : en moyenne, sur les cinq trimestres de recouvrement des deux versions de l'enquête, elle passe de 2,2 % de l'ensemble des 15-64 ans à 1,5 %. ».

Si on considère que la baisse de la part de chômage de longue durée est uniforme sur la période des cinq trimestres de recouvrement des deux versions de l'enquête, quel est le taux moyen trimestriel de baisse en pourcentage de la part de chômage sur cette même période ?

3. On considère la figure 2 intitulé "Ruptures de mesure sur le taux d'emploi au sens du BIT, par sexe et âge".

À l'aide de la première ligne (en gras) du tableau, retrouver la répartition hommes-femmes de cette étude.

Partie B: Pour tout entier naturel n non nul et pour tout réel x, on pose : $A_n(x) = \begin{pmatrix} 1 & -\frac{1}{n} \\ \frac{x}{n} & 1 \end{pmatrix}$.

- 1. On considère un réel x et un entier naturel non nul n.
 - **a.** Justifier que la matrice $A_n(x)$ est diagonalisable.
 - **b.** Montrer que $u \begin{pmatrix} 1 \\ 1 \end{pmatrix}$ et $v \begin{pmatrix} 1 \\ -1 \end{pmatrix}$ sont des vecteurs propres de $A_n(x)$.
 - c. En déduire l'expression d'une matrice P ainsi que celle d'une matrice diagonale $D_n(x)$ telles que $D_n(x) = P^{-1}A_n(x)P$.
 - **d.** Justifier que la matrice $(A_n(x))^n$ peut s'écrire sous la forme $\begin{pmatrix} a_n(x) & b_n(x) \\ c_n(x) & d_n(x) \end{pmatrix}$ avec :

$$a_n(x) = d_n(x) = \frac{1}{2} \left(1 + \frac{x}{n} \right)^n + \frac{1}{2} \left(1 - \frac{x}{n} \right)^n$$

et $b_n(x) = c_n(x) = \frac{1}{2} \left(1 + \frac{x}{n} \right)^n - \frac{1}{2} \left(1 - \frac{x}{n} \right)^n$

Les résultats obtenus dans les questions 1.a., 1.b., 1.c. et 1.d. sont vrais pour tout réel x et tout entier naturel non nul *n*.

2. Montrer que, pour tout réel x fixé, on a :

$$\lim_{n \to +\infty} \left(1 + \frac{x}{n} \right)^n = e^x \text{ et } \lim_{n \to +\infty} \left(1 - \frac{x}{n} \right)^n = e^{-x} .$$

 $\lim_{n \to +\infty} \left(1 + \frac{x}{n} \right)^n = e^x \text{ et } \lim_{n \to +\infty} \left(1 - \frac{x}{n} \right)^n = e^{-x} .$ **3.** Soit x un réel. On note $R(x) = \begin{pmatrix} \lim_{n \to +\infty} a_n(x) & \lim_{n \to +\infty} b_n(x) \\ \lim_{n \to +\infty} c_n(x) & \lim_{n \to +\infty} d_n(x) \end{pmatrix}$. Expliciter alors la matrice

R(x) en fonction du réel x.

4. Soient x et y deux réels. Montrer que R(x)R(y) = R(x+y).

Partie A

On considère le document 2 du présent dossier.

- 1. On considère le tableau des « Résultats des élections présidentielles et législatives 2022, France entière, métropole, outre-mer, Présidentielles 1^{er} tour». Expliquer pourquoi la somme des pourcentages de la deuxième colonne n'est pas égale à 100% tandis que la somme des pourcentages de la troisième colonne est égale à 100%.
- 2. Dans le même document, si on souhaite représenter les différents votes des inscrits à l'aide d'un diagramme semi-circulaire, quelle est une mesure de l'angle (arrondie au degré) du secteur angulaire représentant les « votants » ?
- **3.** Il y avait 32 057 325 votes exprimés au 2^{ème} tour des présidentielles de 2022 tandis qu'il y avait 31 381 603 votes exprimés au 2^{ème} tour des présidentielles de 2017.

Déterminer le taux d'évolution du nombre de votes exprimés au $2^{\grave{e}me}$ tour des présidentielles entre 2017 et 2022.

Partie B: *U* désigne une variable aléatoire continue de loi uniforme sur l'intervalle [0; 1].

1.

- a. Donner une expression algébrique de la densité de probabilité de la loi uniforme sur [0; 1].
- **b.** Déterminer la fonction de répartition F de la variable aléatoire U.
- **c.** Exprimer, en fonction du nombre réel x, la probabilité P(U > x).
- 2. Une banque a installé deux guichets dans son agence. On estime que le temps de passage, exprimé en heure, d'un client à l'un des guichets suit la même loi que la variable aléatoire U. Trois clients A, B et C se présentent en même temps aux guichets :
 A et B s'adressent simultanément aux deux guichets. C attend qu'un guichet se libère. On désigne par U₁ et U₂ les temps de passage respectifs, exprimés en heure, de chacun des deux clients A et B et par V le temps d'attente, exprimé en heure, du client C. On supposera que les variables aléatoires U₁ et U₂ sont indépendantes.
 - a. Justifier que, pour tout réel x positif ou nul, on a :

$$(V>x)=(U_1>x)\cap (U_2>x)$$

- **b.** En déduire l'expression de P(V > x) en fonction de P(U > x), pour tout réel x positif ou nul.
- **c.** Établir que la fonction de répartition *G* de la variable aléatoire *V* vérifie les conditions suivantes :

$$\begin{cases} G(x) = 2x - x^2 & si \quad 0 \le x \le 1 \\ G(x) = 1 si & x > 1 \end{cases}$$

- d. Déterminer, à 0,01 près, la probabilité qu'un guichet se libère à partir de 30 minutes.
- **e.** Déterminer, à 0,01 près, la probabilité que le client C attende moins d'un quart d'heure.

4.2.5.3 - Exercice de mathématiques associé au dossier 3

Partie A

1. On considère la phrase suivante, extraite du présent dossier : « En trente ans, de 1985 à 2015, le ratio interdécile des salaires des hommes a baissé de 10 % environ ».

Calculer le taux d'évolution annuel moyen du ratio interdécile des salaires des hommes entre 1985 et 2015.

2. a. On considère la phrase suivante, extraite du présent dossier : « En appliquant le coefficient d'inertie une fois, l'écart tombe à 550 euros, soit 25 % du revenu moyen ».

Déterminer la valeur en euro du revenu moyen.

b. On considère la figure 3 intitulée « Convergence théorique avec inertie constante calibrée sur données françaises (méthode OCDE) » du présent dossier.

À l'aide du tableau ci-dessous, montrer que l'écart persistant ne peut pas être représenté par une fonction affine du nombre de fois où le coefficient d'inertie est appliqué.

Nombre de fois où le coefficient d'inertie est appliqué	1	2	3
Écart persistant associé (en euros)	1100	550	300

Partie B: On note f la fonction définie sur]1; $+\infty$ [par : $f(x) = \frac{1}{x \ln(x)}$

1. Justifier que la fonction f est parfaitement définie sur l'intervalle]1; $+\infty$ [puis étudier ses variations sur l'intervalle]1; $+\infty$ [.

Donner une allure de la courbe de f dans un repère du plan de votre choix.

Dans la suite de l'exercice, on admet que, pour tout entier naturel k supérieur ou égal à 2, on a :

$$f(k) \le \int_{k-1}^k f(x) dx \le f(k-1).$$

Pour tout entier naturel n supérieur ou égal à 2, on note :

$$S_n = \sum_{k=2}^{k=n} f(k).$$

2.

- a. On considère un entier naturel n supérieur ou égal à 2. Interpréter graphiquement l'intégrale : $\int_2^n f(x)dx$.
- **b.** Montrer, pour tout entier naturel *n* supérieur ou égal à 2, que :

$$S_n - \frac{1}{2\ln(2)} \le \int_2^n f(x)dx \le S_n - \frac{1}{n\ln(n)}.$$

c. En déduire, pour tout entier naturel *n* supérieur ou égal à 2 que :

$$\ln(\ln(n)) - \ln(\ln(2)) \le S_n \le \ln(\ln(n)) - \ln(\ln(2)) + \frac{1}{2\ln(2)}.$$

d. En déduire la limite de la suite (S_n) .

4.2.5.4 - Exercice complémentaire n°4

Partie B

On note F la fonction définie sur \mathbb{R}^2 par :

$$F(x; y) = (x-1)(y-2)(x+y-6)$$

- **1.** Extremum de F.
 - **a.** Montrer que (2;3) est un point critique de F.
 - **b.** Est-ce que F présente un extremum local au point (2; 3)?
- **2.** On note φ la fonction définie sur \mathbb{R} par :

$$\varphi(x) = x(x-2)(2x-5)$$

a. Montrer que, pour tout réel x supérieur ou égal à 4, on a :

$$(x-2)(2x-5) \ge 4$$

- **b.** En déduire que pour tout $x \ge 4$, $\varphi(x) \ge 4x$.
- **3.** On considère la suite réelle (u_n) définie sur \mathbb{N} par :

$$\begin{cases} u_0 = 4 \\ \forall n \in \mathbb{N}, u_{n+1} = F (1 + u_n; u_n) \end{cases}$$

- $\begin{cases} \forall n \in \mathbb{N}, u_{n+1} = F \ (1 + u_n \ ; \ u_n) \end{cases}$ **a.** Exprimer, pour tout entier naturel n, le nombre u_{n+1} en fonction du nombre u_n et de la fonction φ .
- **b.** Montrer que : $\forall n \in \mathbb{N}$, $u_n \ge 4^{n+1}$.
- c. En déduire la limite de la suite (u_n) .

4.2.5.5 - Exercice complémentaire n°5

Partie B

La société Biorestes propose la livraison hebdomadaire d'un panier de fruits et légumes bio à un tarif préférentiel. Les clients peuvent souscrire à un abonnement de 28 € par mois et résilier leur abonnement quand ils le souhaitent.

En janvier 2022, 50 personnes ont souscrit à cet abonnement.

Le gérant de la société a remarqué que :

- D'un mois à l'autre, 10% des clients résilient leur abonnement.
- Chaque mois, 12 personnes supplémentaires souscrivent l'abonnement.
- 1. On note N l'ensemble des entiers naturels. On considère la suite (u_n) définie par :

$$u_0 = 50$$

 $\forall n \in \mathbb{N}, u_{n+1} = 0,9u_n + 12$

 $\forall n \in \mathbf{N}, u_{n+1} = 0, 9u_n + 12$ Justifier que le terme général u_n de la suite permet de modéliser le nombre de clients abonnés à la livraison hebdomadaire le n-ième mois qui suit le mois de janvier 2022.

- **2.** Calculer u_1 . Interpréter dans le contexte de l'exercice.
- **3.** Pour tout entier naturel n, on pose $v_n = u_n 120$.
 - a. Démontrer que la suite (v_n) est géométrique de raison 0,9. Préciser la valeur de v_0 .
 - **b.** En déduire l'expression de v_n puis celle de u_n en fonction de n.
- **4.** Selon ce modèle, la recette mensuelle de la société Biorestes va-t-elle dépasser 4004 € ? Si oui préciser le mois à partir duquel ce sera le cas.
- 5. Le gérant cherche à connaître le mois et l'année à partir desquels sa recette mensuelle dépassera 3000 €.
 - a. Compléter l'algorithme ci-dessous afin qu'il détermine le plus petit entier naturel n répondant à la problématique du gérant.

Ligne 1
$$u \leftarrow 50$$

Ligne 2 $n \leftarrow 0$
Ligne 3 Tant que
Ligne 4 $u \leftarrow 0.9u + 12$
Ligne 5 $n \leftarrow n + 1$
Ligne 6 Fin tant que

- **b.** Quelle est la valeur de la variable n à la fin de l'exécution de l'algorithme ?
- Selon ce modèle, à partir de quel mois de quelle année, la recette mensuelle du gérant dépassera-t-elle 3000 €?

V. Annexes

5.1 – Sujets d'admissibilité des années passées (depuis 2000)

Concours interne de l'agrégation de SES Historique des thèmes au programme et des sujets des épreuves écrites depuis 2000

Session	Thèmes au programme Économie	Thèmes au programme Sociologie	Sujets de dissertation	Sujets de composition sur dossier	
2022	Économie des inégalités. Monnaie et financement de l'économie.	Sociologie du risque. La socialisation.	Peut-on stimuler l'innovation et la croissance tout en réduisant les inégalités de revenus ?	Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées ? (EDS première)	
2021	Monnaie et financement de l'économie. Concurrence et marchés.	La socialisation. Objets et démarche de la sociologie.	La sociologie a-t-elle vocation à être critique ?	Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ? (EDS Première)	
2020	Concurrence et marchés. Économie du travail.	Objets et démarche de la sociologie. La mobilité sociale.	Le chômage est-il involontaire ?	Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ? (EDS Première)	
2019	Économie du travail. Histoire de la pensée économique depuis 1945.	La mobilité sociale. Justice et injustices sociales.	L'État providence est-il toujours un instrument de justice sociale ?	Comment un marché concurrentiel fonctionne- t-il ? (Première)	
2018	Histoire de la pensée économique depuis 1945. Économie des institutions.	Justice et injustices sociales. La société des individus.	Qu'est-ce qu'une institution efficace ?	Comment expliquer le comportement électoral ? (Terminale, spécialité SSP)	
2017	Économie des institutions. Finance internationale.	La société des individus. La déviance.	Dans quelle mesure l'individu d'aujourd'hui est- il différent de l'individu de la modernité ?	Quelles politiques pour l'emploi ? (Terminale)	
2016	Finance internationale. L'économie publique.	La déviance. Sociologie du genre.	Genre et socialisation.	Quel est l'impact des variables économiques et démographiques sur le financement de la protection sociale ? (Terminale, spécialité EA)	
2015	L'économie publique. L'économie géographique.	Sociologie du genre. L'exclusion sociale.	Le marché est-il une solution aux défaillances de l'Etat ?	Classes et stratifications	
2014	L'économie géographique. Économie de l'environnement.	L'exclusion sociale. Les stratifications sociales.	En quoi l'exclusion sociale renouvelle-t-elle la "question sociale" ?	Comment expliquer les fluctuations économiques ? (Terminale)	
2013	Économie de l'environnement. La répartition des revenus.	Les stratifications sociales. Santé, maladie, société.	L'environnement, un bien collectif mondial ?	Moyens et efficacité des pouvoirs publics pour contribuer à la justice sociale. (Terminale)	
2012	La répartition des revenus. Économie de l'innovation.	Santé, maladie, société. Les croyances collectives.	Le sentiment de justice est- il une croyance collective ordinaire ?	La décision d'investissement des entreprises. (Terminale)	
2011	Économie de l'innovation. Economie et finance internationales.	Les croyances collectives. Sociologie de l'éducation.	Droits de propriété et innovation.	Déviance et stigmatisation (Première).	

2010	Économie et finance internationales. Les prélèvements obligatoires.	Sociologie de l'éducation. Sociologie économique.	L'école peut-elle concilier éducation et performance ?	Formation de l'offre, de la demande et du prix d'équilibre sur un marché (Première).
2009	Économie et finance internationales. Les prélèvements obligatoires.	Sociologie de l'éducation. La sociologie économique.	L'attractivité des territoires dans une économie mondialisée.	Les mutations du syndicalisme en France. (Terminale)
2008	Les prélèvements obligatoires. Les analyses économiques de l'entreprise.	La sociologie économique. Les approches sociologiques de la culture.	Pratiques culturelles et stratification sociale.	Les avantages comparatifs. (Terminale)
2007	Les analyses économiques de l'entreprise. Travail et emploi dans les pays développés.	Les approches sociologiques de la culture. Famille et modernité occidentale.	Quelles ont été les conséquences des mutations économiques des 20 dernières années sur les travailleurs peu qualifiés des pays de l'OCDE ?	Justice sociale et inégalités. (Terminale)
2006	Travail et emploi dans les pays développés. Mondialisation et commerce international	Famille et modernité occidentale. Les conflits sociaux.	Tout conflit social n'est-il qu'un conflit d'intérêts ?	La contribution des facteurs de production à la croissance. (Terminale)
2005	Mondialisation et commerce international. Construction européenne et politique économique.	Les conflits sociaux. Les réseaux sociaux.	Peut-on appliquer les mêmes règles de commerce international à tous les biens et services ?	La mesure de la mobilité sociale. (Terminale)
2004	Construction européenne et politique économique. Économie de l'environnement et des ressources naturelles.	Les réseaux sociaux. Expliquer et comprendre.	Qu'est-ce qu'une explication sociologique ?	Les stratégies des entreprises. (Première)
2003	Économie de l'environnement et des ressources naturelles. Croissance et cycles.	Expliquer et comprendre. Corps et société : travail, santé, sport, paraître	Peut-on et doit-on limiter les fluctuations économiques ?	Conformité et déviance. (Première)
2002	Croissance et cycles. La théorie économique avant 1850.	Corps et société : travail, santé, sport, paraître Ville et problèmes urbains.	Crise des banlieues et politiques urbaines.	Services publics et économie de marché. (Première)
2001	La théorie économique avant 1850. Économie et démographie.	Ville et problèmes urbains. Féminin/masculin : approches sociologiques.	Mutations démographiques et développement.	L'opinion publique. (Première)
2000	Économie et démographie. Macroéconomie et finance.	Féminin/masculin: approches sociologiques. Évolution des qualifications et dynamique des classifications professionnelles.	Les analyses en termes de "rapports sociaux de sexe" vous paraissent-elles pertinentes pour rendre compte du fonctionnement et des évolutions des sociétés contemporaines ?	La mondialisation. (Terminale)

Note : Nouveau thème en première ligne. Thème tombé à l'écrit en gras.